

INTRODUCTION.

Précis historique sur la langue hébraïque.

CHAPITRE PREMIER.

DÈS LANGUES SÉMITIQUES EN GÉNÉRAL.

1. La langue *hébraïque*, dont nous nous occupons proprement, est dans une étroite affinité avec plusieurs autres dialectes qui forment avec elle une souche commune. Ordinairement on comprend ces langues sous la dénomination collective de langues *orientales* ou *sémitiques*. La dénomination de langues *orientales* est déjà en usage du temps des Pères de l'Eglise, et elle se trouve nommément dans Jérôme. Cependant cette désignation embrasse trop, et surtout de nos jours, où nous connaissons beaucoup de langues qui se parlent dans l'orient, sans appartenir à la souche hébraïque. C'est pourquoi on a commencé, dans ces derniers temps, de donner à ces dernières le nom de langues *sémitiques*, parce que la plupart des peuples qui les parlaient descendent de *Sem* (Gen. X, 21 et suivans). Quoique ce nom soit assez commode et assez juste, nous ne devons pourtant pas oublier qu'il

b

est aussi d'un côté trop étendu et de l'autre trop restreint, car les Phéniciens et les Canaanéens parlaient un dialecte sémitique, tout en descendant de *Cham* (Gen. X, 6, 15, etc.), tandis que les descendants d'*Elam*, fils premier-né de *Sem* (v. 21 et 22) n'avaient point une langue en affinité avec la langue hébraïque.

2. Les points par lesquels les langues *sémitiques* diffèrent essentiellement des langues occidentales, sont à peu près les suivans. On rencontre dans ces langues un grand nombre de sons *gutturaux*, que nous ne pouvons pas imiter, lors même que leur prononciation particulière s'est conservée jusqu'à nous. La *racine* de la plupart des mots est *dissyllabe*, et se trouve dans le verbe. Le pronom personnel, quand il se présente dans les cas obliques, ou quand il sert de pronom possessif, se raccourcit en un *suffixe*, lequel s'attache au verbe, au nom et aux particules. Le verbe n'a que deux formes de temps. Le rapport du génitif est exprimé par une modification particulière du nom *régissant*, qui est connu sous le nom d'*état construit* (ou *regiminis*). En outre, la grande simplicité de leur syntaxe forme un caractère de ces langues, principalement de l'hébreu; elles se contentent ordinairement de faire suivre une phrase d'une autre phrase, sans les rendre dépendantes ou subordonnées.

Pour ce qui concerne l'*écriture*, les langues sémitiques ont ceci de particulier, qu'elles s'écrivent, à l'exception de l'*éthiopien*, de droite à gauche, et qu'elles ne regardent comme lettres que les consonnes, tandis que

les signes des voyelles sont placés comme une espèce de signes auxiliaires au-dessus, au-dedans et au-dessous des lettres. L'alphabet des différens genres d'écritures sémitiques, peut être aussi à l'exception de l'*éthiopien*, tire son origine des anciens caractères que nous connaissons sous le nom d'anciens caractères *phéniciens*.

3. Parmi les différens dialectes sémitiques, celui qui se parlait au nord et à l'est du pays des Hébreux, est le dialecte *araméen*, dont l'étymologie est אַרַם, *Aram*, nom qui a désigné un fils de *Sem* (Gen. X, 21, 22), et plus tard toute la Syrie. La dénomination de langue *araméenne* pour désigner ce dialecte se trouve déjà dans l'Ancien Testament, 2 Rois XVIII, 26 (Es. XXXVI, 11), où les officiers d'Ezéchias prétendent connaître אַרַמִּית, l'*Araméen*.

De toutes les langues sémitiques, la langue *araméenne* est la plus rude, la plus pauvre et la moins développée. Une preuve qu'elle était parlée dans la Mésopotamie (יֶגֶר שְׁהַרְדִּיתָא; אַרַם; אַרַם נְהַרִּים), c'est le nom (יֶגֶר שְׁהַרְדִּיתָא) que Laban donne au monument que Jacob avait érigé, nom qui est tout-à-fait pris de la langue araméenne; et ce qui prouve qu'elle était aussi en usage à Babylone, lorsque l'empire babylonien florissait, c'est surtout le livre du prophète Daniel, notamment chapitre II, v 4.

De cette langue *araméenne*, il ne nous est point resté de monumens qui aient été composés par des Syriens ou des Babyloniens indigènes. Tout ce que nous possédons se trouve dans la Bible et dans les écrits juifs

(*chaldéen*), ou appartient à l'époque chrétienne postérieure (*syriaque*).

Ainsi donc, pour nous et nos observations, l'*araméen* se subdivise en *chaldéen* et en *syriaque*.

4. La dénomination de langue *chaldéenne* a été donnée au dialecte *araméen* parlé à Babylone, parce que c'étaient les Chaldéens qui avaient le pouvoir à Babylone et que la dynastie de Nébucadnézar était une dynastie chaldéenne. Mais ce nom est inexact, car le *chaldéen* proprement dit, c'est-à-dire la langue propre des Chaldéens, dont il est fait mention, Dan. I, v 4, sous le nom de לְשׁוֹן כַּשְׁדִּיִּים, *langue des Chaldéens*, était, comme on peut aisément le voir par les noms propres chaldéo-babyloniens (בְּכַדְנֶצֶר, בְּלִמְשֶׁאֶצֶר, etc.), une langue tout-à-fait étrangère à la souche sémitique; de sorte qu'au lieu de désigner par *chaldéen* le dialecte en question, on devrait l'appeler le dialecte *babylonien*.

De ce dialecte *chaldéen* ou *babylonien*, nous ne possédons point de monumens nationaux; tout ce qui nous reste de cette langue se trouve dans la Bible (Jérém. X, 11; Dan. II, 4—VII, 28; Esdr. IV, 8—VI, 18; VII, 12-26), dans les traductions et paraphrases juives, dites *Targums* (תַּרְגּוּמֵיךְ, c'est-à-dire *traductions*), dans les écrits des rabbins et dans des liturgies juives.

Il est difficile de déterminer à quel point l'hébreu peut avoir influé sur le *babylonien* ou le prétendu *chaldéen*, et jusqu'à quel point le dialecte de Babylone s'est conservé pur dans les monumens dont nous ve-

nous de parler. C'est le chaldéen de la Bible qui se rapproche le plus de l'hébreu (1).

5. La langue *syriaque* ou *araméenne* proprement dite, n'est connue de nous que depuis l'ère chrétienne, où une littérature ecclésiastique et chrétienne commença à se former dans une version du Nouveau Testament [connue sous le nom de *Peschito* (2)], faite vers la fin du 2^{me} siècle, et bientôt suivie d'une version de l'Ancien Testament. Cette littérature prit un certain essor principalement depuis *Ephrem*, célèbre père de l'Eglise syrienne, et théologien du 4^{me} siècle. Après l'invasion des Arabes mahométans (depuis le 7^{me} siècle) le *syriaque* commença à faire place à l'*arabe*, et déjà au 13^{me} siècle il avait disparu comme langue vivante. Mais il s'est conservé comme langue ecclésiastique presque dans toutes les sectes chrétiennes de l'orient. Ce sont les Maronites du Liban qui s'occupent le plus de l'étude du *syriaque*, et qui s'en servent comme langue savante et écrite.

(1) Pour l'étude des chapitres chaldéens de la Bible, nous recommandons la grammaire de WINER, dont une traduction en français a paru sous le titre de *Grammaire chaldaique, tant pour le chaldéen de la Bible que pour celui des Targoumim*, par G. B. WINER, traduite de l'allemand par FALLET; Genève, Abr. Cherbuliez, libraire; 1836.

(2) נְבִישׁ, qui veut dire la *simple*, laquelle rend le sens littéral, opposé aux traductions paraphrastiques et aux commentaires allégoriques de cette époque. La racine נִשׁ a le même sens dans le *Talmud* et chez les rabbins.

6. Dans le sud de la Palestine florissait et fleurit encore une autre branche du tronc sémitique : la langue *arabe*. Nous ne savons rien de cette langue ni de sa littérature dans le temps antérieur à l'ère chrétienne. Quelques pièces de poésies du temps avant Mahomet sont parvenues jusqu'à nous. La littérature arabe qui plus tard fut si féconde prit naissance au commencement du 7^{me} siècle, avec Mahomet et la rédaction de son *Coran* (1). La littérature des arabes, ainsi que leurs sciences, se maintint dans son éclat en Espagne jusqu'au 14^{me} siècle, tandis que presque en même temps, dans l'Arabie, la Syrie et l'Égypte, l'*arabe vulgaire* remplaçait l'ancien arabe écrit. Le premier se rapproche plus de l'hébreu et de l'araméen que le second qui est la langue des savans.

La langue *arabe* est l'inverse de l'*araméen*. Elle est douce, riche en voyelles et en formes.

Aujourd'hui encore l'*arabe* est la langue vivante de plusieurs millions d'hommes en Asie et en Afrique. Non seulement il règne dans toute la Syrie, l'Égypte, l'Arabie et le nord de l'Afrique, mais il est encore répandu en Turquie, en Perse et en général partout où le Mahométisme existe.

7. Dans la langue *éthiopienne* nous possédons une

(1) אלקראן, mot formé de אל l'article arabe et le subst. קראן, lecture, récitation, formée de la racine קרא, qui en arabe a la signification de lire ou de réciter un livre qu'on a devant soi.

branche à part de l'*arabe*, nommément du dialecte du sud ou *himyaritique*. Ce qui est parvenu jusqu'à nous de cette langue est une traduction de la Bible et quelques autres écrits chrétiens. Cette langue a plus de simplicité que l'*arabe*, et se rapproche aussi plus que lui de l'hébreu et de l'araméen. Depuis le 14^{me} siècle l'*éthiopien* a été remplacé en Habesh (Abyssinie) par le dialecte qui se parle encore de nos jours, l'*amharéen*, qui, du reste, a aussi de l'affinité avec les autres dialectes sémitiques.

8. L'*hébreu* paraît avoir été la langue parlée des habitans païens du pays de *Canaan*, de même que des *Phéniciens*. Dans le passage Es. XIX, 18, la langue hébraïque est même appelée שִׁפְתֵי כְנַעַן. Cependant il ne nous reste en langue *canaanéenne* aucune trace de littérature ni d'inscription. La conclusion que la langue *canaanéenne* ne différait pas de la langue que parlaient les Hébreux, se tire de la circonstance que dans toute l'histoire des Israélites, il ne se trouve aucun indice que ces derniers et les habitans du pays eussent eu la moindre difficulté pour se comprendre, et que d'ailleurs les noms propres cananéens sont d'étymologie hébraïque (1).

Le peu qui nous a été conservé d'inscriptions et de fragmens, prouve que non seulement le *phénicien* avait un étroit parentage avec l'hébreu, mais aussi que le dialecte parlé à *Carthage*, colonie des Phéni-

(1) Par ex. אֲבִימֶלֶךְ, Gen. XX, 2; אֲדֹנָי צִדִּיק, Jos. X, 1; קִרְיַת-סֹפֶר, Jos. XV, 15.

ciens, ne s'éloignait pas beaucoup de l'hébreu (1).

9. Il y a encore quelques dialectes dérivés mixtes ; ce sont :

Le *samaritain*, dans lequel une traduction du Pentateuque nous a été conservée, et qui se rapproche principalement du chaldéen ;

Le dialecte du *Talmud*, qui se rapproche encore beaucoup de l'hébreu dans sa partie la plus ancienne, la *Mischna*, et qui n'a que peu de chaldaïsmes ; tandis que la langue de la *Guemara* (2) a pour fondement le *chaldéen*, mais tellement dégénéré que, principalement dans la *Guemara* de Jérusalem, la langue forme un dialecte à part, le *talmudique*.

(1) Comparez par ex. les *Suffetes* (premiers magistrats chez les *Carthaginois*) = שופטים, juges. De même *Hannibal* = חַנְיָבָל, *grâce-de-Baal*, comme en hébreu on composait חַנְיָאֵל, *grâce-de-Dieu*, Nombr. XXXIV, 23 ; — *Hasdrubal* = עֲזַרְבָּעֵל, *secours-de-Baal*. Comparez les noms hébreux עֲזַרְיָאֵל, *secours-de-Dieu*, 1 Chron. V, 14, et עֲזַרְיָה, *Azaryah*, roi de Juda, 2 Rois, XV, 1.

De même le nom de *Carthage* est d'origine sémitique ; *Carthago* et Καρχηδών est pour קָרְתַּ חֲדָשָׁת (קָרְתַּ חֲדָשָׁת) qu'on trouve sur les monnaies carthagoises, et qui veut dire *nouvelle ville* (קָרְתַּ en chaldéen קָרְתַּא).

(2) Le *Talmud* (תַּלְמוּד, *doctrine*) se compose de la *Mischna* (מִשְׁנָה, *répétition* [de la loi]) et de la *Guemara* (גְּמָרָא, *supplément*).

Voyez plus bas chap. III de l'introduction.

CHAPITRE DEUXIÈME.

DE LA LANGUE HÉBRAÏQUE JUSQU'À LA DISPERSION
DES JUIFS.

1. Quant au *nom* de langue *hébraïque* en lui-même, nous ne trouvons dans l'Ancien Testament que la dénomination déjà mentionnée de שֵׁפַת כְּנַעַן, *langue de Canaan*, Es. XIX, 18, et יְהוּדִית, *langue judaïque*, 2 Rois XVIII, 26 (Es. XXXVI, 11, 13); Néhém. XIII, 24. — Les Juifs eux-mêmes, déjà dans les *Targums* aiment à lui donner la désignation (chaldéenne) de לְשׁוֹן קִדְשָׁא, *la langue sainte*, ou bien aussi לְשׁוֹן עִבְרִית, *la langue hébraïque*.

Ce nom de *langue hébraïque* (dans le Nouveau Testament ἑβραϊστὴν ou ἡ ἑβραϊκὴ διάλεκτος) désigne la langue que parlaient les *Hébreux*, nom que portaient aussi les Israélites, quand on les envisageait du point de vue civil par rapport à d'autres nations (1), ou quand il s'agit de gens non hébreux (2). C'étaient les autres peuples qui les appelaient *Hébreux*, expression que nous trouvons aussi dans les anciens auteurs classiques, pendant qu'eux-mêmes entre eux, se regardant comme peuple

(1) Par ex. Gen. XLIII, 52; XL, 15; 1 Sam. XIV, 21; Ex. IX, 4; Jou. I, 9.

(2) Par ex. Gen. XXXIX, 14; 1 Sam. IV, 6 et souvent.

de Dieu, rattachèrent leur nom au nom saint d'un de leur patriarches (comp. Gen. XXXII, 28), et se nommaient **בְּנֵי יִשְׂרָאֵל**, *filz d'Israël, Israélites*. Plus tard, principalement après la divison du royaume de Salomon en royaumes d'Israël et de Juda, le nom d'Israël perdit sa signification théocratique, et prit une signification politique. Après la destruction du royaume d'Israël, le nom de Juda subsista seul, et il est resté jusqu'à nos jours aux descendans d'Abraham, dans toutes nos langues quoique bien défiguré (1).

La question de savoir d'où provient la dénomination d'*Hébreu* a déjà été résolue par plusieurs rabbins; selon eux, il faut la dériver de **עָבַר**, *passer*, et de **עֵבֶר**, *au-delà*; de sorte que **עֵבְרִים** désigne proprement *ceux qui sont venus d'au-delà* (2). Mais si telle était l'étymologie de **עֵבְרִים**, il ne pourrait alors désigner que *ceux qui sont au-delà*, c'est-à-dire *ceux qui demeurent de l'autre côté*, et nullement *ceux qui sont venus d'au-delà*. Mais ce qui s'oppose le plus à cette

(1) Dans plusieurs langues de l'occident, ce nom se trouve peu altéré, dans d'autres d'avantage. La lettre ה du mot **יְהוּדִי**, *juif*, ayant été changé en *f*, on dit en turc *Jefoud*. Ce dernier mot sous une forme abrégée se trouve dans le mot français *juif*, qui s'est réduit à *Jew* en anglais.

(2) Même les LXX traduisent (Gen. XIV, 13) **לְאַבְרָם הָעֵבֶרִי**, *à Abram l'Hébreu, le descendant d'Héber* par **Ἀβραμ τῷ περὰ τῆς**, *à Abram le passager, un homme de de-là le fleuve (Euphrate)*.

Parmi les théologiens de l'Eglise protestante, c'était principalement le célèbre WALTON qui, dans ses prolégomènes de l'édition *polyglotte* de Londres, défendait cette explication du mot **עֵבֶרִי**.

dérivation est l'autorité de l'Écriture elle-même, qui fait venir עִבְרִי, *Hébreu*, de עִבְרִי, *Héber*, arrière-petit-fils de *Sem*. Car s'il est dit (Gen. X, 21) de *Sem* qu'il est אָבִי כָּל-בְּנֵי-עִבְרִי, *le père de tous les fils d'Héber*, c'est évidemment pour nous faire comprendre que dans ces temps très-reculés, *descendants d'Héber* (בְּנֵי עִבְרִי) était une désignation connue, et que *Héber* était regardé et nommé ordinairement comme leur patriarche. Ceci ne doit pas nous étonner, malgré l'objection que l'on fait souvent : pourquoi, demande-t-on, est-ce justement *Héber* qui est pris du milieu de la ligne de descendance, et à qui le nom des descendants a été attaché de préférence? — l'objection tombe, quand on remarque, que ce fut justement de son temps que la dispersion des nations (Gen. X, 25 et XI) eut lieu, qu'il se trouva par-là placé au point précis d'une grande époque, et qu'il fut pour les différentes familles des hommes le dernier patriarche de la maison de *Noé*; en effet, il atteignit encore l'âge patriarcal de 464 ans, tandis qu'aussitôt après lui la durée de la vie diminua tellement, qu'il survécut à six de ses descendants immédiats, *Péleg*, *Réhu*, *Sérug*, *Nacor*, *Taré* et même *Abraham*.

Dans le passage Nomb. XXIV, 24, le nom de עִבְרִי, *Héber*, se trouve aussi pour עִבְרִיִּים, *Hébreux* (de même qu'on trouve יִשְׂרָאֵל pour בְּנֵי יִשְׂרָאֵל), ce qui serait impossible, si עִבְרִיִּים était un nom *appellatif* formé de la racine עִבְרִי, et ne désignait pas les descendants d'*Héber*.

Après la séparation des nations (Gen. X, 25 et IX)

et plus tard, les tribus qui tiraient leur origine d'*Héber* prirent d'autres noms (par ex. les *Yoktanides* le nom d'*Arabes*, et les descendans d'*Esau* ou d'*Edom* celui d'*Iduméens*). Au contraire, les descendans d'*Abraham*, qui lui-même, comme nous l'avons vu, portait déjà le nom d'*Hébreu*, tinrent fermement à la dénomination de descendans d'*Héber*, arrière-petit-fils de *Sem*, parce que c'était dans leur ligne de descendance que la connaissance du vrai Dieu et des promesses données à *Sem* s'étaient conservées.

2. Quant à l'âge de la langue *hébraïque*, les hébraïens les plus savans et les plus distingués reconnaissent qu'elle porte en elle-même la preuve qu'elle est plus ancienne que les autres dialectes sémitiques, et que ces derniers doivent être plutôt regardés, par rapport à elle, comme des langues *filles*, que comme des langues *sœurs*, parce que, soit dans l'organisme des formes, soit dans la nature de leur prononciation, l'*araméen* et l'*arabe* portent le caractère d'une formation postérieure.

Une autre question, découlant de celle-là, est celle de savoir si la langue *hébraïque* est la langue primitive du genre humain, ou si, comme d'autres langues, elle s'est seulement formée lors de la dispersion des nations (Gen. XI), et n'a conservé que peu ou point d'éléments de la langue primitive des Patriarches; voici comment cette question paraît devoir être résolue. Nous devons admettre que l'ancienne langue des pieux ancêtres du genre humain s'est conservée, dans la famille d'*Héber*, fidèlement

et indépendamment de la confusion du langage des autres peuplades, et que la langue que nous connaissons sous le nom de langue *hébraïque* remonte jusqu'aux premiers jours de l'humanité. Entre plusieurs raisons qui prouvent que l'hébreu était la langue des Patriarches, nous n'en nommerons qu'une : c'est que les noms propres des Patriarches jusqu'à Adam sont évidemment hébreux ; voyez de plus des passages tels que Gen. IX, 37 (1).

3. La langue *hébraïque*, telle que nous la connaissons, se borne au contenu des livres canoniques de l'Ancien Testament. — Il est évident que tout le trésor de la langue vivante ne peut pas être dans ce peu de livres, et qu'un grand nombre de mots doit être perdu pour nous, principalement de termes techniques et de mots servant à désigner des choses de la vie ordinaire, mots qui passent rarement dans la langue écrite. En général, la perte que nous avons faite en mots hébreux n'est ni essentielle ni considérable ; et surtout, quant aux racines verbales les plus significatives, on doit supposer qu'il nous en manque fort peu. Bon nombre de mots perdus d'ailleurs paraissent s'être conservés dans les *noms propres* (2), et plus tard dans le *Talmud*,

(1) יִפֶּת אֱלֹהִים לִיפֶת, que Dieu étende Japheth. יִפֶּת dérive de פִּתּוּחַ, qui a une signification voisine de פִּתּוּחַ. Le mot ne prend la signification de *persuader* qu'au Pihel et en mauvaise part.

(2) Par ex. נוֹי, nom du père de Josué (Ex. XXXIII, 11), ne

notamment dans sa première partie, la *Mischna* (1).

Nous sommes obligés de convenir qu'en général l'hébreu est une langue *pauvre* (2), eu égard au nombre de ses mots; mais il est vrai aussi qu'elle montre une grande richesse d'expression, soit par le développement ingénieux de son organisme grammatical (3), soit parce

se présente plus comme nom *appellatif* en hébreu, tandis que dans le *syriaque* et dans le *chaldéen*, c'est le mot usité pour un poisson. — La racine רשג n'existe pas dans l'hébreu que nous connaissons, mais bien dans les autres dialectes sémitiques où ses dérivés signifient *poutre*, *pont*. Dans l'hébreu, cependant, se trouve רשג comme nom d'une province au nord de la Palestine.

(1) Par ex. אגסין , *poires*; חרדל , *moutarde*; דלעת , *citrouille*, etc.

La *Mischna* sert aussi à expliquer des mots difficiles qui ne se trouvent qu'une ou deux fois dans l'hébreu de la Bible, et dont la signification est douteuse. Ex. בנעל , *bouton* (d'une fleur), Ex. IX, 31. Cette signification est établie par des exemples de la *Mischa*. Comparez *GESENI Lex. man.* p. 193, et le même *Thesaurus*, p. 261.

(2) On a calculé que le nombre des racines verbales s'élève à peu près à 500. — Le célèbre hébraïsant hollandais *Leusden* évaluait à 5642 le nombre de tous les mots hébreux et chaldéens qui se présentent dans l'Ancien Testament.

(3) Comparez, par exemple, les modifications de sens d'un seul et même mot, produites par les conjugaisons (v. Gram. §§ 110 et suivans), comme on les appelle. Par ex. סקר , *regarder, considérer, passer en revue, recenser, examiner, être examiné, manquer à la revue, commander, préposer, etc.*; גדל , *être grand, devenir grand, élever, élever des enfans, rendre célèbre, agir avec hauteur, se glorifier, etc.*; יצא , *sortir, Hiph., conduire dehors, venir, Hiph. faire venir, apporter.*

La possibilité de lier plusieurs particules (par ex. מלפני , *de*

qu'elle possède réellement un grand nombre de nuances synonymiques pour les idées, qu'elle veut exprimer en détail, principalement pour des idées abstraites, morales et religieuses. Que l'on compare, par exemple, la richesse d'expression pour désigner ce qui concerne le rituel des sacrifices et du culte mosaïque, ainsi que la quantité d'expressions employées pour l'idée de *péché*, etc., pour celle d'*espérer*, *attendre*, *se confier*, et d'autres (1).

4. Une chose frappe; si l'on considère la langue *hébraïque* telle qu'elle se présente à nous dans les livres du code sacré, sous le rapport de son *unité intérieure*; on voit que, bien qu'un espace de plus de mille ans sépare la composition des différens livres, écrits par les auteurs les plus différens, en différens lieux du pays et parlant des objets les plus divers, on voit, dis-je, qu'en général la langue est *une*, et qu'abstraction faite de la diversité du style personnel de chaque auteur, elle est la *même* pour tous les écrivains de l'Ancien Testament. (Nous parlerons plus bas de l'influence qu'a exercée la *captivité* de Babylone sur quelques-uns d'entre eux.)

devant la face, מִתְּחִלָּה, *de dessous*, etc.) donne aussi au langage beaucoup de précision et de concision à la fois. De même la manière particulière de laquelle וְשֵׁנִי sert de signe de relation à des mots et à des phrases entières, etc.

(1) Des savans des siècles précédens ont compté dans la langue hébraïque pour les différentes nuances de l'idée de *briser*, *broyer*, 18 mots; pour *ténèbres*, *obscurité*, 8; pour *chercher*, 10; pour l'idée de *mourir*, 9; pour *la confiance en Dieu*, 14; pour *le pardon des péchés*, 9; pour *l'observation de la loi*, 23 locutions.

Le phénomène d'une telle unité dans la langue s'explique en partie par le caractère immobile de l'orient en général, en partie par le fait que le Pentateuque est devenu règle et type classique pour toute la littérature hébraïque. Il le devint d'autant plus facilement qu'il contient les genres les plus divers (le style historique, législatif; oratoire, poétique, etc.), qu'en général toute instruction intellectuelle des Israélites venait de la religion, que toute leur vie même politique se rattachait à leur existence religieuse, et que l'état sacerdotal et prophétique renfermait tous les avantages de l'esprit et de la science.

5. Cependant cette unité ne s'étendait pas, tellement loin, qu'il ne se trouvât dans la langue des traces d'une transformation successive, de même que quelques indices isolés d'une différence de dialecte.

Les particularités de ce genre, qui datent du temps antérieur à l'exil, peuvent être rangées sous les chefs suivans :

I. Dans la Genèse même on trouve cités des mots d'une époque encore plus reculée, que l'auteur trouve nécessaire d'expliquer et de paraphraser, comme n'étant plus en usage ni compréhensibles de son temps.

C'est ainsi que, Gen. XV, 2, la phrase difficile et obscure בֶּן־מִשְׁקַבְיָתִי [le fils de la possession de ma maison = le possesseur futur de ma maison, l'héritier de ma maison (est Eliezer de Damas)] est expliquée dans le verset qui suit immédiatement par בֶּן־בְּיָתִי יִוָּרֵשׁ אֹתִי [le fils de ma maison (= le serviteur né dans ma maison) sera mon héritier]. Il paraît que

l'auteur n'a conservé le mot obscur et plus vieux **דַּמָּשְׁק** qu'à cause de la paronomasie avec **דַּמָּשְׁק** (*Damas*).

Chap. XVII, 7, il est raconté que le nom *Abram* **אַבְרָם**, (*père haut-élevé*) a été changé en **אַבְרָהָם**. Ce dernier mot, (**אַבְרָהָם**) ne se trouve plus dans l'hébreu, et ne s'explique que par l'arabe **أَبْرَاهَام**, *nombreux*. Déjà du temps de la composition de la Genèse, ce mot n'était plus usité; c'est pourquoi l'auteur l'explique par la périphrase **הַמְּוֹן גּוֹיִם**, *multitude de nations*.

L'expression **בֵּית הַסֵּוֶר** (chap. XXXIX, 20) est immédiatement expliquée par l'addition des mots : *lieu où étaient enfermés les prisonniers du roi* (En syriaque **סְחַרְתָּא** veut dire *forteresse, citadelle*).

II. Le Pentateuque montre même des traces de différences grammaticales, qu'il faut attribuer à sa haute antiquité. C'est ainsi que le pronom de la 3^e personne **הוּא** est regardé comme du genre *commun*; ce pronom, qui plus tard ne signifia que *il*, se trouve aussi pour *elle*. Ce sont les Massorètes (voyez plus bas chap. III, B) qui ont ajouté le *Keri* **הוּא** à la marge (comp. §§ 357 et 51 de la Grammaire). — De même dans tout le Pentateuque, **נָעַר** est mis indistinctement pour *jeune homme* et *jeune fille*, tandis que plus tard on se servit pour ce dernier de la forme féminine **נַעֲרָה**. Les Massorètes ont placé ce dernier comme *Keri* à la marge toutes les fois que **נָעַר** désigne une *filles*. Par ex. Gen. XXIV, 14, 16. — Presque toujours quand le pluriel du pronom démonstratif **אֵלֶּהָ** devait avoir l'article, on lui préférait dans le Pentateuque

la forme raccourcie **אל**, de sorte qu'on disait **האל** pour **האלה** (Comp. § 432 de la Grammaire et les passages suivans : **הערים האל**, *ces villes*, Gen. XXVI, 3 et 4 ; Deut. IV, 42 ; mais **הערים האלה**, Jos. XX, 4).

III. Il est bien probable que les habitans des contrées supérieures de la Palestine, qui touchent les pays où la langue *araméenne* était parlée, avaient une prononciation qui approchait tant soit peu de cette dernière. Au moins dans le Nouveau Testament on attribue aux Galiléens une prononciation différente (Mc. XIV, 70), et encore les Talmudistes se moquent de la prononciation des Galiléens (1). La seule trace certaine d'une telle différence dans la prononciation du temps de l'Ancien Testament se trouve Jug. XII, 6, où les *Ephraïmites* montrent qu'ils étaient habitués à prononcer au lieu de la lettre sibilante forte **ש** (*sh*) le **ס** (*s*) qui est plus doux. Ils disaient **סבלת** pour **שבלת** (*courant d'eau*).

IV. Il est aussi probable que dans la vie commune, il a existé des manières de s'exprimer, qui, comme expressions vulgaires, ne sont pas passées dans la langue des livres et des hommes lettrés. Cependant, comme cela est évident, il manque des preuves à cet égard. Tout au plus pourrait-on alléguer ici le mot **מָה**, *quoi?* (Ex. XVI, 15) qui a du rapport avec l'*araméen*. L'auteur sacré lui-même qui emprunte

(1) Voyez les passages du *Talmud* qui viennent à l'appui de ce que nous venons de dire, dans l'ouvrage du célèbre *Buxtorf* : *Lexicon talmudicum rabbinicum et chaldaicum*; fol. 434 et suivans.

ce mot à la langue vulgaire, l'explique par מָה (car ils ne savaient pas מַה־הוּא (quoi lui =) ce que c'était).

En outre, on trouve çà et là dans des morceaux poétiques des formes et des expressions qui ont de l'affinité avec l'*araméen*, et dans lesquelles on a voulu voir soit des différences de dialectes d'endroits et de provinces, soit des indices d'une composition postérieure du livre où se trouvent ces formes poétiques. Mais elles s'expliquent aisément par la circonstance que le style poétique en général aime des formes et des locutions rares et peu usitées dans la langue ordinaire, mais qui souvent dans les dialectes voisins sont les seuls en usage (1).

6. L'époque de l'empire chaldéo-babylonien, par son influence intellectuelle et morale en général, mais plus encore par son influence politique et belliqueuse, et surtout par la catastrophe qui eut pour conséquence la captivité des Juifs et la transplantation de la plus grande partie d'entr'eux sur le sol de Babylone, cette époque ne pouvait qu'exercer un effet marqué sur la langue *hébraïque*, et comme langue vivante, et comme langue écrite et littéraire. Nous parlons d'abord de l'influence exercée sur cette dernière; nous revien-

(1) Ainsi, pour citer un des exemples les plus fréquents, הָיָא, *venir*, est propre au style poétique en hébreu, tandis qu'en *araméen* הָיָא est le mot ordinaire pour *venir*. De même הָיָא, *voir*, est poétique en hébreu, tandis qu'en *araméen* הָיָא est l'expression équivalente à הָיָא, qui en hébreu est le terme ordinaire pour *voir*.

dront plus bas sur l'influence exercée sur la langue hébraïque en tant que langue vivante.

Un premier signe qui annonce que la période classique de la littérature d'une nation est passée, c'est quand les auteurs de ce temps-là affectent dans leurs écrits des phrases et des locutions qui s'employaient à une époque classique précédente, et donnent en général à ces écrits un certain air d'imitation. Des traces de ce genre sont remarquées dans les auteurs bibliques qui appartiennent à ces temps postérieurs (par ex. les Prophètes de cette période, une partie des Psaumes, les livres des Chroniques, etc.).

Un autre signe d'un temps postérieur est que l'hébreu lui-même n'est plus aussi pur, qu'il se rapproche de l'araméen et qu'il en emprunte même des mots (Par ex. Néhém. VII, 5, se trouve שׁוֹרֵי, *famille*, au lieu de l'hébreu מִשְׁפָּחָה; זְמַן, *temps*, dans les livres d'Esth. et Néhém. pour עֵת; בִּירָה, *forteresse*, etc.). Ceci se remarque dans les livres historiques des Chroniques, d'Esdras, de Néhémie et d'Esther, et dans les prophètes Jérémie, Ezéchiel et Daniel.

Daniel, Esdras, et dans un passage Jérémie lui-même, ont inséré des morceaux tout-à-fait chaldaïques dans leur hébreu (voyez plus haut p. XII).

Il faut rappeler ici que les prophètes qui vivaient après la *captivité*, en même temps qu'ils avaient charge de travailler au rétablissement de l'ancien sanctuaire, et qu'en général leur période se caractérise comme une époque de restauration, ils ramenaient leur langage à l'ancienne pureté et écrivaient un hé-

breu tout-à-fait correct. Ce sont les prophètes Aggée, Malachie et Zacharie.

7. *Après la captivité, la langue hébraïque cessa d'exister comme langue vivante populaire, et elle fut remplacée par le dialecte araméen que nous retrouvons en partie dans le Talmud (1).*

Il est probable que cette disparition de la langue ancienne et l'adoption de la nouvelle, qui était de la même famille, c'est-à-dire la langue *araméenne* ou *chaldaique*, se rattache au temps de l'*exil*. Il serait difficile de comprendre comment les Juifs auraient changé de langue après leur rétablissement, tandis qu'ils l'avaient conservée à travers la ruine de leur nation et leur séjour à Babylone. D'un autre côté, il est aisé de comprendre que, dans le temps de l'empire babylonien, la langue du peuple conquérant, laquelle avait d'ailleurs beaucoup d'affinité avec l'hébreu, prit enfin la place de ce dernier, lorsque la nation juive se trouva elle-même à Babylone. D'ailleurs, que la langue vulgaire du peuple juif paraisse déjà s'être rapprochée davantage de l'*araméen*, c'est ce que semble indiquer le passage Ex. XVI, 15 (voyez plus haut page xxvii). Le fait que la disparition de la langue *hébraïque* comme langue

(1) Les expressions τῆ ἰβραϊκῇ διαλέκτῳ et ἰβραϊστὶ du Nouveau Testament se rapportent à ce dialecte *araméen* et non à l'ancien hébreu. Voyez LIGHTFOOT *horæ hebr. ad Jo. V. 2.*

Des traces de ce dialecte se trouvent assez souvent dans les paroles de Christ. Par ex. Σίμων ἄρ Ἰωνᾶ, Matth. XVI, 17; Ταλιθά κουμι, Marc V, 41; Ἐφραθαί, id. VII, 34; Ἀββᾶ, id. XIV, 36; Κηρᾶς, Jean, I, 42.

vivante eut lieu au temps de la *captivité*, est unanimément attesté par les Talmudistes et les autres auteurs juifs; et le fait que les écrivains bibliques de l'époque de l'*exil*, dans leur langage, se rapprochent du *chaldéen* et admettent même dans leurs écrits des morceaux composés dans cette langue, nous prouve que l'*araméen* avait pénétré dans le peuple et qu'il était généralement compris. Peut-être nous reste-t-il dans le passage Néhémie VIII, 8, un indice que déjà du temps d'*Esdras*, il était nécessaire pour le peuple d'ajouter au texte hébreu de la Bible qu'on lisait, une explication en chaldéen (1).

8. Dans le temps immédiatement *postérieur* à *Es-*

(1) Le passage cité dit : « eux (les sacrificateurs et les lévites) larent dans le livre, dans la loi de Dieu en expliquant (מִפְרָשׁ) et ajoutant l'intelligence, et faisant comprendre ce qui avait été lu. » Ici il s'agit de savoir dans quel sens doit être entendu מִפְרָשׁ. Pour la forme, c'est un participe Puhal de פָּרַשׁ, *distinguer, préciser, expliquer*. Quelques interprètes, qui pensent que l'hébreu était encore parlé du temps d'*Esdras* et n'avait cessé d'être langue vivante que vers le temps des Maccabées, traduisent ce mot par *distinctement*, et croient qu'il s'agit d'une lecture claire et distincte. Mais il n'est pas prouvé que פָּרַשׁ ait jamais eu ce sens. Au contraire, la même racine פָּרַשׁ se trouve dans le passage (*chaldéen*) Esd. IV, 18, où le roi perse parle d'une lettre *araméenne* (v 7) qui lui avait été traduite (« qui lui avait été exposée », ce qui dans ce passage ne peut signifier que « traduite »). Ce n'est donc pas à tort que מִפְרָשׁ est mis ici dans le sens de « expliquer un dialecte qui n'est plus en usage. » Déjà les Talmudistes entendent מִפְרָשׁ d'une interprétation donnée en *chaldéen*; cette opinion est suivie par la plupart des interprètes juifs et chrétiens.

dras, nous ne trouvons plus la langue *hébraïque* parlée par la nation, au moins nous ne l'y trouvons plus comme langue familière. Elle était devenue la langue de la religion et de la littérature, et les livres du Canon, alors achevé, qui renferment les restes de la littérature sacrée de cette langue, sont expliqués dans les *écoles publiques* (1) qui s'ouvrirent bientôt après, et lus dans les *synagogues* dont l'origine remonte aussi à cette époque.

9. A cette même époque de la nouvelle organisation ecclésiastique de l'Eglise juive, époque qui s'étend depuis *Esdras* jusqu'au temps des *Maccabées*, se rattache aussi l'origine de l'*écriture hébraïque*, telle qu'elle est maintenant en usage. Tous les Pères de l'Eglise et tous les auteurs juifs nous attestent que les caractères hébreux dont nous nous servons, n'ont été adoptés par les juifs qu'après les temps d'*Esdras*, et qu'avant cette époque on s'est servi de caractères plus anciens que nous trouvons effectivement sur les monnaies des princes de la famille des *Hasmonéens*, et qui doivent remonter au milieu du 2^me siècle avant J.-C. Cette dernière écriture est celle qui a le plus de rapport avec l'*écriture phénicienne* et *araméenne*, telle que nous la connaissons par d'anciens monumens, et telle qu'elle s'est conservée jusqu'à ce jour chez les restes du peuple *samaritain*.

(1) On appelait ces écoles *בְּתֵי הַמִּדְרָשׁ*, *maisons d'étude*, ou simplement *יְשִׁבּוֹת*, littéralement *établissements*, ou bien aussi *בְּתֵי רַבָּנָן*, *maison des Rabbins*.

Les Juifs appellent l'ancienne manière d'écrire, כְּתָב עִבְרִי, *écriture hébraïque*, et l'autre, celle qui est maintenant en usage, porte le nom de כְּתָב אֲשׁוּרִית. Il s'agit de savoir si cette dernière dénomination signifie *écriture assyrienne*, ou si אֲשׁוּרִית doit être pris dans le sens appellatif. En admettant le premier sens, si on entend par *écriture assyrienne* une écriture qu'on aurait empruntée à l'Assyrie, ou dans un sens plus étendu, à la Babylonie (1), on ne conçoit guère comment les Juifs auraient abandonné leur vieille écriture et auraient échangé les caractères de leurs saintes archives contre d'autres empruntés à un pays étranger et païen. Mais comme ils appellent aussi leur ancienne écriture *brisée, déchirée* (de רָעַץ, qui en hébreu et en chaldéen veut dire *briser*, etc.), il est probable que אֲשׁוּרִית est aussi un nom appellatif, désignant d'après la signification de la racine אָשַׁר, surtout dans le *Talmud*, l'*écriture ferme, droite, bien alignée*, en opposition aux figures *brisées* de l'autre. Une opposition toute semblable se fait remarquer dans les deux dénominations postérieures כְּתָב מְרֻבֵּעַ, *écriture carrée*, et כְּתָב עֵגוּל, *écriture ronde*, la première désignant l'écriture ordinaire (כְּתָב אֲשׁוּרִית), et la seconde l'écriture qui s'est formée dans le moyen âge, et qui est connue aussi sous le nom de *caractères rabbiniques*; nous la trouvons dans les commentaires juifs.

Selon le précepte du *Talmud*, ce n'est que l'*écriture carrée* qui doit être employée dans un un but reli-

(1) C'est ainsi que *Assyrie* se trouve 2 Rois XXIII, 29, pour la *Babylonie*, et Esd. VI, 22, pour la *Perse* elle-même.

gieux. L'autre, quoique plus ancienne, est regardée comme *vulgaire, profane* (לילן).

D'une comparaison exacte des passages du *Talmud*, notamment de la *Mischna*, et des Pères de l'Eglise, il résulte que l'adoption de l'écriture carrée remonte au temps avant Christ, et le passage du Nouveau Testament Math. V, 18, prouve que non seulement elle était alors en usage (1), mais que l'écriture carrée existait déjà alors avec tous ses enjolivemens calligraphiques (2). C'était probablement du temps où les synagogues se formaient, que cette écriture reçut son développement ultérieur avec une destination expressément religieuse, et que la vieille écriture fut réservée pour l'usage ordinaire; c'est pourquoi nous trouvons aussi cette dernière, comme nous l'avons déjà fait remarquer plus haut, sur les monnaies des Hasmonéens (3).

(1) Car ce n'est que dans celle-ci que ך est la plus petite lettre, mais nullement dans l'ancienne écriture phénicienne et samaritaine, où sa forme *digitée* lui a fait donner le nom de *main*.

(2) Le mot *קראי* ne peut pas concerner les accens et points-voyelles, parce que ceux-ci ont été ajoutés au texte seulement par les Massorètes. (v. plus bas chap. III^e B). Il doit donc être question, dans le passage cité, des petits traits verticaux dont les Juifs se plaisent à surmonter les petites lignes horizontales supérieures des 7 lettres א, ט, ב, ג, ד, ז, ש, et qu'ils appellent קראי, *couronnes*. Le Talmud fait déjà mention de ces קראי, auxquels il attache une très-haute importance.

(3) Un caractère d'écriture, tout particulièrement vieux, doit pourtant avoir contribué à la formation et au développement de l'écriture carrée, car plusieurs des noms très-anciens des

CHAPITRE TROISIÈME.

DE LA LANGUE HÉBRAÏQUE DEPUIS LA DISPERSION DES JUIFS.

I. Cette période est celle de la langue *morte*. L'hébreu pur avait bien cessé d'être en usage comme langue populaire, déjà quelques siècles avant l'ère chrétienne, mais on ne s'en était pourtant pas fort écarté en le remplaçant par un dialecte (l'*araméen*) qui était de la même famille que l'hébreu. Mais à partir de l'époque de la destruction de Jérusalem et de la dispersion des Juifs jusque dans les siècles derniers, la langue du pays, où se trouvaient des débris de cette nation, est aussi devenue leur langue vulgaire. A côté de celle-ci, se forma une langue littéraire et ecclésiastique qui est connue sous le nom de dialecte *talmudique* ou *rabbinique* (voyez plus haut page XVI); c'est un hébreu dégénéré qui a beaucoup emprunté au chaldéen et à d'autres langues (1).

lettres hébraïques conviennent aux caractères de l'écriture *carrée*, tandis qu'ils ne conviennent pas à ceux de l'écriture *jadis* en usage, par ex. *Vav* (וּ), *clou*, *pieu*; *Caph* (כּ), *oreux de la main*. D'autres noms au contraire conviennent mieux pour cette dernière; par ex. עַי, *œil*, laquelle lettre dans l'alphabet phénicien et syriaque a la figure ○.

(1) Par ex. au grec : מִלְחָמָה = πόλεμος. *guerre*; מִנְיָק =

L'hébreu pur, ou langue de la Bible, et le texte sacré écrit dans cette langue, furent transmis par les docteurs juifs de siècle en siècle avec la conscience la plus scrupuleuse, et au commencement de la Réformation notre Église protestante le reçut pur de toute altération dans la forme, dans laquelle nous le possédons encore aujourd'hui.

Pour notre but, il suffit de faire connaître ce qui a été fait dans la période indiquée, pour la transmission du texte sacré, ainsi que les travaux relatifs à la langue hébraïque.

Pour éclairer notre marche, nous distinguerons trois périodes, que nous appellerons période *talmudique*, période *massorétique*, et période *grammaticale*. Dans la *première*, qui s'étend jusque dans le 7^{me} siècle après J.-C., fut composé le *Talmud*, et les travaux auxquels on se livra sur le texte sacré se bornèrent à une explication orale; même la manière de lire le texte, malgré l'absence complète de voyelles, se transmettait par l'enseignement verbal. Dans la *seconde* période, qui comprend le temps depuis la clôture du *Talmud* jusqu'au 10^{me} siècle, la tradition ancienne, concernant la lecture et l'interprétation, fut fixée par les signes et les points que l'on voit actuellement dans le texte et qu'on connaît sous le nom de ponctuation *massorétique*. Dans la *troisième* période, qui s'étend

πανδοσιον, πανδοσιον, *auberge*; פֶּרְקָלִיט = παράκλητος, *avocat, médiateur, consolateur*; au latin: קֵיסָר = *César* (ce mot dans la conjugaison rabbinique Nithpahal, fait נִתְקַסֵּר et signifie alors: *il est devenu empereur*); פְּמִלִּיא = *familia*, etc.

depuis le 10^{me} siècle jusqu'aux premiers temps de l'Eglise protestante, le texte sacré écrit demeure intact; mais alors on voit les Juifs eux-mêmes se livrer à des recherches scientifiques et grammaticales, et poser les bases du système de grammaire hébraïque, que les plus célèbres hébraïsans des temps postérieurs n'ont fait que perfectionner.

A. Période talmudique.

2. Après la ruine de la nation juive, les scribes et les docteurs de la loi s'efforcèrent de conserver à leur nation au moins ses trésors de littérature sacrée, le seul genre de richesses qui leur restât. Plus de culte extérieur, plus de sacrifice qui réunit le peuple; les sacrificateurs avaient perdu leur influence avec leurs fonctions. Alors commença une nouvelle époque, celle du *rabbinisme*. Dans plusieurs villes de la Palestine, notamment à *Tibériade* (טְבֵרְיָה), située sur le lac de Génézareth, et plus tard dans la Babylonie, sur les bords de l'Euphrate, dans les villes *Nehardea* (נְהַרְדַּע), *Sora* (סוּרָא) et *Poumbeditha* (פּוּמְבֵדִיּתָא) florissaient des écoles, semblables à celles dont nous avons déjà parlé (p. xxxi). Les rabbins, directeurs de ces écoles, acquirent bientôt un pouvoir spirituel absolu sur la nation; ils fondèrent la hiérarchie rabbinique et organisèrent les synagogues sur le pied de celles qui existent encore de nos jours; elles furent pour les Juifs, dispersés dans tous les pays, un moyen puissant d'union.

3. C'est à ces efforts des rabbins que nous devons

la conservation et en partie la rédaction des *Targums* (v. p. XII) et du *Talmud*. Depuis près de quatre siècles les explications et les préceptes des docteurs pharisiens de la loi (1) se transmirent oralement dans les écoles d'une génération à l'autre. Il en fut ainsi jusque vers l'année 200 après J.-C, où, vu le danger toujours croissant d'une dispersion totale des Juifs, le célèbre rabbin *Juda*, honoré par ses compatriotes du surnom de *saint* (יְהוּדָה הַקָּדוֹשׁ), les déposa dans l'ouvrage, qui, comme appendice à la loi de Moïse (Pentateuque, תּוֹרָה), a reçu le nom de *Mischna* (מִשְׁנָה, littéralement *répétition*, de שָׁנָה, *répéter*). Dans le siècle suivant la *Guemara de Jérusalem* fut composée la première. Ce nom de *Guemara* (גְּמָרָא) est dérivé du chaldéen גְּמַר, *finir, achever*, et désigne la *continuation et l'achèvement* de la *Mischna*. La langue de la *Guemara de Jérusalem*, qui fut recueillie par les rabbins de la Palestine, contient plus d'aramaïsmes, et le style en est aussi plus difficile, que celui de la *Guemara de Babylone*, composée plus tard. Cette dernière, du reste plus estimée par les Juifs que la première, prit naissance dans les écoles rabbiniques de la Babylonie qui florissaient après la mort de *Juda hakkadosh*, et

(1) On les appelle aussi docteurs *mischniques*, parce que leurs doctrines verbales ont été déposées dans la *Mischna*. Les Juifs les appellent תַּנְאִים, *docteurs*, de תָּנָא, en chaldéen : *donner, faire passer quelque chose à un autre*. Ils citent comme le premier de ces תַּנְאִים, *Antigonus de Soco* (אַנְטִיגוֹנוֹס אִישׁ סוֹכּוֹ) qui mourut vers l'année 263 avant J.-C.; et ils désignent comme le dernier, *Juda le saint*, l'auteur de la *Mischna*.

qui en autorité éclipsaient même les écoles de *Tibériade*. Ces deux *Guemara* et la *Mischna* composent l'ouvrage qu'on appelle le *Talmud*. Il est difficile de fixer le temps de la clôture du *Talmud*. C'est avec assez de probabilité qu'on place la rédaction de sa dernière partie dans le 6^{me} et le 7^{me} siècle après J.-C.

Du reste, le *Talmud* ne contient pas la théologie proprement dite des Juifs. C'est plutôt une espèce de *corpus juris*, où sont traitées les questions civiles, ecclésiastiques et religieuses. Cependant on y trouve un mélange des choses les plus différentes; par exemple, des digressions sans nombre dans le domaine des sciences et de la fable. La théologie proprement dite, recouverte d'une enveloppe mystique, est exposée dans les écrits *kabbalistiques* (קַבְּלָה, *tradition*, du chald. קַבַּל, *recevoir*). L'étude en est très-pénible, et le profit à peu près nul.

4. Dans la période dont nous parlons, tout l'enseignement est oral. La langue *hébraïque* n'était point traitée scientifiquement. Il n'y avait ni lexiques ni grammaires. La Bible était lue et expliquée, simplement d'après la tradition. Mais le zèle scrupuleux que les rabbins portèrent dans les plus petites choses donna à cette tradition un caractère d'inviolabilité; et jusqu'à l'époque où les Massorètes la fixèrent par l'écriture, elle paraît, au jugement de savans connaisseurs, s'être transmise dans les écoles rabbiniques, sans la moindre altération.

5. La question de savoir si, dans cette période, il n'existait du texte sacré que les consonnes, ou si ce

texte était déjà pourvu de points-voyelles, rentre dans le sujet si souvent débattu de l'*antiquité de la ponctuation hébraïque*. Ici les uns ont voulu faire remonter cette vocalisation jusqu'à *Esdra*s, tandis que d'autres n'y ont vu qu'une sorte d'explication arbitraire des rabbins du moyen âge. La vérité paraît être entre ces deux points de vue.

La période talmudique, il est vrai, ne connaît point les signes qu'on ajouta aux lettres (consonnes) pour indiquer la manière de lire les mots. C'est ce que prouve le *Talmud*; cependant cet ouvrage est si étendu et le style en est si obscur et si confus, que si l'on était réduit à son témoignage, libre serait le champ des objections; mais de plus nous avons pour la connaissance du texte de la Bible dans cette période, un garant précieux dans la personne de *St. Jérôme*, mort dans l'année 420 après J.-C., à l'âge de 90 ans. Dans un grand nombre de passages de ses commentaires et de ses lettres, il parle de l'état du texte sacré; c'est précisément dans les cas où il importait de connaître les vraies voyelles, et où par conséquent on avait droit d'attendre quelques indications de la route à suivre; c'est précisément dans ces cas-là qu'il devient évident que le texte était alors dépourvu de tout signe de ce genre (1).

(1) Un exemple suffira pour prouver ce que nous venons de dire.

Dans le passage Ex. XIII, 18, il est dit que les enfans d'Israël montèrent du pays d'Égypte וַיֵּצְאוּ מִן־מִצְרַיִם, mot rare (participe passif de la racine צָרַם), qui selon les anciens interprètes et selon toute probabilité, signifie *armés*; il pourrait aussi être

Il est vrai qu'on a cru trouver dans quelques passages du *Talmud* et de *St. Jérôme* des traces de l'emploi de certains signes à cette époque. Mais un examen attentif des expressions du *Talmud* dans lesquelles des rabbins postérieurs et des théologiens chrétiens ont cru voir des indices de cette ponctuation, a convaincu que ces expressions ne désignaient pas des signes qui auraient existé dans le texte, mais plutôt des phrases entières, des parties de phrases, ou bien encore des mots dont les rabbins se servaient pour aider

lu avec d'autres points-voyelles **חֲמִשָּׁה**, en le dérivant de **חֲמִשָּׁה**, cinq. *St. Jérôme* (*Epist. ad Damas. 125 quæst. 2*) parle de la différence de traduction entre les LXX et Aquila (écrivain du 2^me siècle et auteur d'une traduction grecque de l'Ancien Testament, distinguée par sa grande fidélité, mais dont nous n'avons plus que des fragmens). Les LXX traduisent le mot en question par *πέμπτη γενεᾷ*, dans la cinquième génération, et Aquila par *ἑνοπλασιάμενοι*, armés. *St. Jérôme* continue : « volumen hebraicum replico.... et ipsos characteres sollicitus attendens scriptum reperio *va hamisim*. Omnis pugna de verbo *hamisim*, quod his litteris scribitur Heth, Mem, Sin, Jod, Mem : *atrummam quinque an munitos sonet*.... Aquilam ut in cæteris in hoc maxime loco proprie transtulisse omnis Judæa conclamat, et synagogarum consonant universa subsellia.... » Il résulte de ce passage de *St. Jérôme* que le texte sacré ne lui présentait que les cinq consonnes, et que pour les voyelles il devait avoir recours à l'interprétation des rabbins. Le texte ne portait pas alors les moindres signes qui pussent faire supposer un malentendu dans le passage, et dans le mot d'autres voyelles que celles que l'on était en droit d'attendre, c'est-à-dire celles de **חֲמִשָּׁה**, et non celles de **חֲמִשָּׁה**.

la mémoire (1). Dans Jérôme, le mot *accentus* qu'il emploie quelquefois, a été entendu, sinon d'accents proprement dits, du moins de voyelles ou de signes servant à indiquer la vraie prononciation d'un mot difficile. Mais il n'en est rien; ce mot a dans ses écrits un sens plus étendu, il entend par là le ton avec lequel un mot doit être prononcé (2).

6. Le texte sacré était bien dépourvu de points-voyelles, et n'offrait que les consonnes, telles que les présentent encore aujourd'hui les manuscrits du Pentateuque en usage dans les synagogues; mais il n'en suit pas que la ponctuation adoptée dans la période subséquente l'ait été sans critique et d'une manière arbitraire, et n'ait par conséquent d'autre valeur pour nous que celle de montrer comment, dans le moyen âge, les rabbins lisaient et interprétaient le texte sacré. On voit au contraire premièrement que dans la période suivante, le système des Massorètes

(1) Ce sont les termes **פְּסוּקֵי טַעְמִים** ou **טַעְמִים**, *phrases, sections*, et **סִימְנִים**, *marques*. Ce dernier peut être comparé avec les « *voces memoriales* » usitées chez les anciens grammairiens.

(2) Il dit, par exemple (*quæst. in Genes II, 23*), que la différence entre **אִשָּׁה**, *femme*, et **יִשָּׁה**, *il prend* (de **נָשָׂא**) se trouve dans la manière différente de placer le « *accentus* » (Theodotio — dit-il — *aliam etymologiam suspicatus est, dicens hæc vocabitur assumptio quia ex viro sumpta est (יִשָּׁה)*; potest quippe *issa secundum varietatem accentus et assumptio* intelligi); il est clair que *accentus* n'est pas un signe orthographique, mais qu'il désigne l'intonation des deux mots qui ont presque le même son.

s'était formée sur la base d'une ancienne et réelle tradition; et en second lieu que leur *scrupulosité* naturelle les a portés à réduire en système, et à fixer par des signes la science à eux léguée par les siècles précédens. Entre autres raisons qui viennent à l'appui de cette assertion, et que nous développerons plus bas, nous nommerons en particulier la circonstance que les plus vieux *Targums* (v. p. xxxvii) et tout le *Talmud* reconnaissent *notre* texte, c'est-à-dire la manière de lire, telle que nous la présente la ponctuation des Massorètes (†).

(1) Qu'on compare plus haut la citation de St. Jérôme concernant le mot **חֲמִשִּׁים**, et la remarque qu'il y fait sur le zèle avec lequel les Juifs défendent la ponctuation inusitée de ce mot.

De même la prononciation de St. Jérôme se rapproche tout-à-fait de la nôtre. Souvent il se trouve dans le cas de rendre le mot hébreu en caractères latins, et nous y reconnaissons presque toujours notre vocalisation. Il en est autrement des LXX : ceux-ci suivent en transcrivant des noms propres quelquefois une prononciation qui se rapproche de la prononciation araméenne, et quelquefois on croirait reconnaître une certaine influence du dialecte égypto-judaïque, ou bien encore ils adaptent des sons hébreux à la manière de prononcer des Grecs, souvent enfin la cause de la déviation de notre texte massorétique ne peut être discernée. Cependant cette divergence ne se trouve pas seulement dans une vocalisation différente, elle s'étend aussi sur les consonnes, et il faut remarquer qu'en cela ils sont très-inconséquens. Ce qu'il y a de plus régulier chez eux, c'est qu'ils expriment le *Sheva simple* au commencement des mots par α, ou bien ils l'assimilent à la première voyelle du mot. Par ex. **שְׁמוּאֵל** devient chez eux *Σαμουήλ*; **צְבָאוֹת**, *Σαβαώθ*; **זְבוּלוֹן**, *Ζαβουλών*; ou bien **סְדוֹם**, *Σόδομα*; **עֲמֹרָה**, *Γομορρά*. Cependant **פְּלִשְׁתִּים** est devenu

Il résulte de l'ensemble du *Talmud*, qu'il y avait pour le texte sacré une *leçon reçue* et *garantie*; et si, dans quelques passages, il paraît vouloir recommander une autre leçon à côté de la première, ce n'est pas qu'il regarde comme douteuse la leçon du texte reçu; il veut seulement rattacher ingénieusement au mot dont il change les voyelles un certain enseignement. De même le *Talmud* paraît quelquefois faire mention de variantes, en appelant une leçon **מְקַרָּא** et l'autre **מִסְרָת**. La première est la leçon sanctionnée, reconnue dans toutes les écoles, et dont il ne veut point non plus contester l'authenticité; et la seconde n'est pas une variante historique et critique, mais arbitraire,

φιλαστιειμ. Le *Sheva* qui précède *Sheva*, et qui s'est par conséquent changé en *Chirek*, est rendu ou par α, ou par ε et même par υ. Par ex. בְּלֶעָם, Βαλαάμ; שְׁמִשׁוֹן, Σαμψών; שְׁמֵעוֹן, Συμεών. On rencontre de même quelquefois des formes bizarres comme Σοφονίας pour צְפַנְיָה; Ἀμβακούμ pour חֲבַקְיֹק. יְרֵדֵן est changé en Ἰορδάνης, forme grécisée. De même יְהוֹשֻׁעַ (pour lequel on trouve plus tard יְשׁוּעַ, Néhém. VIII, 17) devient chez eux Ἰησοῦς. Le ץ est exprimé ou par γ (Γόμορρά pour עֲמֹרָה), ou par *l'esprit rude* (Ἐβραῖος pour עֲבָרִי), ou bien pas du tout (Ἐνάκ pour עֲנָק). Le ח est rendu par χ (Χαρράν pour חָרָן) ou omis (Ἰσαάκ pour יִצְחָק; Ἰεζεκιήλ pour יְחִזְקִאל).

Comme cette prononciation des LXX est passée dans le Nouveau Testament et dans nos traductions occidentales de la Bible, il s'est établi pour une quantité de noms propres de l'Ancien Testament, une prononciation qui diffère de la vraie, non seulement quant aux voyelles, mais même quant aux consonnes.

inventée et transmise par les rabbins pour y rattacher une certaine tradition ou sophistiquerie ; car ils disent : la loi a soixante-dix faces (שִׁבְעִים פְּנִים), c'est-à-dire elle permet un nombre infini d'explications, et c'est précisément dans cela qu'ils font consister son inspiration et qu'ils reconnaissent un effet de la sagesse divine.

En conséquence, nous regardons les *signes*, dont les consonnes du texte sacré sont accompagnées, comme étant d'une origine postérieure à cette période ; mais nous reconnaissons, dans cette période, l'existence d'une tradition fixe dont ces signes devinrent plus tard les représentans.

D'un côté, nous avons encore aujourd'hui dans l'écriture ancienne sans points et dans la nature du texte sacré qui se trouve dans les rouleaux des synagogues, un échantillon de cet état du texte, et d'un autre côté en voyant encore de nos jours comment les chantres juifs savent réciter et chanter ce texte par le seul exercice, sans pécher contre le plus petit accent dont aucun n'est marqué, nous pouvons nous faire une idée de la manière dont le texte sacré a pu être lu et compris dans la période talmudique.

B. *Période massorétique.*

7. Après que le *Talmud* eut été achevé, au moins la *Guemara de Jérusalem*, et dans le temps où prospéraient surtout les écoles rabbiniques de la Babylonie, les écoles de la Palestine, en particulier celles de

Tiberiade, reprirent un nouvel élan (depuis le 6^{me} siècle). Cependant les savans qui dirigeaient ces dernières ne s'occupèrent pas de travaux scientifiques, dans le sens que nous donnons à ce mot, ou de recherches nouvelles concernant l'interprétation de l'Écriture. C'étaient de savans et consciencieux compilateurs qui, au lieu d'inventer de nouvelles choses, s'appliquèrent à mettre en ordre ce qui avait été fait jusque-là et à le transmettre à la postérité. C'est à eux que l'on doit la *Massore* (1). Le but de leurs travaux était de mettre en sûreté le texte sacré. Ils crurent atteindre ce but en fixant d'abord la vraie leçon du texte; à cet effet ils comparaient les meilleurs manuscrits et employaient tous les moyens dont ils pouvaient disposer. Pour conserver ce texte rétabli dans toute sa pureté et pour le garantir de toute falsification volontaire ou involontaire, ils comptaient tous les mots et même toutes les lettres de chaque livre et du code entier. Un autre moyen propre à conserver le sens et non la lettre, consistait à garantir, par l'addition de certains signes (points-voyelles et accens), la vraie valeur des mots, suivant leur prononciation et leur dérivation. Enfin ils apportèrent au texte les changemens qu'ils crurent nécessaires, laissant toutefois intact l'ancien texte sacré (כְּתִיב, *ce qui est écrit*), et se contentant d'ajouter leurs remarques à la marge (comme קָרִי, *ce qui doit être lu*).

(1) מַסְרָה ou מִסְרָה ou bien מִסְרֵת, *tradition*, de מָסַר, en chaldéen : *transmettre*. Les Massorètes ou rabbins qui s'occupaient avec cette *tradition* s'appellent בְּעֵלֵי מַסְרָה.

Ces changemens sont des euphémismes (1); quelquefois ils expriment une variante très-ancienne (2); d'autrefois ils montrent comment l'usage du temps postérieur veut qu'on lise des formes plus anciennes (3); ou enfin ils se rapportent à la ponctuation, ce qui a surtout lieu quand il se rencontre une voyelle, un point ou un accent, dont l'existence n'est pas expliquée par les règles ordinaires de la grammaire (4). Quelquefois aussi la correction des Massorètes a pour but de conserver une certaine régularité grammaticale dans les formes ou dans l'orthographe (5).

(1) C'est ainsi que les Massorètes veulent qu'on lise dans le passage Es. XXXVI, 12, צוֹאֲתֶם au lieu de הֲרֵאִיָּהֶם, et מִיָּמִי au lieu de רִגְלֵיהֶם.

(2) Par ex. 2 Sam. XVIII, 15, où le *Chetib* נִפְשׁוֹ, se rapportant à Absalom, peut aussi bien être lu que le *Keri* נִפְשִׁי qui se rapporte à la personne qui parle.

(3) Par ex. dans le Pentateuque les Massorètes demandent qu'on lise la forme plus conforme à l'analogie de la langue, נֶעֱרָה pour *filie*, au lieu de l'antique נָעַר. Comp. page xxv.

(4) Par ex. Deut. XXVIII, 67, le *Keri* demande un *Kamets* pour le futur de פָּחַד, à cause de l'accent *Zakeph-katon* (תִּפְחֹד); [comp. § 405]; 1 Sam. VIII, 19, un *Daguesh euphonique* dans לֵא (comp. § 63); 2 Sam. XVII, 12, le mot נוֹתַר *Milél* à cause du concours de deux syllabes toniques (comp. §§ 33 et 401).

(5) Par ex. 1 Sam. XXVI, 22, le *Keri* veut que le mot תְּנִית soit lu sans article, parce que ce mot, se trouvant en état construit, ne doit pas l'avoir selon la règle générale de la Grammaire (comp. § 330). — 2 Sam. II, 23, le *Chetib* תַּחַתֹּךָ, sans avoir égard à ce que cette préposition prend les suffixes sous la forme du pluriel (comp. § 444). En effet, dans quelques peu de

Dans ce travail, ils furent en partie dirigés par des principes grammaticaux et linguistiques, mais le plus souvent ils ne firent que consigner dans leurs écrits la *tradition* orale qui avait été enseignée jusqu'alors dans les écoles. Nous pouvons donc dire que le travail des Massorètes consistait à mettre par écrit tout ce qui servit à assurer l'intégrité du texte sacré, et à ajouter à ce texte tous les signes auxquels le texte nu des synagogues doit la forme que présentent nos éditions actuelles.

Il est tout naturel de penser que dans le principe ces signes et ces notes des Massorètes n'étaient employées que dans des manuscrits qui étaient destinés à un usage privé. Mais peu à peu, et surtout après la ruine des écoles rabbiniques de la Babylonie dans le 9^{me} et le 10^{me} siècle, et l'expulsion des Juifs de l'orient par les Arabes, on reconnut la nécessité de conserver par écrit tout ce qui ne devait pas se perdre dans les désastres de la nation, et depuis le 10^{me} et le 11^{me} siècle nous trouvons le texte dans sa forme actuelle, dans tous les manuscrits, à la seule exception des rouleaux des synagogues. La raison pour laquelle nous ne pos-

passages, תחת prend les suffixes sous la forme du singulier (Dent. II, 42; 2 Sam. XXII, 57); mais les Massorètes ajoutent régulièrement le *Keri* תחתיו toutes les fois que le *Chetib* présente תחתו (תחתו) [2 Sam. II, 25; III, 42; XVI, 8; Job. IX, 15]. — Dans le passage Exod. IV, 2, les Massorètes, dans le *Keri*, corrigent l'orthographe complète מה־זה (v. § 454, 4), pour la forme contractée מה־ה du *Chetib*.

sédons point de manuscrits plus anciens, paraît être que les manuscrits anciens, après l'adoption de la ponctuation massorétique, cessèrent d'être en usage, et furent peut-être à dessein mis de côté par les rabbins, parce que, dépourvus de ponctuation, ils pouvaient facilement donner lieu à des méprises.

8. De tous les anciens manuscrits que nous connaissons, aucun ne remontant plus haut que le 12^{me}, ou tout au plus le 11^{me} siècle, nous ne pouvons pas suivre le développement successif du système de ponctuation des Massorètes. Déjà dans les plus anciens monumens, il se présente à nous dans sa perfection.

Il est probable que la vocalisation *syriaque* qui s'est formée la première parmi les écritures sémitiques, et qui fut bientôt suivie de la vocalisation *arabe*, a contribué à la formation et à l'introduction de la ponctuation hébraïque.

Toujours faut-il admettre qu'un système aussi ingénieux que celui de la vocalisation et de l'accentuation massorétique, a dû être le résultat d'un travail soutenu, auquel beaucoup de savans, ont dû prendre part. C'est avec vraisemblance qu'on en place l'origine, le développement et l'achèvement dans l'espace écoulé entre le 7^{me} et le 10^{me} siècle. Peut-être la fin de ce travail doit être placée plus tôt; au moins la révision du texte sacré de Rabbi *Ben-Asher* et celle de Rabbi *Ben-Naphtali*, tous deux du 11^{me} siècle, dont la première sert de guide aux textes de la Palestine et de l'occident, et la seconde aux copies babyloniennes, supposent déjà une durée assez longue de la ponctuation

massorétique, puisque leur différence consiste uniquement dans des voyelles et des accens.

9. L'autre partie des travaux massorétiques, celle qui concerne les notes sur le nombre des mots et des lettres, le nombre de formes ou de lettres qui se trouvent dans tel ou tel nexé, etc., fut transcrite sur des cahiers particuliers qui peu à peu prirent une telle étendue que la *Massore*, c'est ainsi qu'on appelle la collection de ces notes, surpassa l'étendue du texte biblique.

Ce qui trouva place au-dessus ou au-dessous des colonnes du texte, fut écrit à la marge supérieure et inférieure des manuscrits, et ce qui ne put y entrer fut renvoyé à la fin des livres. Entre les colonnes du texte on n'écrivit que des remarques plus courtes et plus importantes. Ce sont ces dernières qui forment ce qu'on appelle la *petite Massore*, dont le résumé se trouve aussi à la marge de nos éditions imprimées. Ce qu'il y a d'essentiel dans la *grande Massore* a été reçu dans les grandes éditions de la Bible; nous en parlerons dans la période suivante.

10. Il y a encore certains signes et quelques particularités dans notre texte massorétique qui méritent notre attention; nous en dirons quelques mots avant de passer à la période suivante.

a) Ce sont d'abord des *points* qu'on trouve çà et là sur des lettres ou des mots entiers, et qui ne sont ni des points-voyelles ni des accens. Par ex. Ps. XXVII, 13. לִיְיָ; Nomb. XXI, 30, אֲשֶׁר. La *Massore* compte 15 mots qui en portent. Ces points sont plus anciens

que le *Talmud*, et paraissent désigner des lettres ou des mots sur lesquels il existe quelque doute *critique*. Ainsi, dans le dernier passage cité, le texte samaritain ne présente que **DN**.

b) Il en est autrement des lettres trop grandes ou trop petites, renversées ou hors de ligne (1), qui paraissent dans le texte de l'Ancien Testament. Elles sont de nature *massorétique*, quoiqu'elles se trouvent déjà dans la période *talmudique*. C'est une nouvelle preuve que les Massorètes n'ont fait que continuer de bâtir sur un fondement déjà posé. Par ex. Lévi. XI, 42, le **ל** du mot **לְמִנְיָהֶן** est plus grand dans les bonnes éditions, afin de rappeler que c'est la lettre du milieu de tout le Pentateuque. Au contraire le **י** du mot **מִיַּעַר**, Ps. LXXX, 14, qui, selon les Talmudistes, est la lettre du milieu du livre des Psaumes, se trouve hors de ligne. Les Talmudistes aimaient en outre à rattacher toutes sortes de puérités à ces lettres extraordinaires.

c) Dans 28 passages, le texte est interrompu par un petit cercle [O], nommé *Piska* (**פִּסְקָא**, *pause*). Il paraît que ce signe a pour but d'avertir le lecteur de ne pas lire sur le même ton des choses qui ne vont pas ensemble. Par ex. dans le passage 2 Sam. XVII, 14, le *Piska* sépare la malice d'Ahitophel du nom du Seigneur dont la grâce est racontée.

d) Déjà dans les temps antérieurs à l'ère chrétienne, existait la coutume de lire la loi tous les sabbats dans

(1) Les critiques les appellent *litteræ majusculæ*, *minusculæ*, *inversæ* et *suspensæ*.

les synagogues (comp. Act, XV, 21). A cet effet tout le Pentateuque fut partagé en 54 sections. Le nom d'une section était *Parashah* (פָּרָשָׁה, *section*). Le Talmud en fait mention, et remarque que les unes étaient *ouvertes* (פְּתוּחָה, [section] *ouverte*) et les autres *fermées* (סְתוּמָה, [section] *fermée*), c'est-à-dire que pour les unes il fallait commencer une nouvelle ligne, en sorte que la précédente restait inachevée et ouverte, tandis que pour les autres, un petit espace entre la fin de la précédente et le commencement de la nouvelle était suffisant.

Ces sections étaient de nouveau divisées en de plus *petites*, qui pouvaient être aussi *ouvertes* ou *fermées*. Dans nos éditions on trouve désignées les *grandes sections* ouvertes par פפפ et les fermées par ססס; les *petites sections* le sont par פ ou ס.

e) Plus tard, on ne saurait dire l'époque, on ajouta à la portion de la *Thorah* qu'on lisait, une portion d'un prophète. Cette dernière s'appelle הַפְטָרָה, littéralement *démission* (de פֶּטַר en hébr. et chald. *congédier*), parce qu'après leur récitation on congédiait l'assemblée. Ces sections ne sont pas marquées dans le texte comme les *Parashes*, mais seulement indiquées sous le texte par des notes massorétiques.

f) Une dernière division du texte sacré est celle en *versets* (פְּסוּקִים, *verset*, du chald. פֶּסַק, *couper*). Déjà dans la *Mischna* il en est fait mention. Cependant il est probable que ce ne fut aussi que dans la période massorétique qu'ils furent marqués dans le texte lui-même; car encore à présent ils manquent dans les rouleaux

des synagogues. Le signe en est סוף פסוק , appelé *fin du verset* (1).

C. Période grammaticale.

11. Après la décadence des écoles rabbiniques dans l'orient, surtout de celles de la Babylonie dont nous avons déjà fait mention plus haut (page XLVII), l'Espagne devint depuis le 10^{me} siècle le siège principal de la science rabbinique. Dans ce pays et dans les possessions arabes de l'Afrique septentrionale, les Juifs cultivaient plusieurs branches des sciences alors florissantes parmi les Arabes. Il devint d'autant plus facile aux Juifs de mettre à profit pour la culture de la langue hébraïque, des travaux grammaticaux et lexicographiques des Arabes, que la langue de ces derniers était un dialecte de la même souche, et c'est ainsi que les Arabes devinrent les modèles des Juifs dans la tractation scientifique de la langue hébraïque.

Un premier essai de composition grammaticale, mais dont il n'existe plus rien, fut fait encore en Babylonie par Rabbi *Saadia*, chef de l'académie de *Sora* († 942). Un siècle plus tard Rabbi *Juda Chiug*, médecin de Fez dans le royaume du Maroc, composa quelques travaux grammaticaux (vers l'an 1040), qui

(1) La répartition en chapitres date du 13^e siècle de notre ère. On l'attribue avec assez de probabilité au cardinal *Hugo* († 1262). Les Juifs l'adoptèrent sous le nom de פֶּרֶק , *morceau*, *article*, סִימָן , *marque*, ou bien קְפִיטוּלָה , *chapitre*. Ce fut Rabbi *Isaac Nathan* qui, le premier, s'en est servi dans sa *concordance*, vers

se trouvent encore en manuscrit à Paris et à Oxford. Les Juifs le regardent comme le fondateur de la science grammaticale (רֵאשׁ הַמְדַקְדָּקִים), *chef des grammairiens*). Des travaux beaucoup meilleurs furent ceux de Rabbi *Jona ben Gannach*, plus connu sous le nom arabe *Abulwalid*, médecin de Cordoue (vers 1121). Il a aussi laissé des travaux lexicologiques qui ont encore du mérite, parce que la double connaissance qu'il avait de l'arabe comme langue du pays, et du talmudique et du chaldéen, le mettait, lui et son contemporain Rabbi *Juda ben Karish*, à même de donner des explications justes des mots et de conserver des significations qui sans cela se seraient perdues. Les travaux de ces deux docteurs n'existent qu'en manuscrit.

Shelomoh ben Isaac, plus connu sous le nom de *Jarchi*, *Raschi* (1) parmi les Juifs, vécut vers la fin du 11^{me} siècle à Troyes, en France († 1105). Il est l'auteur d'une grammaire qui n'existe non plus que dans des copies. Il doit sa réputation principalement à ses commentaires sur tous les livres de l'Ancien Testament et sur une grande partie du *Talmud*. Chez les Juifs, il a encore de nos jours la plus grande autorité, parce qu'il a déposé avec un grand soin dans ses commentaires, non pas tant ses propres vues, qu'un choix des explications qui existaient jusqu'alors.

l'an 1440. Avant cette époque, pour les citations, on désignait en général la section qu'on avait en vue. Comp. Marc II, 46; XII, 26; Rom. XI, 2, etc.

(1) רש"י est une abréviation formée par l'assemblage des let-

Dans le 12^{me} siècle, florissaient les *Kimchi*, père et fils. Le père *Joseph Kimchi* vécut à Narbonne vers 1160. Un ouvrage composé par lui n'existe également qu'en manuscrit. Son fils aîné *Moïse Kimchi* a écrit une grammaire (vers 1190) qui se rapproche déjà beaucoup des nôtres, et qui a été plusieurs fois imprimée (1). Le fils cadet de *Joseph Kimchi* est le célèbre *David Kimchi* qui, comme grammairien, lexicographe et commentateur, occupe une des premières places parmi les savans juifs du moyen âge. Il écrivit un ouvrage considérable qui porte le titre מְכֻלּוּל (*perfection, achèvement*), et qui dans deux parties contient une grammaire et un lexique. Le dernier porte le titre סֵפֶר שְׂרָשִׁים (*livre des racines*); il est devenu très-rare (2). Pendant plusieurs siècles il n'eut point de successeur, et non seulement il jouit d'une autorité classique dans sa nation, mais les grammairiens chrétiens lui empruntèrent les principes qu'il avait posés, pour perfectionner le système de la grammaire hébraïque.

Dans le 16^{me} siècle, nous devons nommer *Elias*

tres initiales du nom complet רַבִּי שְׁלֹמֹה יִצְחָקִי, *Rabbi Salomon fils d'Isaac*.

(1) Déjà dans cette grammaire nous trouvons פִּקֵּד comme verbe modèle au lieu du plus vieux פִּעֵל, comp. § 112.

La meilleure édition de cette grammaire est celle de l'EMPEREUR, Leyde 1631, accompagnée des notes de ce dernier et des explications de *Elias Levita*.

(2) En ce moment il se prépare une nouvelle édition de cet ouvrage à *Berlin*.

Levita (né en 1469 et † 1549). On a de lui plusieurs ouvrages grammaticaux, parmi lesquels on apprécie surtout son lexique, où il explique des mots difficiles du code hébreu et du *Talmud*. Il fut le maître de plusieurs savans chrétiens du commencement de la réforme.

12. Ici l'histoire de la langue hébraïque passa des mains des Juifs dans celles de l'Eglise protestante. Ce ne fut pas seulement l'intérêt en général pour toutes les branches du savoir humain qui se manifesta à l'époque remarquable de la réformation et dans les années qui la précédèrent, et qui fit aussi pénétrer plus avant dans les trésors si long-temps cachés de la littérature israélitique, la religion fut surtout le ressort qui poussa les protestans dans cette voie. L'Eglise romaine avait négligé l'étude de la Bible et des langues dans lesquelles elle est écrite, en se fondant sur son autorité historique et traditionnelle. Les protestans, en rejetant cette autorité, n'en voulaient reconnaître aucune autre que celle de l'Écriture et ne se fonder sur aucune autre base que sur celle de la parole écrite. Ils se virent donc forcés de faire des études approfondies de l'Écriture, dans les langues originales; ils devaient par conséquent chercher dans la synagogue, les écrits et l'intelligence de ces écrits, qui avaient été mis de côté par l'Eglise.

Parmi les hommes qui, immédiatement avant la réformation, préparèrent le réveil des études de l'Ancien Testament, il faut nommer surtout *Santes Pagninus* (dominicain de Lucques en Italie, né en 1471, † à

Lyon en 1541) et *Reuchlin* (né en 1454, en Souabe, † 1522). Ces hommes, nourris de l'étude des rabbins, posèrent d'après eux les bases (1) sur lesquelles, après la réformation, d'autres continuèrent avec ardeur d'élever l'édifice. Parmi ces derniers, il nous suffit de mentionner les *Buxtorfs*. *Jean Buxtorf le père* mourut à Bâle en 1629. On connaît sa grammaire et ses lexiques (2), ses travaux sur la littérature hébraïque et rabbinique, ceux sur les antiquités juives; on sait aussi combien par ces travaux il a contribué aux progrès des études hébraïques dans l'Eglise protestante (3).

(1) C'est à *Reuchlin* que nous devons les termes scientifiques latins de la Grammaire hébraïque : *conjugatio*, *status absolutus et constructus*, *affixum*, etc.

(2) Quant à ses lexiques, nous rappelons surtout au lecteur les deux ouvrages suivans : JOA. BUXTORFII (*patris*) *lexicon chaldaicum talmudicum et rabbinicum*. Basileæ 1640, in-folio; et *Ejusdem concordantiæ bibliorum hebraicæ. Accesserunt novæ concordantiæ chaldaicæ*, c. præf. JOA. BUXTORFII, *fil.* Basileæ, 1632, in-fol. Le premier de ces ouvrages est indispensable pour l'étude des Targums, du Talmud et des commentaires juifs; le second qui est préférable au travail du même genre de MARIUS A CALASIO (*concordantiæ hebraicæ. Romæ*, 1621, 4 vol. in-fol.), sert de base à l'excellent travail de FUERST, qui se publie de nos jours (v. page VIII).

(3) Nous joignons ici quelques notices sur les éditions les plus importantes du texte de l'Ancien Testament.

Bientôt après l'invention de l'imprimerie, et déjà avant 1480, il se fit en Italie des impressions de plusieurs parties de la Bible hébraïque; mais ce n'est qu'en 1488 que l'Ancien Testament en entier parut imprimé à *Soncino*. L'entreprise fut faite par des Juifs

En 1517, l'édition *polyglotte complutensis* en 6 volumes in-fol.

Ici nous ne croyons pas devoir poursuivre l'histoire de l'étude et de la science de la langue hébraïque dans les temps modernes. Nous voulions dans ce chapitre répandre quelque lumière sur certaines époques

parut. Elle avait été entreprise et soignée par le cardinal XIMENES. Elle doit être considérée comme la seconde édition principale. Le texte hébreu y est réimprimé sur les meilleurs manuscrits et par les soins de savans prosélytes juifs.

Bientôt après (en 1525 et 1526) parut à *Venise*, dans l'imprimerie du célèbre hollandais BOMBERG (*d'Anvers*), une *Bible rabbinique*, contenant, outre le texte, les *Targums*, des commentaires des plus célèbres rabbins et la *Massore*. L'ouvrage fut soigné par le savant Rabbi JACOB BEN HAYIM. Elle est connue sous le nom de la *seconde édition de BOMBERG*, parce qu'elle avait été précédée, en 1518, par une autre édition rabbinique moins parfaite, due aux soins de FELIX PRATENSIS, juif devenu moine. Cette seconde édition est devenue la mère de la plupart des éditions subséquentes.

La *polyglotte d'Anvers* parut de 1569-1572, en 8 volumes in-fol., dans l'imprimerie de PLAUTINUS, sous les auspices et aux frais de PHILIPPE II, roi d'Espagne, et sous les soins d'ARIAS MONTANUS, espagnol de naissance. Elle contient le texte de l'édition *complutensis* comparé avec celui de l'édition de Bomberg. C'est à ces deux polyglottes et à des manuscrits, que l'on s'est conformé pour le texte de la *polyglotte de Paris*, qui vit le jour en 1645, en 10 volumes in-fol., chez ANT. VITRÉ, par les soins de plusieurs savans et aux frais de MICHAEL LE JAY (*advocatus curiæ parisiensis*). Il en est de même de la *polyglotte de Londres* de 1657, en 6 volumes in-fol., due aux soins du célèbre WALTON.

BUXTORF prit pour base de sa *grande Bible rabbinique*, le texte de l'édition de Bomberg de 1549 revue sur la *Massore*. Elle parut à Bâle (1618-1619) en 4 vol. in-fol. et contient, outre le texte sacré, les *Targums*, la *grande* et la *petite Massore*, ainsi que les

h

moins connues du judaïsme dans les siècles de l'ère chrétienne, et donner quelques directions à l'amateur des études hébraïques, pour lui faciliter l'intelligence de beaucoup de termes et l'appréciation d'un grand nombre d'objets de la science dont il s'occupe.

On ne peut méconnaître que de nos jours, dans les différens pays, on a remarquablement contribué aux progrès des études de l'Ancien Testament; et comme aux jours de la réformation la nécessité de fonder l'Eglise et son dogme sur la Parole écrite et sur cette Parole immédiatement, bien comprise, non défigurée par aucune traduction, conduisit à des études plus approfondies de la Bible et des sciences qui s'y ratta

commentaires des plus célèbres rabbins (*Rashi, Aben Ezra, David Kimchi, etc.*) Cet ouvrage a un grand mérite en ce qu'il y a admis la Massore après une comparaison de bons manuscrits, et qu'il a donné la ponctuation des paraphrastes chaldéens (*Targums*) plus correctement qu'on ne l'avait fait jusqu'alors.

C'est avec un soin tout particulier que l'édition de JOSEPH ATHIAS parut à *Amsterdam*, 1664, en 2 vol. in-8°, et que vit le jour après elle l'édition de EVERARD VAN DER HOOHT, *Amsterdam et Utrecht*, 1705, en 2 volumes in-8°. La plupart des éditions modernes sont des copies fidèles de ces deux dernières.

Parmi les éditions toutes récentes, nous recommandons les deux suivantes :

Biblia hebraica ad optimarum editionum fidem recusa typis Guil. Haas. Basileæ, 1827, 2 volumes in-8°; et

Biblia hebraica secundum editiones Jos. Athiæ, Joa. Leusden, Joa. Simonis aliorumque inprimis EVERARDI VAN DER HOOHT, recensuit AUG. HAHN. Lipsiæ sumptibus et typis Car. Tauchnitz, 1853, 1 volume in-8°.

chent, une cause semblable a produit des effets tout semblables de nos jours. Le zèle renaissant pour la Parole de Dieu a eu pour effet de faire refleurir l'étude biblique et en particulier l'étude des langues sémitiques.

GRAMMAIRE

HÉBRAÏQUE.

PREMIÈRE PARTIE.

DES SIGNES ÉLÉMENTAIRES.

CHAPITRE PREMIER.

DES LETTRES ET DES POINTS-VOYELLES.

ARTICLE PREMIER.

Des Consonnes.

§ 1. Les lettres de l'alphabet hébreu sont au nombre de vingt-deux. On les regarde toutes comme des consonnes, quoiqu'il y en ait quelques-unes qui ne se prononcent pas. Elles se lisent de droite à gauche.

I

§ 2. Voici le tableau des consonnes.

Forme hébraïque.	Valeur en français.	Noms.	Valeur numérique.
א	v. § 3.	Aleph	1.
ב	b	Beth	2.
ג	g	Guimel	3.
ד	d	Daleth	4.
ה	h	Hé	5.
ו	v	Vav	6.
ז	z	Zaïn	7.
ח	v. § 3.	Cheth	8.
ט	t	Tet	9.
י	y	Yod	10.
כ	c	Caph	20.
ל	l	Lamed	30.
מ	m	Mem	40.
נ	n	Noun	50.
ס	s	Samech	60.
ע	v. § 3.	Aïn	70.
פ	p, ph	Pé	80.
צ	ts	Tsadé	90.
ק	k	Koph	100.
ר	r	Resh	200.
ש	sh, s	Shin	300.
ת	th	Thav	400.

§ 3. א n'est qu'une aspiration légère, qui pourrait être comparée à la lettre *h* dans le mot *homme*.

ג se prononce comme *g* dans *garde*, *guide*.

ז se prononce comme *z*.

ח serait le *ch* des Suisses et des Polonais : il se rap-

proche d'un *h* très-fortement aspiré. Nous l'exprimerons par *hh*.

י se prononce comme *y* dans les mots *York*, *yeux*.

כ se prononce comme *k*.

ך, aspiration fortement *gutturale*, tient à la fois du *g* et du *r*. Le son nasal (*gn*), par lequel plusieurs l'expriment, est emprunté des Juifs espagnols, mais il n'est nullement la prononciation ancienne ou véritable. Celle-ci ne pouvant guère être déterminée, et notre organe d'ailleurs ne pouvant s'y prêter, on pourra suivre la manière des Juifs orientaux, et ne point prononcer le ך non plus que le ך.

צ se prononce comme *ts* ou comme le *z* des Allemands et des Italiens.

ש, originairement une seule lettre, en représente maintenant deux, selon qu'il porte le point diacritique à droite ou à gauche. Si ce point est à droite, la lettre (שׁ) se prononce comme *ch* dans le mot *chose*. Nous avons emprunté pour l'exprimer l'orthographe anglaise *sh*.

Si le point est à gauche (שׂ), elle se prononce comme un *s* double.

§ 4. Les cinq lettres suivantes changent de figure lorsqu'elles se trouvent à la fin d'un mot. כ devient ך; ך devient ך; ך devient ך; צ devient ץ. C'est ce que les grammairiens ont appelé *lettres finales*.

§ 5. Comme en hébreu les mots ne se partagent pas à la fin d'une ligne, on évite les lacunes qui en pourraient résulter, par l'allongement des cinq lettres ך, ך, ך, ך, ך, qui deviennent ך, ך, ך, ך, ך et que les grammairiens nomment *lettres dilatables*.

ART. II.

Des Voyelles.

§ 6. Les voyelles s'expriment en hébreu par des lignes et des points placés au dessus, au dessous ou au dedans des consonnes.

§ 7. Les cinq voyelles *a, e, i, o, u*, peuvent être *longues* ou *brèves*. Il y a donc en quelque sorte, en hébreu dix voyelles qui ont la plupart leur signe particulier, sans compter les demi-voyelles, dont nous parlerons plus tard (v. § 19).

§ 8. On peut regarder les voyelles comme formant trois classes, dont chacune se rapporte à l'une des trois lettres **א, ה, ו**. Les voyelles du son *a* se rapportent à **א**, celles du son *e* et *i* se rapportent à **ה** et aiment à s'appuyer sur cette lettre. Les voyelles du son *o* et *u* (*ou*) se rapportent à la lettre **ו** et en recherchent l'appui; le *ou* ne peut même pas se prononcer sans son secours.

Ceci s'expliquera davantage lorsque nous parlerons des *lettres quiescentes* (v. § 78 et les suiv.).

§ 9. *Tableau des Voyelles.*

Voyelles longues.

א A. — <i>Kamets</i>	א â; ה bâ.
ה E. — <i>Tséré</i>	א é; ה bé.
ו J. — <i>Chirek</i>	א î; ה bi.
ו O. — <i>Cholem</i>	א ô; ה lô.
ו Ou. — <i>Shourek</i>	א ou; ה bou.

Voyelles brèves.

א	A. —	<i>Patach</i>	א	a ;	ב	ba.
י	E. —	<i>Sègol</i>	י	è ;	ב	bè.
י	J. —	<i>Chirek</i>	י	i ;	ב	bi.
ו	O. —	<i>Kamets-chatouph</i>	ו	o ;	ב	bo.
ו	U. —	<i>Kibbouts</i>	ו	u ;	ב	bu.

§ 10. Le *Chirek long* et le *Cholem*, qui dans le tableau se trouvent accompagnés d'un י et d'un ו, se présentent cependant souvent sans l'appui de ces lettres (Voyez ce que nous dirons plus bas sur l'orthographe *pleine ou défective* des lettres quiescentes, § 83).

§ 11. Le *Kamets-chatouph* tire son nom de קמץ qui signifie *enlevé, arraché*; ce serait donc *Kamets-rapide*. Il se prononce o, et ne se distingue nullement, par la forme, du *Kamets* ou *â* long.

Certaines circonstances grammaticales, que le lecteur ne pourrait pas apprécier encore, servent à faire distinguer le *Kamets-chatouph* (o) du *Kamets* (â). Nous les indiquerons après avoir exposé la doctrine de la syllabe et celle du ton (v. § 52 et les suiv.)

§ 12. Si le ו est *mobile*, c'est-à-dire se prononce comme consonne, et qu'en même temps il porte le point du *Cholem* (י), alors cette voyelle se prononcera avant la consonne ו, pourvu que la lettre précédente n'ait pas de voyelle. P. ex. קוה *kouèh, celui qui attend*. Mais si la lettre qui précède est munie d'une voyelle, et que le ו lui-même n'en ait pas, alors le *Cholem* se prononcera après le ו, et lui servira de voyelle : par ex. עון, עונות, *avon, avonoth (péché, péchés)*.

§ 13. Si le *Cholem*, sans être accompagné du ך, rencontre la lettre ש, il se confond avec le point diacritique de cette lettre. Lisez donc שׁוֹנֵה *ssoné*, celui qui hait; מֹשֶׁה *moshèh*, Moïse. Quand ש porte deux points (שׂ), il faut lire *sho*, s'il est dépourvu d'une autre voyelle, ou *oss*, si aucun point-voyelle ne précède. Par ex. שׁוֹמֵר *shomér*, le gardien; שׁוֹד *shod*, destruction; יִרְפֹּס *yirposs*, il foulera aux pieds; עֹשֶׂה *o-ssèh*, celui qui fait.

§ 14. Le point dans ך (ך) peut être un *Shourek* ou un *Daguesh fort* (v. § 24). Il est *Daguesh fort* lorsque la lettre qui précède est munie d'une voyelle, par ex. אֲוֶה *av-váh*, destruction; צִוָּה *tsiv-váh*, il a ordonné.

ART. III.

Du Sheva.

§ 15. La consonne à laquelle n'est attachée aucune voyelle reçoit un *Sheva* (ְ). Le mot hébreu שׁוֹן (ou plutôt שׁוֹן) signifie *vain*, *vide*. Le *Sheva* marque donc simplement l'absence d'une voyelle. מַלְכָּה *mal-cáh*, reine. C'est ce qu'on appelle *Sheva simple*.

§ 16. Le *Sheva* ne se place sous la dernière lettre du mot, que dans le cas rare où le mot finit par deux consonnes: נֶרֶד *nerd*, *Nard*; קָטַלְתָּ *kátalth*, tu as tué; ou même lorsqu'un *Patach* remplace le ְ qui devrait se trouver sous l'avant-dernière lettre, comme שָׁמַעְתָּ (pour שְׁמַעְתָּ), tu as entendu, I Rois I, 11. —

Le *Caph* final (ך) est aussi toujours muni d'un *Sheva* (ְ). Ceci a peut-être pour but de le mieux distinguer du *Daleth* (ד) dont il ne diffère que par la longueur de sa ligne verticale (ך ד).

§ 17. Le *Sheva* simple peut être *mobile* ou *quiescent* (sensible ou insensible). Le *Sheva* est *mobile* au commencement d'une syllabe : il s'y fait entendre comme notre *e muet*. Par ex. דְמוּת *demouth*, ressemblance; קְטוֹל *ketol*, tuer.

Il est *quiescent* à la fin des syllabes, c'est-à-dire qu'il ne s'y fait jamais entendre. Par ex. מַלְכָּה *mal-câh*, reine; יְקַטֵּל *yik-tol*, il tuera; אֲבִנֵּר *ab-nér*, Abner.

§ 18. Il faut donc faire entendre le *Sheva*, non seulement au commencement des mots (מְלַמֵּד *melammed*, docteur), mais aussi au commencement d'une syllabe placée au milieu d'un mot; et cela dans les trois cas suivans :

1° Après une voyelle longue : פָּקְדוּ *pâ-kedou*, ils ont visité.

2° Après un autre *Sheva* : יְקַטְלוּ *yik-telou*, ils tueront; מֶרְדֵּכַי *mor-decaï*, Mardochée.

3° Sous une lettre qui est redoublée au moyen d'un *Daguesh fort* (v. § 24) : בִּקְשׁוּ *bik-keshou*, ils ont cherché.

Le *Sheva* est encore *mobile* lorsqu'il se trouve sous une lettre qui se répète : הַלְלוּ *ha-lelou*, louez; הִנְנִי *hi-neni*, me voilà; רִבְבוֹת *ri-beboth*, dix mille.

§ 19. On appelle *Sheva composé* (ou *Sheva Chateph* de חֲטֵף *rapide*) le *Sheva* qui, en se composant avec une voyelle brève, devient une demi-voyelle. Il prend

une voyelle brève de chacune des trois classes, dont nous avons parlé § 8, et il en résulte des sons, *a*, *e*, *o*, qui se prononcent très-rapidement. En voici le tableau :

- *Chateph-patach*, un demi *a*; אֲשֶׁר *àshèr*, *qui*.
- *Chateph-sègol*, un *e* faible; אֱנוֹשׁ *enosh*, *homme*.
- *Chateph-kamets*, un demi *o*; חֲלִי *hholi*, *maladie*.

§ 20. Le *Chateph-patach* est celui des *Chatephs* qui se rencontre le plus souvent. Non seulement il remplace le *Sheva simple* sous les gutturales (surtout sous ה, ח, ע), mais il le remplace aussi sous les lettres non-gutturales. Ceci a lieu quelquefois lorsque la lettre doit porter *Dagush fort*, soit que ce *Dagush* soit exprimé, soit qu'il ne le soit pas. C'est ainsi qu'on trouve שְׁבִילִי pour שְׁבִילִי, *les rameaux*, Zach. IV, 12; בְּעַנְנֵי בְּעַנְנֵי, pour בְּעַנְנֵי, *quand je fais paraître les nuées*, Gen. IX, 14; et יְהִלְלוּ pour יְהִלְלוּ, Gen. XII, 15.

La même chose peut avoir lieu lorsqu'une voyelle longue précède le *Sheva simple* : Par ex. זָהָב pour זָהָב, *et l'or*; Gen. II, 12, וְשָׁמַע pour וְשָׁמַע, *et entend*, Nomb. XXIII, 18.

§ 21. Le *Chateph-sègol* ne se trouve que sous les gutturales pour remplacer le *Sheva simple*; il aime surtout à se placer sous א.

§ 22. Le *Chateph-kamets* se présente moins souvent que les deux autres *Chatephs*. Il se trouve sous les non-gutturales aussi bien que sous les gutturales. On le rencontre surtout dans les cas où le son *o* s'attache originairement à la syllabe; comme : קְדֻשָׁתוֹ pl. de קֹדֶשׁ, *sainteté, chose sainte*; צַפְרֵי־

plur. de צִפּוֹר, oiseau; יִרְדֹּפֶה pour יִרְדֹּפֶה, il te poursuivra, de יִרְדֹּף, il poursuivra.

Il se trouve, ainsi que le *Chateph-patach* (§ 20), sous une lettre qui devrait porter le *Daguesh fort* et qui l'a omis. Par ex. לִקְחָהּ pour לִקְחָהּ, Gen. II, 23.

ART. IV.

Du Daguesh.

§ 23. Le mot *Daguesh*, דָּגֵשׁ, dérive probablement de la racine syriaque דגש, dont la signification est *appesantir* (1). Il marque que la lettre qui le reçoit doit être considérée comme plus pesante, plus forte.

§ 24. Il y a deux *Daguesh*, dont l'un est plus fort que l'autre. Le premier, qui s'appelle *Daguesh fort* (דָּגֵשׁ חֲזָק), indique un redoublement de la lettre. Par ex. פִּקֵּד pour פִּקֵּד. On peut le comparer avec la ligne employée quelquefois pour indiquer le redoublement des lettres (hōme, pour homme).

§ 25. L'autre *Daguesh* est appelé *doux* (דָּגֵשׁ קָל). Il se rencontre dans les six consonnes suivantes dont il rend la prononciation plus forte, ב, ג, ד, כ, פ, ת. Pour les mieux retenir dans la mémoire, les anciens grammairiens ont imaginé de les réunir dans le mot בְּגַדְכֶּפֶת, *Begadkephat*.

§ 26. Les Juifs de l'Occident font entendre le *Da-*

(1) Voyez GeseNIUS *Lehrgebäude der hebr. Sprache* p. 81, et FREYTAG *hebr. Gram.* p. 55.

guesh doux dans les lettres א, ב, ג, ד. Dans les deux autres ה et ו on ne l'aperçoit pas. Il en résulte le tableau suivant :

א *v* ou *f*, ב *g*, ג *d*, ד *ch* (1), ה *ph*, ו *f*, ז *s* (2).

א *b*, א... ה... ו... ז *k*, ח *p*, ט *t* ou *th*.

Ils prononcent donc : אב *âf*, père; כוכב *cochâf*, étoile; פה לפה *pèh lâfèh*, bouche à bouche; תולדות *tholdos*, générations.

Les Juifs orientaux accordent aux consonnes la valeur que nous leur avons assignée dans notre tableau § 2, et ne font presque pas sentir le *Daguesh doux* dans la prononciation. En adoptant leur système, on prononcera donc les mots que nous venons de citer : *âb*, père; *cocâb*, étoile; *pèh lapèh*, bouche à bouche; *tholdoth*, générations.

Il est bien probable que les Massorètes (3), en introduisant le *Daguesh doux* dans le texte sacré, ont eu l'intention de donner des directions touchant la prononciation; mais comme d'un autre côté il est aussi probable que la différence n'était point aussi grande que l'expriment les anciens grammairiens et les Juifs occidentaux, plusieurs hébraïsants modernes des plus distingués (EWALD, FREYTAG, etc.) se sont décidés pour la prononciation des Juifs orientaux. Ils n'accordent pour l'oreille aucune influence au *Daguesh doux*.

(1) Ou comme le *χ* des Grecs.

(2) Ou un son sifflant comme le *th* des Anglais et le *θ* des Grecs modernes.

(3) Voyez l'INTRODUCTION, chap. III, B.

§ 27. Le *Daguessh fort* et le *Daguessh doux*, bien qu'ils ne se distinguent point par leur forme, ne peuvent cependant pas se confondre. Le *Daguessh doux* ne se trouve qu'au commencement de la syllabe; et là, le redoublement de la lettre par le *Daguessh fort* ne peut jamais avoir lieu.

Nous exposerons dans le chapitre suivant les règles d'après lesquelles le *Daguessh fort* et le *Daguessh doux* sont placés (v. §§ 61-73).

ART. V.

Du Mappik.

§ 28. Le *Mappik* (מַפִּיק, qui met en dehors) est un point qui ne se distingue du *Daguessh* que par son usage. A peu d'exceptions près, il ne se rencontre que dans le ה final, et indique alors que cette lettre, ordinairement quiescente, ne l'est pas dans ce cas particulier, et qu'elle doit se prononcer comme *h* aspiré. Par ex. נָגַהּ *nágahh*, il a brillé; מַלְכָּה *mal-câhh*, son roi (le roi d'une femme); אֶרְצָהּ *ar-tsâhh*, sa terre; tandis que מַלְכָּה *mal-câ*, sans *Mappik*, signifie reine, et אֶרְצָהּ *ar-tsâ*, par terre.

ART. VI.

Des Syllabes.

§ 29. On appelle *ouvertes* ou *pures* les syllabes qui finissent par une voyelle. Par ex. לֹא, non; הוּ, celui-ci. On appelle *fermées* ou *mixtes* celles qui finissent par une consonne : לֵב, cœur; מַלְּ, rosée. Ainsi, dans

פִּקֵד, la syllabe פִּ est *ouverte* ou *pure*, la syllabe קֵד *fermée* ou *mixte*.

§ 30. Une syllabe ne peut pas *commencer* par trois consonnes, comme c'est le cas dans les mots grecs *σπλάγχνα*, *σπλήν*, ou dans le mot français *scribe*.

Elle ne commence jamais non plus par une voyelle, Le mot אִמֶר ne fait pas exception à cette règle, car le א n'est pas quiescent et remplit ici les fonctions de consonne, quoiqu'il ne se fasse pas entendre (v. § 3).

La seule exception qu'il y ait se trouve dans le 1^{er} *préfixe* lorsqu'il prend *Shourek* (v. § 96). Par ex. וּמֶלֶךְ, *et un roi*.

§ 31. Une syllabe ne peut pas *finir* par trois consonnes. Ordinairement il n'y en a qu'une; rarement il s'en trouve deux, et seulement à la fin du mot. Par ex. פִּקַדְתָּ, *tu as visité*; נָרַדְתָּ, *Nard* (comp. § 16).

§ 34. Ordinairement les *syllabes ouvertes* prennent une voyelle *longue*. Dans les cas contraires, la syllabe porte l'accent tonique que nous exprimerons par le signe de (.); ou du moins elle est renforcée par un signe (le *Mèthèg*) dont nous parlerons plus tard (§ 45). Par ex. מֶלֶךְ, *roi*; בַּיִת, *maison*; דְּבָרֶיךָ, *tes paroles*; יַעֲבֹד, *il servira*; יֵאָסֵף, *il rassemblera*.

§ 33. Si les *syllabes fermées* n'ont pas l'accent tonique, elles ne peuvent prendre que des voyelles *brèves*. Par ex. חֲכָמָה *hhoc-mâh*, *sagesse*. Si elles portent l'accent, elles peuvent indifféremment avoir des voyelles *longues* (דְּבָרָה, *la parole*; הֵמָּה, *eux*) ou des voyelles *brèves* (פִּקַדְתָּ, *il a visité*).

ART. VII.

Des Accens.

§ 34. Les Accens, dans le texte hébreu, remplissent trois fonctions.

1° Ils servent de *notes musicales*, pour la récitation du texte sacré dans les synagogues.

2° Ils indiquent *la syllabe sur laquelle repose le ton*.

3° Ils servent de *signes de ponctuation*.

Il est clair que leur destination comme *signes pour la récitation modulée* des Juifs, ne nous concerne nullement : nous n'aurons donc à nous occuper des accens que comme signes 1° du *ton*, et 2° de la *ponctuation*.

I. *Accens considérés comme signes du ton.*

§ 35. Sous ce point de vue, les accens ont tous la même valeur : la syllabe à laquelle ils s'attachent porte le ton. Cette syllabe ne peut être que la dernière ou l'avant-dernière. Dans le premier cas, les grammairiens appellent le mot accentué *Milra* (מִלְרָע Chald. *d'en bas*). Dans le dernier cas, ils l'appellent *Milél* (מִלְעֵל, Chald. *d'en haut*). Par ex. דְּבָר, *parole*; מֶלֶךְ, *roi* (comp. § 43).

L'accent tonique ne se trouve jamais sur l'antépénultième.

§ 36. Les accens se placent ou *au-dessus* ou *au-dessous* de la consonne par laquelle commence la syllabe tonique.

L'Accent supérieur se place sur la première lettre de la syllabe. Par ex. מִבְּרִיל, יוֹם. L'Accent inférieur se place à gauche du point-voyelle. S'il n'y en a pas, l'accent prend sa place immédiatement au-dessous de la lettre. Par ex. חֶשֶׁךְ, הָאָרֶץ.

Une lettre qui porte *Sheva* n'est pas regardée comme commençant la syllabe; l'accent dans ce cas s'attache donc à la lettre suivante. Par ex. Gen. I, 2, פָּנֵי תְהוֹם.

§ 37. Il y a cependant quelques accens qui s'attachent à la première ou à la dernière lettre du mot, sans égard à la syllabe qui porte le ton. On a appelé les premiers *préposés* et les derniers *postposés* (Voyez le tableau § 41.). Par ex. Gen. XXI, 14, le mot לֶחֶם (du pain) porte l'accent *postposé*, *Thelisha mineur*, attaché à la dernière lettre, tandis que l'accent tonique tombe sur la première syllabe du mot. Le mot הָגַר, *Hagar*, dans le même verset, porte l'accent *préposé*, *Thelisha majeur*, sur la syllabe הַ, tandis que l'accent tonique tombe sur la syllabe גַּר. Dans ces cas il faut distinguer la syllabe tonique selon les règles grammaticales, qui seront exposées plus bas (§ 94 et les suiv.).

§ 38. Dans ces cas, cependant, les Massorètes nous font quelquefois connaître quelle est la syllabe tonique, en répétant l'accent *préposé* ou *postposé*. Par ex. Gen. I, 2, תְהוֹרֵ, et v. 7, הַמַּיִם, l'accent *postposé Pashta*, attaché à la dernière lettre du mot, est répété sur la syllabe précédente où elle sert d'accent tonique.

§ 39. Lorsqu'un mot porte deux accens, le dernier sert d'accent *tonique*, et le premier est seulement *euphonique*. Par ex. Gen. I, 14, וּלְמוֹעָדִים.

II. Accens considérés comme signes de ponctuation.

§ 40. Ils ne servent pas seulement, comme nos points et virgules, à indiquer où le discours s'arrête; mais ils servent aussi à lier les mots. Sous ce dernier rapport, on peut leur comparer notre trait-d'union (Pays-Bas, arc-en-ciel.).

On appelle les accens de la première classe *Accens distinctifs*, et ceux de la seconde *Accens conjonctifs*. Les grammairiens ont aussi appelé les premiers *Principaux (Domini)*, et les autres *Subalternes (Servi)*.

§ 41. Voici le tableau des accens, rangés selon leur valeur comme signes de ponctuation. Quelques-uns ne se trouvent que dans les *Psaumes*, dans *Job* et dans les *Proverbes*; d'autres ont dans ces livres une autre valeur qu'ils n'ont pas ordinairement; c'est pourquoi nous avons signalé les accens qui tombent dans cette catégorie comme *poétiques*. Nous avons indiqué de même les *préposés* et les *postposés*.

A. Distinctifs (Principaux).

MAJEURS.

1. $\bar{\quad}$ <i>Sillouk</i> ,	הָאָרֶץ	Gen. I, 1.
2. —^{\wedge} <i>Athnach</i> ,	אֱלֹהִים	» » »
3. —^{12} <i>Merca mahpacatum</i> , poét.	רְשָׁעִים	Ps. I, 1.
4. —^{3} <i>Segoltha</i> , postposé	רְקִיעַ	Gen. I, 7.
5. —^{2} <i>Zakeph-katon</i> ,	וּבְהוֹ	» » 2.
6. —^{12} <i>Zakeph-gadol</i> ,	לְהַבְדִּיל	» » 14.
7. —^{2} <i>Tiphcha</i> ,	בְּרֵאשִׁית	» » 1.

MINEURS.

8.	—	<i>Rebia</i> ,		וְהָאָרֶץ	Gen. I, 2.
9.	∞	<i>Zarka</i> ,	postposé	אֱלֹהִים	» » 7.
10.	↘	<i>Pashta</i> ,	postposé	לְאוֹר	» » 5.
11.	—	<i>Yethib</i> ,	préposé	עֵשֶׁב	» » 11.
12.	—	<i>Thebir</i> ,		אֱלֹהִים	» » 8.
13.	∥	<i>Merca double</i> ,		לוֹ	XXVII, 25.
14.	⸩	<i>Shalshleth</i> ,	poét.	יְשׁוּעָתָה	Ps. III, 3.
15.	—	<i>Tiphcha initial</i> ,	préposé et poét.	חַסְאִים	» I, 4.
16.	—	<i>Pazer</i> ,		הַרְמֵשֶׁת	Gen. I, 21.
17.	∞	<i>Karné-phara</i> ,		הַמֶּן	Esth. VII, 9.
18.	—	<i>Thelisha majeur</i> ,	préposé	דָּשָׁן	Gen. I, 12.
19.	—	<i>Gueresh</i> ,		הַמַּיִם	» » 9.
20.	∞	<i>Gueresh double</i> ,		פְּרִי	» » 11.
21.		<i>Pesik</i> (se place entre les mots),		אֱלֹהִים	» » 5.

B. Conjonctifs (Subalternes).

22.	—	<i>Merca</i> ,		אֵת	Gen. I, 4.
23.	—	<i>Mounach</i> ,		בְּרָא	» » »
24.	—	<i>Mahpac</i> ,		בֵּין	» » 7.
25.	↘	<i>Kadma</i> ,		וַיִּקְרָא	» » 5.
26.	—	<i>Darga</i> ,		וַיִּרָא	» » 4.
27.	—	<i>Yerach</i> ,		עָשָׂה	Esth. VII, 9.
28.	∞	<i>Thelisha mineur</i> ,	postposé	שָׁב	» » 7.

29.	ֿ Tiphcha,	poét.	וּכְלִי	Ps. I, 3.
30.	ֿ Merca zarcatum,	poét.	וְאֵץ	» X, 3.
31.	ֿ Mahpac zarcatum,	poét.	קִוְמָה	» III, 8.

§ 42. La place donnée à ces accens repose sur un système extrêmement ingénieux des Massorètes, mais dont la connaissance approfondie n'est pas absolument nécessaire pour l'intelligence des livres saints. Il suffit que le commençant se familiarise avec les plus importants de ces accens, savoir les *sept* premiers *distinctifs* et les *quatre* premiers *conjonctifs*.

§ 43. Dans le cas où il importera de faire remarquer la syllabe tonique, nous nous contenterons de l'indiquer par le signe ֿ (v. § 32).

ART. VIII.

Du Makkeph.

§ 44. Le mot *Makkeph*, מַקֵּפֵי, veut dire *ce qui lie*, et vient de la racine syriaque מִקֵּפֵי qui s'emploie dans cette acception. C'est un trait placé au haut de la ligne entre deux mots, et dont on se sert pour éviter le concours de deux syllabes toniques, ou celui de plusieurs accens conjonctifs. Sous le rapport du ton, les mots ainsi liés ne comptent que comme formant un seul mot.

Il y a quelques prépositions, comme ֿאִתְּךָ, *avec*; ֿאֶלְךָ, *vers*; ֿעַד, *jusqu'à*; ֿעַל, *sur*, et quelques conjonctions, comme ֿגַם, *aussi*; ֿפֶּן, *de peur que*, qui ne se présentent guère sans le *Makkeph*.

Non seulement on lie de cette manière deux ou trois mots (כָּל-אָדָם, *tous les hommes*; כָּל-בֵּית-יִשְׂרָאֵל, *toute la maison d'Israël*) on en trouve même jusqu'à quatre ainsi réunis. Par ex. Exode XXII, 8, עַל-כָּל-דְּבַר-פְּשָׁע, *dans toute espèce de prévarication*.

L'accent ne se place jamais que sur le dernier des mots liés par le *Makkeph*, mais le *Makkeph* n'influe cependant nullement sur le sens de la phrase.

ART. IX.

Du Mèthèg.

§ 45. Le *Mèthèg* (מֶתֶג, *bride*) est une petite ligne perpendiculaire, appliquée à la gauche de la voyelle. Il a la valeur d'un demi-accent tonique, et sert à renforcer les voyelles qui précèdent la syllabe tonique.

§ 46. Le *Mèthèg* se trouve :

1° A côté d'une voyelle longue qui précède la syllabe tonique. Par ex. הָיְתָה *hâ-yethâh*, *elle était*; תֵּלְדִי *thé-ledi*, *tu enfanteras*, יִרְאוּ *ils craindront*, de יִרְאוּ, 2 Reg. XVII, 28, mais יִרְאוּ sans *Mèthèg*, *ils verront*, de רָאוּ, Gen. XII, 12.

Dans ce cas il peut aussi servir à faire distinguer le *Kamets* du *Kamets-chatouph*. Ainsi שְׁמֵרָה (3 fem. sing. prêt. Kal. de שָׁמַר *garder*) se prononce *shâ-merâh*, Ps. CXIX, 16. Mais שְׁמֵרָה (imp. Kal avec הַ paragogique de la même racine שָׁמַר) se prononce *shom-rah*, Ps. XXV, 20 (comp. § 53).

2° Il se place à côté de la voyelle, longue ou brève, d'une syllabe qui précède de deux ou de trois places la syllabe tonique. Par ex. **הָאָדָם** *há-â-dâm*, l'homme; **הַהָרִים** *hè-hâ-rim*, les montagnes; **הַכּוֹכָבִים** *hac-co-câ bim*, les étoiles.

3° Il se place encore à côté de toutes les voyelles qui précèdent un *Sheva composé*, que ces voyelles soient longues ou non. Par ex. **הָאֲנָשִׁים** *há-a-nâshim*, les hommes; **יַעֲקֹב** *ya-akob*, Jacob; **אֶעֱשֶׂה** *è-èssèh*, je ferai; **וְחֹלִי** *vo-hholi*, et une maladie, Eccles. VI, 2.

ART. X.

Du Keri et du Chethib.

§ 47. On rencontre dans le texte des Bibles hébraïques certains signes (◌̣ ou ◌̣̣) qui correspondent à des notes massorétiques (1) placées soit à la marge soit au bas de la page. Une connaissance plus complète de ces notes appartient à la *Critique sacrée*; mais il faut au moins que les commençans se soient familiarisés avec l'usage du *Keri* et du *Chethib*.

§ 48. On appelle *Keri* (קְרִי, *ce qui doit être lu*) la variante ou la leçon qui se trouve à la marge. La leçon qui se trouve dans le texte s'appelle *Chethib* (כְּתִיב, *ce qui est écrit*).

On trouve à la marge les consonnes de la leçon

(1) Voyez ce que nous avons dit sur les Massorètes dans l'introduction.

Keri, mais les voyelles qui s'y doivent attacher sont placées sous les consonnes du *Chethib*, tandis que les voyelles appartenant au *Chethib* doivent être devinées.

C'est ainsi que Es. XXXVII, 30, le texte porte וְאִכּוֹל. Les consonnes du *Chethib* וְאִכּוֹל devraient être lues וְאִכּוֹל (Inf. abs.); mais le *Keri*, dont les voyelles se trouvent attachées au *Chethib*, et dont les consonnes sont à la marge, demande qu'on lise וְאִכּוֹל (Imp.). — Voyez encore Es. LIV, 16, où le texte porte הֵן. Les consonnes הֵן du *Chethib* devraient être lues הֵן, mais les Massorètes ayant voulu qu'on lût הֵנָּה, en ont placé les consonnes à la marge et les voyelles dans le texte.

§ 49. Quelquefois la note massorétique a pour but de retrancher une lettre ou un mot du texte. Dans ce cas, cette lettre ou ce mot ne portent pas de voyelles. Par ex. Es. XXIX, 11. *Texte* : הִסְפֵּר. *Chethib* : הִסְפֵּר. *Keri* : סִפֵּר.

Ezéch. XLVIII, 16. *Texte* : חֲמִשׁ sans points-voyelles avec la note massorétique portant que חֲמִשׁ est כְּתִיב וְלֹא קָרִי (à écrire mais non à lire).

§ 50. D'autres fois, les notes massorétiques veulent qu'on lise des lettres ou des mots qui ne se trouvent pas dans le texte. Dans ce cas, ils ont mis à la marge la lettre ou le mot à lire, tandis qu'ils ont placé dans le texte les points-voyelles qui appartiennent à la leçon notée à la marge.

Par ex. Es. XXVIII, 15, le texte nous présente כִּי־עֵבֶר, mais les Massorètes qui ont voulu qu'on

lût כִּי־יֵעֶבֶר, en ont placé les consonnes comme *Keri* à la marge (כִּי יֵעֶבֶר), et les voyelles $\overset{\cdot}{\text{---}}\text{---}$ dans le texte sous les consonnes du *Chetib* (כִּי יֵעֶבֶר).

Es. XXXII, 15, *Texte* : וְכִי־כָרַמְלִי; le *Keri* veut וְהִכְרַמְלִי.

Juges XX, 13, le *Texte* ne porte que les voyelles --- , la marge présente les consonnes בְּנֵי, le *Keri* demandant qu'on lise le mot בְּנֵי dont le *Texte* n'a donné que les voyelles.

§ 51. Il y a quelques mots, dont les Massorètes ont modifié la prononciation dans tous les endroits où ils se présentent, quoiqu'ils aient négligé d'en répéter chaque fois la remarque. Par exemple :

1° Dans tout le Pentateuque, le *Texte* a indifféremment הוּא, soit que le mot signifie *il*, ou qu'il se trouve dans l'acception d'*elle*. Mais les Massorètes, pour qu'on lise הִיא, *elle*, dans les endroits où le mot prend cette dernière signification, ont donné au mot הוּא la voyelle de הִיא, de sorte que nous trouvons maintenant dans tous ces endroits הוּא.

2° Le nom propre *Issacar* est ponctué יִשָּׂשכָר, pour qu'on lise יִשָּׂכָר;

3° יְרוּשָׁלַיִם, *Jérusalem*, pour qu'on lise יְרוּשָׁלַיִם *yeroushalaim*, tandis que le *Chetib* יְרוּשָׁלַם demande la prononciation antique יְרוּשָׁלַם *yeroushalém*;

4° יְהוָה pour qu'on lise אֲדֹנָי, *Seigneur*, et si יְהוָה est déjà précédé du mot אֲדֹנָי, on a donné à יְהוָה les points-voyelles du mot אֱלֹהִים, *Dieu*, en écrivant יְהוָה. Voyez par ex. Abdias. v. 1. — C'est ce que les grammairiens appellent *Keri perpétuel*.

ART. XI.

Du Kamets-chatouph.

§ 52. Après avoir exposé dans les §§ précédens la doctrine de la syllabe et celle du ton, nous revenons enfin ici à la distinction à établir entre le *Kamets* ou *â* long, et le *Kamets-chatouph* ou *o* bref (v. § 11).

L'étymologie et la forme grammaticale du mot nous fournissent le seul moyen sûr de reconnaître les cas où ֿ se prononce *â* ou *o*. Car si je trouve que כָּל est raccourci en כֹּל , et que le י de יְקוּם , lorsque ce mot se présente sous la forme raccourcie יִקֹּם , est devenu ֿ , il est clair que ce ֿ ne peut être qu'un *o* bref, c'est-à-dire un *Kamets-chatouph*.

Quoique ce moyen soit le plus sûr et le plus simple pour distinguer le *Kamets* du *Kamets-chatouph*, on ajoute ordinairement quelques règles pratiques, qui suffisent en effet pour la plupart des cas.

§ 53. Dans une syllabe fermée (§ 29) qui n'a pas le ton, le ֿ sera *Kamets-chatouph*, s'il n'est pas accompagné d'un *Mèthèg* (comp. § 46). On lira donc חֹכְמָה *hhoc-mah*, *sagesse*; mais חַכְמָה *hha-kemah*, *elle est sage*, Zach. IX, 2; זִכְרָה *zoc-rah*, *souviens-toi*, Néh. V, 19; mais זַכְרָה *za-kerah*, *elle se souvient*; בֵּיתִים *both-thim*, *des maisons*; חֲנֻנִי *hhon-néni*, *aie pitié de moi*; mais לָמָּה *lam-mah*, *pourquoi*, parce que ce mot porte l'accent sur la pénul-

tième כָּל־הָאָדָם *col-hâádâm*, tous les hommes; וַיָּקָם *vay-yákom*, il se leva, mais à cause du *Mèthèg* שָׂת־לִי *sháth-li*, il m'a donné, Gen. IV, 25.

Cependant le *Mèthèg* n'a pas l'effet dont nous venons de parler, lorsqu'il se trouve sous l'*antépénultième*. Par ex. בְּתֵיכֶם *both-thé-kèm*, vos maisons.

§ 54. Quelquefois même le *Kamets-chatouph* se rencontre dans une syllabe ouverte (v. § 29). Ceci a lieu :

1° Lorsque le ־ est suivi d'un *Chateph-kamets*. Par ex. מֶחָרָת *mo-hhoráth*, le lendemain; פְּעֻלוֹ *poolo*, son œuvre.

2° Lorsqu'un second *Kamets-chatouph* suit immédiatement. Par ex. פְּעֻלְךָ *poolcá pool-kèm*, ton œuvre, votre œuvre.

3° Dans deux mots qui prennent au pluriel *Kamets-chatouph* (־) au lieu de *Chateph-kamets* (־־) savoir : קְדָשִׁים *kodáshim*, choses saintes; et שְׂרָשִׁים *shoráshim*, racines; le premier venant de קָדַשׁ, et l'autre de שָׂרַשׁ.

Dans les cas mentionnés dans ce §, le *Mèthèg* n'empêche pas de donner au ־ la prononciation de o (v. § 46, n° 2).

CHAPITRE SECOND.

DES CHANGEMENS ET DES MODIFICATIONS QUE SUBISSENT LES
LETTRES ET LES POINTS-VOYELLES.



ARTICLE PREMIER.

Classification des Consonnes.

§ 55. Les Consonnes se divisent en cinq classes, d'après les organes employés à les prononcer, savoir :

1. *Gutturales*. א, ה, ח, ע.
2. *Labiales*. ב, ו, מ, פ.
3. *Palatales*. ג, י, כ, ק.
4. *Linguales*. ד, ל, נ, ש.
5. *Dentales (sibilantes)*. . . . ז, ס, צ, ש.

Les grammairiens, pour en faciliter le souvenir, les ont réunies dans les cinq mots suivans, dont chacun se compose des lettres d'une classe :

1, אהחע *Ahahhah*. 2, בומפ *Boumaph*. 3, גיכק *Guicak*. 4, דטלנת *Datlènèth*. 5, זסצש *Zas-tsash*.

§ 56. La lettre *Resh* (ר), qui ne se trouve pas dans cette énumération, est quelquefois rangée dans la cinquième classe ; mais par sa prononciation elle a souvent beaucoup de rapport avec les *gutturales* (v. § 76).

ART. II.

Changement des Consonnes.

§ 57. Les consonnes d'une même classe se remplacent dans un grand nombre de mots hébreux les unes par les autres. C'est ainsi que לָאָה et לָהָה signifient *il s'est fatigué*; מִלֵּט et פִּלֵּט signifient *il s'est sauvé*; סָגַר et סָכַר signifient *il a fermé*; לַחַץ et נַחַץ signifient *il a opprimé*; et que עָלַץ, עָלֵס et עָלֵץ ont tous les trois le sens de *s'égayer*.

§ 58. La prononciation s'étant adoucie avec le temps, on s'est plu à remplacer des lettres fortes par d'autres qui l'étaient moins. Ce sont principalement les lettres *sibilantes* ou *dentales* qui dans ce cas ont été remplacées par des lettres du son *d* ou *t*: נָטַר au lieu de נָצַר, *il a gardé*.

C'est dans le dialecte araméen surtout que l'on observe cette particularité. זָהָב, *l'or*, devient en chaldéen בָּהָב.

§ 59. Les consonnes qui ont la faculté de pouvoir être *quiescentes* (v. § 78) savoir, א, ה, ו, י, s'échangent mutuellement assez souvent, et lorsque nous traiterons des *verbes imparfaits* qui commencent par ו ou qui finissent par ה, nous aurons fréquemment l'occasion de revenir sur cette règle.

ART. III.

Assimilation.

§ 60. *L'assimilation* a lieu, lorsqu'une consonne dépourvue d'une voyelle se confond avec la lettre suivante, au moyen d'un *Daguessh fort*. C'est surtout la lettre ך qui aime à s'assimiler. Par ex. יפֿל pour ינפֿל, *il tombera*; יקֿח pour ילקֿח, *il prendra*.

, ART. IV.

Redoublement des Consonnes ou Daguessh fort.

§ 61. Nous avons dit plus haut (§ 24) que le *Daguessh fort* sert à redoubler les consonnes. Il nous reste à signaler les cas où ce *Daguessh* remplit cette fonction.

On distingue trois sortes de *Daguessh forts* : le *Daguessh compensatif*, le *Daguessh caractéristique*, et le *Daguessh euphonique*.

Le *Daguessh compensatif* remplace une lettre assimilée (§ 60).

§ 62. Le *Daguessh* est appelé *caractéristique*, lorsque la forme grammaticale demande le redoublement de la lettre à laquelle il est attaché. Par ex. למֿד, *il a appris*, למֿד pour למֿד; *il a fait apprendre*; גמֿל, *le chameau*, גמֿלים, *les chameaux*; הֿמה, *eux*.

§ 63. Enfin, l'on trouve quelquefois un *Daguessh fort* dans des lettres auxquelles les Massorètes ont cru

devoir donner une prononciation renforcée. C'est ce qu'on appelle *Daguesh euphonique*. Il se rencontre par ex. Gen. II, 19, מַת־יִקְרָא, *comment il appellera*; Gen. XIX, 14, קוּמוּ-צְאוּ, *levez-vous! sortez!* Dans ces deux cas, le *Daguesh* sert à empêcher que la lettre qui le porte ne se confonde dans la prononciation avec celle qui précède; dans le second cas, il indique de plus l'emphase avec laquelle on donne un ordre.

§ 64. Il y a cependant des cas où le redoublement des lettres, bien qu'exigé par les règles grammaticales, ne s'opèrera pas. Voici les cas où le *Daguesh fort* est ainsi supprimé.

1° Les *gutturales*, se refusant au redoublement par la nature de leur son, ne prennent jamais de *Daguesh*. — Il en est de même du ך, à peu d'exceptions près.

§ 65. 2° Le *Daguesh fort* ne s'exprime pas à la fin des mots.

La seule exception qu'il y ait à cette règle se trouve dans la forme féminine du pronom de la seconde personne, אַתְּ, *toi*. C'est ce même mot qui nous présente aussi la position exceptionnelle du *Sheva* sous la dernière lettre, § 16.

§ 66. 3° Le *Daguesh* est souvent omis à la fin des syllabes, surtout lorsqu'il doit se trouver dans ך avec *Sheva*. Par ex. Gen. XIV, 24, יִקְחוּ pour יִקְחוּי; Exod. IV, 19, הַמַּבְּקָשִׁים pour הַמַּבְּקָשִׁים; וַיְהִי pour וַיְהִי.

D'autrefois au contraire on a changé ce *Sheva* en une voyelle longue pour mieux faire entendre le *Daguesh* :

סִבּוֹת pour סִבַּת. Nous y reviendrons au sujet des *verbes imparfaits*.

ART. V.

Du Daguesh doux.

§ 67. Le *Daguesh doux*, dont les six lettres ב, ג, ד, כ, פ, ת, sont seulés susceptibles (v. § 25.), s'y place dans les cas suivans :

1° Lorsqu'une de ces lettres se trouve au commencement d'une phrase. Par ex. בְּרֵאשִׁית, Gen. I, 1. Voyez aussi dans le Ps. CXIX, les six strophes qui commencent par une des lettres de cette classe.

§ 68. 2° Il se place au commencement d'un mot, lorsque le mot qui précède ne finit pas par une voyelle, ou par une des lettres א, ה, ו, י, lorsqu'elles sont quiescentes, mais qu'il se termine par une consonne. Par ex. עַל־כֵּן, *c'est pourquoi*; לֵב־פַּרְעֹה, *le cœur de Pharaon*, Exod. VII, 3; mais le פ est sans *Daguesh* dans וַיִּקְרָא פַרְעֹה, *et Pharaon appela*, Exod. VI, 14. On trouve au contraire גֹּי־בְגוּי, 2 Chron. XV, 6, avec *Daguesh* dans ב, parce que le י de גֹּי n'est pas quiescent (v. § 82).

§ 69. La règle que nous venons de donner n'a pas lieu si le mot qui précède porte un *accent distinctif* (v. § 41) : Par ex. וַיְהִי כַאֲשֶׁר, *il arriva lorsque....*, ou bien si le mot est *Milél* (v. § 35), c'est-à-dire s'il porte l'accent tonique sur la pénultième. Par ex. וְהִגִּיתָ בּוֹ, *et tu méditeras là-dessus*; עֲשִׂיתָ פֶסַח, *tu célébreras la Pâque*.

§ 70. En d'autres cas, le *Daguesh* est quelquefois placé au commencement des mots par la seule raison de l'euphonie. Par ex. כְּכֹרְמִישׁ, Es. X, 9, au lieu de כֹּרְמִישׁ; בְּפִרְעָה, pour פִּרְעָה.

§ 71. Enfin le *Daguesh doux* se trouve au commencement d'une syllabe placée au milieu du mot, si cette syllabe vient à la suite d'une autre qui soit fermée et dont par conséquent la dernière consonne soit accompagnée d'un *Sheva quiescent* (v. § 17). Par ex. יִשְׁכַּב, *il se couchera*; מִגְדָּל, *la tour*.

§ 72. Il reste encore certain nombre de cas où le *Daguesh doux* ne se trouve pas, tandis que selon les règles on devrait l'attendre. Cela se voit dans les suffixes: הַ, הֵ, *toi*; כֶּם, כֶּן, *vous*, (par ex. לְבוּשֶׁךָ, *ton habit*; דְּבַרְכֶם, *votre parole*,) et dans quelques formes qui proviennent immédiatement d'autres formes dans lesquelles le *Daguesh* ne doit pas se placer; par ex. מַלְכֵי, formé de מְלָכִים, *les rois*; רַדְפוּ, *poursuivez!* formé de רָדַף, *poursuis!* — C'est par la même raison que le mot כֶּתֶב, *livre*, n'a pas de *Daguesh* dans le ת (par ex. בְּכֶתֶב, *dans un livre*; et non pas בְּכֶתֶב), quoique cette lettre soit placée à la tête d'une nouvelle syllabe.

§ 73. L'absence du *Daguesh doux* comme celle du *Daguesh fort* et du *Mappik* dans une lettre, est signalée dans les manuscrits par une ligne transversale au-dessus de la lettre en question. Cette ligne s'appelle *Raphè* (רַפָּה, *faible*, opposé au *Daguesh*, qui indique que la lettre est renforcée, v. § 23). Ce signe

ne se trouve dans les éditions imprimées que dans quelques cas où les Massorètes ont trouvé bon de signaler expressément l'absence du *Dagush* ou du *Mappik*. (Voyez entre autres Nomb. XV, 28, 31, et particulièrement le Décalogue, Exod. XX, 13, 14. Deut. V, 13, 17.)

ART. VI.

Des Gutturales.

§ 74. La classe des *lettres gutturales*, qui se compose des quatre consonnes א, ה, ח, ע, (v. § 55) présente les particularités suivantes :

1° Elles ne prennent pas le *Dagush fort* (v. § 64); mais pour le remplacer on allonge la voyelle précédente. Par ex., lorsque le mot עַיִן, *œil*, doit prendre l'article הַ, *le, la*, au lieu du *Dagush* que cet article exige dans la lettre qui le suit, on change en un *Kamets* le *Patach* de l'article, et on dit : הַעַיִן, *l'œil*. C'est encore ainsi qu'on écrit אָמַר, *il sera dit*, au lieu de אַמַר avec *Dagush* dans le א (fut. *Niph.* de אָמַר).

Cependant cette prolongation de la voyelle précédente est ordinairement omise devant les deux lettres ה et ח. Par ex. חֹדֶשׁ, *le mois*, et non pas חֹדֶשׁ, comme on devrait l'attendre, puisque le ח a refusé le *Dagush* qui doit suivre le ה de l'article. (C'est ce que les grammairiens appellent *Dagush implicite*.)

§ 75. 2° Les *gutturales* prennent le *Sheva com-*

posé au lieu du *Sheva simple*. Par ex. עָמַד, *tiens-toi debout*, pour עָמַד; אָמַר, *dis*, pour אָמַר.

Cependant cette règle n'est pas toujours observée lorsque le *Sheva* est *quiescent* (v. § 17). Par ex. יָדַעְתִּי, *je sais*; נָחַלָּה, *le torrent*.

§ 76. Les *gutturales* aiment à être précédées du son *a*. On dit יִשְׁמַע, *il entendra*, pour יִשְׁמַע; בָּלַע (Pih. de בָּלַע), *il a englouti*, pour בָּלַע.

Lorsque la voyelle qui précède la gutturale ne peut pas être changée, on fait entendre entre la voyelle et la gutturale un *demi-patach*, qui se prononce très-rapidement avant la gutturale, quoiqu'il soit placé au-dessous d'elle. Il n'y a que le ע, le ח et le ה (ה avec *Mappik*) qui prennent ce *demi-patach*, appelé *Patach furtif*. Ainsi : רָקִיעַ *râkiah, firmament*; רוּחַ *rouahh, esprit*; מָשִׁיחַ *mâshiahh, Oint*; אֱלֹהִים *Eloahh, Dieu*.

§ 77. Le כ (v. § 56) se rapproche des *gutturales* :
1° En ce qu'il se refuse ordinairement comme elles à l'insertion du *Daguessh* (§ 74). Par ex. בֵּרַךְ, *il a béni* (Pih. de בֵּרַךְ), pour בֵּרַךְ avec *Daguessh* dans le כ.

Et 2° en ce qu'il aime à être précédé d'un ׀. Par ex. הֵמַר pour הֵמַר, *il a rendu amer* (Hiph. de מָרַר); וַיִּרְא, *et il voit*, pour וַיִּרְא.

Le כ ne prend jamais *Patach furtif*.

ART. VII.

Des Lettres quiescentes.

§ 78. Les trois lettres א, ו, י (dont nous avons mentionné le rapport avec les voyelles, § 8), et la lettre ׀, sont appelées *lettres quiescentes*, dans certains cas où elles perdent complètement leur valeur de consonnes, et ne servent plus qu'à allonger la voyelle précédente. On a réuni ces quatre lettres dans le mot אֶהְיֶה, *Éhèvi*.

§ 79. Voici les cas principaux où ces lettres deviennent *quiescentes* :

1° Lorsqu'elles se trouvent à la fin d'une syllabe. Par ex. הִפְלִיא הִפְלִיא *hipli*, il a rendu admirable; מִימֵי מִימֵי, les eaux de....

2° Lorsqu'elles doivent prendre un *Sheva simple* ou *composé*. Par ex. יֵטֵב יֵטֵב, au lieu de יֵטֵב, il sera bon (fut. de יֵטֵב); לֵאמֹר לֵאמֹר, au lieu de לֵאמֹר, pour dire.

3° Lorsqu'elles sont précédées d'un *Sheva*. C'est ainsi qu'on dit רֵאשׁוֹן רֵאשׁוֹן, pour רֵאשׁוֹן, *premier*.

Cependant, on dit קֹרְאִים קֹרְאִים, *ceux qui appellent*, et יִהְיֶה יִהְיֶה, *il sera*.

4° Enfin, quelquefois lorsqu'elles se trouvent entre deux voyelles : קוֹם קוֹם (inf. absol.), *se lever*, pour קוֹם קוֹם *károm*.

§ 80. Pour faire savoir avec quelles voyelles elles se confondent lorsqu'elles deviennent *quiescentes*, on donne les règles suivantes :

ex. קו *kô*, la corde; שְׁלוֹתִי *shlao-thi*, je suis tranquille, Job. III, 26; גוֹי *goï*, la nation; דְּבָרַי *debâraï*, mes paroles.

La terminaison וֹ—, exprimant le pronom de la troisième personne attaché au pluriel, se prononce *ô* : par ex. דְּבָרָיו *debârô*, ses paroles.

§ 83. Ces lettres, lorsqu'elles sont quiescentes, ne sont pas toujours écrites. On trouve קל, *voir*, aussi bien que קול. Ce n'est qu'une différence d'orthographe qui n'influe nullement sur le sens.

Lorsque la lettre quiescente est exprimée, les grammairiens disent que son orthographe est *pleine*, et dans le cas contraire, qu'elle est *défective*. On remarque que la *défective* prévaut dans les écrits les plus anciens, et la *pleine* dans les livres postérieurs. C'est ainsi qu'on trouve le nom de *David*, דָּוִד, sans ו, dans les livres historiques, dans les Psaumes et dans les Prophètes, tandis que, dans les Chroniques, dans Esdras et dans Néhémie, il est écrit דָּוִיד.

ART. VIII.

Des Voyelles invariables.

§ 84. Nous aurons, dans les articles suivans, à nous occuper des changemens que les voyelles peuvent avoir à subir. Il y a cependant certains cas où elles sont *invariables* et se refusent à tout changement. Une connaissance exacte et complète de ces cas ne peut provenir que d'une étude approfondie de la lan-

gue, et l'on ne peut donner à ce sujet que des règles approximatives. Les voici :

1° Dans les mots où l'une des lettres *quiescentes* est précédée de la voyelle qui lui correspond, cette dernière est ordinairement invariable, avec la seule exception du ה final. Dans ראש, pauvre; היכל, palais; משיח, Oint; קול, voix, les voyelles liées avec des lettres quiescentes ne subissent jamais aucune modification.

La différence entre l'orthographe *pleine* et l'orthographe *défective* n'altère point cette règle. La voyelle est invariable dans קול, voix, que le mot soit écrit קל ou קול; elle est invariable dans זבול, demeure, que le mot soit écrit זבול ou זבל.

§ 85. 2° Les voyelles brèves sont invariables lorsqu'elles précèdent une lettre qui porte *Daguessh fort* (Par ex. גבור, héros) ou lorsqu'elles se trouvent dans une syllabe fermée (v. § 29) suivie d'une autre syllabe fermée (Par ex. קרבן kor-bân, offrande; מדבר mid-bâr, désert).

3° Enfin, les voyelles sont invariables lorsqu'elles remplacent un *Daguessh fort* (v. § 74).

§ 86. Les anciens grammairiens donnaient aux voyelles *invariables* le nom de *voyelles impures*, et aux voyelles *variables* celui de *voyelles pures*. Il paraît qu'ils voulaient indiquer par ces expressions que la voyelle *variable* ou *pure* doit être regardée comme indépendante des consonnes qui l'accompagnent, tandis que la voyelle *invariable* ou *impure* est plus étroitement liée à ces consonnes : comp. § 84,

n° 1. — Voyez *Stier Lehrgeb. der hebr. Sprache*. Tom. I, p. 87.

ART. IX.

Du Changement des Voyelles.

§ 87. Les voyelles se raccourcissent surtout dans les cas suivans :

1° Lorsque le mot est à l'état construit, c'est-à-dire, lorsqu'il est suivi d'un génitif. Par ex. le $\bar{\text{v}}$ de יָד , *main*, se change en $\bar{\text{v}}$ (יָד יוֹסֵף , *la main de Joseph*); le $\bar{\text{v}}$ du mot חֵצֵר , *le parois*, se change en $\bar{\text{v}}$ ($\text{חֵצֵר הַמִּשְׁכָּן}$, *le parois du tabernacle*).

2° Lorsque le ton (v. § 35) s'avance vers la fin du mot, ou lorsqu'il passe à un autre mot avec lequel le premier est lié par le *Makkeph* (v. § 44). Par ex. סִיפֵר , *liore*; סִפְרִי , *mon liore*; אִם , *mère*; אִמִּי , *ma mère*; קֹדֶשׁ , *sainteté*; קֹדְשֶׁךָ *kod-shecá*, *ta sainteté*; בֵּן , *fils*; mais בֶּן־אָדָם , *fils de l'homme*; כֹּל , *tout*; כָּל־הָעָם , *tout le peuple*.

3° Lorsque le ton recule vers le commencement du mot. Par ex. יֹאמֵר , *il dira*; וַיֹּאמֶר , *et il dit*; יֵלֵךְ , *il ira*; וַיֵּלֶךְ , *et il alla*; יִקָּם , *il se lèvera*; וַיִּקָּם *vay-yákom*, *et il se leva*.

(Les grammairiens disent que le ton *descend* lorsqu'il s'avance vers la fin du mot, et qu'il *monte*, lorsqu'il recule vers son commencement).

§ 88. Les voyelles s'allongent :

1° Lorsque, par l'accroissement du mot, une syl-

labe *fermée* devient *ouverte*. C'est ainsi que du singulier שֶׁ se forme le duel שְׁדִים.

2° Lorsqu'une lettre *gutturale* a refusé le *Daguesh fort* qu'elle aurait dû prendre (§ 74). Par ex. הַאֵשׁ, *le feu*, pour הַאֵשׁ־עִתָּהּ avec *Patach* sous le ה et *Daguesh* dans le א.

3° Lorsqu'une lettre *quiescente* se confond avec la voyelle précédente (v. § 78). Par ex. גִּלְהָה, *il a révélé*, pour גִּלְהָה־עִתָּהּ.

4° Lorsque la syllabe porte l'accent tonique et qu'elle se trouve en même temps à la fin d'une période. (Voyez ce que nous dirons sur la *Pause* § 103.)

§ 89. Certaines voyelles *se retranchent* et sont remplacées par un simple *Sheva*, surtout dans les cas suivans :

1° Lorsque le substantif est à l'état *construit*, c'est-à-dire lorsqu'il est suivi d'un génitif (v. § 313). C'est alors l'avant-dernière syllabe qui peut être retranchée. Par ex. כַּנָּף, *aile*, כַּנָּף הַכְּרוּבִים, *l'aile du Chérubin*; זָקֵן, *ancien*, זָקֵן בֵּיתוֹ, *l'ancien de sa maison*.

2° Lorsque le mot s'allonge et qu'en conséquence l'accent tonique *descend* vers la fin du mot. Dans les *noms* c'est ordinairement l'*avant-dernière* syllabe qui est ainsi retranchée; dans les *verbes* c'est la *dernière*. Par ex. דְּבָר, *parole*, דְּבָרִים, *paroles*; גָּדוֹל, *grand*, גְּדוּלָה, *grande*; פְּקִיד, *préfet*, פְּקִידוֹ, *son préfet*; לָמַד, *il a appris*, לָמְדוּ, *ils ont appris*.

3° Si le substantif *pluriel* est à l'état *construit*,

ou si le ton *descend* de deux syllabes par l'addition de quelque *suffixe*; alors les deux voyelles primitives du substantif peuvent être retranchées et remplacées par deux *Sheva*, dont le premier cependant se change en — d'après la règle du § 90. Par ex. דְּבַר, *parole*, דְּבָרִים, *paroles*, דְּבַרֵי יְהוָה, *paroles du Seigneur*, דְּבַרְיֶיכֶם, *vos paroles*.

Ceci s'expliquera davantage, lorsque nous traiterons des modifications qu'ont à subir les substantifs (II^e partie, chap. II, art. V.).

ART. X.

Formation de nouvelles Syllabes.

§ 90. Nous avons dit (§ 30) qu'une syllabe ne peut pas avoir trois consonnes avant la voyelle. Dans le cas où cela devrait arriver, et où deux *Sheva* devraient se suivre immédiatement, le premier des deux se change en —, et c'est ainsi qu'il se forme une nouvelle syllabe. Par ex. דְּבַרֵי יְהוָה, *paroles du Seigneur*, pour דְּבַרֵי *dbre* (monosyllabe); בְּסֹדֶם, *dans Sodome* (1), pour בְּסֹדֶם *bsdom* (monosyllabe).

§ 91. Si le premier de ces deux *Sheva* est un *Sheva composé* (v. § 19), alors il se change en la voyelle brève qui sert à le former. Par ex. אֶפְקֹד, *je visiterai*, pour אֶפְקֹד (v. § 75); חָכֵם, *sage*,

(1) בְּ, *dans*, סֹדֶם, *Sodome*.

חֲכָמִים, *sages*, חֲכָמֵי פַרְעֹה, *sages de Pharaon*, pour חֲכָמֵי.

§ 92. Si c'est le second de ces deux *Sheva* qui est composé, alors le premier se change en la voyelle brève, dont le second se compose. Par ex. יַעֲבֹר, *il passera*, pour יַעֲבֹר; יִחְזַק, *il rendra ferme*, pour יִחְזַק; בְּחֹלִי *bo-hholi*, *dans une maladie*, pour בְּחֹלִי, *be-hholi*.

Cependant les lettres gutturales dans certains cas (comp. § 75) renoncent au *Sheva composé* et se contentent d'en prendre un simple, mais la règle que nous venons d'indiquer n'en exerce pas moins son influence sur le *Sheva* précédent. Par ex. יִחְשַׁב, *il pensera*, pour יִחְשַׁב, et cela pour יִחְשַׁב לְאַסֵּר, *pour lier*, au lieu de לְאַסֵּר, Nomb. XXX, 3; נִעְקֹשׁ, *le pervers*, pour נִעְקֹשׁ, Prov. XXVIII, 18 (comp. § 163 et les suiv.).

§ 93. On ne peut pas regarder comme faisant exception aux règles que nous venons d'établir, le cas où deux *Sheva* se suivent immédiatement, parce qu'alors ils appartiennent à *deux syllabes différentes*, le premier des deux étant *quiescent* et l'autre *mobile*. Par ex. יִפְקְדוּ *yip-kedou*, *ils visiteront*; חַסְדָּה *hhas-decâ*, *ta, grâce*.

§ 94. Quelquefois de nouvelles syllabes se forment par l'influence de la *Pause*. C'est ce qu'on verra au § 103.

§ 95. Nous avons dit (§ 31) qu'une syllabe ne peut que rarement se terminer par deux consonnes et seulement à la fin des mots. Dans la plupart des

cas même, on évite cette rencontre et l'on donne à l'avant-dernière une voyelle brève que les grammairiens appellent *voyelle furtive*. Cette voyelle est ordinairement un *Ségol* (ֿ); sous une gutturale c'est un *Patach* (ֿ); après י c'est un *Chirek* (ֿ). Par ex. ויגל, *il révéla*, pour ויגל; מאכלת, *couteau*, pour מאכלת; מלך, *roi*, pour מלך; נער, *jeune homme*, pour נער; עין, *œil*, pour עין (comp. §§ 261 α, γ. 283.).

§ 96. Lorsque le ו *copulatif* (*et*), qui se place avec un *Sheva* devant les mots (והארץ, *la terre*, והארץ, *et la terre*) est suivi d'un autre *Sheva* ou d'une *lettre labiale* (v. § 55), alors il se change en *Shourek*. Par ex : ושמו, *et son nom*, pour ושמו; ובן, *et un fils*, pour ובן.

Le *Sheva* du ו *copulatif* se change aussi en ֿ lorsqu'il précède immédiatement la syllabe tonique. Par ex. תהו ובהו, *informe et vide*; טוב ורע, *bien et mal*.

ART. XI.

Du Ton.

§ 97. *L'accent tonique* repose ordinairement en hébreu sur la dernière syllabe, et l'on peut regarder comme exceptionnels les cas où le ton se trouve sur la pénultième (voyez ce que nous avons dit § 35).

§ 98. Voici les cas principaux où l'accent tonique se trouve sur la pénultième :

1° Lorsque la dernière voyelle est une voyelle

furtive (§ 95). Par ex. וַיִּגַּל, *il révéla*; תּוֹהָלֶת, *l'espoir*; מֶלֶךְ, *roi*.

2° Lorsque le mot est terminé par un ה *paragogique* ou par un ה *local*. Par ex. לַיְלָה, *nuit*; לָמָּה, *pourquoi*; מִצְרַיִם, *vers l'Égypte*.

3° Lorsque le verbe est terminé par les syllabes *afformantes* הַ, הָ, הִי, נָה, נוּ. Par ex. בְּקָדְתָּ; *tu as visité*; תִּפְקְדֶנָּה, *vous visiterez*.

4° Lorsque le verbe et le substantif se terminent par les *suffixes* de la 1^{re} personne du pluriel et par celles de la 1^{re} et de la 3^e personne du singulier, qui forment une *syllabe ouverte*. Par ex. יָדְנוּ, *notre main*; וַיִּצְלָהוּ, *et il le retira*.

5° Lorsque le substantif se trouve au *duel* (v. § 310). Par ex. יָד, *main*, יָדַיִם, *les deux mains*.

§ 99. Le ton peut reculer vers le commencement du mot, ou descendre vers la fin.

§ 100. Le ton *descend* lorsque le mot s'allonge (v. § 87, n° 2, et § 89).

Dans certains cas, le ו *conversif* du préterit fait aussi descendre le ton. Nous en parlerons avec plus de détail, § 140.

§ 101. Le ton *monte* dans les cas suivans :

1° Pour éviter le concours de deux syllabes toniques. Par ex. עָמַד שָׁם pour עָמַד שָׁם, *il se tenait là*, Gen. XIX, 27.

2° Dans certains futurs, lorsqu'ils prennent le ו *conversif*, c'est-à-dire le ו qui les change en préterits

(v. § 142). Par ex. יֹאמַר, *il dira*, וַיֹּאמֶר, *et il dit*; יִלֵּךְ, *il ira*, וַיִּלְךָ, *et il alla*.

3° Quelquefois par l'influence de la *Pause*, comme nous le dirons plus tard (v. § 104, 105).

§ 102. Il y a quelques cas où il est nécessaire de faire ressortir la syllabe tonique pour faire comprendre certaines règles grammaticales. Nous avons adopté à cet effet le signe ־ (v. § 43), placé sur la première lettre de la syllabe.

ART. XII.

De la Pause.

§ 103. Le *ton* et les *accens* qui indiquent la place du ton (v. § 35) n'influent sur les voyelles que lorsque les accens sont des *accens distinctifs majeurs* (v. § 41). C'est surtout *Sillouk* (־) et *Athnach* (־_א).

Les voyelles brèves qui portent des *accens distinctifs majeurs* se changent par ce fait même en voyelles longues. Ce changement indique la fin d'une sentence ou une *pause*. Par ex. יִצַר־ avec *Sillouk*, *il a formé*, pour יִצַר־; מֵיִם, *eaux*, pour מֵיִם; מֶלֶךְ־ avec *Athnach*, *roi*, pour מֶלֶךְ־.

§ 104. Si la syllabe de la *pause* commence par deux consonnes, dont par conséquent la première porte un *Sheva*, alors ce *Sheva* se change en une voyelle analogue à la nature primitive du mot, et la syllabe ainsi formée (v. § 94) prend le ton. Par ex.

פְּקָדָה, *elle a visité*, à la pause : פְּקָדָה; מָלֵא, *il est plein*, à la pause : מָלֵא; מְלֵאוּ, *ils sont pleins*, à la pause : מְלֵאוּ; שִׁכְמָם, *épaule*, à la pause : שִׁכְמָם; כְּלִי, *vase*, à la pause : כְּלִי.

Le *Sheva composé* se change en la voyelle du même son que celle qui sert à le former. Par ex. אֲנִי, *moi*, à la pause : אֲנִי; חֲלִי, *hholi, maladie*, à la pause : חֲלִי.

§ 105. Il y a encore plusieurs cas où les Hébreux se sont plus à rattacher l'accent, signe de la pause, à la syllabe pénultième. Ce sont particulièrement les mots suivans qui, lorsqu'ils se trouvent à la pause, font remonter le ton sur l'avant-dernière : אֲנִכִי, *moi*, à la pause : אֲנִכִי; אַתָּה, *toi*, à la pause : אַתָּה; עַתָּה, *maintenant*, à la pause : עַתָּה.

APPENDICE.

EXERCICES DE LECTURE.

Nous donnerons encore quelques exercices de lecture qui feront mieux connaître les règles exposées dans cette partie.

La prononciation indiquée sous le texte est conforme à celle des Juifs orientaux, comme nous l'avons dit au § 26.

Soph. III, 8. (1).

לִבְנֵי חֶכְדָּ לִי. נֶאֱמַר יְהוָה לַיּוֹם קוּמִי לְעֵד
 leäd | kou-mi | leyom | Ado-naï⁽⁴⁾ neüm⁽⁵⁾ | li⁽²⁾ | hhac-cou | lâ-kén
 כִּי מִשְׁפָּטִי לְאַסֶּף גּוֹיִם לְקַבְּצִי מִמְּלִבּוֹרָה
 mam-lâ-coth | lekob-tsi⁽⁶⁾ | go-yim | lê-èsop⁽⁵⁾ | mish-pâ-ti | ki
 לְשַׁפֵּךְ עֲלֵיהֶם זַעְמִי כָּל חֲרוֹן אַפִּי כִּי בָאֵשׁ
 beesh | ki | ap-pi | hharon | col | za-mi | alé-hèm | lish-poc
 קִנְיַתִּי תֹאכַל כָּל הָאָרֶץ;
 há-â-rèts col⁽⁶⁾ | thé-â-kél | kin-â-thi

Ruth I, 22.

וְתֹשֵׁב נַעֲמִי וְרוּת הַמּוֹאֲבִיָּה כָּל־תְּהֵא
 cal-lâ-thâhh⁽⁸⁾ | ham-mo-âbi-yâh | verouth | no-omi⁽⁷⁾ | vath-thâ-shob⁽⁶⁾
 עָמָה הַשְּׂבָרָה מִשְׁדֵּי מוֹאֵב וְהַמֶּרָה
 vehém-mâh | mo-âb | miss-ssedé | hash-shâ-bâh | im-mâhh
 בָּאוּ בֵּית לָחֶם בְּתַחֲלֵת קִצִּיר שְׁעָרִים;
 sseo-rim | ketsir | bi-thehhil-lath | lê-hhèm | béth | bâ-ou

(¹) Plusieurs grammairiens ont cité ce verset parce qu'ils y trouvent toutes les lettres de l'alphabet, avec les cinq *finales* (à l'exception du *ו*), et tous les points-voyelles à la seule exception du *Chateph-Kamets* (ֿ).

(²) v. § 44. (³) v. § 17. (⁴) v. § 51, litt. *d*. (⁵) v. § 92. (⁶) v. § 53. (⁷) v. § 54. *a*. (⁸) v. § 28.

SECONDE PARTIE.

DES FORMES.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

§ 106. La racine de toutes les parties du discours se trouve ordinairement en hébreu dans le *verbe*.

Du verbe dérive d'abord le *nom* (substantif et adjectif), et le nom donne naissance à la plupart des *particules* (adverbes, conjonctions, prépositions, interjections).

C'est ainsi que **כֹּחַ** est à la fois substantif et ad-
verbe (*force* et *fortement*). La préposition **עַל**, *sur*,
dessus, vient du verbe **עָלָה**, qui signifie *monter*.
De la racine **יָשָׁר**, *il a été droit*, dérivent non seule-
ment les substantifs **יָשָׁר** et **יֶשָׁר**, *bonheur*, mais
encore le pronom relatif **אֲשֶׁר**, *qui*, et la conjonc-
tion **אֲשֶׁר**, *que*, *afin que*, *lorsque*.

§ 107. Les formes du verbe et du substantif pouvant être comprises sans une connaissance détaillée des pronoms-suffixes, tandis que ceux-ci supposent des connaissances préalables et du verbe et du nom,

nous avons jugé plus convenable d'adopter pour la doctrine des formes la division suivante :

- 1° *Le verbe.* 2° *Le nom substantif et adjectif.*
3° *Le pronom et les suffixes.* 4° *Les particules.*

CHAPITRE PREMIER.

LE VERBE.

ARTICLE PREMIER.

La Racine.

§ 108. La plupart des verbes en hébreu sont des verbes *primitifs*, c'est-à-dire qu'ils ne dérivent d'aucune autre racine; au contraire, comme nous l'avons dit, c'est des verbes que se forment les autres parties du discours.

Il y a cependant quelques verbes qui dérivent d'un substantif, et qu'on a appelé pour cela *verbes dénommatifs*.

C'est ainsi que de שָׂרַשׁ, *racine*, vient שָׂרַשׁ, *il a déraciné*, הִשְׁרִישׁ, *il a pris racine*; de אָזָן, *oreille*, vient הִאָזִין, *il a prêté l'oreille*; de רָגַל, *piéd*, vient רָגַל et רָגַל, *il a couru ça et là, il a calomnié*.

§ 109. Le verbe se compose ordinairement de trois lettres, appelées *radicales*. Ces trois consonnes en prenant les deux voyelles du son *a* forment ce qu'on

appelle la *racine*; par ex. **בָּקַרְתָּ**, *il a visité*. C'est alors la 3^e pers. masc. sing. du prétérit.

De cette racine dérivent les autres personnes, les autres temps, les autres conjugaisons.

ART. II.

Les Conjugaisons.

§ 110. La langue hébraïque ne connaît point de *conjugaisons* dans le sens ordinaire de ce mot. Cependant le verbe subit plusieurs modifications auxquelles on peut donner ce nom, pourvu qu'on n'y attache pas d'autre sens que celui que peut comporter la grammaire hébraïque. Tandis que dans nos langues occidentales les conjugaisons diverses appartiennent à des verbes différens, en hébreu le même verbe est susceptible de cinq conjugaisons.

§ 111. La première conjugaison est appelée *Kal* (**קָל**, *facile, simple*); les quatre autres dérivent du *Kal* en redoublant une des radicales, ou en ajoutant une ou deux lettres à la racine; deux d'entre elles ont une voix *active* et une voix *passive*.

Voici les noms de ces conjugaisons :

1, *Kal*. 2, *Niphal*. 3, *Pihel* et *Puhal*. 4, *Hiphil* et *Hophal*. 5, *Hithpahel*.

§ 112. Les noms de ces conjugaisons, à l'exception du *Kal* (§ 111), sont tirés de l'ancien paradigme ou verbe modèle **פָּעַל**, *il a opéré*, qui fait au *Niphal* **נִפְעַל**, au *Pihel* **פִּיעַל**, au *Puhal* **פּוּעַל**, au *Hiphil* **הִפְעִיל**, au *Hophal* **הִפְעִיל**, au *Hithpahel* **הִתְפַּעֵל**.

I. *Du Kal.*

§ 113. La conjugaison *Kal* exprime sous la forme la plus simple l'idée fondamentale du verbe. Toutes les autres conjugaisons ajoutent à la forme et au sens du *Kal*.

II. *Du Niphal.*

§ 114. Le caractère de cette conjugaison, quant à la forme, est la syllabe נִּי , placée devant la racine. Cette syllabe cependant ne se retrouve entière dans aucun des temps du *Niphal*. Au prétérit et au participe le נ seul est resté; à l'infinitif et à l'impératif le נִ seul suivi d'un *Daguessh compensatif* (à la place du נ assimilé, v. § 60); au futur il ne reste même de cette syllabe נִ que le *Daguessh compensatif* placé dans la première radicale (Voyez encore § 135).

§ 115. Le caractère du *Niphal*, quant au sens, c'est qu'il exprime :

1° Un sens *réciproque* du *Kal*. Par ex :

שָׁפַט , *juger* (1); *Niph.* נִשְׁפַּט , *plaider*.

יָעַץ , *conseiller*; *Niph.* נִוְעַץ , *consulter*.

שָׁמַר , *garder*; *Niph.* נִשְׁמַר , *se tenir sur ses gardes*.

נָשָׂא , *lever*; *Niph. imp.* הִנְשִׂיא , *lève-toi!* Ps. VII, 7.

2° Un sens *passif* du *Kal*.

Par ex : פָּקַד , *visiter*; *Niph.* נִפְקַד , *être visité*;

מָשַׁח , *oindre*; *Niph.* נִמְשַׁח , *être oint*.

(1) Pour abréger, nous indiquons le sens du verbe par l'infinitif français, quoique le temps radical en hébreu soit la 3^e personne du prétérit.

III. Du Pihel et du Puhal.

§ 116. Le caractère du *Pihel*, quant à la forme, est le redoublement de la seconde radicale indiquée par le *Daguessh fort* (v. § 24).

§ 117. Le caractère du *Pihel*, quant au sens, c'est d'indiquer une modification particulière ou une application spéciale de l'idée exprimée par le *Kal*.

Par ex. כָּתַב, *écrire*; Pihel כָּתַב, *prescrire des lois*, Es. X. 1.

שָׁאַל, *demander*; Pih. שָׁאַל, *demander l'aumône*.

גָּדַל, *être grand*; Pih. גָּדַל, *élever des enfans*.

לָמַד, *apprendre*; Pih. לָמַד, *enseigner*.

§ 118. Le *Puhal* est le passif du *Pihel*. Il conserve dans la 2^e radicale le *Daguessh fort* qui caractérise la voix active. Il préfère aux sons *i*, *é* du *Pihel* les voyelles plus obscures *u*, *a*. Par ex. *Kal* פָּקַד, *visiter*; *Pihel* פָּקַד, *visiter en détail, examiner*; *Puhal* פָּקַד, *être examiné*. *Pihel* גָּדַל, *élever des enfans*; *Puhal* גָּדַל, *être élevé*.

IV. Du Hiphil et du Hophal.

§ 119. Ce qui caractérise cette conjugaison, quant à la forme, c'est un ה placé devant la racine et un ל, quiescent en ׀, inséré entre la 2^e et la 3^e radicale.

Par ex. *Kal* פָּקַד; *Hiphil* הִפְקִיד.

§ 120. Quant à son sens, il est :

1^o *Effectif et causatif* :

Par ex : *Kal* לְבַשׁ, *mettre un habit*; *Hiphil*

הַלְבִּישׁ, faire mettre un habit, habiller quelqu'un.
Kal יֵצֵא, sortir; *Hiph.* הוֹצִיא, faire sortir. *Kal*
 בּוֹא, venir; *Hiph.* הֵבִיא, faire venir, apporter.
Kal קוּם, se lever; *Hiph.* הֵקִים, faire lever.

2° Quelquefois le sens du *Hiphil* est déclaratif.
 Il exprime la manifestation d'un état.

Par ex. *Kal* אָדָם, être rouge; *Hiphil* הִתְאַדָּם, se
 montrer rouge.

Kal חָרַשׁ, être tranquille; *Hiph.* הִתְחַרְשׁ, se
 montrer tranquille, se taire.

Hiphil הִלְבִּין, faire blanc, blanchir (de לָבָן,
 blanc), mais aussi se montrer blanc, être blanc :
 יִלְבְּנוּ, ils seront blancs, Es. I, 18.

§ 121. Le *Hophal* est le passif du *Hiphil*. Il
 prend, comme le *Puhal*, des voyelles obscures,
 savoir ם (Kamets-chatouph), ן, ou ן, et ם.

Par ex. *Kal* פָּקַד; *Hiph.* הִפְקִיד; *Hophal* הִפְקַד
 hop-kad.

Kal שׁוּב, retourner; *Hiph.* הִשִּׁיב, faire retour-
 ner, ramener; *Hophal* הִשָּׁב, être ramené, être
 rendu.

Hiph. הִגִּיד, annoncer; *Hophal* הִגָּד, être an-
 noncé.

V. Du *Hithpahel*.

§ 122. Cette conjugaison, quant à sa forme, dé-
 rive du *Pihel* en mettant devant l'infinitif la syllabe
 הִת. Par ex : Inf. *Pih.* (de פָּקַד) פָּקַד, *Hithpahel*
 הִתְפָּקַד.

§ 123. Quant au sens, le *Hithpahel* indique :

1° L'application faite sur soi-même de l'action indiquée par le verbe : le *Hithpahel* correspond alors à notre verbe réfléchi. Par ex. *Kal* et *Pih.* כָּסָה et כָּסָהּ, *couvrir*; *Hithpahel* הִתְכַּסָּה, *se couvrir, s'envelopper.*

Kal קִדַּשׁ; *Pih.* קִדַּשׁ, *sanctifier*; *Hithp.* הִתְקַדַּשׁ, *se sanctifier.*

Kal גָּדַל, *être grand*; *Hithp.* הִתְגַּדַּל, *se montrer grand, se glorifier, Es. X, 15.*

Kal חָלָה, *être malade*; *Hithp.* הִתְחַלָּה, *il a feint d'être malade.*

2° Quelquefois, mais rarement, le *Hithpahel* exprime que l'on subit l'action exprimée par le verbe; il remplit alors le service d'une voix passive.

Par ex. *Kal* שָׁכַח, *oublier*; *Hithp.* הִשְׁתַּכַּח (v. § 158), *être oublié, Éccles. VIII, 10.*

Kal et *Pihel* פָּקַד et פִּקַּד, *examiner, dénombrer*; *Hithp.* הִתְפַּקַּד, *être examiné, dénombré.*

ART. III.

Les Temps.

1° DU PRÉTÉRIT.

§ 124. Nous avons vu (§ 109) que la forme radicale du verbe se trouve dans la 3^e personne masc. sing. du prétérit *Kal*.

Les autres personnes du prétérit se forment par des lettres ou des syllabes. Ces lettres ou syllabes *afformantes* sont des formes raccourcies du pronom

personnel correspondant, comme nous le verrons dans le III^e chap., en traitant du pronom et des suffixes.

§ 125. *Paradigme du Prétérit Kal.*

Singulier.

3 ^e , masc.	(1) פָּקַד	<i>il a visité.</i>
» fém.	פָּקְדָה	<i>elle a visité.</i>
2 ^e , masc.	פָּקַדְתָּ	<i>tu (m.) as visité.</i>
» fém.	פָּקַדְתְּ	<i>tu (f.) as visité.</i>
1 ^{re} , com.	פָּקַדְתִּי	<i>j'ai visité.</i>

Pluriel.

3 ^e , com.	פָּקְדוּ	<i>ils (elles) ont visité.</i>
2 ^e , masc.	פָּקַדְתֶּם	<i>vous (m.) avez visité.</i>
» fém.	פָּקַדְתֶּן	<i>vous (f.) avez visité.</i>
1 ^{re} , com.	פָּקַדְנוּ	<i>nous avons visité.</i>

§ 126. *Les Prétérits des autres conjugaisons* ont la même inflexion. Nous ne répèterons pas en détail leurs paradigmes, et nous nous bornons à renvoyer le lecteur au Paradigme général (*Appendice lett. A*).

2^o INFINITIF.

§ 127. L'infinitif hébreu peut revêtir deux formes

(1) Dans les cas où la forme est *Milél* (v. § 55) nous l'indiquons par le signe (·) placé sur la première lettre de la syllabe tonique; les formes où ce signe ne se trouve pas sont *Milra*.

dont l'une s'appelle *absolue*, l'autre *construite*. La première ne se présente pas souvent et ne s'emploie que lorsque l'infinitif, détaché du nexé du discours, se rapproche par le sens d'un substantif verbal. Nous en parlerons avec plus de détail dans la syntaxe.

§ 128. *Infinitif Kal.*

Forme absolue : פִּקֹּד , visiter.

— *construite* : פִּקֵּד , visiter.

§ 129. *L'infinitif absolu* prend Cholem au *Kal*, au *Niphal*, au *Pihel* et au *Puhel*.

Les infinitifs du *Niphal* prennent הִ suivi d'un *Daguessh*. C'est la syllabe הִהִ caractéristique du *Niphal*, mais dont le הִ s'est assimilé.

Au *Pihel*, les infinitifs prennent ׀ sous la première radicale, au lieu du ׀, qui se trouve au prétérit. Ce ׀ se maintient dans tous les autres temps du *Pihel*.

Au *Hiphil* et au *Hophal*, les infinitifs gardent le הִ caractéristique de cette conjugaison. Au *Hiphil* le הִ prend ׀, au *Hophal* il garde le ׀ (*Kamets-chattouph*) du prétérit.

Au *Hithpahel*, l'infinitif comme le prétérit est précédé de la syllabe caractéristique הִהִ.

3° IMPÉRATIF KAL.

§ 130.	Sing. m.	פִּקֹּד	} <i>visite.</i>
	f.	פִּקְדִי	
	Plur. m.	פִּקְדוּ	} <i>visitez.</i>
	f.	פִּקְדְנָה	

§ 131. L'*impératif* n'exprime que la 2^e personne. Dans toutes les conjugaisons, la 2^e pers. masc. sing. de l'*impératif* est identique avec l'*infinitif construit*. Le *Hiphil* seul paraîtrait faire exception, mais on verra, § 154, que cette différence n'est qu'apparente.

Les voix passives *Puhal* et *Hophal* n'ont pas d'*impératif*.

4^o FUTUR KAL.

Singulier.

§ 132. 3 ^e , masc.	יִפְקֹד	<i>il visitera.</i>
» f.	תִּפְקֹד	<i>elle visitera.</i>
2 ^e , m.	תִּפְקֹד	<i>tu (m.) visiteras.</i>
» f.	תִּפְקְדִי	<i>tu (f.) visiteras.</i>
1 ^{re} , com.	אֶפְקֹד	<i>je visiterai.</i>

Pluriel.

3 ^e , m.	יִפְקְדוּ	<i>ils visiteront.</i>
» fém.	תִּפְקְדְנָה	<i>elles visiteront.</i>
2 ^e , m.	תִּפְקְדוּ	<i>vous (m.) visiterez.</i>
» fém.	תִּפְקְדְנָה	<i>vous (f.) visiterez.</i>
1 ^{re} , com.	נִפְקְדוּ	<i>nous visiterons.</i>

§ 133. Le *futur*, dans toutes les conjugaisons, ne diffère de l'*infinitif construit* et de l'*impératif* qu'en ce qu'il prend des *préformantes* et des *afformantes*, dont l'inflexion reste pour tous les futurs la même que dans le paradigme.

§ 134. Les *préformantes* du futur, comme les *af-*

formantes du prétérit (§ 124), sont dérivées du pronom personnel.

§ 135. Au *Niphal* le futur est יִפְקֹד, pour יִהְיֶה נִפְקָד (v. § 114), le ה étant retranché et le נ étant assimilé au moyen d'un *Daguessh* (v. § 60).

Au *Hiphil* on dit יִפְקִיד, pour יִהְיֶה פְּקִיד.

ALLONGEMENT DU FUTUR. — VAV CONVERSIF.

§ 136. La 1^{re} personne du singulier et la 1^{re} du pluriel du futur peuvent prendre un ה *paragogique* (נִפְקֹדָה; נִפְקֹד; אֶפְקֹדָה; אֶפְקֹד). Ce ה s'emploie particulièrement lorsqu'on veut exprimer un encouragement ou une résolution. Par ex. אֶקְבֹּרָה, *je m'en vais ensevelir*, Gen. XXIII, 13, pour אֶקְבֹּר, *j'ensevelirai* (de קָבַר, *ensevelir*); נֵרְדָה וְנִשְׁבְּרָה (pour נֵרְד וְנִשְׁבֵּר), *descendons et achetons des vières*, Gen. XLIII, 4; נִנְתְּקָה (pour נִנְתֵּק), *rompons!* Ps. II, 3.

§ 137. Les formes du futur, terminées par une voyelle, prennent quelquefois un נ *paragogique*. Par ex. יִדְרֹכֹנָּן, pour יִדְרֹכוּ, *ils fouleront*, Ps. XI, 2; תִּקְרִיבוּן, pour תִּקְרִיבוּ, *vous ferez venir*.

C'est surtout *en pause* qu'on aime à employer cet allongement. La pénultième prend alors une voyelle longue. יִרְגְּזוּן, pour יִרְגְּזוּ, *ils trembleront*, Exod. XV, 14; תִּשְׁמְעוּן, pour תִּשְׁמְעוּ, *vous entendrez*, Deut. I, 17.

§ 138. On appelle *Vav* (ו) *conversif*, la conjonction copulative ו, lorsqu'elle se place devant le *prétérit* ou devant le *futur*, de manière à changer la signification de ces temps.

Dans le premier cas, on appelle ce ך, *vao conversif du prétérit*; dans l'autre cas, *vao conversif du futur*.

§ 139. Le *Vao conversif* devant le *prétérit* change la signification de ce temps en celle du *futur*. Par ex. יֵעֲזֹב... וְדָבַק, *il quittera... et il s'attachera*, Gen. II, 24; וְהָיָה שְׁמֶךָ אֲבִרָהֶם, *et ton nom sera Abraham*, Gen. XVII, 5.

§ 140. Le ך *conversif du prétérit* fait descendre le *ton* sur la dernière syllabe, dans les cas où le prétérit le porte sur l'avant-dernière, savoir à la 2^e *masc. sing.*, à la 1^{re} *sing.*, et à la 1^{re} *plur.*; cependant cette dernière fait exception à cette règle, de sorte qu'il n'y a que les formes פָּקַדְתָּ et פָּקַדְתִּי qui fassent descendre le *ton*, lorsqu'elles sont précédées du ך *conversif*.

Par ex. וּשְׁמַעְתָּ... וּשְׁמַרְתָּ, *tu entendras... et tu observeras*, Deut. VI, 3; וּשְׁבַרְתִּי, *et je briserai*, Ezech. XXX, 22; וְהָאֲכַלְתִּי (prét. *Hiph.* de אָכַל, *manger*), *et je donnerai à manger*, Es. XLIX, 26.

§ 141. Le ך *conversif* devant le *futur* en change la signification en celle du *prétérit*, ou de notre *parfait défini*. Il prend un — suivi de *Daguesh*. Par ex. וַיֹּאמֶר, *et il dit*; וַיִּבְדֵּל (fut. *Hiph.* de בָּדַל), *et il sépara*; וַיִּקְרָא, *et il appela*, Gen. I, 3-5.

§ 142. Dans quelques *futurs* précédés du ך *conversif*, le *ton* recule sur l'avant-dernière syllabe (v. § 101, n° 2), et la voyelle de la dernière se raccourcit (§ 87, n° 3). Ce changement a lieu surtout à la 3^e et à la 2^e *pers. sing.* du *futur*, qui ont la première syllabe ouverte et munie d'une voyelle longue.

Ce sont particulièrement les formes suivantes :
 יֹאמֵר, *il dira*, וַיֹּאמֶר, *et il dit*, (de אָמַר, *dire*); תֵּלֵד, *elle enfantera*, וַתֵּלֶד, *et elle enfanta* (de יָלַד, *enfanter*); יָמוּת, *il mourra*, וַיָּמָוֶת *vay-yámoth*, *et il mourut*, (de מוּת, *mourir*); יַמִּית (fut. *Hiphil*), *il fera mourir*, וַיַּמִּית, *et il fit mourir*; יִסֹּב, *il entourera*, וַיִּסֹּב *vay-yásob*, *et il entoura* (de סָבַב, *entourer*).

5° PARTICIPE KAL.

§ 143. *Forme active.*

Sing. masc.	פִּקֵּד, <i>visitant, celui qui visite.</i>
» fém.	פִּקְדָה ou פִּקְדָת, <i>celle qui visite.</i>
Plur. masc.	פִּקְדִים, <i>ceux qui visitent.</i>
» fém.	פִּקְדוֹת, <i>celles qui visitent.</i>

Forme passive.

Sing. masc.	פִּקֻד, <i>visité.</i>
» fém.	פִּקְוּדָה, <i>visitée.</i>
Plur. masc.	פִּקְוּדִים, <i>visités.</i>
» fém.	פִּקְוּדוֹת, <i>visitées.</i>

§ 144. Le *Kal* seul a deux formes de *participe*.

On a appelé autrefois le participe actif *Bénoni* (בִּינוּנִי, *forme moyenne*), et le participe passif *Pahouf* (de l'ancien paradigme פִּעֵל, où ce participe était פִּעוּל).

Les participes de toutes les conjugaisons, à l'exception du *Kal* et du *Niphal*, sont formés de l'*infinitif cons-*

truit dont le ה est retranché (מִהֶפְקִיד pour מִפְקִיד), Ils sont précédés de la préformante מ, qui prend — au *Pihel*, — au *Hiphil*, et — (Kamets-chatouph) au *Hophal*.

ART. IV.

Remarques.

1° SUR LE KAL.

§ 145. Les *verbes intransifs* ou *neutres* aiment à prendre — ou — (au lieu de — sous la seconde radicale). On les appelle alors *verbes E*, ou *verbes O*.

Par ex. זָקֵן pour זָקַן, *vieillir*; כָּבֵד, *être pesant*; יָגַר *avoir peur*.

Les verbes qui prennent — sont surtout ceux qui expriment des affections et des passions. Par ex. אָהַב, *aimer*; חָפֵץ, *prendre plaisir*; שָׂנֵא, *haïr*.

§ 146. a) L'*infinitif* revêt quelquefois une *forme féminine*, surtout dans les verbes *intransitifs*. Par ex. שָׂנְאָה, *haïr*; יִרְאַה, *craindre*; זָקְנָה, *vieillir*.

b) Quelquefois aussi la seconde radicale prend à l'*infinitif* — au lieu de —. Par ex. שָׁכַב pour שָׁכַב, *être couché*.

§ 147. a) A l'*impératif* on trouve le — au lieu du — dans les verbes qui prennent aussi — au futur (v. § 148). Par ex. שָׁכַב, *couche-toi!* לְבַשׁ, *habille-toi!*

b) Si l'*impératif* prend ה *paragogique*, le son o recule sur la première syllabe; ainsi שָׁמַר devient שְׁמֹרָה *shomráh*, *garde!* זָכַר devient זְכֹרָה, *souviens-toi!*

Si le ה *paragogique* s'attache à un impératif qui ait —, ce dernier disparaît : ainsi שֶׁכַּב, *couche-toi!* devient שֶׁכַּבָּה (au lieu de שֶׁכַּבְּה, v. § 90).

Ce ה *paragogique* ajouté à l'impératif sert à exprimer l'énergie avec laquelle on donne un ordre. Par ex. קוּמָה, *lève-toi!* (de קוּם, impér. de la racine קוּם); תֵּן, *donne!* (de תֵּן, impér. de נָתַן).

c) La 1^{re} radicale a quelquefois pris *Kamets-chathoph*. Par ex. קָרְחִי, pour קָרְחִי (fém. sing.), *arrache-toi les cheveux*, Mich. I, 16; מִשְׁכוּ, *traînez!* Ezech, XXXII, 20, pour מִשְׁכוּ (Exod. XII, 21).

d) La forme féminine du pluriel perd quelquefois son ה final. Par ex. שְׁמַעְנֵן, pour שְׁמַעְנֵנָה, Gen. IV, 23.

§ 148. Les verbes dans lesquels la seconde voyelle de la racine est e ou o (v. § 145) prennent au futur — au lieu de —. Par ex. גָּדַל, *il a été grand*; fut. יִגְדַּל, *il sera grand*; קָטַן, *il a été petit*; יִקְטַן, *il sera petit*.

Quelquefois le futur a pris ce — même dans des verbes dont la racine est régulière. Par ex. יִשְׁכַּב, *il se couchera*; on trouve également יִשְׁבַּת et יִשְׁבֹּת, *il se reposera*.

§ 149. La 3^e pers. fém. plur. du futur perd souvent dans le Pentateuque son ה final. Par ex. תִּבְּאֵן, pour תִּבְּאֵנָה, *elles viendront*; תִּלְּדֵן, pour תִּלְּדֵנָה.

2° SUR LE NIPHAL.

§ 150. a) A côté de l'*infinitif absolu* הִפְקֵד, on trouve encore la forme נִפְקֵד. Par ex. נִכְסֵף, *désirer* (de כִּסֵּף), Gen. XXXI, 30; נִלְחֵם, *guerroyer, se battre*, Juges XI, 25.

b) Lorsque l'*infin.*, l'*impér.* et le *fut.*, sont suivis d'un mot monosyllabe, le ton du verbe recule (v. § 101, n° 1.) et le — de la dernière syllabe se raccourcit en — , afin d'éviter le concours de deux syllabes toniques. Par ex. בּוֹ הִלָּחֵם pour בּוֹ הִלָּחֵם , *combats contre lui! fais-lui la guerre!* Jug. IX, 38; לְהִסְתֵּר שָׁם , pour לְהִסְתֵּר שָׁם , *pour y être caché*, Job XXXIV, 22; תִּכְתֹּב זֹאת pour זֹאת תִּכְתֹּב , *cela sera écrit*, Ps. CII, 19.

On trouve même cette rétrogradation du ton sans qu'une syllabe tonique suive immédiatement : הִשְׁמֵר מִפְּנֵי , *prends garde à toi-devant sa face*, Exod. XXIII, 21.

2° SUR LE PIHEL, ET LE PUHAL.

§ 151. Les *verbes dénominatifs* (v. § 108) aiment à se mettre au *Pihel*.

Par ex. קָן , *nid*, קִנֵּן , *faire un nid*; דִּשָּׁן , *cendres*, דִּשָּׁן , *ôter les cendres*.

§ 152. Le *prétérit Pihel* prend quelquefois — ou — au lieu de — .

Par ex. אַבַּד pour אַבַּד , *détruire*; גִּדַּל et גִּדַּל , *élever des enfans*; דָּבַר pour דָּבַר ; כִּבֵּס pour כִּבֵּס , *laver*.

§ 153. Le participe du *Puhel* se trouve plusieurs fois sans sa lettre préformante מ. Par ex. לְקַח pour מִלְקַח , *étant pris*, 2 Rois, II, 10; מִרְט pour מִמְרֵט (et cela pour מִמְרֵט , v. § 171), *poli, lisse* (de מִרְט), Es. XVIII, 2.

4° SUR LE HIPHIL ET LE HOPHAL.

§ 154. L'*impératif* du *Hiphil* (הִפְקִיד) doit être regardé comme une forme abrégée pour הִפְקִיד; il ne fait donc pas exception à la règle que nous avons établie, § 131.

§ 155. Lorsque l'*infinitif* est précédé du ל prefixé, le ה est quelquefois retranché. Par ex. לְשַׁמֵּד au lieu de לְהַשְׁמִיד, pour *détruire*.

§ 156. Au *futur*, à côté de la forme complète יִפְקִיד on trouve encore une forme abrégée יִפְקֵד. Elle s'emploie surtout avec le ו *conversif*. Par ex. וַיִּבְרַד, et il *sépara*, Gen. I, 4.

§ 157. Le ה caractéristique du *Hophal* prend très-souvent *Kibbouts*, au lieu de *Kamets-chatouph*. Par ex. הִשְׁלָךְ pour הִשְׁלַךְ, il a été *jeté*; הִשְׁכַּב, il a été *prosterné*; מִפְקָדִים, ceux qui ont été nommés *préfets*, 2 Chron. XXXIV, 12.

5° SUR LE HITHPAHEL.

§ 158. Lorsque la première radicale d'un verbe est une *sibilante* (§ 55), le ה de la syllabe caractéristique (הת) préfixée à la racine, change de place avec la lettre *sibilante*. Par ex. הִשְׁתַּמֵּר pour הִשְׁמֵר, *prendre garde*; הִסְתַּבֵּל pour הִסְבֵּל, *se rendre pesant*.

Si cette lettre est צ, le ה se change encore en ח (comp. § 57). Par ex. הִצְטַדֵּק, au lieu de הִצְתַּדֵּק, pour הִתְצַדֵּק, *se justifier*, de צַדִּיק, *être juste*.

§ 159. Lorsque la première radicale est ד, ט, ת, ou bien aussi נ et כ, le ה de la syllabe préformante הַת s'assimile (§ 60) à la première radicale.

Par ex. הִתְדַבֵּר pour הַדְּבַר, *parler*; הִטְהַר pour הַטְּהַר, *se purifier*; הִתְתַּמּוּ pour הַתְּתַמּוּ, *se montrer intègre*; הִנְבֵּא pour הַתְּנַבֵּא, *prophétiser*; הִכְפֵּס pour הַתְּכַפֵּס, *s'envelopper*.

§ 160. Dans un petit nombre de cas on trouve une *voix passive* du *Hithpahel*, appelée *Hothpahal*, qui prend dans la syllabe préformante ׀ (*Kamets-chatouph*) ou ׀ (comp. § 157).

Par ex. הִדְּשַׁן pour הַתְּדִשֵׁן (v. § 159), *être engraisé*, Es. XXXIV, 6 (de דִּשֵׁן); הִכְּבִּס pour הַתְּכַבֵּס, *être lavé*, Lév. XIII, 55 (de כִּבֵּס); הִתְּפַקַד, *être passé en revue*, Nomb. I, 47.

ART. V.

Verbes avec des gutturales.

§ 161. On appelle *verbes gutturaux* les verbes dont une des radicales est une *gutturale* (§ 55). Les caractères particuliers de cette classe de lettre (v. § 74 et les suiv.) influent alors sur les inflexions du verbe.

Les lettres ׀ et ׀ n'entrent ici en considération que pour les cas où elles ne sont pas quiescentes.

La lettre ׀ exerce l'influence d'une gutturale en ce qu'elle refuse le *Dagush* (v. § 77).

I. VERBES 1^{re} GUTTURALE.

(עָמַד , *être debout.*)

§ 162. 1^o Dans les cas où la première radicale doit avoir *Sheva simple* (inf. פָּקַד , prêt. *Hiph.* הִפְקִיד),

elle reçoit un *Sheva composé*, ֿֿ ou ֿֿֿ : inf. עָמַד pour עָמַד; prêt. *Hiph.* הֶעֱמִיד pour הֶעֱמִיד.

§ 163. 2^o Les lettres préformantes placées devant ce *Sheva composé* prennent la voyelle brève dont le *Sheva* se compose (§ 92) : fut. יֵעֲמַד; prêt. *Niphal* נִעְמַד; prêt. *Hiphil* הֶעֱמִיד.

§ 164. Quelquefois cependant, surtout avec ח, le *Sheva* lorsqu'il est quiescent reste *simple* (comp. § 75), mais la voyelle précédente ne s'en change pas moins en la voyelle brève dont le *Sheva*, qui se trouve sans la gutturale, aurait dû être composé (v. § 92 à la fin).

Par ex. יִחַמַד pour יִחַמַד, *il désirera*; יִהַמַד pour יִהַמַד, *il méditera*.

§ 165. 3^o Lorsque, par suite d'un allongement quelconque du mot, la voyelle qui suit le *Sheva composé* de la 1^{re} radicale se change en ֿֿֿ , ce *Sheva composé* subit le même changement que nous avons mentionné § 163 (comp. aussi § 91).

Par ex. יֵעֲמַד, *il sera debout*, mais יֵעֲמַדוּ, *ils seront debout*; נֵעֲבַד, *nous servirons*; mais avec ה *paragogique* (§ 136) נֵעֲבַדְהוּ, *servons!* Deut. XIII, 14.

§ 166. Dans les cas où la 1^{re} radicale devrait être redoublée, c'est-à-dire à l'inf., à l'impér., et au fut. *Niphal*, la voyelle de la lettre préformante s'allonge en ֿֿֿ , pour remplacer le *Daguessh* que la lettre gutturale ne peut prendre (v. § 88, n^o 2).

§ 167. Le paradigme du *verbe 1^{re} gutturale* se trouve *Appendice lett. B*.

Les conjugaisons de *Pihel*, *Puhal* et *Hithpahel* qui y sont indiquées comme régulières, ne sont nullement

altérées par l'influence de la gutturale, parce que dans ces conjugaisons la 1^{re} radicale n'est dans le cas ni d'être redoublée, ni de se trouver avec *Sheva simple*.

§ 168. *Remarques.* a) Les deux voyelles ֿֿֿ (*Chateph-sègol* et *sègol*) peuvent, pour se raccourcir, se changer en *Chateph-patach* et *Patach* (ֿֿֿ).

Par ex. $\text{הָעִבְרָתָּ$, *tu as fait passer* (prét. *Hiph.* de עָבַר , *passer*); mais avec le ו *conversif du prét.* (§§ 139, 140) qui fait descendre le ton et qui demande en conséquence que les voyelles précédentes soient raccourcies, on lit : $\text{וְהָעִבְרָתָּ$, *et tu feras passer*; $\text{הָאֲכַלְתִּי$, *j'ai donné à manger*, $\text{וְהָאֲכַלְתִּי$, *et je donnerai à manger*.

b) Les verbes הָיָה , *être* et חָיָה , *vivre*, font, dans la plupart des cas, exception aux règles qui ont été données plus haut, et prennent des *Sheva simples*.

Par ex. fut. יִהְיֶה pour יִהְיֶה , *il sera*; יִחְיֶה pour יִחְיֶה , *il vivra*.

II. VERBES 2^e GUTTURALE.

(זָעַק , *crier.*)

§ 169. 1^o Dans les cas où la gutturale devrait prendre ֿֿֿ elle reçoit ֿֿֿ : זָעְקוּ , *ils ont crié*, pour זָעֲקוּ ; יִזְעְקוּ , *ils crieront*, pour יִזְעֲקוּ .

À l'impératif *Kal* et dans la forme féminine de l'infinitif (§ 146, n^o 1) ce ֿֿֿ est précédé de ֿֿֿ . Par ex. צַהֲלִי , *égaille-toi*, Es. XII, 6 (de צָהַל); שַׁחֲטִי pour שַׁחֲטִי , *tuer*, Hos. V, 2.

§ 170. 2^o Le *Cholem* du fut. et de l'imp. *Kal*, souvent aussi le *Tséré* du prét. *Pihel*, se changent en ֿֿֿ .

Par ex. impér. צַעֵק, *crie!* futur : יִצַעֵק, *il criera* ;
 prêt. *Pihel* : נִהַג pour נָהַג, *conduire* ; נִחַם pour נָחַם,
consoler.

§ 171. 3^o Dans les conjugaisons qui redoublent la
 seconde radicale (*Pihel, Puhal, Hithpahel*), le *Da-*
guesh, qui refuse la gutturale, se remplace par la pro-
 longation de la voyelle précédente (§ 88, n^o 2).

Cette voyelle devient ־ au préterit *Pihel* (מִאֵן pour
 מָאֵן, *il a refusé*) ; ־ dans les autres temps du *Pihel*
 (fut. יִמָּאֵן, *il refusera*) ; ־ au *Puhal* (טָרַף pour
 טָרַף, *il a dévoré*) ; ־ au *Hithpahel* (הִתְבָּרַךְ pour
 הִתְבָּרַךְ, *il a été béni*).

Cette prolongation a lieu ordinairement devant נ, constamment devant ר ; mais elle est le plus souvent omise devant ה, ח, ע. Par ex. נָהַג, *conduire*, pour נִהַג avec prolongation de la première voyelle ; שָׁחַק, *jouer*, pour שִׁחַק.

§ 172. Le paradigme du *verbe 2^e gutturale* se trouve *Appendice lett. C.*

III. VERBES 3^e GUTTURALE.

(שָׁמַע, *entendre.*)

§ 173. 1^o Le *Sheva simple* que doit prendre la 3^e radicale à la 2^e personne fém. sing. des préterits (*Kal* שָׁמַעְתְּ, *Niph.* נִשְׁמַעְתְּ, *Pih.* שִׁמַּעְתְּ, etc.) se change en ־ . Ainsi שָׁמַעְתְּ, *tu as entendu*, *Niph.* נִשְׁמַעְתְּ, *Pih.* שִׁמַּעְתְּ, etc.

Dans les autres cas où la 3^e radicale doit prendre un *Sheva simple*, la gutturale le prend en effet, parce

qu'alors le ֿ est quiescent (v. § 75). Par ex. שָׁמַעְתָּ , *tu as entendu*; שָׁמַעְנוּ , *nous avons entendu*.

§ 174. 2^o a) Comme les gutturales aiment à être précédées d'une voyelle du son *a* (§ 76), le *Cholem pur* ou *variable* (§ 86) de l'impér. et du fut. *Kal* se change en ֿ . Ainsi שָׁמַע , *entends!*; יִשְׁמַע , *il entendra*.

b) Les voyelles ֿ , ֿ , ֿ , étant *impures* ou *invariables* (v. § 84, n^o 1), la gutturale prend *Patach-furtif* (§ 76). Par ex. הִשְׁמִיעַ prêt. *Hiph.*; שָׁמַעַתְּ inf. abs. *Kal*; שָׁמַעְתָּ part. pass. *Kal*.

c) L'inf. const. *Kal* prend aussi *Patach-furtif* (שָׁמַעַתְּ), quoique son *Cholem* ne soit pas invariable. Cela sert à le distinguer de l'impératif (שָׁמַע).

d) Lorsque la gutturale est précédée de ֿ , cette voyelle se change en ֿ , ou bien elle demeure, et la gutturale prend *Patach-furtif*. On préfère le ֿ pour les formes plus brèves, et le ֿ avec *Patach-furtif* pour les formes plus longues.

Par ex. פָּתַח (prét. *Pihel*), *il a lâché*, Job XXX, 11, mais à la *pause*, chap. XII, v. 28 פָּתַח .

§ 175. Le paradigme du *verbe 3^e gutturale* se trouve *Appendice*, lett. D.

ART. VI.

Des Verbes imparfaits.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

§ 176. Les différences qui se trouvent entre les *verbes gutturaux* et le *verbe modèle* (comme nous l'a-

vons vu dans les §§ précédens) ne regardent que les *points-voyelles* modifiés par l'influence de la gutturale, tandis que leurs *consonnes* ne dévient en aucune manière du verbe modèle.

§ 177. Mais il y a d'autres verbes dont les déviations sont plus considérables, parce qu'elles se rapportent aux *consonnes*. Ce sont ces verbes qu'on appelle *imparfaits*, par opposition au *verbe parfait*, nom qui est donné au verbe dont ni les consonnes ni les voyelles ne s'écartent du paradigme (comme כָּתַב, לָמַד, קָבַץ etc.).

Les *verbes gutturaux* tiennent une espèce de milieu entre le *verbe parfait* et les *verbes imparfaits*, qui sont appelés ainsi parce qu'une des radicales peut perdre sa valeur de consonne, soit en étant retranchée, soit en devenant quiescente.

§ 178. Du reste, il faut bien remarquer que ces *verbes imparfaits* n'ont aucun rapport avec ce que d'autres langues appellent *verbes irréguliers*. En effet, ce qui constitue en hébreu l'imperfection des *verbes imparfaits* n'est point, à proprement parler, une irrégularité, mais est au contraire la conséquence des règles que nous avons exposées dans notre 1^{re} partie, et qui régissent ou l'une ou l'autre des radicales de ces verbes.

§ 179. Il y a *huit* classes de *verbes imparfaits*.

Les deux premières s'appellent *verbes défectifs*, parce que l'une de leurs radicales disparaît dans plusieurs formes. Les six autres s'appellent *verbes quiescens*, parce que l'une de leurs radicales devient *quiescente* dans plusieurs de leurs formes ou même dans toutes.

§ 180. Pour abrégé on indique la 1^{re} radicale par la lettre **פ** (première radicale de l'ancien paradigme **פָּעַל**), la seconde radicale par **ע** (seconde lettre de ce même verbe), et la 3^e radicale par la lettre **ל**.

Ainsi pour désigner un verbe défectif dont la première radicale est **נ**, on se servira de la formule *verbe פנ* (*Pé-noun*). Pour distinguer un verbe dont la 2^e radicale est un **א** quiescent, on dira *verbe עא* (*Ain-vav*). Pour distinguer un verbe dont la 3^e radicale est un **ה** quiescent, on dira *verbe לה* (*Lamed-hé*).

§ 181. Il en résultera le tableau suivant des *verbes imparfaits*.

- | | | |
|----|--|----------------------|
| 1° | Verbes défectifs de la 1 ^{re} radicale ou verbes פנ | פָּנ |
| | Par ex. | נָגַשׁ, s'approcher. |
| 2° | — — de la 2 ^e radicale ou verbes עא | עָא |
| | Par ex. | סָבַב, entourer. |
| 3° | — quiescens de la 1 ^{re} radicale ou verbes פא | פָּא |
| | Par ex. | אָכַל, manger. |
| 4° | — — de la 1 ^{re} radicale ou verbes פי | פָּי |
| | Par ex. | יָשַׁב, être assis. |
| 5° | — — de la 2 ^e radicale ou verbes עו | עָו |
| | Par ex. | קָוַם, se lever. |
| 6° | — — de la 2 ^e radicale ou verbes עי | עָי |
| | Par ex. | בִּין, comprendre. |
| 7° | — — de la 3 ^e radicale ou verbes לא | לָא |
| | Par ex. | מָצָא, trouver. |
| 8° | — — de la 3 ^e radicale ou verbes לה | לָה |
| | Par ex. | גָּלָה, révéler. |

(1) Par cette désignation עע l'on n'entend pas que la 2^e ra-

A. VERBES DÉFECTIFS.

1° VERBES DÉFECTIFS פִּנְּ.

(נִגַּשׁ, *s'approcher.*)

§ 182. 1° a) Le ך de ces verbes se retranche dans tous les cas où la première radicale devrait prendre —, savoir à l'impér., à l'infin. et au futur *Kal*; au prêt. et au participe *Niphal*, et dans tous les temps du *Hiphil* et du *Hophal*.

Par ex. נִגַּשׁ pour נִגַּשׁ, *approche-toi!* נָשָׂא pour נָשָׂא, *porter.*

b) La 2° pers. plur. du prêt. *Kal* est le seul cas où le ך subsiste avec le —; par ex. נִגַּשְׁתֶּם, נִגַּשְׁתֶּן, *vous vous êtes approchés.*

c) Si le ך doit terminer une syllabe, ce ך retranché se remplace par un *Daguessh* (§ 60) placé dans la seconde radicale. Par ex. יִנְקֶב pour יִנְקֶב, *il percera*; נִצַּב pour נִצַּב, *il a été placé*; הִנְצִיל pour הִנְצִיל, *il a sauvé.*

§ 183. 2° a) Après le retranchement du ך, l'infinitif *Kal*, pour s'allonger, aime ordinairement à prendre la *forme féminine* תִּ—, qui devient תִּ—, quand la dernière lettre est une gutturale.

dicale soit ף comme dans le paradigme פִּעַל : mais on indique simplement la reduplication de la 2° radicale.

Les deux traits en guillemets (//) que l'on remarque sur ces différents signes indiquent en hébreu que la forme sur laquelle ils se trouvent est une abréviation.

Par ex. גִּשָּׁת, *s'approcher* (de נִגַּשׁ); מִטַּעַת, *planter* (de נִטַּעַע).

b) L'impératif et le futur *Kal* préfèrent souvent le — au — . Par ex. שֶׁל, *déchausse-toi* (de נִשָּׁל), Exod. III, 5; וַיִּנָּשֵׂא וַיִּשָּׂק, *et il s'approcha et le baisa* (de נִגַּשׁ et de נִשָּׂק), Gen. XXVII, 27.

§ 184. Le paradigme des verbes פִּנּׁ se trouve *Appendice*, lett. E.

REMARQUES.

§ 185. a) Il arrive assez souvent que le נ n'est pas retranché au *Kal*.

Par ex. à l'infin. נָגַע, *toucher*, Gen. XX, 6; נִטַּעַע, *planter*, Es. LI, 16; à l'impér. נִטַּשׁ, *laisse*, Prov. XVII, 14; au fut. יִנְקֹב, *il percera*, Job XL, 24.

- § 186. b) Les verbes פִּנּׁ qui appartiennent en même temps à la classe des *verbes 2^e gutturale* (comme נָהַג, נָעַל, etc.) se conjuguent ordinairement d'une manière toute régulière.

Par ex. de נָעַל, *pousser les verroux*, impér. נָעַל, fut. יִנְעַל, prêt. *Hiph.* הִנְעִיל, fut. יִנְעִיל.

§ 187. c) Le verbe נָתַן, *donner*, est le seul qui prenne — à l'impér. et au futur *Kal*: תֵּן, *donne!* יִתֵּן, *il donnera*. A l'infin. il fait תֵּן, contracté pour תִּתֵּן.

§ 188. d) L'infinitif du verbe נָשָׂא, *porter*, se trouve Es. I, 14, avec la forme régulière נִשָּׂא, Ps. LXXXIX, 10, avec le נ retranché שָׂא, mais plus souvent avec la forme féminine contractée שָׂאת ou שִׂאת pour שָׂאת.

§ 189. e) Le verbe לָקַח, *prendre*, se conjugue au *Kal* sur le paradigme des verbes פִּנּׁ. De tous les verbes

qui commencent par ל, il est le seul qui se trouve dans ce cas. Il fait à l'impér. קַח, *prends*, à l'infin. const. קַחַת, *prendre*, au futur יִקַּח, *il prendra*. Le *Niphal* en est tout régulier : נִלְקַח, *il a été pris*.

§ 190. f) Un petit nombre de verbes פִּי suivent l'analogie des verbes פִּנ, en assimilant le פִּי avec la lettre suivante. (Voyez § 219.)

2° VERBES DÉFECTIFS עָע, OU VERBES GÉMINÉS.

(סָבַב, *entourer*.)

§ 191. 1° Les *verbes géminés* (עָע), c'est à-dire ceux dont la 2^e et la 3^e radicale sont les mêmes, contractent ces deux lettres en une seule; סָבַב, *il a entouré*, pour סָבַב.

Ce n'est qu'à l'infin. abs. *Kal*, et au participe actif, que toutes les trois radicales se maintiennent, à cause du הִ invariable qui s'y trouve : סָבַב, *entourer*, סָבֵב, *entourant*.

Sur le *Pihel* et sur ses dérivés, v. § 198.

§ 192. 2° La syllabe qui résulte de la contraction des deux dernières radicales prend la voyelle qui se trouverait dans la seconde syllabe si la forme était régulière. *c. e. d. entre הִ et lettre semblable*

Par ex. prêt. *Kal* סָבַב, *il a entouré*, pour סָבַב; inf. סָבַב, *entourer*, pour סָבַב.

§ 193. Cependant l'infin., l'impér. et le fut. *Niphal* prennent — au lieu du — qu'on devrait attendre d'après

le § précédent : **הִסַּב**, être entouré, **יִסַּב**, il sera entouré.

Au *Hiphil* le **י** de la dernière syllabe se raccourcit en **י**. Prét. *Hiph.* **הִסַּב**; fut. **יִסַּב**.

§ 194. 3° La radicale retranchée doit être remplacée, si cela est possible, par un *Daguessh*. Mais si la forme n'a point d'*afformante*, ce *Daguessh* ne peut pas être exprimé, parce qu'il se trouverait à la fin du mot (v. § 65). C'est pourquoi l'on dit au prêt. **סַב**, à l'impér. **סַב**, sans que le *Daguessh* se fasse sentir.

§ 195. 4° Lorsque l'*afformante* commence par une voyelle, le *Daguessh* est exprimé. Par ex. **סַבָּה**, elle a entouré, **יִסַּבּוּ**, ils entoureront.

Toutes ces formes sont *Milél* (§ 35).

§ 196. 5° Lorsque les *afformantes* commencent par une consonne, une voyelle accessoire est alors insérée entre la racine et l'*afformante* pour faire sentir le *Daguessh compensatif* de la radicale retranchée. Cette voyelle est **י** aux préterits, **י** aux impératifs et aux futurs.

L'allongement qui en résulte pour le mot fait descendre le ton (v. § 100), ce qui raccourcit les voyelles précédentes.

Par ex. la 3^e fém. plur. du fut. *Kal* fait **תִּסְבִּינָה** pour **תִּסְבִּינָה**, et cela pour **תִּסְבִּנָה**.

2^e masc. sing. du prêt. *Niphal*, **נִסְבִּינָה**, et cela pour **נִסְבִּנָה**.

2^e masc. sing. du prêt. *Hiphil*, **הִסְבִּינָה** pour **הִסְבִּנָה**, et cela pour **הִסְבִּנָה**.

§ 197. 6° Les *préformantes* au futur *Kal*, au prêt.

Niphal et dans tout le *Hiphil* et le *Hophal* prennent des *voyelles longues* au lieu des *voyelles brèves*.

Car si, dans le verbe parfait, les *préformantes* se trouvent dans une syllabe fermée (comme פ' dans יִפְקֹד), et peuvent par conséquent supporter les voyelles brèves, il n'en est pas de même dans les verbes \ddot{y} où la contraction des deux radicales-en une seule lettre laisse la lettre préformante former à elle seule une syllabe, en sorte que celle-ci se trouvant ainsi ouverte, exige une voyelle longue, d'après la règle que nous avons donnée § 88, 1.

Elle prend en conséquence — au fut. *Kal* (יִסֵּב), au prêt. *Niphal* (נִסַּב), à l'impér., à l'infin. et au fut. *Hiphil* (הִסֵּב, יִסֵּב), — au prêt. *Hiphil* (הִסַּב), et ו' dans tout le *Hophal* (הוֹסַּב).

§ 198. 7° Dans le *Pihel*, le *Puhal* et le *Hithpahel* (dont le caractère est de redoubler la 2° radicale), les verbes \ddot{y} se trouvant appelés par les règles ordinaires à présenter trois fois de suite la même lettre (סִבֵּב serait pour סִבִּבֵּב, v. § 24), préfèrent revêtir les formes *Pohel*, *Pohal* et *Hithpohel*. Par ex. *Pohel* prêt. עוֹלֵל יְעוֹלְלוּ (de עָלַל), on *grapillera entièrement*, Jér. VI, 9. Partic. מְחַוֵּקֵק, le *législateur*, Deut. XXXIII, 21. *Pohal* prêt. עוֹלֵל, Lament. I, 12. Partic. מְחַוֵּלֵל, celui qui est blessé, Es. LIII, 5, *Hithpohel* fut. יִתְשׁוּמֵם pour יִתְשׁוּמֵם (v. § 158), il est désolé, Ps. CXLIII, 4. Inf. הִתְנַוֵּלֵל, se tourner, Gen. XLIII, 18.

Sur la forme *Pilpel*, v. § 266.

§ 199. Le paradigme des verbes \ddot{y} se trouve *Appendice* lett. F.

REMARQUES.

§ 200. a) Quelquefois on omet le *Daguessh* qui se trouve dans la 2^e radicale en remplacement de celle qui a été retranchée, par ex. יִזְמוּ pour יִזְמוּ, *ils projetteront*; נִבְקָה pour נִבְקָה (prét. *Niph.*) *elle s'est évanouie*.

Dans d'autres cas plus fréquens encore, le *Daguessh* omis dans la 2^e a été placé dans la 1^{re}. Les préformantes ne se trouvant plus alors en syllabe ouverte (comp. § 192), prennent les voyelles régulières. Par ex. יִתֵּם (fut. *Kal* de תָּמַם) pour יִתֵּם, *il finira*; יִקְרַע pour יִקְרַע (de קָרַע), *il s'inclinera*.

§ 201. b) Au *Kal*, le préterit à quelquefois — au lieu de —. L'inf., l'impér. et le fut., au contraire, changent quelquefois — en —. La préformante du fut. prend alors —. Par ex. prét. רָבוּ pour רָבוּ, *ils sont nombreux*; inf. רָד pour רָד, *terrasser*, Es. XLV, 1; impér. גַּל pour גַּל, Ps. CXIX, 22; fut. יִקַּל pour יִקַּל, *il sera méprisé*.

§ 202. c) Au *Niphal*, au lieu du —, que devrait prendre la seconde syllabe, on trouve quelquefois — ou —. Par ex. נִמַּס pour נִמַּס, *il s'est fondu*, Ps. XXII, 15. נִגְלוּ pour נִגְלוּ, *ils sont roulés*, Es. XXXIV, 4.

§ 203. d) Au *Hiphil*, au lieu de — on trouve aussi — sous la 1^{re} radicale. Par ex. הִקַּל pour הִקַּל, *il a méprisé*, Es. VIII, 23; הִדַּק pour הִדַּק, *il a broyé*, 2 Rois XXIII, 15.

§ 204. e) Plusieurs verbes ע"ו suivent le paradigme régulier en entier; d'autres ne présentent les formes

régulières que dans certains cas. Par ex. de נָדַד, *errer*, prét. *Kal*, נִדְדִי pour נָדַד, Es. XXII, 3; inf. נִדַּד, Ps. LV, 8, et de בָּזַז, *piller*, prét. *Kal*, בִּזַּז pour בָּזַז, Ézech. XXIX, 19.

B. VERBES QUIESCENS.

3° VERBES QUIESCENS פִּנּוּ.

(אָכַל, *manger*.)

§ 205. Les verbes פִּנּוּ n'entrent dans la catégorie des verbes *quiescens* que lorsque leur 1^{re} radicale פִּנּוּ est *quiescente*. En effet, le פִּנּוּ est ordinairement *mobile*, et le verbe se range alors dans la classe des verbes 1^{re} *gutt*. Par ex. אָזַר, *ceindre*, fut. יִאָזַר, etc.

§ 206. Il n'y a que cinq verbes qui aient au fut. *Kal* le פִּנּוּ quiescent; savoir אָבַד, *périr*; אָבָה, *vouloir*; אָכַל, *manger*; אָמַר, *dire*; אָפָה, *cuire au fourneau, pétrir*.

§ 207. 1° Le פִּנּוּ devrait être *quiescent* en פִּנּוּ, lorsque les voyelles פִּנּוּ ont été contractées (אָכַל pour יִאָכַל, comme on dit אָמַר pour יִאָמַר, v. § 78 n° 2); mais après la contraction, les deux voyelles s'échangent mutuellement, de sorte qu'au lieu de יִאָכַל, on dit אָכַל.

Ce פִּנּוּ de la seconde syllabe se change en פִּנּוּ, lorsque le mot se trouve au milieu de la phrase (par ex. Gen. II, 17, לֹא תֹאכַל מִמֶּנּוּ, *tu n'en mangeras pas*), tandis qu'en pause il n'éprouve aucun changement. Par ex. תֹּאכַל (ibid. v. 18 à la fin).

§ 208. 2° La 1^{re} personne du fut. serait, d'après la

règle § 207, אֲכַל; mais l'un des deux א est *retranché*, et l'on dit : אֶכַל, *je mangerai*.

§ 209. Outre les *cinq verbes* que nous avons indiqués (§ 206) et dans lesquels le א est constamment quiescent, il y en a quelques autres qui sont susceptibles de prendre au futur les deux formes, celle des verbes 1^o *gutt.* et celle des verbes *quiescens* פ"י.

Par ex. יִאָחַז et יִאֲחַז, *il saisira*.

§ 210. Dans les autres conjugaisons, le א n'est quiescent que dans quelques cas exceptionnels. Par ex. au prêt. *Niphal*, נִאֲחַזוּ pour נִאָחַזוּ, *ils prendront possession*, Nomb. XXXII, 30. Au fut. *Hiphil*, יִאֲלֶהּ pour יִאָלֶהּ, *il fait prêter serment*.

§ 211. Le paradigme des verbes quiescens פ"י, se trouve *Appendice* lett. G.

4^o VERBES QUIESCENS פ"י.

(יִשֵּׁב, *être assis*.)

§ 212. Les verbes qui ont un י pour 1^{re} *radicale* n'ont pas tous la même origine. Il y en a dont le י appartient *primitivement* à la racine. Il y en a d'autres, et c'est le plus grand nombre, qui paraissent avoir été d'abord des verbes פ"י, mais dans lesquels ce פ, comme première radicale, aurait été changé en י dans toutes les conjugaisons où la racine se trouve sans *préformante*, savoir au *Kal*, au *Pihel* et au *Puhal*. Dans les autres conjugaisons, dont le caractère est de prendre une *préformante*, le פ se serait conservé.

Ainsi *Kal* יִשֵּׁב, *Niph.* נוֹשֵׁב, *Pih.* יֵשֵׁב, *Hiph.* הוֹשִׁיב.

§ 213. C'est de cette dernière classe des verbes פ"י que nous nous occuperons d'abord, c'est-à-dire de ceux où le י est pour un י primitif.

1° Ces verbes se conjugent régulièrement au prêt. *Kal*, mais à l'impér., à l'infin. et au fut. où le י devrait prendre —, les uns,

a) perdent comme les פ"נ la 1^{re} radicale, et la syllabe qui reste prend —; la préformante du fut. prend alors la même voyelle, et l'infin. constr. préfère la forme féminine ת — (שָׁבַת; impér. שֶׁב; fut. יֵשֵׁב); les autres b) se conjugent régulièrement à l'infin. et à l'impér. Mais au fut. leur י, qui cependant n'est pas retranché, devient quiescent en un — placé sous la préformante, et la seconde radicale prend —.

Par ex. inf. יִסֵּד, *fonder*; impér. יִצֵּק, *verse!* fut. שִׁיב, *il séchera*.

§ 214. 2° Le י primitif (§ 212) qui reparait au *Niphthal*, au *Hiphil* et au *Hophal* s'emploie comme consonne lorsqu'il a *Daguesh fort*, savoir à l'infin., à l'impér. et au fut. *Niph.* Ces temps se conjugent alors sur le paradigme du verbe parfait. Par ex. infin. et impér. הוֹשִׁיב; fut. יוֹשֵׁב. Dans les cas où la 1^{re} radicale a —, c'est-à-dire au prêt. *Niph.*, dans tout le *Hiph.* et dans tout le *Hophal*, ce י est *quiescent*. Au prêt. *Niph.* et dans tout le *Hiph.* il est quiescent en —, et dans le *Hoph.* en *Shourek*. Prêt. *Niph.* נוֹשֵׁב, *Hiph.* הוֹשִׁיב, *Hoph.* הוֹשֵׁב, *Hiph.* יוֹשֵׁב.

§ 215. 3° Le *Pihel* et le *Puhal* sont tout réguliers. Prét. *Pihel* יִשָּׁב.

Au *Hithpahel* la 1^{re} radicale est ה' ou ו'. Par ex. יִתְיַלְדוּ, ils sont enrégistrés, Nomb. I, 18. הִתְיַדַּע, se faire connaître, Gen. XLV, 1.

§ 216. L'autre classe des verbes פִּי (§ 212), savoir celle dans laquelle le ה' est primitif, est peu nombreuse, et les verbes qui lui appartiennent ne se présentent qu'au *Kal* et au *Hiphil*.

§ 217. 1° Au *Kal* le prétérit est régulier : l'infin. et l'impér. ne se rencontrent pas : le fut. comme celui des verbes de la 1^{re} classe que nous avons mentionnés § 213. b. conserve à côté de la préformante la 1^{re} radicale. Par ex. יִיטב, il sera bon; יִיקָץ, il s'éveillera.

§ 218. 2° Au *Hiphil* le ה' radical est quiescent en ה־. Par ex. prêt. הִיטִיב, il a bien fait; fut. יִיטִיב, il fera bien.

§ 219. Il y a quelques verbes פִּי fort peu nombreux dans lesquels le ה' n'est pas quiescent, mais où il s'assimile par un daguèsh avec la lettre suivante, à l'instar des verbes פִּנּוּ, comme nous l'avons déjà fait remarquer § 190. Par ex. יִצַּת, brûler; fut. יִצַּת; *Niph.* prêt. נִצַּת; *Hiph.* prêt. הִצַּית.

§ 220. Le paradigme des verbes פִּי se trouve *Appendice* lett. H.

REMARQUES.

§ 221. α) Quelquefois le ה' caractéristique du *Hiphil*, qui devrait être retranché au futur de cette conjugaison, y est maintenu entre la préformante et la 1^{re} ra-

dicale. Par ex. יהודה pour יודה, *il louera*, Néh. XI, 17. יהשיע pour יושיע, *il sauvera*, 1 Sam. XVII, 47. Ps. CXVI, 6.

§ 222. b) Dans un petit nombre de cas cependant, dans les verbes dont le י est primitif, ce ה anomal disparaît de nouveau, mais les points-voyelles demeurent les mêmes que si le ה était resté, et le י de la racine prend la voyelle que le ה avait primitivement. C'est du moins de cette manière qu'on explique certaines formes qui paraîtraient être des anomalies.

Par ex. ייטיב, *il fera du bien*, Job XXIV, 21, est pour יהיטיב, et cela pour ייטיב. De même ייליל, *il lamentera*, Es. XV, 2, pour יהייליל et cela pour ייליל.

§ 223. c) La forme יידע, Ps. CXXXVIII, 6, est probablement un fut. *Kal* qui a conservé par exception sa 1^{re} radicale, à laquelle les Massorètes auraient donné, pour la faire entendre, le ׀ que porte ordinairement la préformante du fut. *Kal* des verbes פל; ainsi יידע pour ידע au lieu de ידע.

3^o VERBES QUIESCENS עו.

(קום, *se lever*.)

§ 224. Le י radical de ces verbes n'est jamais *mobile*, et les deux syllabes de la racine se présentent dans toutes les formes comme formant une seule syllabe.

§ 225. Cette syllabe aime à prendre la voyelle qui se trouve dans la seconde syllabe de la forme régulière.

Si cette forme est telle que le י puisse être quiescent avec elle (v. § 80, 4), la voyelle reste (ainsi *Kal* infin.

abs. קוֹם, partic. pass. קוֹמִים, ou bien aussi elle se change en *Shourek*. Par ex. *Kal* infin. const. קוֹם; fut. יִקוּם.

§ 226. Mais si la voyelle caractéristique de la forme ne comporte pas la lettre ו, la voyelle se changera en une autre analogue à la lettre ו, ou cette dernière disparaîtra (comp. § 81).

Le premier cas a lieu dans tout le *Niphal*, ou le ו est quiescent en — sans égard à la voyelle régulière de cette conjugaison. Prét. et partic. נִקְוֹם, infin. et impér. הִקְוֹם, fut. יִקְוֹם.

Le second cas se présente au prét. *Kal*, dans tout le *Hiphil* et dans tout le *Hophal*. Le ו disparaît et les voyelles caractéristiques de ces formes se maintiennent. Prét. *Kal* קָם, *Hiph.* יִקְוֹם, etc. *Hoph.* הִקְוֹם, יִקְוֹם.

§ 227. Comme dans toutes ces formes les préformantes se trouvent en syllabe ouverte par la contraction de la racine en une seule syllabe (v. § 224), elles prennent des voyelles longues (comp. § 197), Ainsi fut. *Kal* יִקְוֹם; prét. *Niph.* נִקְוֹם; prét. *Hiph.* הִקְוֹם; infin. et impér. הִקְוֹם; fut. יִקְוֹם; partic. מִקְוֹם; *Hoph.* הִקְוֹם, etc.

§ 228. Au fut. *Kal*, au prét. *Niph.* et au prét. *Hiph.* une voyelle accessoire est insérée entre la racine et les afformantes qui commencent par une consonne; comme תָּ, נוּ, נָה. Cette voyelle est וּ au fut., et ךּ aux prétérits. Par suite de cet allongement du mot, le ton descend (v. § 100) et les voyelles des préformantes se raccourcissent (v. § 87, 2). Par ex. 3^e fém. plur. fut. *Kal* תִּקְוִינָה pour תִּקְוִינָה, et cela pour תִּקְוִינָה;

2^e masc. sing. prët. *Niph.* נְקִימוֹתְךָ pour נְקִימוֹתְךָ et cela pour נְקִימוֹתְךָ; 2^e masc. sing. prët. *Hiph.* הִקְיִמוֹתְךָ pour הִקְיִמוֹתְךָ et cela pour הִקְיִמְתָּ.

§ 229. On ne trouve guère le *Pihel* régulier des verbes עו, non plus que les conjugaisons dérivées *Puh.* et *Hithp.* En revanche ces verbes forment un *Pilel*, un *Pulal* et un *Hithpalel*. C'est-à-dire que, au lieu de redoubler la 2^e radicale, selon la loi de formation du *Pihel*, ils redoublent la 3^e radicale; la 2^e radicale 1 reste quiescente en *Cholem*, et il en résulte un *Pilel* קוֹמִים, au lieu d'un *Pihel* קוֹמִים (*kiv-vém*); de même, au lieu d'un *Puhal*, un *Pulal* קוֹמִים; et pour le *Hithpalel* un *Hithpalel* הִתְקוֹמִים, dont l'inflexion est toute régulière.

Quant à la forme *Pilpel*, voyez § 266.

REMARQUES.

§ 230. a) Il y a quelques verbes dont la 2^e radicale est bien un ו, mais un ו non *quiescent*.

Le nombre de ces verbes est fort limité. Leur inflexion est toute régulière.

Par ex. גִּוַע, fut. יִגִּוַע, *il expirera*; עוּר, *Pihel* עוּר, *il a aveuglé*.

Tous les verbes qui sont à la fois עו et לוה appartiennent à cette classe. Par ex. לוה, fut. יִלוּהוּ, *il empruntera*; קוּהוּ, part. קוּהוּ, *celui qui se confie*; *Pihel* קוּהוּ, fut. יִקוּהוּ, etc.

§ 231. b) Les verbes *intransitifs E* et *O* (v. § 145), qui se trouvent dans la classe des verbes *quiescens* עו, prennent au prët. et au partic. *Kal* — ou —.

Par ex. prët. מָתוּ, *ils sont morts*; זָרְרוּ, *ils ont été comprimés*; partic. עָרַע, *réveillé*; לֹוֹט, *enveloppant*.

§ 232. c) Quelques verbes עו prennent ל pour ו à l'infin., à l'impér. et au fut. *Kal*. Par ex. אֶזְרַע, *être éclairé*; בֹּא, *venir*; בֹּשֶׁת, *avoir honte*.

Par une anomalie particulière, la *préformante* du fut. *Kal* de ce dernier verbe prend ׀ au lieu de ׀. Ainsi יִבֹּשֶׁת, *il aura honte*.

§ 233. d) Non seulement le fut. *Hiphil* admet, dans ces verbes comme dans les autres classes, une forme raccourcie (יִקְוֶם pour יִקְוֶם, v. § 156); mais on trouve encore au fut. *Kal* cette forme abrégée.

Par ex. יִקְוֶם pour יִקְוֶם, *il se lèvera*; יִמָּוֶת pour יִמָּוֶת, *il mourra*.

Si en même temps le ton recule de la dernière syllabe sur la pénultième (v. § 101), alors le *Cholem* du futur raccourci devient *Kamets-chatouph* (comp. § 53). Par ex. וַיִּשָּׁב, *et il retourna*; וַיִּמָּוֶת, *et il mourut*.

§ 234: e) Le verbe עוֹד est le seul qui forme le *Pihel* avec ו d'une manière régulière (comp. § 229); עוֹד (iv-véd), *il a entouré*, Ps. CXIX, 61.

Quelquefois le ו s'est changé en ו, qui, étant mobile, permet encore de former un *Pihel* régulier. Par ex. קָוֶם, *il s'est tenu debout*, le *Pihel* קָוֶם, *il a mis debout*, *il a confirmé*.

§ 235. f) Les verbes עו ont non seulement beaucoup d'analogie avec les verbes עו, sous le rapport de la formation grammaticale, de sorte que, par ex. la forme *Hophal* se trouve la même dans l'une et dans l'autre

de ces deux classes (סָבַב, *Hoph.* הוֹסִיב; קוּם, *Hoph.* הוֹקִים); mais encore il arrive quelquefois que certaines formes d'un verbe ע"י sont empruntées au paradigme des verbes ע"ע. Par ex. le *Hiphil* de פוֹר est הִפִּיר, au lieu de הִפִּיר, comme le *Hiph.* de פָּרַר.

Quelquefois aussi la *préformante* perd sa voyelle longue (§ 227) et prend à sa place une voyelle brève suivie de *Daguessh*. Par ex. סוֹת fait au *Hiph.* הִסִּית et הִסִּית, *il a excité*; fut יִסִּית et יִסִּית.

6° VERBES QUIESCENS ע"י.

(בִּין, *comprendre.*)

§ 236. Les verbes ע"י ont beaucoup de rapport avec les verbes ע"ע, non seulement en ce que souvent un verbe ע"י a son équivalent en ע"ע (par ex: לִין et לוּן; *loger, passer la nuit*; חִיל et חוּל; *trembler de douleur*; שׂוּם et שׂוּם, *mettre*), mais encore parce que dans la plupart des cas leurs formes sont les mêmes.

§ 237. 1° Les verbes ע"י ne diffèrent des verbes ע"ע qu'à l'infin. constr., à l'impér. et au fut. *Kal*, où le י est quiescent en י־.

§ 238. 2° Quelquefois le י s'est aussi maintenu au prêt. *Kal*; une voyelle accessoire (י) est alors insérée entre la dernière radicale et les afformantes ת et נ. C'est ainsi qu'on trouve dans Daniel (IX, 2) בִּינּוֹת, *je fais attention*, en même temps qu'on trouve dans les Psaumes (XXXIX, 2) בִּנְתָּ, *tu fais attention*. On

trouve dans Job (XXXIII, 13) רִיבֹתָ, en même temps qu'on lit dans les Lamentations (III, 58) רִבִּיתָ, tu *disputes*.

§ 239. Le paradigme des verbes יִ se trouve *Appendice* lett. K.

REMARQUE.

§ 240. Le fut. *Hiphil* de ces verbes ne diffère nullement du fut. *Kal*, quant à la forme; et le nexé du discours peut seul nous le faire connaître.

Par ex. וַיְבִינּוּ הַמְּקָרָא, et ils expliquèrent la lecture (ce qu'on avait lu).

7° VERBES QUIESCENS לָ.

(מָצָא, trouver.)

§ 241. Dans les formes où le לָ n'a pas de voyelles, il est *quiescent*. Les irrégularités de cette classe ne se rapportent donc qu'à la ponctuation, et les règles à donner à cet égard se bornent à faire connaître les voyelles qui doivent alors accompagner le לָ *quiescent*.

§ 242. 1° Lorsque le לָ se retrouve à la fin des mots, il conserve les voyelles du verbe parfait, excepté à l'impér. et au fut. *Kal*, où le *Cholem* de la forme régulière se change en ׀ (מָצָא, מָצָא); le ׀ se change aussi en ׀ dans tous les cas où il devrait précéder la dernière radicale. Par ex. *Kal* מָצָא; *Niph.* מָצָא; *Puh.* מָצָא; *Hoph.* מָצָא,

§ 243. 2° Lorsque les *afformantes* commencent par une voyelle, le לָ reste *mobile*, et le verbe ne pré-

sente alors aucune irrégularité. Ainsi, מִצְאוּ, ils ont trouvé.

§ 244. 3° Lorsque les *afformantes* commencent par une consonne (ת ou נ) le ל est quiescent, en — au prêt. *Kal*, en — aux autres préterits, en — aux impér. et aux fut. de toutes les conjugaisons (מִצְאתָ, נִמְצְאתָ, תִּמְצְאֶנָּה).

§ 245. Le paradigme des verbes לָל se trouve *Appendice lett. L.*

REMARQUES.

§ 246. a) Les verbes *E* (§ 145) conservent le — dans toutes les formes du prêt. *Kal* où le ל est quiescent. Par ex. מִלֵּאתִי, j'ai rempli; יִרְאֵתֶם, vous avez peur.

§ 247. b) L'infin. *Kal* prend quelquefois la terminaison féminine ה־ (יִרְאֵה, craindre, v. § 146) ou quelquefois aussi la forme ת־, que l'on peut regarder comme une contraction de la forme *ségolée* ת־ (comp. §§ 183, 213, 1, a). Par ex. מִלֵּאת, pour מִלֵּאת, remplir; קִרְאת, appeler; שִׁנְאת, haïr.

§ 248. c) Les verbes לָל empruntent quelquefois leurs formes à la classe des verbes לָה, avec lesquels ils ont beaucoup de rapport.

Par ex. כָּלֵאתִי pour כָּלֵאתִי, je me suis abstenu (comme s'il se formait non pas de כָּלֵא, mais de כָּלֵה), Ps. CXIX, 101; רִפֵּאתִי pour רִפֵּאתִי, prêt. *Pih.* (רִפֵּה, guérir), 2 Rois II, 21.

8° VERBES QUIESCENS לָהּ.

(גָּלָה, révéler.)

§ 249. Dans la plupart des verbes de cette classe, la 3^e radicale הּ remplace un י qui paraît avoir primitivement terminé le mot.

§ 250. 1° La 3^e radicale הּ est *quiescente* dans tous les préterits en — (גָּלָה, נִגְלָה, גָּלָה, etc.), dans tous les infin. absol. en — (גָּלֵה, נִגְלֵה, etc.), dans tous les impér. en — (גַּלְהֵ, הִגְלֵה, etc.), dans tous les fut. et partic. en — (יִגְלֵה, יִגְלֵה; מִגְלֵה, etc.).

§ 251. Cependant, l'infin. absolu du *Hiphil* et *Hophal* prend — dans la dernière syllabe; par ex. הִגְלֵה, הִגְלֵה (הִפְדֵּה, Léviq. XIX, 20).

§ 252. 2° L'infin. constr. de toutes les conjugaisons a la terminaison הִלְ— (qui paraît être pour הִלְ—, comp. § 247): גָּלוֹת, הִגְלוֹת, etc.

§ 253. 3° Le הּ radical se change en הּ devant l'*afformante* הִלְ—; la 3^e fém. sing. du préterit *Kal* est donc גָּלְתָה, au lieu de גָּלְתָה.

§ 254. 4° Devant les *afformantes* הִלְ— et הִלְ—, le הּ se retranche. Ainsi, la 3^e plur. du préterit *Kal* est גָּלוּ pour גָּלוּהוּ; la 2^e fém. sing. du futur. הִגְלֵהּ pour הִגְלֵהּ.

§ 255. 5° Au partic. pass. du *Kal*, le י primitif (§ 249) reparait, le הּ ne pouvant être quiescent en הּ, et ce dernier ne pouvant être changé. Ainsi, on trouve toujours גָּלוּי (galouï) au lieu de גָּלוּהוּ.

Ce י reparait aussi devant les *afformantes* qui commencent par une consonne (הּ ou הּ). Il est *quiescent*

au prët. *Kal* en — (נָלִיתָ); au prët. de toutes les autres conjugaisons en — ou en — (*Pihel* נָלִיתָ et נָלִיתָ), à l'impér. et au fut. de toutes les conjugaisons en — (impér. *Kal* נָלִינָה, fut. *Hiph.* תִּגְלִינָה).

§ 256. 6° Le fut. de toutes les conjugaisons peut prendre une forme *apocopée*. Le ה radical est retranché ainsi que la voyelle qui précède et dans laquelle il est quiescent. Par ex. fut. *Niph.* יִגַּל pour יִגְלָה, fut. *Pih.* יִגַּל pour יִגְלָה, etc.

Quant aux voyelles que prennent les formes *apocopées* du fut., voyez encore § 261.

On trouve également une forme *apocopée* de l'impér. du *Pihel*, du *Hiphil* et du *Hithpahel*. Par ex. impér. *Pih.* גַּל pour גְּלֵה, *dévoile!* הַסּוּם pour הִסֵּס, *tais-toi!* impér. *Hiph.* הַרְפֵּה pour הִרְפֵּה, *laisse!* impér. *Hithp.* הַתְּחַלּוּ pour הִתְחַלְּהוּ, *feins d'être malade!* 2 Sam. XIII, 5. הַתְּנַר, *fais-lui la guerre*, Deut. II, 24.

§ 257. Le paradigme des verbes לָהּ se trouve *Appendice* lett. M.

REMARQUES.

§ 258. a) Il y a un petit nombre de verbes לָהּ dont le ה n'est pas *quiescent*. Leur 3^e radicale porte ordinairement le *Mappik* (§ 28); et ils se conjuguent à l'instar des *verbes 3^e gutturale* (§ 173 et les suiv.). Par ex. גָּבַהּ, *être élevé*, fut. יִגְבֶּה, partic. *Hiph.* מִגְבִּיָּה.

§ 259. b) Parmi les verbes לָהּ *quiescens*, il y en a quelques-uns dont la 3^e radicale semble avoir été primitivement un ל, et non pas un י, comme dans la

plupart des autres verbes de cette classe. C'est ainsi qu'on trouve **שְׁלוֹתִי** pour **שְׁלִיתִי**, *je suis tranquille*; 1^{re} sing. du prét. *Kal* de **שָׁלַח**, Job III, 26.

§ 260. c) Trois autres verbes, dont le ה tient la place du ל, forment un *Pilel* avec sa conjugaison réfléchie (*Hithpalel*) en insérant un ה entre la 2^e et la 3^e radicale (qui maintenant est ה et qui primitivement était ל). C'est ainsi que de la racine **נָאָה** s'est formé un *Pil.* **נִאָוָה**, *être beau*; de la racine **סָחָה** s'est formé un partic. *Pilel* **מִסְחֹי קִשָּׁת**, *les tireurs d'arc*, Gen. XXI, 16.; de la racine **שָׁחָה**, *se courber*, on a fait le *Hithpalel* **הִשְׁתַּחֲוָה** (comp. § 158), *se prosterner, adorer*; infin. **הִשְׁתַּחֲוֹת**; fut. **יִשְׁתַּחֲוֶה**; fut. *apocopé* **יִשְׁתַּחֲוּוּ** pour **יִשְׁתַּחֲוּוּ**; 3^e masc. plur. du fut. **יִשְׁתַּחֲוּוּ**.

§ 261. d) I. Lorsqu'au fut *Kal*, le ה et la voyelle qui le précède ont été retranchés (§ 256) le futur ainsi *apocopé* subit les modifications suivantes :

α) Il se présente sous la forme **יִגְלֵ**, qui en effet se rencontre quelquefois. Par ex. **וַיִּשְׁבֶּ**, *et il fit prisonnier*, Nomb. XXI, 1; **וַיִּסְתֵּ**, *et il fut séduit*, Job XXXI, 27.

β) Quelquefois la préformante י prend —. Par ex. **וַיִּבְכֶּ**, *et il pleura*; **וַיִּשְׁבֵּ**, *et il but*.

γ) Plus souvent encore, la 1^{re} radicale prend —, ou (si la 2^e radicale est une gutturale) —. Par ex. **וַיִּבֶן**, *et il bâtit*; **וַיִּפֶן**, *et il tourna*; **וַיִּשֶׁע**, *et il regarda*.

δ) Ce — est quelquefois précédé d'un — sous la préformante. Par ex. **וַיִּרַד**, *et il descendit*.

ε) Si la 1^{re} radicale est une gutturale, le mot prend deux *Patach*. Par ex. **וַיַּעַן**, *et il répondit*; **וַיַּעַשׂ**, *et il fit*.

z) Le fut. *apocopé* des verbes הָיָה et חָיָה (*être* et *vivre*) est יִהְיֶה et יִחְיֶה pour יְהִי et יַחְיֶה. Le ־ de la 1^{re} radicale s'est changé en ־ (d'après la règle que nous avons donnée § 79, n^o 3), et la *préformante* a repris le ־ qu'elle doit avoir toutes les fois que la 1^{re} radicale elle-même n'a pas un *Sheva* (comp. § 90).

II. Le fut. *apocopé* du *Hiphil* présente, ou la forme *simple* telle qu'elle reste après le retranchement de la 3^e radicale (par ex. יִפֹּת, *qu'il mette au large*, Gen. IX, 27), ou la forme *ségolée* ־־ . Par ex. וַיִּגַּל, *et il transporta*, 2 Rois XVIII, 11; וַיַּפֵּר, *et il fit multiplier*, Ps. CV, 24.

§ 262. e) Plusieurs fois le ל' primitif de ces verbes a reparu d'une manière exceptionnelle dans des formes qui se terminent par une *afformante* voyelle (וּ ou ה־־). Ceci a lieu le plus souvent en *pause*, surtout lorsque la forme a pris un ׀ *paragogique*.

Par ex. וַיִּלֵּן, en *pause* וַיִּלֵּן׀; חָסְתִּיהָ, *elle espère*, pour חָסְתָהּ, Ps. LVII, 2; יִהְמִיִן, pour יִהְמוּן, *ils font du bruit*, Jér. XVII, 12; יִרְבִּיִן, *il se multiplieront*, Deut. VIII, 13.

On remarquera que, dans la plupart de ces cas, ce ל' est précédé d'un ־ , qui doit son origine à la *pause* (comp. ce que nous avons dit §§ 104 et 105.)

§ 263. f) Le ה radical se retranche, ainsi que la voyelle qui le précède, toutes les fois que le verbe prend un *suffixe*. Par ex. עָנָה, *il a répondu* : עָנַנִי, *il m'a répondu*; עָנָה, *il t'a répondu*; עָנָם, *il leur a répondu*, etc.

ART. VII.

Remarques générales sur les verbes imparfaits.

§ 264. Dans les §§ précédens, nous avons rendu compte des formes par lesquelles les verbes imparfaits diffèrent du verbe parfait. La différence de ces verbes imparfaits repose sur des règles d'une application générale (§ 178).

Il y a cependant des cas isolés dans lesquels certains verbes imparfaits présentent quelques formes anormales que nous allons indiquer dans cet article, parce qu'elles ne sauraient se classer convenablement dans les §§ précédens.

A. CONJUGAISONS PEU USITÉES.

§ 265. 1° Nous avons dit plus haut (§ 198) qu'au lieu de former un *Pihel* avec ses conjugaisons dérivées, les verbes *gémérés* (ע"ע) préfèrent se former un *Pohel*, et les verbes ע"ו un *Pihel* (v. § 229). Par ex. סוֹבֵב, סוֹבֵב; קוֹמֵם, קוֹמֵם.

Ces dernières conjugaisons se trouvent aussi dans quelques verbes qui ne sont ni ע"ע ni ע"ו. Par ex. מִשְׁפֵּט, *le juge*, partic. *Pohel* de שִׁפַּט, Job IX, 15.

§ 266. 2° Ces deux classes de verbes ע"ע et ע"ו forment quelquefois un *Pilpel*, au lieu du *Pihel*, en redoublant les deux radicales. C'est ainsi que de סָכַךְ, *il a couvert*, on trouve le *Pilpel* סָכַכְסָךְ dans la signification de *couvrir d'armes, armer*, Es. IX, 10, XIX, 2; de כּוֹלֵל le *Pilpel*, כּוֹלְלוֹל, *il a entretenu*.

Comparez encore צפצפה, qui se dit du *gazouillement des oiseaux*; סלסל, *il a élevé*, Prov. IV, 8. etc.

§ 267. 3° La conjugaison *Pealal*, provenue de la répétition des deux dernières radicales, semble avoir été destinée à exprimer l'idée de mouvemens qui se suivent rapidement.

Par ex. סחרחר, *mon cœur est agité çà et là*, Ps. XXXVIII, 11.

מעִי זָהֲמָמוּ, *mes entrailles bruient*, Lament, I, 20.

§ 268. 4° Dans quelques cas très-peu nombreux, on trouve une conjugaison *Thiphél*, au lieu de *Hiphil*.

Par ex. תרגלתי, *j'ai appris à marcher*, Hos. XI, 3; prêt. *Thiphél* de רגל.

תתחרה, *te disputeras-tu avec les chevaux?* Jérém. XII, 5; fut. *Thiphél* de חרה.

B. VERBES QUADRILITTÈRES.

§ 269. Un petit nombre de formes verbales, qu'on ne peut pas regarder comme conjugaison anormale d'une racine de *trois lettres*, sont ramenées ordinairement à une racine *quadrilittère*.

Ce sont les quatre suivantes. Elles prennent les voyelles caractéristiques du *Pihel* et de sa voix *passive*.

פָּרַשׁוּ, *il a étendu*, Job XXVI, 9.

כָּרַסוּ, *il a détruit*, Ps. LXXX, 14.

כָּרַבּוּ, *il a été vêtu*, 1 Chron. XV, 27.

רָטַפּוּ, *il a rajeuni*, Job XXXIII, 25.

C. VERBES DÉFECTIFS.

§ 270. Plusieurs verbes imparfaits, préfèrent dans

certain cas , emprunter leurs formes à d'autres verbes imparfaits rapprochés d'eux , soit par le son , soit par le sens.

Nous n'en indiquerons ici que quelques-uns.

בּוֹשׁ fait le *Hiphil* régulier הִבִּישׁ , mais on trouve aussi הוֹבִישׁ , comme de la racine יִבֵּשׁ.

הִלֵּךְ dans la plupart des cas forme l'infin. constr., l'impér. et le fut. *Kal* et tout le *Hiph.* à l'instar des verbes פָּלַח ; ainsi fut. *Kal* יִלְךְ , prêt. *Hiph.* הוֹלִיךְ , fut. יוֹלִיךְ , etc.

טוֹב ne fait régulièrement que le prêt. et l'infin. *Kal* ; le fut. *Kal* et le *Hiph.* sont de la racine יָטַב .

הִתְיַצַּב : יָצַב forme son *Hithpahel* de יָצַב .

נִפְיַץ emprunte de פּוֹיץ la plupart de ses formes.

D. VERBES DOUBLEMENT IMPARFAITS.

§ 271. Dans cette classe se trouvent les verbes dont la racine renferme à la fois deux des lettres qui établissent l'imperfection des verbes.

Il est évident que les formes qui résultent d'une double imperfection doivent présenter quelquefois des difficultés pour les commençans. Nous pensons qu'il sera convenable d'exposer ceux de ces verbes qui se rencontrent le plus souvent.

§ 272. Le verbe נָטָה , étant à la fois פָּנָה et לָהַ , fait le fut. *Kal* יִטֶּה , et *apocope* וַיִּטֵּ , et il inclina.

נָכַה , encore פָּנָה et לָהַ fait le prêt. *Hiph.* הִכָּה , impér. הִכֵּה , *apoc.* הִכֵּה ; fut. יִכֶּה , *apoc.* וַיִּכֵּ , et il frappa.

בּוֹא , עָוָה et לָאָה , prêt. *Kal* בָּא , il est venu , prêt.

Hiphil הִבִּיאַ, *il a fait venir*, fut. יִבִּיאַ, partic. מִבִּיאַ.

§ 273. Quant aux *suffixes* et à la manière de les ajouter aux verbes, voyez ce que nous en dirons plus bas au 3^e chap., où nous traiterons des *suffixes*.

CHAPITRE SECOND.

LE NOM.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

§ 274. Dans la plupart des cas, comme nous l'avons dit § 106, le *nom* (substantif et adjectif) dérive du verbe. Cependant v. § 280.

§ 275. Le nom *adjectif*, quant à la forme, ne se distingue pas du nom *substantif*.

L'*adjectif* n'a pas de formes pour exprimer les degrés du *comparatif* et du *superlatif*. La syntaxe indiquera comment la langue hébraïque y a suppléé.

§ 276. Les différens *cas* du substantif ne s'expriment pas comme en grec ou en latin par les modifications de sa forme, mais comme en français ou en anglais par des prépositions, sur l'emploi desquelles nous renvoyons à la syntaxe.

§ 277. Le *génitif* seul s'exprime par une modification dans la forme; mais alors cette modification s'opère non comme dans nos langues occidentales, sur le substantif *régi*, mais sur celui dont il dépend. Ainsi l'on dit דְבַר, *parole*, et אֱלֹהִים, *Dieu*; mais on dira דְבַר אֱלֹהִים, *verbum Dei, la parole de Dieu*.

Dans le langage grammatical on dit que le substantif régissant qui a subi cette modification est à l'*état construit* (Pour les règles en détail, v. § 313 et les suiv.).

§ 278. Il suit de là qu'en hébreu il n'y a pas de déclinaisons, du moins dans le sens que l'on donne ordinairement à ce mot dans le langage classique. Cependant les noms subissent différens changemens de lettres et de voyelles, suivant qu'ils sont au *pluriel*, ou au *duel*, ou à l'*état construit*, avec ou sans *affixes*; et ces changemens tiennent soit aux modifications grammaticales dont les noms sont l'objet, soit à la nature même des lettres et des voyelles dont les noms se composent.

Ces diverses modifications étant coordonnées peuvent donc présenter une sorte de *déclinaison*. Nous leur donnerons au moins ce nom, après avoir bien fait observer dans quelle acception la langue hébraïque nous autorise à l'employer (Comparez ce que nous avons dit à l'occasion des conjugaisons § 110).

Nous traiterons des déclinaisons à l'art. V de ce chapitre.

ARTICLE PREMIER.

Dérivation des noms.

§ 279. Les noms sont pour la plupart des *noms verbaux*; un petit nombre seulement sont des *noms dénominatifs*.

§ 280. Il y a encore des *noms primitifs*, c'est-à-dire des noms qui ne dérivent ni d'un autre nom ni d'un verbe. Mais dans la plupart des cas il est difficile de distinguer si un nom est primitif ou non; car lors même que la racine ne se trouverait pas parmi les verbes que nous connaissons, il n'en résulterait pas nécessairement que cette racine n'ait point existé dans quelqu'une des langues sémitiques.

Du reste, ces noms suivent en tout point l'analogie des noms verbaux; et la langue elle-même les considère comme appartenant à une racine verbale mais inusitée; en sorte que, sous le point de vue grammatical, la distinction des noms primitifs et de ceux qui ne le sont pas lui demeure indifférente. Par ex. que je regarde le mot אב, *père*, comme primitif, ou que je le croie dérivé de אבה, les modifications qu'il subira dans ses différentes phases n'en seront pas moins telles que les exigerait la racine אבה. Le mot אם, *mère*, qui est probablement aussi un subst. primitif, se rapporte à une racine inusitée אמם. On forme אמתי, *ma mère*, comme צלתי, *mon ombre*, de צל, qui vient de צלל.

§ 281. Les *noms dénominatifs* sont peut nom-

breux. Ils dérivent d'un autre nom à peu près de la manière dont les noms verbaux dérivent de leur verbe (Nous y reviendrons § 293).

§ 282. Les *noms verbaux* forment la classe la plus nombreuse. Ils dérivent du verbe de plusieurs manières.

1° Un grand nombre de noms contractent la racine en une seule syllabe.

Alors, c'est ou la 1^{re} radicale qui est appelée à prendre ֿ , comme dans les mots : כְּתָב, *écriture*; פִּתְּוֹ, *diadème*; צֶחֶק, *rire*; ou bien le ֿ se place sous la 2^e radicale, par ex : נִרְדֵּי, *Nard*; חַטָּא, *péché*; קִשְׁט, *vérité*, Prov. XXII, 21.

§ 283. Cependant cette dernière manière de former les substantifs est très-rare, et la seconde syllabe reçoit ordinairement une voyelle accessoire. Cette voyelle est ֿ , ou avec les gutturales ֿֿ . Les mots ainsi formés sont tous *Milél* (v. § 35) et sont appelés *formes ségolées*.

Par ex. מֶלֶךְ pour מִלְכָּה, *roi*; רֶגֶל pour רִגְלָה, *pied*; סֵפֶר pour סִפְרָה, *livre*; קֹדֶשׁ pour קִדְשָׁה, *sanctuaire*; זֶרַע pour זִרְעָה, *semence*; נֶעֶר pour נִיעְרָה, *jeune homme*.

§ 284. 2° D'autrefois, pour la formation des noms, les voyelles de la racine deviennent plus claires et plus fortes.

Par ex. דְּבַר, *parole*; עֵמֶל, *travail*; בְּדֵר, *mur*; טִיבֵר, *boisson forte*.

§ 285. 3° Quelquefois un *participe*, un *infinitif*, ou même un *futur* est devenu *substantif*.

Par ex. אֵיב, *ennemi*, partic. de אִיב *haïr, être ennemi de quelqu'un*; דַּעַת, *connaissance*, infin. de יָדַע (v. § 213, a, et § 183), *connaître*; יִצְהָר, *huile*, fut. de צָהַר, *reluire*.

On peut regarder aussi comme *substantifs* un certain nombre de *participes Hiphil* (par ex. מוֹקֵשׁ, *piège*, de יָקַשׁ, *tendre des pièges*; מַפְתָּח, *clef*, de פָּתַח, *ouvrir*; מַגֵּן, *bouclier*, de גָּנַן, *couvrir*), ou d'autres noms qui dérivent immédiatement de l'*infin. absolu Kal* (par ex. שָׁלוֹם, *paix*, de שָׁלַם, *être en paix*).

§ 286. 4° Les lettres ו et י sont quelquefois insérées entre la 2^e et la 3^e radicale pour former des *adjectifs qualificatifs*.

Par ex. בָּחֹר et בְּחִיר, *élu*, de בָּחַר, *élire*; מְשִׁיחַ, *oint*, de מָשַׁח, *oindre*; עָצוּם, *fort, robuste*, de עָצַם, *être fort, robuste*; צָעִיר, *petit*, de צָעַר, *être petit*; עָשִׂיר, *riche*, de עָשַׂר, *avoir de la fortune*.

On intercale également quelquefois l'une ou l'autre de ces deux lettres pour former des *substantifs*.

Par ex. הַיְכָל, *temple, palais*; סוּגָר, *cage*; קִיטוֹר, *fumée*, du Pihel קָטַר, *fumer, encenser*; גְּמוּלָה, *revanche*, de גָּמַל, *rémunérer*.

Quelques substantifs de cette classe servent à exprimer certaines époques de l'année.

Par ex. חֲרִישׁ, *temps de labourer*, de חָרַשׁ, *labourer*; קִצִּיר, *moisson*, proprement *temps où l'on coupe*, de קָצַר, *couper, récolter*.

§ 287. 5° Les noms qui redoublent par un *daguesh*, la 2^e radicale indiquent une *qualité* ou une *action continuelle*.

Par ex. **טָבַח**, *boucher*, de **טָבַח**, *tuer*; **אֲכָר**, *laboureur*, de **אָכַר** (qui en arabe signifie *creuser la terre*).

Si d'ailleurs ces noms prennent les voyelles *Chirek* et *Zéré*, ils expriment des *défauts naturels*.

Par ex. **אַלֵּם**, *muet*; **עֵוֵר**, *aveugle*; **פֶּסֶח**, *boiteux*; **חֵרֵשׁ**, *sourd*.

§ 288. 6° D'autres noms se forment en ajoutant à la racine la syllabe **ן-** ou **וּן-**.

Par ex. **אֲבָדָן** et **אֲבִדוֹן**, *perte*, de **אָבַד**; *périr*; **קִרְבָּן**, *offrande*, de **קָרַב**, *s'approcher*; **שִׁלְחָן**, *table*, de **שָׁלַח**, *étendre*; **אֲלֵמָן**, *désolé*, de **אָלַם**, *être désolé*; **דֵּאֲבָוִן**, *défaillance*, de **דָּאָב**, *défaillir*; **אֲבִיוֹן**, *pauvre*, de **אָבָה**, *désirer*; **עֲלִיוֹן**, *le Très-Haut*, de **עָלָה**, *monter*.

§ 289. 7° Un grand nombre de noms se forment en *préfixant* une lettre à la racine.

Quelquefois, c'est un **א**, que les grammairiens appellent alors *א prosthétique* (ajouté).

Par ex. **אֲגָרָף**, *poing*, de **גָּרַף**, *empoigner*; **אֲדוֹן**, *seigneur*, de **דָּוָן**, *juger, gouverner*; **אֲצַבֵּעַ**, *doigt*, de **צָבַע**; *tremper*; **אֲרַבָּה**, *sauterelle*, de **רָבָה**, *être nombreux*.

§ 290. 8° Le plus souvent c'est un **מ**.

Les nombreux substantifs formés par cette *préformante* expriment ordinairement la réalisation de l'idée renfermée dans le verbe.

Par ex. **מִרְבָּה**, *quantité, augmentation*, de **רָבָה**, *être abondant*; **מִזְמוֹר**, *cantique*, de **זָמַר**, qui dans le *Pihel* a la signification de *chanter*; **מִכְתָּב**, *écriture*, de **כָּתַב**, *écrire*.

Quelquefois aussi ils expriment *l'endroit* où se passe l'action indiquée par le verbe.

Par ex. מִדְּרֶךְ, *endroit où l'on marche*, de דָּרַךְ, *marcher*; מִבּוֹא, *endroit où l'on entre, entrée*, de בּוֹא, *entrer*; מִרְבֵּץ et מְרִבֵּץ, *gîte*, de רָבַץ, *être couché, guetter*; מִטְּמוֹן, *endroit où l'on cache quelque chose, magasin*, de טָמַן, *cacher*.

§ 291. 9° Les substantifs enfin qui se forment avec la lettre ת, expriment souvent des *idées abstraites*.

Par ex. תְּהִלָּה, *louange*, de הִלֵּל, dont le Pihel הִלֵּל, *chanter des louanges, psalmodier*; תּוֹרָה, *loi, doctrine*, de יָרָה, *fonder*, Hiph. הוֹרָה, *enseigner*; תַּלְמִיד, *disciple*, de לָמַד, *apprendre*, Pih. לִמַּד, *exercer, enseigner*.

§ 292. 10° Pour exprimer les nuances des couleurs, on aime à répéter les deux dernières radicales.

Par ex. אֲדָמָדָם, *rougeâtre*, de אָדָם, *être rouge*; יֶרֶקֶק, *verdâtre, jaunâtre*, de יָרַק, *être vert ou jaune*; שְׁחָרְחָר, *noirâtre*, de שָׁחַר, *être noir*.

§ 293. Les *noms dénominatifs* (v. § 281) se forment d'autres noms, comme les noms verbaux se forment du verbe.

Par ex. כַּרֵּם, *vigneron*, de כָּרַם, *vignoble*, (comp. § 285); שַׁעַר, *portier*, de שָׁעַר, *porte*; קֶשֶׁת, *archer*, de קָשַׁת, *arc*, (comp. § 287); תַּחְתּוֹן, *inférieur*, de תַּחַת, *sous*, (comp. § 288); אַחֲרוֹן, *dernier*, de אַחַר, *après*; נְחֹשֶׁתָן, *d'airain*, de נְחֹשֶׁת, *airain*; אֲגַמּוֹן, *roseau*, de אָגַם, *marais*; מַעְיֵן, *endroit où jaillit la source*, de עֵין, *source* (comp. § 290); מַעֲגָלָה, *barricade de chariots*, de עֲגָלָה, *char*.

§ 294. C'est en ajoutant un **י** qu'on fait des *noms dénominatifs* destinés à exprimer une certaine classe de gens ou une nation.

Par ex. נַכְרִי, *étranger*, de נֶכֶר, *pays étranger*; רַגְלִי, *fantassin*, de רֶגֶל, *pied*; יְהוּדִי, *Juif*, proprement un ressortissant de la tribu de Juda (יְהוּדָה); מוֹאָבִי, *Moabite*, de מוֹאָב; כְּנַעֲנִי, *Cananéen*, habitant du pays de Canaan (כְּנַעַן); אֶפְרַתִּי, *habitant de la ville de Ephrath* (אֶפְרַת); קְהָתִי, *descendant de Kehath* (קְהָת).

§ 295. Les anciens grammairiens ont ordinairement fait une distinction entre les noms qui ne présentent que les trois lettres de la racine dont ils sont dérivés, et les noms qui ont ajouté une ou plusieurs lettres accessoires à la racine. Ces lettres, avons nous dit, peuvent être ajoutées au commencement ou à la fin de la racine, ou même aussi entre les lettres radicales. On appelle les noms qui ne présentent que les radicales, noms à *formes nues* (par ex. דְּבַר, *parole*, de דָּבַר, *parler*; מֶלֶךְ, *roi*, de מָלַךְ, *régner*), tandis que les autres formes qui ont admis des lettres accessoires se nomment *formes augmentées*. Les lettres employés dans ce but sont les lettres א, ה, ו, י, מ, נ, ת. Pour aider la mémoire, les grammairiens les ont réunies dans le mot הֶאֱמַנְתִּיו (hèèmanthiv). Un nom *hèèmanthique*, sera donc formé de sa racine trilittère à l'aide des lettres du mot הֶאֱמַנְתִּיו. Par ex. הֶצְלָה, *délivrance*, de נֶצַל, *déliorer*; אֶרְבֵּה, *sauterelle*, de רָבָה, *être nombreux*; מִשְׁקָל, *poids*, de שָׁקַל, *peser*; קֶרְבָּן, *offrande*, de קָרַב, *s'approcher*, et ainsi de suite.

ART. II.

Du Genre des Noms.

§ 296. La langue hébraïque ne connaît que deux genres : le *masculin* et le *féminin*. Le *neutre* est rendu par la forme *féminine*. Par ex. זֶה, *celui-ci*; זֹאת, *celle-ci* et *cela*.

§ 297. Pour le genre *masculin* il n'y a pas de forme particulière.

Le genre *féminin* est indiqué par la syllabe ה־ ou ת־ terminant le nom.

La terminaison ה־ prend le ton; celle de ת־ laisse le ton sur la pénultième.

Par ex. אִישׁ, *homme*, אִשָּׁה, *femme*; מֶלֶךְ, *roi*, מַלְכָּה, *reine*; סַבֵּחַ, *cuisinier*, סַבֵּחָה, *cuisinière*; סוּס, *cheval*, סוּסָה, *étalon*, סוּסָה, *jument*; טוֹב, *bon*, טוֹבָה, *bonne*; גָּדוֹל, *grand*, גְּדוּלָה, *grande*; חֲזָק, *fort*, חֲזָקָה, *forte*, et חֲזָקָה, *force*; אֹר, et אֹרָה, *lumière*; מוּצָא et מוּצָאָה, *issue*; נַבְרָת, *maîtresse*; קְטֹרֶת, *encens*; אֱמֶת, *vérité*; פְּקֻדָּת (partic. act. *Kal*), *celle qui a visité*; ou avec une gutturale (comp. § 183, a) דַּעַת, *connaissance*; קְרָחַת, *chauvreté*.

Les noms dont le masculin se termine par une voyelle ne prennent qu'un ת pour leur féminin.

Par ex. עֵבְרִי masc. et עֵבְרִיָּה fem. *pleurs*; מוֹאָבִי, *un Hébreu*, עֵבְרִיָּה, *une femme hébreue*; מוֹאָבִי, *un Moabite*; מוֹאָבִיָּה, *une Moabite*.

§ 298. a) Quelquefois on trouve au lieu de ה־ ou ת־ la terminaison ת־. Par ex. נַחֲלָת, *héritage*; עֲזָרָת, *secours*; זִמְרָת, *chant*; מַחֲרָת, *lendemain*;

b) Quelquefois aussi אָ—, par imitation de l'orthographe araméenne. Par ex אָחָז, *frayeur, terreur*, Es. XIX, 17.

§ 299. a) Quelques substantifs féminins, qui indiquent un *emploi* ou un *état durable*, prennent la terminaison תֵּ— . Par ex. פְּקֻדוֹת, *l'emploi d'un surveillant* (פְּקִיד); אֶלְמָנוֹת, *veuorage*, de אֶלְמָנָה, *veuve*; גְּבוּהוֹת, *esprit hautain, orgueil*, de גְּבוּהָ, *être haut*; דְּמֻיּוֹת, *ressemblance*, de דְּמָה, *ressembler*.

b) On rencontre moins souvent encore la terminaison תֵּ— . Par ex. שְׁבִיטָה, *captivité*; תְּבִנִית, *image*; אַחֲרֵית, *issue, fin, avenir*; שְׂאֵרִית, *reste*.

§ 300. Il y a un assez grand nombre de substantifs qui sont du genre féminin sans prendre cependant la terminaison féminine, tout comme on en trouve d'autres qui, avec une terminaison féminine, sont cependant du genre masculin. Nous y reviendrons en traitant du *genre* dans la *syntaxe*.

§ 301. Les modifications que subissent les voyelles des noms en conséquence de leur terminaison féminine seront exposées plus bas (v. § 352 et les suiv.).

ART. III.

Du Nombre des Noms.

A. DU PLURIEL.

§ 302. I. Le *pluriel* des noms masculins s'exprime par la syllabe ים— ajoutée au singulier. Par ex. שִׁיר, *chant*, plur. שִׁירִים; דְּבַר, *parole*, plur. דְּבָרִים; בְּגָד, *habit*, plur. בְּגָדִים.

§ 303. a) Les noms qui se terminent naturellement en ־י ne reçoivent que ־ים à leur pluriel. Par ex. יהודי, *Juif*, plur. יהודים; נכרי, *étranger*, plur. נכרים; גוי, *nation*, plur. גוים.

Cependant dans quelques-uns de ces noms on trouve les deux ־י ; le premier est alors muni d'un *daguesh*. Par ex. לויים, *lévites*, du sing. לוי; איים, *îles*, du sing. אי.

b) Les noms qui finissent en ־ה retranchent cette terminaison lorsqu'ils prennent le signe du pluriel. Par ex. רעה, *pasteur*, plur. רעים; רצה, *voyant*, plur. רזים.

§ 304. On rencontre parfois des formes exceptionnelles du plur. masc.

a) ־ין pour ־ים , à l'instar du pluriel *chaldéen*. Par ex. רצין pour רצים, *satellites*, 2 Rois II, 13; חפין, pour חטים, *du froment*, Hes. IV, 9; עיין pour עיים, *ruines*, Mich. III, 12; חייין pour חיים, *vie*, Job XXIV, 22; אחרין pour אחרים, *d'autres*, Job XXXI, 10.

b) ־י pour ־ים . Par ex. חצי, pour חצים, *flèches*, 1 Sam. XX, 38; מני, pour מנים, *cordes pour instruments à cordes*, Ps. XLV, 9; עמי, pour עמים, *peuples*, Ps. CXLIV, 2.

c) ־י pour ־ים . Par ex. שרי, pour שרים, *princes*, Jug. V, 15; חלני, pour חלונים, *fenêtres*, Jér. XXII, 14; גבי, pour גובים plur. de גוב, *sauterelle*, Amos. VII, 1, Nah. III, 17.

§ 305. Le mot אדני, *Seigneur* (en parlant de Dieu), est écrit avec ־י au lieu de ־ים (אדנים), pour distin-

guer ce nom sacré par son orthographe même. אֲדֹנָי signifie proprement *mon seigneur*; c'est le plur. de אֲדֹן, *seigneur*, avec le pronom suffixe de la 1^{re} personne; car le pluriel de אֲדֹן ne désigne pas nécessairement une pluralité de seigneurs: il peut se rapporter à un seul, n'étant employé que pour indiquer la dignité (comp. אֲדֹנֵי־בְקָשָׁה, *un seigneur sévère*, Es. XIX, 4).

Ce sont les points-voyelles de ce nom divin (אֲדֹנָי) que les Massorètes ont placés sous les consonnes du nom ineffable יהוה (v. § 51, 4).

§ 306. II. Le *pluriel du féminin* est exprimé par la terminaison וֹת—; elle prend la place de celle de הֶ— ou de תֶ—, que les noms féminins présentent ordinairement au sing., ou elle s'ajoute immédiatement aux lettres radicales, si le mot n'a pas la terminaison féminine. Par ex. שִׁירָה, *cantique*, plur. שִׁירוֹת; בְּהֵמָה, *bête*, plur. בְּהֵמוֹת; אֶגְרוֹת, *circulaire*, plur. אֶגְרוֹת; כְּתָנִית, *habit*, plur. כְּתָנוֹת; קוֹל, *voix*, plur. קוֹלוֹת; מְגִדָּל, *tour*, plur. מְגִדְלוֹת.

§ 307. Les noms féminins qui se terminent par וֹת— et יֹת— forment ordinairement le pluriel par יוֹת— et יוֹת—. Par ex. חֲנוּת, *cachot*, plur. חֲנוּיֹת; Jér. XXXVII, 16; מַלְכוּת, *royaume*, plur. מַלְכוּיֹת; עֵבְרִית, *une femme hébreue*, plur. עֵבְרִיֹת.

Le mot עֵדוּת, *témoignage*, forme son pluriel en עֵדוֹת (*éd-voth*), faisant entendre le ו.

§ 308. D'autres noms terminés en וֹת et יֹת— ajoutent à leur terminaison celle du pluriel sans rien retrancher de la forme du singulier. Par ex. כְּרִיתִית, *di-*

corce, plur. כְּרִיתָתִים; חֲנִית, *lance*, plur. חֲנִיתִים et חֲנִיתוֹת; שְׁחִית, *fossé*, plur. שְׁחִיתוֹת.

§ 309. *Remarque.* Un certain nombre de substantifs ne se trouvent qu'au pluriel. Par ex. מְתִים, *des hommes*; פְּנִים, *face, visage*.

Ce sont surtout les idées abstraites qu'on aime à exprimer par le pluriel. Comparez חַיִּים, *vie*; רַחֲמִים, *pitié*; נְעוּרִים, *jeunesse*; זְקֻנִים, *vieillesse*.

B. DU DUEL.

§ 310. Ce n'est que le *substantif* qui forme un *duel*. L'adjectif, le pronom et le verbe n'en ont pas. Il se forme en ajoutant la terminaison יָם au singulier. Par ex. יָד; *main*, יְדַיִם, *les deux mains*.

Si le mot se termine par un ה, cette lettre se change en ת (comp. § 315, a). Par ex. שֵׁפָה, *lèvre*, duel שְׁפָתַיִם.

§ 311. Il n'y a qu'une seule forme du duel pour les deux genres. Par ex. יוֹם masc. *jour*, יוֹמַיִם, *deux jours*; כַּף fem. *la paume (de la main)*, כַּפָּיִם, *les deux paumes*.

Ce n'est que par exception qu'on trouve la forme d'un duel ajoutée à un pluriel féminin : חוֹמוֹתַיִם, *les deux murs* (de חוֹמָה, *mur*).

§ 312. Le duel s'emploie de préférence pour des choses qui, par leur nature, impliquent l'idée de la dualité. Ce ne sont pas seulement des membres du corps humain comme אוְזְנַיִם, *les oreilles*, מְתַנַּיִם, *les reins*, mais aussi d'autres choses qui se composent de

deux parties égales, par ex. מִאֲזַנַיִם, *les deux bassins de la balance, la balance.*

ART. IV.

De l'Etat construit.

§ 313. Nous avons déjà remarqué plus haut (§§ 276 et 277) que la langue hébraïque ne forme pas des cas pour exprimer les rapports des noms, mais que dans ce but elle se sert de certaines prépositions. Il n'y a que le rapport du *génitif* qui soit exprimé par une forme à part. Cette forme présente une particularité qu'on ne rencontre point dans nos langues occidentales, savoir que ce n'est pas le nom *regi* qui subit la modification, mais bien le nom *regissant* (comp. § 277).

En voici les règles en détail :

§ 314. Le nom qui se trouve en *état construit*, c'est-à-dire qui est suivi d'un génitif, et qui par conséquent est le *nom regissant*, subit les raccourcissements dont il est susceptible.

Le nom qui n'est pas en *état construit* est, selon le langage des grammairiens, en *état absolu*.

§ 315. Les raccourcissements produits par l'*état construit* s'opèrent ou sur les *consonnes* ou sur les *voyelles*.

a) Le ה de la terminaison féminine du singulier se change en ת. Par ex. שִׁירָה, *cantique*, שִׁירַת דָּוִד, *le cantique de mon bien-aimé*, Es. V, 1.

Le ו de la terminaison masculine du pluriel et de

celle du duel est retranché; le ל est rendu quiescent en ־ . Par ex. גִּבּוֹרִים , *des héros*, גִּבּוֹרֵי בָּבֶל , *les hommes forts (héros) de Babylone*, Jér. LI, 30; עֵינַיִם , *les yeux*, עֵינַי מֶלֶךְ , *les yeux d'un roi*, Jér. XXXIV, 3.

§ 316. b) Quant au raccourcissement que subissent les voyelles variables d'un mot lorsque celui-ci passe à l'*état construit*, nous renvoyons le lecteur pour le détail à l'art. suivant.

ART. V.

Des Déclinaisons.

§ 317. Les modifications que subit le nom sont produites (comp. § 278) :

1° Par la *terminaison féminine*; voyez là-dessus § 352.

2° Par la *formation du pluriel*.

3° Par l'*état construit* (§ 314) du singulier et du pluriel.

4° Enfin, par les *pronoms-suffixes* ajoutés au nom.

§ 318. Ces *suffixes*, relativement à l'influence qu'ils exercent sur les voyelles d'un mot, se divisent en deux classes : *suffixes légers* et *suffixes graves*.

On appelle *suffixes graves* ceux qui forment à eux seuls une syllabe complète, savoir les quatre : כֶּם , כֶּן , הֶם et הֶן . Les deux premiers expriment la 2^e *personne* et les deux autres la 3^e *personne* du *pronom-suffixe*. Les autres suffixes s'appellent *suffixes légers*, parce qu'ils exercent une influence moins sensible sur les

syllabes précédentes à cause de leur forme plus raccourcie.

§ 319. C'est par la même raison que les *suffixes légers* aiment à s'attacher à l'*état absolu* des noms, tandis que les *suffixes graves* préfèrent l'*état construit*. Ceci a toujours lieu au pluriel et assez souvent au singulier (comp. la 2^e et la 4^e décl.).

§ 320. Nous n'entrerons ici dans la doctrine des *suffixes* qu'autant qu'il est absolument nécessaire pour faire connaître les modifications qu'ils introduisent dans le nom, et nous renverrons au chapitre suivant, pour tout ce qui concerne cette branche de la grammaire.

§ 321. Les noms masculins expriment la forme primitive et essentielle du mot; la forme féminine n'est que secondaire et dérivée (comp. § 297). Nous traiterons donc en premier lieu des *noms masculins*.

A. NOMS MASCULINS.

§ 322. Les modifications qui constituent les déclinaisons des noms hébraïques dépendent principalement de la nature de leurs *voyelles*.

§ 323. Ce n'est que sur les deux dernières syllabes du nom que s'effectuent les changemens de voyelles produits par la déclinaison. L'antépénultième reste hors de question dans tout ce qui ne concerne que la déclinaison, parce qu'elle n'en peut recevoir aucune altération.

§ 324. Quant aux deux voyelles qui servent à former l'avant-dernière et la dernière syllabe, il peut arriver :

- 1° ou que *toutes les deux* soient *invariables*,
- 2° ou que la *dernière* seule soit *variable*,
- 3° ou que ce soit *l'avant-dernière* seule,
- 4° ou que *toutes les deux* enfin soient *variables*.

§ 325. Les noms *monosyllabés* appartiennent à la première de ces quatre classes lorsque leur voyelle est invariable, et à la seconde lorsque leur voyelle est variable.

§ 326. A ces quatre classes, que nous appellerons *déclinaisons* (en nous rapportant à ce que nous avons dit § 278), il faut en ajouter encore une cinquième composée des *formes sègolées* (v. § 283).

§ 327. Après ces cinq déclinaisons fondamentales, notre paradigme présentera cependant encore deux autres espèces de déclinaisons marquées par les lettres A et B.

La première renfermera les noms qui, tout en appartenant à l'une des cinq déclinaisons, s'en écartent par le redoublement de la dernière consonne.

Sous la lettre B nous donnons un exemple des noms qui se terminent par קֹלֶךְ , parce qu'ils sont dérivés de verbes קָלַךְ (v. §§ 285, 3, et 350.).

§ 328. D'après ce que nous avons dit plus haut (§ 317), pour connaître toutes les inflexions d'un nom il est nécessaire d'avoir les données suivantes :

- 1° Son *état absolu* au sing. et au plur.
- 2° Son *état construit* au sing. et au plur.
- 3° La forme sous laquelle il prend les *suffixes légers*.
- 4° La forme sous laquelle il prend les *suffixes graves*.

§ 329. Ces données ne peuvent être fournies qu'en

partie par la grammaire. Elles doivent surtout être puisées dans une connaissance plus intime de la langue. Les commençans les trouveront dans les dictionnaires (Voyez ce que nous avons dit au § 84).

1^{re} Déclinaison.

§ 330. Cette déclinaison, d'après ce que nous avons dit §§ 324 et 325, comprend les noms *monosyllabes* dont la voyelle est *invariable*, et les *polysyllabes* dont les deux dernières voyelles sont *invariables*. En voici le paradigme :

Sing.	Et. abs.	Et. constr.	avec suff. lég.	avec suff. graves.
	שִׁיר	שִׁיר	שִׁירִי	שִׁירְכֶם
	<i>cantique</i>	<i>cant. de...</i>	<i>mon cant.</i>	<i>vosre cant.</i>
Plur.	שִׁירִים	שִׁירֵי	שִׁירַי	שִׁירֵיכֶם
	<i>cantiques</i>	<i>cant^s de...</i>	<i>mes cant^s.</i>	<i>vos cant^s.</i>
Duel.	שִׁירַיִם	שִׁירַי	שִׁירַי	שִׁירַיִכֶם
	<i>deux cant^s.</i>	<i>deux c^s de...</i>	<i>mes deux cant^s.</i>	<i>vos deux cant^s.</i>

Ou avec *deux* voyelles *invariables* :

Sing.	Et. abs.	Et. constr.	avec suff. lég.	avec suff. graves.
	הֵרוֹס	הֵרוֹס	הֵרוֹסִי	הֵרוֹסְכֶם
	<i>héros</i>	<i>héros de...</i>	<i>mon héros</i>	<i>vosre héros</i>
Plur.	הֵרוֹסִים	הֵרוֹסַי	הֵרוֹסַי	הֵרוֹסַיִכֶם
	<i>héros</i>	<i>héros de...</i>	<i>mes héros</i>	<i>vos héros</i>
Duel.	הֵרוֹסַיִם	הֵרוֹסַי	הֵרוֹסַי	הֵרוֹסַיִכֶם
	<i>deux héros</i>	<i>deux héros de...</i>	<i>mes deux h.</i>	<i>vos deux h.</i>

§ 331. Le tableau des déclinaisons se trouve *Appendice* lett. N.

§ 332. Sur ce dernier nous n'avons pas reproduit le

Duel : il suffit en effet pour le reconnaître ou pour le former, de se rappeler que le changement qui s'opère sur les voyelles du nom lorsqu'il prend la terminaison du duel (v. § 310), est la même que lorsque des *suffixes légers* sont ajoutés au sing. de ce même nom.

Par ex. יָד, *main* (2^e décl.), יָדַי, *ma main*, Duel יָדַיִם, *les deux mains*; כַּנָּף, *aile* (4^e décl.), כַּנְּפִי, *mon aile*, Duel כַּנְּפַיִם, *les deux ailes*; רֶגֶל, *pied* (5^e décl.), רֶגְלִי, *mon pied*, Duel רֶגְלַיִם, *les deux pieds*; שֵׁן, *dent* (décl. B), שְׁנֵי, *ma dent*, Duel שְׁנַיִם.

D'ailleurs le Duel ne diffère du plur. qu'à l'état *absolu*; car l'état *construit* est le même que celui du plur. Il prend aussi les suffixes sous la même forme.

2^e Déclinaison.

§ 333. Cette déclinaison comprend les noms *monosyllabes* qui ont la voyelle *variable*, et les *polysyllabes* dont la *dernière* voyelle seule est *variable*.

Le tableau (*Appendice* lett. N) en présente les exemples.

§ 334. Le mot דָּם, *sang*, avec *suff. graves* fait דְּמָכֶם, et יָד, *main*, fait יָדְכֶם, tandis que dans l'un et l'autre, selon l'analogie des autres noms de cette classe, on attendrait un *Patach* (דְּמַכֶּם, יָדְכֶם).

§ 335. La voyelle variable peut aussi être —. Par ex. שֵׁם, *nom*, état constr. שֵׁם; avec *suff.* le — se change en — : שְׁמִי, *mon nom*, etc; אֵיב, *ennemi*, ét. constr. אֵיב, avec *suff.* אֵיבִי, *mon ennemi*, plur. אֵיבִים, etc.

3^e Déclinaison.

§ 336. La 3^e déclinaison comprend les noms dont la syllabe *pénultième* a sa voyelle *variable*, tandis que la voyelle de la dernière syllabe est *invariable*.

§ 337. Le tableau ne présente que l'exemple d'un subst. dont la voyelle variable est ֿ . Elle est quelquefois aussi ֿֿ ; par ex. מְלִיץ, *interprète*, ét. constr. מְלִיץ, et ainsi de suite, le ֿֿ devenant toujours ֿ sous la première lettre, comme le ֿ dans פְּקִיד (comp. § 87, 1, 2).

4^e Déclinaison.

§ 338. Cette déclinaison comprend les noms qui ont les *deux* dernières voyelles *variables*.

§ 339. Au lieu de ֿֿ , qui se trouve dans le paradigme, une des voyelles variables peut être ֿֿֿ . Par ex. l'avant-dernière : לֵבָב, *cœur* (ét. constr. לֵבָבֿֿֿ comme דְּבַרֿֿֿ), ou la dernière : זָקֵן, *vieillard* (que nous avons indiqué sur le tableau).

§ 340. Lorsqu'une des lettres du nom est *gutturale*, il subit les modifications qu'exige le caractère de la gutturale (v. § 75). Par ex חָכָם, *sage*, fait à l'ét. constr. חָכֵם au lieu de חָכָם. Le pluriel en est חֲכָמִים, et l'ét. constr. חֲכָמַי pour חֲכָמַיֿֿֿ (d'après la règle que nous avons donnée § 91).

5^e Déclinaison.

§ 341. La 5^e déclinaison comprend les *formes ségolées* (v. §§ 282 et 283), c'est-à-dire les noms ver-

baux, qui, au lieu de ne prendre qu'une voyelle attachée à la première lettre (comme serait מֶלֶךְ, סֵפֶר, קֹדֶשׁ), ont donné à la seconde lettre une voyelle accessoire (מֵלֶךְ, סֵפֶר, קֹדֶשׁ; comp. § 95).

§ 342. Cette voyelle accessoire ne prend pas le ton, et c'est un des signes caractéristiques de cette classe de substantifs : ils sont *Milél* (v. § 35). Cela n'a lieu cependant qu'à l'état-*absolu* et à l'état *construit* du singulier, qui dans la plupart de ces noms ne diffère nullement de l'état *absolu*.

Lorsque le mot s'allonge en prenant des *suffixes* ou en passant au *pluriel*, le ton s'attache, comme d'ordinaire, à la dernière syllabe (v. §§ 100 et 89, 2, 3).

§ 343. Cette voyelle accessoire disparaît lorsque le mot prend des *suffixes*, alors la première lettre du mot prend ou le — *primitif* (מֶלֶךְ : מֵלֶכֶי) ou la voyelle brève — (קֶבֶר : קְבָרִי ; סֵפֶר : סְפָרִי) ; ou bien encore s'il y a un *Cholem*, il se raccourcit en *Kamets-chatouph* (קֹדֶשׁ : קֹדְשִׁי).

Au pluriel, la voyelle accessoire devient *Kamets pur* (*variable*; comp. § 86) précédé ou de — (מֶלֶךְ : מְלָכִים ; סֵפֶר : סְפָרִים) ou de *Chateph-Kamets* (קֹדֶשׁ : קֹדְשִׁים).

§ 344. Si la seconde lettre du substantif est ך ou ך, il en résulte les formes מוֹת, *mort*, תוֹךְ, *milieu*, זית, *olivier*, בַּיִת, *maison* (au lieu de מוֹת, תוֹךְ, זֵית ; בַּיִת).

Ce ך et ce ך ne sont cependant *mobiles* qu'à l'état *abs.* du *sing.* Dans toutes les autres formes, ces lettres sont *quiescentes*, le ך en *Cholem* et le ך en *Zéré*.

§ 345. Si l'une des lettres du nom est une *gutturale*, elle prend un *Sheva composé*, au lieu d'un — simple. Par ex. שַׁעַר, *porte*, fait le plur. שַׁעַרִּים régulièrement, mais l'état constr. שַׁעַרֵּי (comp. § 340).

Déclinaison A.

§ 346. Cette déclinaison, qui à proprement parler n'en est pas une, doit nous faire connaître l'inflexion de quelques noms qui, par leurs voyelles, appartiendraient à l'une des déclinaisons précédentes, mais qui forment cependant une classe à part, parce qu'elles redoublent leur dernière consonne.

§ 347. C'est ainsi que גַּן (*jardin*) sans cette particularité, appartiendrait à la 1^{re} décl., חֵץ (*flèche*), à la 2^e, גַּמֵּל (*chameau*) à la 4^e, parce que ses deux *Kamets* sont *variables*; mais comme il redouble son ל, le — du pluriel ne se trouvant plus en syllabe ouverte devient — (comp. § 88, 1) : גַּמְלִים pour גַּמְלֵים. Ce — ne subira plus de changement dans les autres formes : c'est ce que demande la règle que nous avons donnée § 85, 2.

§ 348. Les *noms monosyllabés* de cette déclinaison dérivent pour la plupart de verbes עָע. Par ex. רַב; *nombreux*, de רָבַב, *être nombreux*; גַּל, *amas, monceau*, et au plur. גַּלִּים, *vagues*, de גָּלַל, *rouler*; צַל, *ombre* de צָלַל, *être ombragé*; שֵׁן, *dent* de שָׁנַן, *aiguiser*.

§ 349. Quant à l'état constr. sing. des *noms monosyllabés* de cette déclinaison, qui ont — , il faut remarquer

que קָן, *nid*, fait קָן. Deut. XXII, 6; que שֵׁן, *dent*, fait שֵׁן (Job XXXIX, 28), à côté de שֵׁן (1 Sam. XIV, 4).

Déclinaison B.

§ 350. Cette déclinaison comprend les noms dont la désinence est en הָ. Ils sont presque tous des participes *Kal* de verbes לָהּ.

§ 351. Quant à la forme sous laquelle ces noms prennent des *suffixes graves* au sing., elle ne se présente guère. On trouve Hos. VII, 6. אֲפֵהֶם, *leur boulanger*, de אָפֵה, *boulangier, fournisseur*, partic. de אָפֵה, *cuire le pain*.

B. NOMS FÉMININS.

§ 352. Nous avons indiqué (§ 297) de quelle manière la forme masculine ou primitive (§ 321) du nom, prend la terminaison féminine.

Quant à l'influence qu'exerce la terminaison féminine sur les voyelles du nom auquel elle vient s'ajouter, il suffira de se rappeler qu'elle y produit des modifications exactement semblables à celles qui seraient dues à des *suffixes légers*. Par ex.

1 ^{re} Décl.	שִׁיר, <i>cantique</i> ,	avec suff. lég.	שִׁירִי,	fém.	שִׁירָה, <i>cantique</i> .
			(non cantique)		
2 ^o	» מוֹצֵא, <i>issue</i> ,		מוֹצְאִי,		מוֹצְאָה, <i>issue</i> .
»	» עוֹנֵן, <i>devin</i> ,		עוֹנְנִי,		עוֹנְנָה, <i>devineresse</i> .
3 ^o	» קָרוֹב, <i>voisin</i> ,		קָרוֹבִי,		קָרוֹבָה, <i>voisine</i> .

		avec suff. lég.	fém.
4 ^e Décl.	נָקָם, <i>vengeance</i> ,	נִקְמִי,	נִקְמָה, <i>vengeance</i> .
»	» זָקֵן, <i>vieillard</i> ,	זִקְנִי,	זִקְנָה, <i>une vieille femme</i> .
5 ^e	» מֶלֶךְ, <i>roi</i> ,	מַלְכִי,	מַלְכָּה, <i>reine</i> .
»	» אָמַר, <i>parole</i> ,	אִמְרִי,	אִמְרָה, <i>parole</i> .
»	» אָכַל, <i>nourriture</i> ,	אִכְלִי,	אִכְלָה, <i>nourriture</i> .
»	» נָעַר, <i>jeune homme</i> ,	נִעְרִי,	נִעְרָה, <i>fille</i> .
»	» צִיד, <i>chasse</i> ,	צִידִי,	צִידָה, <i>gibier</i> .
Décl. A.	גַּן, <i>jardin</i> ,	גַּנִּי,	גַּנָּה, <i>jardin</i> .
»	» חֹק, <i>loi</i> ,	חֻקִּי,	חֻקָּה, <i>loi</i> .
»	» מִדָּ, <i>mesure</i> ,	מִדִּי,	מִדָּה, <i>mesure</i> .
»	B. רֹעֵה, <i>berger</i> ,	רֹעִי,	רֹעָה, <i>bergère</i> .

§ 353. Ce que nous venons de dire dans le § précédent s'applique aussi bien aux mots féminins qui se terminent en ת־, qu'à ceux dont la désinence est en ה־, et dont nous avons donné des exemples.

Il ne nous reste qu'à faire quelques observations relativement à la voyelle qui précède immédiatement la terminaison ת־.

Si cette voyelle est *invariable* (ו־, ו־, י־) elle est remplacée par ׀ ou ׀. Par ex. de la racine בּוֹשׁ, *avoir honte*, dérive בּוֹשָׁת, *honte*; נְחֹשֶׁת, *airain* se trouve à côté de נְחֹשֶׁתָה, qui signifie la même chose, comme formes féminines de נְחֹשֶׁת, *d'airain*; אִשָּׁת (ét. constr. de אִשָּׁה, *femme*, v. § 368) pour אִשָּׁתָה de אִישׁ, *homme*.

Si au contraire cette voyelle se trouve être *variable*,

alors elle se change en ־ . Par ex. חֹתֶמֶת et חֹתָם , *cachet*; גִּדְרָת et גִּדְרָה , *mur*.

Quelquefois cependant il arrive qu'un ־ *variable* dans la forme masculine se maintient encore malgré la terminaison féminine ת־ , comme dans חֲמִשָּׁה et חֲמִשָּׁת , *cinq*.

La terminaison ת־ qui suit une gutturale (§ 297) est toujours précédée d'un autre ־ . Par ex. מִדְּעָה et מִדְּעָת , *connaissance*; דָּעָה et דָּעָת , *le savoir*.

§ 354. Quant au changement du ה de la terminaison féminine en ת, voyez § 315.

Le ־ d'un ה quiescent dans l'état *absolu* se doit changer en ־ à l'état *construit*. Par ex. בִּינָה , *intelligence*, בִּינַת אָדָם , *intelligence d'homme*, Prov. XXX, 2.

§ 355. Quand un nom terminé en ה־ est *au singulier*, les *suffixes graves* s'ajoutent à l'état *construit* sans aucun changement; mais les *suffixes légers* exigent que le ־ de l'état *absolu* soit maintenu malgré le changement du ה en ת. Par ex. גְּבוּרָה , *puissance*, état *constr.* גְּבוּרַת , avec *suff. graves* גְּבוּרַתְכֶם , *vostra puissance*, avec *suff. lég.* גְּבוּרַתְךָ , *ta puissance*.

§ 356. Au *pluriel*, les *suffixes légers* de même que les *suffixes graves* s'ajoutent sans aucun changement à l'état *construit*, qui ne diffère de l'état *absolu* que dans les formes *ségolées* (v. § 360). Par ex. שִׁירָה , *cantique*, plur. שִׁירוֹת , état *constr.* שִׁירוֹתַי , avec *suff. lég.* שִׁירוֹתַיְכֶם , *vos cantiques*, avec *suff. graves* שִׁירוֹתַיְכֶם , *vos cantiques*; שִׁמְלָה , *habit*, plur. שִׁמְלוֹת , état *constr.* שִׁמְלוֹתַי , avec *suff. lég.* שִׁמְלוֹתַיְכֶם , *vos habits*, avec *suff. graves* שִׁמְלוֹתַיְכֶם , *vos habits*.

Remarque. Quant à ce $\text{'}\text{}$ qui se trouve inséré entre le pluriel féminin et la forme simple du *suffixe*, nous renvoyons le lecteur à § 412, parce que le $\text{'}\text{}$ doit être regardé comme faisant partie du *suffixe* plutôt que du nom.

§ 357. Les *déclinaisons* des noms *féminins*, comme celles des noms *masculins*, varient dans leur formation selon que leurs voyelles sont variables ou invariables (comp. § 322).

La voyelle *antépénultième* des noms féminins terminés en ἰ- n'est point atteinte par les changements qu'introduit la déclinaison : nous avons déjà parlé de la *dernière* voyelle (§§ 354 et 355), nous n'avons donc plus à nous occuper que de l'*avant-dernière* (comp. § 323).

Cette voyelle est ou *invariable* ou *variable*. Suivant l'un et l'autre de ces cas, il se forme deux premières classes de déclinaisons féminines. Mais il y a deux autres encore : l'une renferme les féminins des *formes sègolées*, et l'autre comprend ceux qui se terminent par ἰ- .

Nous traiterons successivement de ces *quatre déclinaisons féminines*, dont le tableau complet se trouve *Appendice* lett. O.

1^{re} Déclinaison féminine.

§ 358. Cette déclinaison comprend les noms féminins, qui se terminent en ἰ- , et dont l'*avant-dernière* voyelle est *invariable*.

Le tableau ne présentera dans le pluriel qu'un exem-

ple des suffixes ; mais nous rappelons ici ce que nous venons de dire au § 356.

2^e Déclinaison féminine.

§ 359. Cette déclinaison comprend ceux des noms féminins dont la syllabe finale ה־ est précédée d'une voyelle *variable*, qui disparaît par suite de l'inflexion.

3^e Déclinaison féminine.

§ 360. Cette déclinaison comprend les formes féminines des *noms ségolés* (§ 314), comme מְלִכָּה , *reine*, qui est le féminin de מֶלֶךְ , *roi*; שִׁמְלָה , *habit*, dérivé d'un masculin שִׁמְל , qui cependant n'est pas usité; חֲרִבָּה *hhorbâh*, *désert*, qui est le féminin de חֲרִב , *désert*.

Quant à la manière dont ces noms se forment de leurs masculins correspondans, nous renvoyons au § 352.

4^e Déclinaison féminine.

§ 361. Cette déclinaison comprend les formes féminines terminées en ת־ .

Au *singulier l'ét. constr.* de ces noms ne se distingue pas de l'*ét. abs.*

Au *pluriel*, on fait disparaître la voyelle qui, dans le singulier, précédait la terminaison ת־ .

Cette même voyelle ne se change pas toujours en — en prenant des *suffixes*, comme cela a lieu dans le mot מִסְנֵרֶת , qui se trouve sur notre tableau, et qui fait מִסְנֵרֹתַי , מִסְנֵרֹתֵכֶם ; elle peut aussi, selon la nature

du mot, se changer en — ou en *Kamets-chatouph*.
Par ex. גְּבֵרַת, *maîtresse*, avec suff. גְּבֵרַתִּי; בִּשְׁת, *honte*, avec suff. בִּשְׁתֶּךָ.

§ 362. Les substantifs féminins terminés en ית— et ות— ont la dernière voyelle *invariable*, et l'avant-dernière ordinairement aussi. Par ex. מַלְכוּת, *royaume*; *ét. constr.* מַלְכוּת; avec suff. מַלְכוּתוֹ, *son royaume*.

Les mots אֶלְמְנוּת, *veuvage*, et מַלְאכּוּת, *ambassade*, perdent par l'inflexion leur — : אֶלְמְנוּתָהּ, *son veuvage*; מַלְאכּוּת יְהוָה, *ambassade de l'Éternel*, Agg. I, 13. — רוּמְמוֹת, *élévation*, se présente avec suff. Es. XXXIII, 3. רוּמְמוֹתֶךָ, *ton élévation*.

ART. VI.

Remarques sur le Nom.

§ 363. Il nous reste à rendre compte de quelques anomalies qui se montrent dans le nom, et qui ne se rangent pas dans les règles données jusqu'ici.

Ce sont, en premier lieu, quelques cas particuliers où le nom vient à recevoir des lettres qui ne lui appartiennent pas originairement. Ce sont, en second lieu, des irrégularités proprement dites.

Nous traiterons d'abord de la première de ces anomalies, ou des *lettres paragogiques*. Nous donnerons ensuite un court tableau des *formes anormales* qui se rencontrent le plus fréquemment.

A. Des Lettres paragogiques.

§ 364. Un ה paragogique, quiescent en —, s'ajoute quelquefois aux substantifs sans en changer les voyelles. Cependant les noms *sègolés*, en prenant le ה paragogique, subissent une modification semblable à celle que demande la formation du féminin (v. § 352).

Si le mot se termine déjà par ה—, le ה de cette terminaison féminine se change en ת, lorsqu'on y ajoute le ה paragogique.

Le ה parag. n'attire pas le ton. Par ex. צפון, *septentrion*, avec ה parag. צפונה, Jér. I, 15; קפד, *catastrophe*, avec ה parag. קפדה, Ezéch. VII, 25; חרס, *soleil*, avec ה parag. חרסה, Jug. XIV, 18; ישועה, *salut* avec ה parag. ישועתה, Ps. III, 3.

§ 365. Nous reviendrons sur ce ה paragogique lorsque nous traiterons des *prépositions* (au quatrième chap.).

§ 366. Un י paragogique, quiescent en —, s'ajoute quelquefois à l'état construit, sans excercer aucune influence sur la signification.

Par ex. דברה, *manière, méthode, ét. constr.* דברת, avec י parag. על דברתי, *selon la manière de...* Ps. CX, 4. קול קולי pour קול, *ét. constr. de קול*, Ps. CXVI, 1. מלאתי משפט, *pleine de justice*, pour מלאת משפט, Ezéch. I, 21.

§ 367. On ne trouve que dans quelques cas un ו paragogique, quiescent en *Cholem*, ajouté à l'état construit. Il ne se rencontre qu'avec les mots בן (בנו בער).

filis de Beor, pour **בֶּן־בְּעוֹר** (מַעֲיֵנו מַיִם) *source d'eau*, pour **מַעֲיֵן מַיִם** (מַעֲיֵן מַיִם) et **חַיַּת אֲרֶץ** (*bête de la terre*, pour **חַיֵּי אֲרֶץ**).

B. Formes anomales du Nom.

§ 368. **אָב**, *père*, fait à l'ét. constr. **אָבִי**; avec suff. lég. **אָבִי**, *mon p.*, **אָבִיו**, *son p.*, **אָבִיךָ**, *ton p.*; avec suff. graves **אָבִיכֶם**, *votre p.*; plur. **אָבוֹת**, avec suff. **אָבוֹתֵינוּ**, *nos pères*.

אָח, *frère*, ét. constr. **אָחִי**; avec suff. lég. **אָחִי**, *mon frère*, **אָחִיו**, *son f.*; avec suff. gr. **אָחִיכֶם**, *votre f.*; plur. **אָחִים**, *frères*, ét. constr. **אָחִי**; avec suff. lég. **אָחִי**, *mes f.*, **אָחִיךָ**, *tes f.*, **אָחִיו**, *ses f.*; avec suff. graves **אָחִיכֶם**, *vos frères*.

אָחוֹת, *sœur*, ét. constr. **אָחוֹת**; avec suff. lég. **אָחוֹתִי**, *ma s.*, **אָחוֹתְךָ**, *ta s.*; plur. avec suff. **אָחוֹתֶיךָ** et **אָחוֹתַי** (Ez. XVI, 2 pour **אָחוֹתֶיךָ**), *tes sœurs*, **אָחוֹתֵיכֶם** et **אָחוֹתֵינוּ**, *vos sœurs*.

אִישׁ, *homme*. Le plur. **אִישִׁים** ne se trouve que trois fois (Es. LIII, 3. Ps. CXXI, 4. Prov. VIII, 4). Ordinairement on emploie pour exprimer le pluriel celui de **אֲנָשִׁים**. Ainsi **אֲנָשִׁים**, *hommes*, ét. constr. **אֲנָשִׁי**; avec suff. lég. **אֲנָשִׁי**, *mes h.*, **אֲנָשֶׁיךָ**, *tes h.*; avec suff. gr. **אֲנָשֵׁיהֶם**, *leurs hommes*.

אִשָּׁה, *femme*, ét. constr. **אִשָּׁת** (v. § 353); avec suff. **אִשָּׁתוֹ**, *sa f.*, **אִשָּׁתְךָ** et **אִשָּׁתִּי**, *ta f.* Le pluriel **אִשּׁוֹת** ne se trouve qu'une seule fois (Ez. XXIII, 44). Ordinairement on se sert de la forme **נָשִׁים**, qui tout en portant le caractère du masculin (comp. § 300) signifie *fem-*

mes; ét. constr. נְשִׂי, avec suff. lég. נְשִׂיָּךְ, *tes f.*; avec suff. gr. נְשִׂיכֶם, *vos femmes*.

אֲמָה, *servante*; plur. avec un ה־ inséré : אֲמָהוֹת, *servantes*, ét. constr. אֲמָהוֹת; avec suff. אֲמָהֵיכֶם, *vos servantes*.

בַּיִת, *maison*, ét. constr. בַּיִת (comp. זֵית, sur le tableau des décl. V^e décl.), plur. בַּתַּיִם *both-thim* (v. § 53), *maisons*; avec suff. בַּתַּיִךְ, *tes m.*, בַּתַּיִכֶם, *vos maisons*.

בֵּן, *fil*, ét. constr. בֵּן et quelquefois בְּן; avec suff. בְּנִי, *mon f.*, בְּנֶךָ, *ton f.*; plur. בָּנִים, *fil*, ét. constr. בָּנִי; avec suff. lég. בְּנֵי, *mes f.*, בְּנֵיךָ, *tes f.*; avec suff. graves בְּנֵיכֶם, *vos fil*.

בַּת, *fil*, avec suff. בַּתִּי, *ma f.*, בַּתְּכֶם, *votre f.*; plur. בָּנוֹת, *filles*, ét. constr. בָּנוֹת, avec suff. בָּנוֹתִי, *mes f.*, בָּנוֹתֵיכֶם, *vos filles*.

חָם, *beau-père*, חָמִיךָ, *ton b.*; חָמוֹת, *belle-mère*.

יוֹם, *jour*, avec suff. יוֹמוֹ, *son j.*; plur. יָמִים, ét. constr. יָמֵי; avec suff. lég. יָמַי, *mes j.*; avec suff. gr. יָמֵיכֶם, *vos jours*.

כֶּלִי, *vase*, plur. כֶּלִים, *vases*, ét. constr. כֶּלִי, avec suff. lég. כֶּלִי, *mes v.*, כֶּלִיכֶם, *tes v.*; avec suff. gr. כֶּלִיהֶם, *leurs vases*.

מַיִם, *eau*, fait l'état constr. régulièrement מֵי à côté de מַיִם; avec suff. מַיִמֶךָ, *ton eau*, מַיִמֵיכֶם, *votre eau*.

עִיר, *ville*, plur. une fois (Jug. X, 4) עִירִים, ailleurs עָרִים, ét. constr. עָרֵי, avec suff. עָרֶיךָ, *tes v.* עָרֵיכֶם, *vos villes*.

פֶּה, *bouche*, ét. constr. פִּי; avec suff. פִּי, *ma b.*, פִּיהָ, *ta b.*, פִּיו, *sa b.*, פִּיהֶם, *leur b.* plur. פִּיִּם, פִּיּוֹת, פִּיּוֹת (Jud. III, 16) et פִּיּוֹת (Prov. V, 4).

שֶׁה, *brebis*, ét. constr. שֶׁה; avec suff. שִׁיו (Deut. XXII, 1) et שִׁיהוּ (1 Sam. XIV, 34), *sa brebis*.

רֵאשׁ, *tête*, avec suff. רֵאשִׁי, *ma t.*, רֵאשְׁכֶם, *votre t.*, plur. רֵאשִׁים, ét. constr. רֵאשִׁי, avec suff. רֵאשִׁיו, *ses t.*, רֵאשִׁיכֶם, *vos têtes*.

§ 369. *Remarque.* Nous ne comptons pas parmi les anomalies proprement dites, les cas assez nombreux où un substantif masculin prend au pluriel la forme féminine, ou un substantif féminin la forme masculine, sans que le genre du mot change effectivement. Par ex. לֵב, *masc.*, *cœur*, plur. לְבוֹת; שֵׁם, *masc.*, *nom*, plur. שְׁמוֹת; דְּבוּרָה, *fém.*, *abeille*, plur. דְּבוּרִים; יוֹנָה, *fém.* *colombe*, plur. יוֹנִים (comp. § 300).

ART. VII.

Des Noms de Nombres.

A. NOMBRES CARDINAUX.

§ 370.	Masc.		Fém.
1. ét. abs.	אֶחָד	} <i>un.</i>	אַחַת
ét. constr.	אֶחָד		אַחַת
2. ét. abs.	שְׁנַיִם	} <i>deux.</i>	שְׁתֵּי
ét. constr.	שְׁנַיִ		שְׁתֵּי

Le premier de ces deux noms doit être regardé comme un adjectif, tandis que le second n'a de l'ad-

jectif que la forme double pour les deux genres et s'approche des substantifs par la manière dont il se lie à son sujet.

Par exemple יוֹם אֶחָד, *UN jour*; אֶחָד שְׁבַטֵי יִשְׂרָאֵל, *UNE des tribus d'Israël*, 2 Sam. VII. 7; תּוֹרַה אֶחָת, *UNE loi*, Exod. XII, 49. שְׁנַיִם אֲנָשִׁים, Jos. II, 1, et שְׁנַיִם אֲנָשִׁים, Exod. II, 13, *deux hommes*; שְׁתַּיִם דְּלָתוֹת, Ez. XLI. 24 et dans le même verset שְׁתַּיִם דְּלָתוֹת, *deux battans de porte*.

§ 371.

	Masc.	Fém.	
3. ét. abs.	שָׁלֹשׁ	שְׁלוֹשָׁה	} <i>trois.</i>
» constr.	שְׁלוֹשׁ	שְׁלוֹשֶׁת	
4. » abs.	אַרְבַּע	אַרְבַּעַה	} <i>quatre.</i>
» constr.	אַרְבַּע	אַרְבַּעַת	
5. » abs.	חַמֵּשׁ	חַמֵּשָׁה	} <i>cinq.</i>
» constr.	חַמֵּשׁ	חַמֵּשֶׁת	
6. » abs.	שֵׁשׁ	שֵׁשָׁה	} <i>six.</i>
» constr.	שֵׁשׁ	שֵׁשֶׁת	
7. » abs.	שִׁבְעַ	שִׁבְעָה	} <i>sept.</i>
» constr.	שִׁבְעַ	שִׁבְעַת	
8. » abs.	שְׁמֹנֶה	שְׁמֹנֶה	} <i>huit.</i>
» constr.	שְׁמֹנֶה	שְׁמֹנַת	
9. » abs.	תְּשַׁע	תְּשַׁעָה	} <i>neuf.</i>
» constr.	תְּשַׁע	תְּשַׁעַת	
10. » abs.	עָשָׂר	עָשָׂרָה	} <i>dix.</i>
» constr.	עָשָׂר	עָשָׂרַת	

§ 372. Ces noms de nombres de 3 à 10, sont des substantifs qui expriment l'idée abstraite du nombre dont ils indiquent le chiffre. Comme on dit en latin *trias*, *decas*, et en français une *dizaine*, une *douzaine*. Ces substantifs exprimant des idées abstraites, ont pris la forme féminine (v. § 296), et se lient par l'état construit au substantif suivant. Par ex. עֶשְׂרֵת יָמִים, *dix jours*, proprement *une dizaine de jours*.

Souvent aussi ils ne prennent pas l'état construit, mais ils restent dans l'état absolu, de sorte qu'on trouve aussi bien שְׁלֹשָׁה יָמִים que שְׁלֹשֶׁת יָמִים (*trois jours*).

§ 373. Cependant ces mêmes substantifs quand ils sont avec d'autres substantifs féminins, perdent eux-mêmes la forme féminine et prennent la forme masculine, de sorte qu'il en résulte cette règle bizarre, que la forme féminine du nom de nombre doit être employée avec les substantifs masculins, et la forme masculine avec les substantifs féminins. Par ex. שִׁבְעָה בָּנִים וְשָׁלֹשׁ בָּנוֹת, *sept fils et trois filles*, Job I, 2.

	Masc.	Fém.	
11.	אֶחָד עֶשֶׂר	אַחַת עֶשְׂרֵה	} onze.
	עֶשְׂרֵת עֶשֶׂר	עֶשְׂרֵת עֶשְׂרֵה	
12.	שְׁנַי עֶשֶׂר	שְׁתֵּי עֶשְׂרֵה	} douze.
	שְׁנַיִם עֶשֶׂר	שְׁתֵּים עֶשְׂרֵה	

§ 375. L'anomalie du genre que nous avons observée dans la construction des nombres de 3 à 10 (§ 372) n'a pas lieu pour les nombres 11 et 12. Par ex.

שְׁנַיִם עָשָׂר אַרְיִים, *dix lions*, 1 Rois X, 20; שְׁתַּיִם עֶשְׂרֵה שָׁנָה, *douze années*, Gen. XIV, 4.

§ 376. a) Le mot עֶשְׂתַּיִם dont on se sert quelquefois pour former le nombre onze (par ex. עֶשְׂרִים עֶשְׂתַּיִם עֶשָׂר, *onze bœufs*, Nomb. XXIX, 20), ne se trouve que dans cette forme de phrase.

b) Les formes שְׁנַיִם et שְׁתַּיִם sont contractées de שְׁנַיִם et de שְׁתַּיִם à l'instar de זֵית : זֵית (comp. la 5^e décl.).

§ 377. 13. masc. שְׁלֹשָׁה עָשָׂר, *treize (hommes)*.

fém. שְׁלֹשׁ עֶשְׂרֵה, *treize (femmes)*.

14. masc. אַרְבָּעָה עָשָׂר, *quatorze (h.)*.

fém. אַרְבַּע עֶשְׂרֵה, *quatorze (f.)*.

15. masc. חַמְשָׁה עָשָׂר, *quinze (h.)*

fém. חַמֵּשׁ עֶשְׂרֵה, *quinze (f.)*.

et ainsi de suite.

§ 378. C'est ainsi que continuent les nombres jusqu'à dix-neuf. La dizaine (עֶשְׂרֵה, עָשָׂר) exprime régulièrement le genre masculin par la forme masculine, et le genre féminin par la forme féminine, tandis que le nombre de l'unité suit la règle que nous avons établie § 373.

Il est à remarquer, du reste, que la forme féminine des unités qui exprime le genre masculin se trouve en *état absolu*, tandis que la forme masculine qui exprime le genre féminin est en *état construit*. Ainsi on dira : שְׁלֹשָׁה עָשָׂר בָּנִים, *treize fils*, et שְׁלֹשׁ עֶשְׂרֵה בָּנוֹת, *treize filles*.

§ 379. Les dizaines se forment par le pluriel des

unités, à l'exception du nombre 100 qui est un substantif au singulier, et du nombre 20 qui se fait par le pluriel de dix, le nombre deux (שְׁנַיִם), qui est lui-même un duel, ne pouvant guère se transformer en pluriel. En voici le tableau :

עָשָׂרִים, 20;	חֲמִשִּׁים, 50;	שְׁמֹנִים, 80;
שְׁלֹשִׁים, 30;	שִׁשִּׁים, 60;	תְּשַׁעִים, 90;
אַרְבָּעִים, 40;	שִׁבְעִים, 70;	מֵאָה, 100.

Ces dizaines n'admettent ni *état construit*, ni différence de genre. Par ex. שְׁלֹשִׁים שָׁנָה, *trente années*.

§ 380. Les autres nombres au-dessus, sont les suivans : מֵאָתַיִם (pour מֵאָתָּים), 200; שְׁלֹשׁ מֵאוֹת, 300, etc.; אֶלֶף, 1000; אֶלְפַיִם, 2000; שְׁלֹשֶׁת אֶלְפַיִם, 3000, etc.

§ 381. Dans les nombres composés de dizaines et d'unités (21, 22, 23, etc.) ordinairement le plus petit précède le plus grand auquel il est lié par le ו copulatif. Par ex. שְׁלֹשָׁה וְעָשָׂרִים, *vingt-trois*.

§ 382. *Remarque.* Le duel des nombres cardinaux sert quelquefois à former des noms de nombres multiples. Par ex. אַרְבַּעַתַּיִם, *le quadruple*, 2 Sam. XII, 6. שִׁבְעַתַּיִם, *le septuple*, Gen. IV, 15.

B. NOMBRES ORDINAUX.

§ 383. Les noms de nombres ordinaux sont des adjectifs, dérivés des cardinaux, à l'exception de רִאשׁוֹן, qui vient de ראש, *tête, chef*.

רִאשׁוֹן ,	le premier ;	שֵׁשִׁי ,	le sixième ;
שֵׁנִי ,	le second ;	שְׁבִיעִי ,	le septième ;
שְׁלִישִׁי ,	le troisième ;	שְׁמִינִי ,	le huitième ;
רְבִיעִי ,	le quatrième ;	תְּשִׁיעִי ,	le neuvième ;
חֲמִשִּׁי	} le cinquième ;	עֲשִׂירִי ,	le dixième .
חֲמִישִׁי			

§ 384. a) Les nombres ordinaux ne vont que jusqu'à 10. Ceux au-delà de 10, on y supplée par les nombres cardinaux. Par ex. יוֹם הָאֶחָד וְעֶשְׂרִים , *le vingt-unième jour*.

b) La forme féminine de ces nombres (ordinaux) se fait par un ת ajouté à la fin de la forme masculine, à l'exception de רִאשׁוֹן qui fait רִאשׁוֹנָה , la *première*. La *seconde* שְׁנֵית , la 3^e שְׁלִישִׁית , et ainsi de suite.

§ 385. *Remarque.* La forme féminine sert en même temps à exprimer les fractions des nombres, il faut alors sous-entendre מְנָה , *partie*. Par ex. שְׁלִישִׁית , *un tiers*, proprement la troisième (partie); חֲמִשִּׁית , *un cinquième*.

§ 386. Il nous reste à dire quelques mots sur la manière dont en hébreu, à défaut de chiffres, on exprime les nombres au moyen de lettres.

Dans le tableau § 2, nous avons indiqué la valeur numérique des lettres jusqu'à 400.

Pour exprimer les autres centaines (500-900) les Massorètes se servent des cinq lettres *finales* (v. § 4), mais les Rabbins préfèrent d'ajouter à ת , qui indique

400, les autres lettres qui indiquent les centaines, pour exprimer le surplus. Par ex. $\text{תק} = 400 + 100 = 500$.

Ces centaines seront donc exprimées ainsi :

500, תק (400 + 100) ou ך ;

600, תר (400 + 200) ou ם ;

700, תש (400 + 300) ou ן ;

800, תת (400 + 400) ou ף ;

900, תתק (400 + 400 + 100) ou ץ .

§ 387. Dans les chiffres composés, le plus grand précède : $\text{י}^{\text{י}}$, 11; $\text{י}^{\text{י}^{\text{ד}}}$, 14. Mais au lieu de $\text{י}^{\text{י}^{\text{ה}}}$ pour 15, les Juifs mettent טו (9 + 6), pour ne pas écrire les lettres par lesquelles commence le nom ineffable יהוה .

§ 388. Pour exprimer les milliers, on recommence l'alphabet en plaçant deux points sur la lettre : $\text{ס}^{\text{װ}}$, 1000; $\text{ב}^{\text{װ}}$, 2000, etc.

§ 389. *Remarque.* Pour faire sentir qu'une lettre ne doit pas prendre des voyelles, mais qu'elle ne sert que de signe ou de chiffre, elle est munie des traits en guillemets (") dont nous avons déjà parlé (p. 69, note), d'autre part les points qui indiquent les milliers peuvent être omis dans des nombres qui se composent de plusieurs chiffres. C'est ainsi qu'on exprimera 1837 par א״תתל״ז ; 5597 par ה״תקצ״ז .

CHAPITRE TROISIÈME.

LE PRONOM.

ARTICLE PREMIER.

De l'Article.

§ 390. L'article en hébreu est le même pour le *singulier* et pour le *pluriel*, pour le *masculin* et pour le *féminin*.

L'article est הַ. Cependant le ל s'assimile (v. § 60) constamment à la lettre suivante, et y est remplacé par un *Daguessh fort*. Il ne reste donc que הֵ; par ex. בֵּן, *fil*, הַבֵּן, *le fils*; שָׁנָה, *année*, הַשָּׁנָה, *l'année*.

Le *nombre* et le *genre* du substantif ne produisent aucune modification de l'article.

§ 391. Le ׀ de l'article se change en ׀, lorsque le mot commence par une *gutturale* ou par la lettre ר (v. § 77), ces lettres refusant le *Daguessh* (v. § 74). Par ex. הָאֵשׁ, *le feu*; הָעוֹלָם, *l'éternité*.

Cependant quelquefois les lettres ה et ח admettent le ׀ sous le ה de l'article sans le prolonger. Par ex. הַחֹדֶשׁ, *le mois* (comp. § 75).

§ 392. Mais si la *gutturale* a ׀, l'article prend ׀. Par ex. הַחָכָם, *le sage*; הָעָפָר, *la poussière*; הַהָרִים, *les montagnes*.

400, les autres lettres qui incluent exprimer le surplus. Par

Ces centaines seront d'

500, תק (400)

600, תר (500)

700, תש (600)

800, זח (700)

900, זק (800)

§ 387. Dans précède : יא les Juifs r lettres p

§ 388

l'alph

mountagnes.

100 quelquefois, cependant, on ne trouve ni le re- ment de la première lettre du mot, ni la prolou- on du — de l'article. C'est lorsque le Sheva mobile se trouve sous la première lettre du mot. Par ex. הַיָּאֵר, pour הַיָּאֵר, le fleuve; הַצְּפַרְדֵּי pour הַצְּפַרְדֵּי, les gre- nouilles, Exod. VII, 29 (comp. § 66).

ART. II.

Du Pronom personnel.

§ 395. La langue hébraïque exprimant d'une ma- nière qui lui est propre les rapports désignés par les déclinaisons dans les langues occidentales (comp. §§ 276 et 278), ne nous présente pour le pronom per-

§
gle a lieu
7, la mort

par

disp.

attachent a...
roi, לְמֶלֶךְ, à un roi,

un homme, אָדָם,

une épée, חֶרֶב,

les montagnes, הַהָרִים,

quel qu'une seule de lui ou son cantique;
 atif. on cantique, et ainsi de

es autres

don'

exprime alors l'accu-

פִּקְדָנִי (de פִּקַּד, il a
 sc. sing. v. § 410)

dra, v. § 189 et

il le prendra.

r. masc. הֵם, הַמָּה, ils,

ime le cas

ex. לְ, à,

fém. הֵנָּה, הֵנָּה, elles. הֵנָּה

levant,

1^{re} personne.

עִמּוֹ,

Sing. com. אֲנִי, אֲנִי, je, moi.

Plur. com. אֲנַחְנוּ, nous.

le

§ 397. Le pronom personnel de la 3^e personne sert aussi de *pronom démonstratif*. Dans ce cas, il prend ordinairement l'article. Par ex. בַּיּוֹם הַזֶּה, en ce jour là; הַמָּקוֹם הַזֶּה, ce lieu là; בְּעֵת הַזֶּה, en ce temps.

§ 398. Dans tout le *Pentateuque*, le pronom הוּא est du genre commun, et se place indifféremment pour *lui* et pour *elle*. Ce n'est que plus tard qu'on a commencé à employer la forme הִיא pour le féminin, et à réserver הוּא pour le masculin (comp. § 51, 1).

§ 399. Le pronom de la 2^e personne porte un *Daguessh* qui est *compensatif* (v. § 61), אַתָּה étant dit pour אַתָּה; אַתָּה pour אַתָּה, et ainsi de suite. C'est, en effet, la forme qu'on trouve dans les autres dialectes sémitiques.

Cependant une exception de cette règle a lieu :

1° Dans les mots **הָעָם**, *le peuple*; **הַהָר**, *la montagne* et **הָעַיִן**, *l'œil*.

2° Dans les substantifs qui commencent par א. Par ex. **הָאָדָם**, *l'homme*; **הָאֲדֹנָי**, *le seigneur*.

§ 393. Lorsque les prépositions **בְּ**, **כִּי**, **לְ**, sont *préfixées* à un mot qui a l'article, ce dernier se confond avec la lettre préfixée, de manière que la lettre qui exprime la préposition remplace le ה qui disparaît. Les points-voyelles que portait l'article s'attachent alors à la préposition. Par ex. **מֶלֶךְ**, *un roi*, **לְמֶלֶךְ**, *à un roi*, **הַמֶּלֶךְ**, *le roi*, **לְמֶלֶךְ**, *au roi*; **אָדָם**, *un homme*, **הָאָדָם**, *l'homme*, **לְאָדָם**, *à l'homme*; **חֶרֶב**, *une épée*, **הַחֶרֶב**, *l'épée*, **בְּחֶרֶב**, *par l'épée*; **הַהָרִים**, *les montagnes*, **לְהָרִים**, *aux montagnes*.

§ 394. Quelquefois, cependant, on ne trouve ni le redoublement de la première lettre du mot, ni la prolongation du — de l'article. C'est lorsque le *Sheva mobile* se trouve sous la première lettre du mot. Par ex. **הַיַּאֲר**, pour **הַיַּאֲר**, *le fleuve*; **הַצְּפַרְדֵּי** pour **הַצְּפַרְדֵּי**, *les grenouilles*, Exod. VII, 29 (comp. § 66).

ART. II.

Du Pronom personnel.

§ 395. La langue hébraïque exprimant d'une manière qui lui est propre les rapports désignés par les *déclinaisons* dans les langues occidentales (comp. §§ 276 et 278), ne nous présente pour le pronom per-

sonnel qu'une seule forme qui correspondrait à notre nominatif.

Tous les autres rapports sont exprimés par le pronom *suffixe* dont nous parlerons dans l'article suivant.

§ 396. Voici le tableau du *pronom personnel* (sous cette forme *nominative*) :

	3 ^e personne.	2 ^e personne.
Sing. masc.	הוּא, <i>il, lui.</i>	אַתָּה, <i>tu, toi (homme).</i>
fém.	הִיא, <i>elle.</i>	אַתְּ, <i>tu, toi (femme).</i>
Plur. masc.	הֵם, הַהֵם, <i>ils, eux.</i>	אַתֶּם, <i>vous (hommes).</i>
fém.	הֵנָּה, הֵנָּה, <i>elles.</i>	אַתֶּן, <i>vous (femmes).</i>
	4 ^e personne.	
Sing. com.	אֲנִי, אֲנִי, <i>je, moi.</i>	
Plur. com.	אֲנַחְנוּ, <i>nous.</i>	

§ 397. Le pronom personnel de la 3^e personne sert aussi de *pronom démonstratif*. Dans ce cas, il prend ordinairement l'article. Par ex. בַּיּוֹם הַהוּא, *en ce jour là*; הַמָּקוֹם הַהוּא, *ce lieu là*; בְּעֵת הַהִיא, *en ce temps.*

§ 398. Dans tout le *Pentateuque*, le pronom הוּא est du genre commun, et se place indifféremment pour *lui* et pour *elle*. Ce n'est que plus tard qu'on a commencé à employer la forme הִיא pour le féminin, et à réserver הוּא pour le masculin (comp. § 51, 1).

§ 399. Le pronom de la 2^e personne porte un *Dagsh* qui est *compensatif* (v. § 61), אַתָּה étant dit pour אַתָּה; אַתְּ pour אַתָּה, et ainsi de suite. C'est, en effet, la forme qu'on trouve dans les autres dialectes sémitiques.

A la pause, אָתָּךְ fait reculer le ton, et prolonge son — : אָתָּךְ (v. § 105).

§ 400. Il paraît qu'il existait originairement pour le pronom de la 2^e pers. à côté de la forme que nous venons d'exposer § 396, une autre forme analogue à celle du pronom de la 1^{re} אָנֹכִי, qui existe encore à côté de la forme אָנִי. Elle doit avoir été la suivante :

Sing. masc.	אָתָּךְ	}	toi;	Plur. masc.	אַתֶּם	}	vous.
» fé.m.	אַתְּ			» fé.m.	אַתְּן		

C'est dans le *suffixe* de la 2^e pers. que la trace de cette ancienne forme s'est conservée (v. § 406).

§ 401. Le pluriel du pronom de la 1^{re} pers. אֲנִי, se présente plusieurs fois sous la forme abrégée אֲנִי. Par ex. Gen. XLII, 10.

A la pause, on trouve אָנֹכִי pour אָנֹכִי, le ton étant reculé, et אָנִי pour אָנִי (comp. § 105).

ART. III.

Du Pronom suffixe.

§ 402. Le *pronom personnel*, lorsqu'il se présente sous les formes exposées dans l'article précédent, est appelé *pronom séparé*; mais ce même *pronom personnel* prend le nom de *pronom suffixe* quand il se lie avec les mots de manière à ce qu'il n'en résulte qu'un seul mot,

§ 403. Il peut se lier :

1^o Avec un *substantif*; et il exprime alors le *génitif* du pronom, ou le pronom *possessif*. Par ex. שִׁיר,

cantique, שִׁירָו, *cantique de lui ou son cantique*; שִׁירְךָ, *cantique de toi ou ton cantique*, et ainsi de suite.

§ 404. 2° Avec un *verbe*. Il exprime alors l'*accusatif* que régit le verbe. Par ex. פִּקְדָנִי (de פִּקַּד, *il a visité* et נִי—, suff. de la 1^{re} pers. masc. sing. v. § 410) *il m'a visité*; יִקְחֵהוּ (de יָקַח, *il prendra*, v. § 189 et הוּ—, suff. de la 3^e pers. masc. sing.) *il le prendra*.

§ 405. 3° Avec quelques *particules* :

a) Avec des *prépositions*, le suffixe exprime le cas du pronom voulu par la préposition. Par ex. לְ, *à*, לְךָ, *à toi*; בְּ, *dans, en*, בְּךָ, *en toi*; נֶגְדְךָ, *devant*, נֶגְדִי, *devant moi*; עִמּוֹ, *avec*, עִמִּי, *avec moi*, עִמּוֹ, *avec lui*.

b) Avec un *adverbe*, il demande qu'on supplée le verbe auxiliaire *être*. Par ex. אֵי, *où?* אֵיךְ, *où lui?* c'est-à-dire *où est-il?*

c) Avec l'*interjection* הִנֵּה, *voilà*, le suffixe exprime l'*accusatif* du pronom : הִנֵּנִי, *voilà moi, me voilà*, הִנֵּנֶנּוּ, *le voilà*.

§ 406. Tous ces *pronoms suffixes*, comme on a déjà pu le remarquer, ne sont que les *pronoms séparés* (§ 402) raccourcis de manière à ne conserver qu'une ou deux lettres, et cela comme suit :

Le pronom de

la 3 ^e sing. masc.	הוּא, <i>lui</i> , se raccourcit en	הוּ— ou וּ—;
» » fém.	הִיא, <i>elle</i> ,	הִ— » הִ—;
» plur. masc.	הֵם, <i>eux</i> ,	הֵם— » הֵם—;
» » fém.	הֵנּוּ, <i>elles</i> ,	הֵנּוּ— » הֵנּוּ—;

Le pronom de la 2 ^e sing. masc.	אַתָּה (אַתָּה v. § 400),	toi,	se racc. en	אַ—;
» » fém.	אַתְּ (אַתְּ »),	»	»	אַ—;
» plur. masc.	אַתֶּם (אַתֶּם »),	vous,	»	אַם—;
» » fém.	אַתֶּן (אַתֶּן »),	»	»	אַן—;
1 ^{re} sing. com.	אַנִּי, moi,	»	»	אֵל— ou אֲנִי—;
» plur. »	אַנְהֶנּוּ, nous,	»	»	אֵנּוּ—.

§ 407. *Remarque.* Ces mêmes pronoms, dont nous venons d'indiquer les formes raccourcies qui servent à fournir ce qu'on appelle les *suffixes*, se sont prêtés aussi sous des formes très-abrégées à désigner les *personnes* dans les conjugaisons du *verbe*. Voyez § 124.

1^o Au *prétérit*, les terminaisons de la 2^e *personne* (au sing. אַ, אַ, au plur. אַתָּ, אַתְּ) sont évidemment des formes raccourcies de אַתָּה, אַתְּ, אַתֶּם, אַתֶּן.

La terminaison אַ—, de la 3^e *pers.* fém. sing., et la terminaison אֵנּוּ de la 1^{re} *pers.* du plur. nous rappellent les pronoms אֵלֵּי et אֲנַהֲנוּ, qui, déjà comme suffixes, se raccourcissent en אֵל ou אַ— et אֵנּוּ.

Le אֵל— de la 1^{re} *pers.* du sing. est le suffixe de la 1^{re} *pers.*, tandis que le אַ qui précède à la terminaison אֵל— ne semble avoir été interposé que par euphonie et pour qu'il y ait de la ressemblance entre cette 1^{re} *personne* et les autres *personnes* du sing.

La terminaison אַ du plur. peut être rapportée à une forme ancienne אַלֵּם (pour אַלֵּם), forme dont les traces se retrouvent encore dans les autres dialectes sémitiques.

2^o Au *futur*, les formes raccourcies du pronom qui indiquent les personnes *précèdent* la racine, tan-

dis qu'au préterit elles suivent les radicales. Elles sont cependant plus altérées encore au futur qu'au préterit. Le travail d'en indiquer la dérivation, nous mènerait trop loin dans le champ des hypothèses, pour que nous jugions convenable d'entrer ici dans ces détails.

ART. IV.

Des Suffixes ajoutés au Nom et au Verbe.

§ 408. Dans notre tableau (§ 406) nous avons indiqué les formes auxquelles le *pronom personnel* ou *séparé* (§ 402) se raccourcit pour devenir *pronom-suffixe*. Il nous reste à donner le détail des règles d'après lesquelles les suffixes sont ajoutés au *nom* et au *verbe*.

§ 409. Nous disons au *nom* et au *verbe* seulement, bien que les *particules* aussi puissent prendre les suffixes (v. § 405); mais les particules n'étant originairement que des substantifs raccourcis (v. § 106), elles ne diffèrent pas de ces derniers dans la manière dont elles admettent les suffixes.

§ 410. I. *Des Suffixes ajoutés au singulier du nom et au verbe.*

3^e pers. sing. masc. הוּ, הוּהוּ, וּ, וּהוּ, et de plus הוּהוּ qui ne se joint qu'au *verbe*.

Par ex. אָבִיהוּ, son père (אָב, père, § 368); לְמִינֵהוּ, selon son espèce (לְ, à et מִין, espèce); אָחִיו, son frère (אָח, frère, § 368); שָׁירוּהוּ, son cantique; שָׁקְדָהוּ, il l'a visité.

3^e pers. sing. fém. הָ, הֵּ, הִּ.

Par ex. אָבִיהָ, son père; מַרְאֵהָ, son aspect (Lév. XIII, 4. מַרְאֵה, aspect); שִׁירָהּ, son cantique; פִּקְדָהּ, il l'a visitée.

3^e pers. plur. masc. הֵם, הֵנָּה, et de plus הֵם, הֵנָּה et הֵנָּה, seulement pour le verbe.

Par ex. אָבִיהֶם, leur père; שִׁירָם, leur cantique; פִּקְדוּם, ils les ont visités; פִּקְדָתָם, elle les a visités; יִפְקְדֵם, il les visitera.

3^e pers. plur. fém. הֵנָּה, הֵנָּה, et de plus הֵנָּה, הֵנָּה et הֵנָּה, pour le verbe.

Par ex. אָבִיהֶן, leur père; שִׁירָן, leur cantique; פִּקְדוּן, ils ont visité elles; יִפְקְדֵן, il visitera elles.

2^e pers. sing. masc. הָ.

Par ex. שִׁירְךָ, ton cantique; פִּקְדְךָ, il t'a visité.

2^e pers. sing. fém. הָ, הָ, et de plus הָ, seulement pour le verbe.

Par ex. אָבִיךָ, ton père; שִׁירְךָ, ton cantique; פִּקְדְךָ, il t'a visité.

2^e pers. plur. masc. כֶּם.

Par ex. שִׁירְכֶם, votre cantique; פִּקְדְכֶם, il vous a visités.

2^e pers. plur. fém. כֶּן.

Par ex. שִׁירְכֶן, votre cantique; פִּקְדְכֶן, il vous a visités.

1^{re} pers. sing. com. יָ. Au verbe le י ne se trouve jamais seul, mais נִי, נִי et נִי.

Par ex. שִׁירִי, mon cantique; פִּקְדוּנִי, ils m'ont visité; פִּקְדָנִי, il m'a visité; יִפְקְדָנִי, il me visitera.

1^{re} pers. plur. com. נוּ, נוּ, et de plus נוּ qui ne se joint qu'au verbe.

Par ex. אָבִינוּ, *notre père*; שִׁירָנוּ, *notre cantique*; פָּקְדָנוּ, *il nous a visités*.

§ 411. Pour les autres détails relatifs aux *suffixes ajoutés au verbe*, nous renvoyons le lecteur au tableau qui se trouve dans l'*Appendice* lett. P.

Nous croyons qu'un exposé de toutes les formes composées du *Kal* et de la 3^e pers. masc. sing. du *prét. Pihel* pourra suffire à montrer aux commençans de quelle manière s'opèrent ces compositions.

§ 412. Voici donc le tableau du *substantif masculin singulier*, combiné avec les différens suffixes, d'après ce que nous avons exposé dans le § 410.

3 ^e pers. sing. masc.	וֹ—,	שִׁירָו	} <i>son cantique.</i>
» » » fém.	הָ—,	שִׁירָהּ	
» » plur. masc.	ם—,	שִׁירָם	} <i>leur cantique.</i>
» » » fém.	ן—,	שִׁירָן	
2 ^e » sing. masc.	ךָ—,	שִׁירְךָ	} <i>ton cantique.</i>
» » » fém.	ךָ—,	שִׁירְךָ	
» » plur. masc.	כֶּם—,	שִׁירְכֶם	} <i>votre cantique.</i>
» » » fém.	כֶּן—,	שִׁירְכֶן	
1 ^{re} » sing. com.	י—,	שִׁירֵי	<i>mon cantique.</i>
» » plur. com.	נֵינוּ—,	שִׁירֵינוּ	<i>notre cantique.</i>

§ 13. Le *substantif féminin* n'exige pas une explication particulière, vu que les règles données pour le *substantif masculin* y suffisent parfaitement.

1^o Si le *substantif féminin* se termine par la lettre ת,

il prend les suffixes comme ferait un substantif masculin terminé par une consonne. Par ex. ברית, *alliance*, בריתו, *son alliance*, בריתך, *ton alliance*, et ainsi de suite.

2° Si le substantif féminin se termine par הַ, le ת, en lequel se change alors le ה (v. §§ 355 et 315), prendra les suffixes comme dans le cas précédent. Par ex. תורה, *loi*, תורתו, *sa l.*, תורתך, *ta loi*, etc.

II. Des Suffixes ajoutés au pluriel des noms masculins.

§ 414. De la terminaison ים— qui caractérise le *pluriel masculin* (§ 302), il faut retrancher et le ם et le —, lorsque le mot prend des *suffixes*. Ces derniers se lient alors de la manière suivante avec le י, qui seul est resté de la terminaison du pluriel :

(שיר, *cantique*, שירים, *cantiques*.)

3 ^e pers. sing. masc.	יֹ, שָׁרָיו	} <i>ses cantiques.</i>
» » » fé.m.	יָהּ, שָׁרֶיהָ	
» » plur. masc.	יָהֶם, שָׁרֵיהֶם	} <i>leurs cantiques.</i>
» » » fé.m.	יָהֶן, שָׁרֵיהֶן	
2 ^e » sing. masc.	יָךְ, שָׁרֶיךָ	} <i>tes cantiques.</i>
» » » fé.m.	יָךְ, שָׁרֶיךְ	
» » plur. masc.	יָכֶם, שָׁרֵיכֶם	} <i>vos cantiques.</i>
» » » fé.m.	יָכֶן, שָׁרֵיכֶן	
1 ^{re} » sing. com.	יִי, שָׁרֵי	<i>mes cantiques.</i>
» » plur. »	יֵינוּ, שָׁרֵינוּ	<i>nos cantiques.</i>

§ 415. *Remarque.* Ce que nous venons de dire

dans le § précédent se rapporte aussi au *Duel*, parce que celui-ci ne diffère du pluriel qu'à l'état *absolu*. Voyez ce que nous avons dit à la fin du § 332.

III. *Des Suffixes ajoutés au pluriel des noms féminins.*

§ 416. La seule chose qui puisse paraître étrange dans la manière dont les *pluriels féminins* prennent les *suffixes*, c'est que les suffixes, tels que nous les avons indiqués sur le tableau du § 414, s'ajoutent aussi à la terminaison ׀.

Le ׀ qui fait partie de ces suffixes, appartient proprement au *pluriel masculin* ׀י—, mais les *pluriels féminins* le prennent comme s'il faisait partie du suffixe.

Voici le tableau des *pluriels féminins* avec leurs *suffixes* :

(שִׁירָה, *cantique*, שִׁירוֹת, *cantiques*).

3 ^o pers. sing. masc.	שִׁירוֹתָיו, יוֹ—	} <i>ses cantiques.</i>
» » » fem.	שִׁירוֹתֶיהָ, יָהּ—	
» » plur. masc.	שִׁירוֹתֵיהֶם, יָהֶם—	} <i>leurs cantiques.</i>
» » » fem.	שִׁירוֹתֵיהֶן, יָהֶן—	
2 ^o » sing. masc.	שִׁירוֹתֶיךָ, יָךְ—	} <i>tes cantiques.</i>
» » » fem.	שִׁירוֹתֶיךָ, יָךְ—	
» » plur. masc.	שִׁירוֹתֵיכֶם, יָכֶם—	} <i>vos cantiques.</i>
» » » fem.	שִׁירוֹתֵיכֶן, יָכֶן—	
1 ^{re} » sing. com.	שִׁירוֹתַי, י—	<i>mes cantiques.</i>
» » plur. »	שִׁירוֹתֵינוּ, נוּ—	<i>nos cantiques.</i>

ART. V.

Remarques sur les Suffixes.

§ 417. Comme on a déjà pu le remarquer, les formes du nom et du verbe qui se terminent par une *voyelle*, préfèrent les suffixes dont la 1^{re} lettre est une *consonne* (par ex. אָבִיהָ, *son père*; פִּקְדָתֵיהוּ, *je l'ai visité*); tandis que les formes terminées par une *consonne* préfèrent les suffixes qui commencent par une *voyelle* (par ex. אִמָּהּ, *sa mère*; יִפְקְדֶהוּ: *il le visitera*).

§ 418. Cependant les suffixes ךַּ et ךֿ ne sont jamais précédés d'une voyelle, si ce n'est en pause (v. § 104); car alors le suffixe ךַּ peut être précédé d'un ׀. Par ex. יָדָךְ pour יָדְךָ, *ta main*.

§ 419. Les suffixes ajoutés au *prétérit* du verbe préfèrent ׀; ceux du *futur* et de *l'impératif* ׀.

§ 420. Au lieu du suffixe ׀ (de la 3^e pers. masc. sing.) on trouve quelquefois ה־. Par ex. שִׁירָהּ, *son cantique*, pour שִׁירוֹ, Ps. XLII, 9.

§ 421. Au lieu du suffixe ׀ (3^e pers. masc. sing. ajouté au plur.) on trouve dans les livres poétiques ׀־יהוּ. Par ex. עֵינָיוּ, *ses yeux*, pour עֵינָיו, Job. XXIV, 23.

§ 422. Et au lieu du suffixe de la 3^e pers. masc. plur., ajouté au sing., au plur. et au verbe (ם־הֶם, ׀־יהֶם, ׀־ם) on trouve aussi dans les livres poétiques ׀־מוּ et ׀־ימוּ, le ׀ ayant pris un ׀ *paragogique*. Par ex. פִּמּוּ, *leur bouche*, pour פִּיהֶם (§ 368, p. 124), Ps. XVII, 10. מוֹסְרוֹתֵימוּ; *leurs liens*, pour מוֹסְרוֹתֵיהֶם;

Ps. II, 3. יִבְהַלְמוּ, *il les effrayera*, pour יִבְהַלֵּם dans le même Ps. v 5.

§ 423. La lettre כ, dans le suffixe de la 2^e pers. (ךָ, כֶּם, כֵּךְ) ne prend jamais le *Daguessh doux* (v. § 72); דְּבַרְכֶם, דְּבַרְכֵךְ au lieu de דְּבַרְכֶם, דְּבַרְכֵךְ, *ta... votre parole*.

Du ך̄ épenthétique.

§ 424. Un ך̄ épenthétique est inséré quelquefois entre la forme du verbe et le suffixe que le verbe a pris. Ce ך̄ s'attache surtout au futur accompagné d'un suffixe du sing.

Ordinairement il s'assimile (v. § 60) à la lettre suivante. Par ex. תִּדְפַּנֵּךְ, pour תִּדְפַּנְךָ, qui est lui-même pour תִּדְפִּיךָ, *elle le dissipera*.

On le trouve aussi sans assimilation. Par ex. יִצְרַנְךָ, *il le gardera*, Deut. XXXII, 10. יִכְבֶּדְנִי, *il m'honorera*, Ps. L, 23.

§ 425. Les formes du suffixe qui résultent de l'insertion du ך̄ épenthétique, se trouvent placées en parenthèse à côté des formes verbales sur le *tableau général des suffixes* (§ 427).

§ 426. Ce ך̄ épenthétique s'insère aussi dans les *adverbes* et dans l'*interjection* הִנֵּה, *voilà*.

Cette insertion a même lieu avec un redoublement exprimé par *Daguessh fort*.

Par ex. אֵינְנִי, composé de אֵין, adverbe de négation, *ne point*, et du suff. de la 5^e pers. masc. sing. littéralement : *lui non*, ce qui veut dire : *il n'est pas* (v. § 403).

עוֹדְנִי, composé de l'adverbe עוֹד, *encore*, et du suff. de la 1^{re} pers. sing., *moi*, *encore*, c'est-à-dire *je suis encore*.

L'*interjection* הִנֵּה, *voilà*, en prenant le ך̄ épenthétique fait avec le suff. de la 5^e pers. masc. sing. הִנֵּנִי, et sans le ך̄ épenthétique avec le même suff. הִנֵּךְ, *le voilà*; הִנֵּנִי et הִנֵּךְ, *me voilà* (v. § 403, c.)

S 427. Tableau général des Suffixes.

PERSONNES.	PRONOM personnel séparé.	FORMES PURES du Suffixe.	SUFFIXES AJOUTÉS	
			au sing. des Noms et au Verbe.	au pl. des noms
3 ^e pers. sing. masc.	לָהּ, לָהּ	הָ—, וּ—	הָ—, הָ—, וּ—, וּ—; (וּ—)	וּ—
„ „ fem.	לָהּ, לָהּ	הָ—, הָ—	הָ—, הָ—, הָ—; (וּ—)	וּ—
„ „ plur. masc.	לָהּ, לָהּ, לָהּ, לָהּ	הָ—, הָ—	הָ—, הָ—, הָ—; (וּ—)	וּ—
„ „ fem.	לָהּ, לָהּ, לָהּ, לָהּ	הָ—, הָ—	הָ—, הָ—, הָ—; (וּ—)	וּ—
2 ^e „ „ sing. masc.	לָהּ (לָהּ)	הָ—	הָ—	וּ—
„ „ „ fem.	לָהּ (לָהּ)	הָ—	הָ—; הָ—; הָ—	וּ—
„ „ „ plur. masc.	לָהּ (לָהּ)	הָ—	הָ—	וּ—
„ „ „ fem.	לָהּ (לָהּ)	הָ—	הָ—	וּ—
1 ^{re} „ „ sing. com.	לָהּ, לָהּ, לָהּ, לָהּ	הָ—, הָ—	הָ—; הָ—; הָ—; (וּ—)	וּ—
„ „ „ plur.	לָהּ, לָהּ, לָהּ, לָהּ	הָ—	הָ—; הָ—; הָ—; (וּ—)	וּ—

§ 428. Pour faciliter l'intelligence et l'usage de ce tableau, destiné à réunir sous un seul coup d'œil toute la théorie des *Suffixes*, nous ajouterons quelques *remarques explicatives*.

1° Après avoir répété le *pronom séparé* (§§ 395 et 402), nous plaçons dans la seconde colonne, les formes les plus simples du *suffixe*, pour faire voir de quelle manière le pronom se raccourcit en devenant *suffixe* (v. § 406).

2° Dans ce but, nous avons mis à côté du pronom de la 2^e pers. sing., l'ancienne forme נָדַן , que nous avons déjà expliquée § 400.

3° Lorsque les *suffixes* s'ajoutent au *verbe*, ils prennent la forme sous laquelle ils s'ajoutent au *nom*, et souvent aussi des formes qui ne se trouvent qu'avec le verbe. Ce sont ces dernières qui sont marquées d'un astérisque dans la grande colonne du milieu du tableau. Les autres formes s'ajoutent également au nom et au verbe, à la seule exception de la forme נָדַן (1^{re} pers. sing.) qui ne se trouve qu'avec le *nom*.

4° Les formes qui, dans la même colonne, sont placées en parenthèse, représentent les modifications qu'exige leur liaison avec le ד *épenthétique* (v. §§ 424 et les suiv.).

5° La dernière colonne enfin présente les formes des suffixes ajoutés au *pluriel du nom* (v. § 416).

ART. VI.

Des autres Pronoms.

I. DU PRONOM DÉMONSTRATIF.

§ 429. Le *pronom démonstratif* des Hébreux, au singulier seulement, a deux formes, une pour chaque genre. La forme plurielle est commune aux deux genres; elle est d'une autre racine, sans rapport grammatical avec le singulier, et n'a de rapport avec lui que par le sens. En voici les formes :

Sing. masc. **זֶה**, *celui*. Plur. com. **אֵלֶּה**, *ceux, celles*.
 fém. **זֹאת**, *celle*.

§ 430. *Remarques.* 1° La forme *féminine* **זֹאת** sert aussi pour exprimer le genre *neutre* du *pronom démonstratif*. Par ex. **מַה זֹאת עָשִׂית** *pourquoi as-tu fait cela?* Gen. III, 13.

Au lieu de **זֹאת** on trouve aussi les formes **זֶה**, **זוֹ** et **זֶה**. La première (**זֶה**) s'emploie pour les deux genres.

§ 431. 2° Les formes **הַזֶּה** et **הַזֹּאת** sont probablement composées du pronom **זֶה** et de l'article qui dans ce cas se présenterait sous sa forme complète **הַ** (v. § 390).

§ 432. 3° Au lieu du plur. **אֵלֶּה**, on trouve plusieurs fois dans le Pentateuque, seulement **אֵל** ou avec l'article **הָאֵל**.

Il paraît que **אֵל** est la forme la plus ancienne, à laquelle on a ajouté un **הַ** *paragogique*, d'où est résultée la forme usitée **אֵלֶּה**.

II. DU PRONOM INTERROGATIF.

§ 433. Le *pronom interrogatif* n'admet aucun changement ni pour les genres, ni pour les nombres. Les deux formes hébraïques qui l'expriment, s'emploient l'une pour les *personnes* et l'autre pour les *choses*.

Ainsi : מי, *qui?* מה, *quoi?*

§ 434. *Remarques* sur la ponctuation de ce dernier.

1° On ne le trouve guère avec ׀ que lorsqu'il précède un mot qui commence par א ou par ג. Par ex. מה־אֶדְבַר, *que dirai-je?* מה־רָאוּ, *qu'ont-ils vu?*

2° S'il précède les *gutturales* ה, ח, ע, le ׀ se change en ׀. Par ex. מה־חַטָּאתִי, *quel est mon péché?* Gen. XXXI, 36.

3° S'il précède une *gutturale* qui a ׀; le pronom מה prend ׀ (comp. § 392). Par ex. מה־עָשִׂיתָ, *qu'as-tu fait?* Gen. IV, 10.

4° Dans tous les autres cas, il aime à prendre ׀, étant lié par *Makkeph* au mot suivant, qui dans sa première lettre prend *Daguessh euphonique* (v. § 63). Par ex. מה־מִצָּאתָ, *qu'as-tu trouvé?* Gen. XXXI, 37.

Alors le ה du pronom peut même disparaître et le מ se lie avec le mot suivant. Par ex. מה־זֶה pour מה־זֶה, *qu'est-ce que cela?* Exod. IV, 2; מה־לָכֶם pour מה־לָכֶם, Es. III, 15.

III. DU PRONOM RELATIF.

§ 435. En hébreu, le *pronom relatif* ne présente qu'une seule forme, la même pour tous les genres et tous les nombres : אשר, *qui, que, lequel*, etc.

§ 436. *Remarque.* On trouve quelquefois, et surtout dans les livres postérieurs du code hébreu, une forme raccourcie de ce pronom. Le **נ** est retranché et le **ו** s'assimile à la lettre suivante au moyen d'un *Daguesh*, le **וּ**, seule lettre qui reste, se joint au mot qui suit, et devient par-là une *lettre préfixe* (v. § 444); elle prend ordinairement **וּ** (Par ex. **וְשִׁירָד**, *qui descend*, pour **וְשִׁירָד לֵירָד**, Ps. CXXXIII, 2), cependant elle peut aussi prendre **וּ** (Par ex. **וְשָׁקַמְתִּי** pour **וְשָׁקַמְתִּי אֲשֶׁר**, *que je me suis levé*, Jug. V; 7), ou bien seulement **וּ** (Comp. Eccl. III, 18).

CHAPITRE QUATRIÈME.

DES PARTICULES.

§ 437. Les *particules*, c'est-à-dire les *adverbes*, les *conjonctions*, les *prépositions* et les *interjections* sont, dans la plupart des cas, des mots dérivés du verbe ou du nom. Employés de préférence pour exprimer la liaison des parties du discours et des phrases, ces mots dérivés ont perdu insensiblement leur signification primitive, et sont ainsi devenus des *particules*.

C'est ainsi que l'*adverbe* **וְרַבָּה**, *beaucoup*, est proprement l'*infinitif Hiphil* de **רָבָה**; l'*interjection*

הַבְּהָ, *eh bien!* est l'impératif *Kal* de יָדַבּ, *donner*, avec le הַ *paragogique* (v. § 147, b). Le substantif סֵפֶר, *fin*, sert aussi d'adverbe de *négarion* et de *restriction*. Du substantif יוֹם, *jour*, se fait l'adverbe יוֹמִים, *journellement*. *pendant le jour.*

§ 438. Cependant il est impossible de retrouver la forme primitive d'un assez grand nombre de particules; et il y a sous ce rapport une grande diversité dans les opinions des grammairiens. Les uns, par exemple, regardent la lettre préfixe בּ comme forme raccourcie de la préposition בֵּין, qui dérive elle-même d'un subst. בַּיִת; les autres prennent ce בּ pour une abréviation de בַּיִת, *maison*, *intérieur*.

Il est même probable que plusieurs particules sont des mots primitifs. Cela peut être dit surtout de quelques interjections comme אַח, *hélas! ah!* הֲוֵי, *malheur!* נָא, *donc (quæso)*.

§ 439. Beaucoup de particules prennent aussi des suffixes (v. § 405).

1) Les *conjonctions* (comme וְ, אֶם, כִּי) n'en prennent pas.

2) Les *adverbes* peuvent en prendre (v. § 405, b). Par ex. אֵין, *ne pas, non*; אֵינְנִי, *il n'y est pas*; עוֹד, *encore*, עוֹדֵנִי, *je suis encore*; אֵי, *où?* אֵינִי, *où est-il?*

3) L'*interjection* הִנֵּה, *voici*, en prend aussi (הִנֵּנִי, *me voici*), de même que toutes

4) Les *prépositions*; par ex. נֶגֶד, *devant*, נֶגְדִי, *devant moi*.

§ 440. Quant à la manière dont les suffixes s'ajoutent aux particules, voyez le tableau § 427. Seulement

nous ajouterons ici que pour donner plus de corps aux formes trop courtes qui résultent de leur composition avec un suffixe, on redouble une lettre ou on insère une syllabe entière. Par ex. עם, *avec*, עִמּוֹ, *avec lui*, עִמָּכֶם, *avec nous*, et avec un ך, qui est inséré עִמָּדִי, *avec moi*; מִן, *de*, מִמֶּנִּי, *de moi*; עוֹד, *encore*, עוֹדֵנִי, *il est encore*; הֵנָּה, *voici*, הֵנָּנִי et הֵנָּנִי, *me voici*; כִּי, *comme*, כִּמּוֹהוּ, *comme lui*.

§ 441. Plusieurs prépositions qui désignent des rapports de temps et d'espace se présentent sous la forme du pluriel, lorsqu'elles prennent des suffixes. Quelquefois même on en trouve à l'état construit plur.

Ce sont les prépositions אַחֲרַי, *après*; אֶלַי, *vers*; בֵּינַי, *entre*; עַדַי, *jusque*; עָלַי, *sur*; תַּחַתַי, *sous*.

Par ex. אַחֲרַי מוֹת אַבְרָהָם, *après qu'Abraham fut mort*, Gen. XXV, 11; אַחֲרָיו, *après lui*; בֵּינֵךְ, et בֵּינֵיךָ, *entre toi*; תַּחַתֵּיכֶם, *sous nous*, mais תַּחַתֵּם, *sous eux*, pour תַּחַתֵּיהֶם.

Lettres préfixes.

§ 442. On appelle *lettres préfixes*, ou simplement *préfixes*, plusieurs lettres placées devant les mots.

Ce sont les lettres suivantes dont la première exprimant l'article, a déjà été traitée, et ne se présente ici que pour ne pas laisser incomplète l'énumération des lettres préfixes.

1. { ה, *Article*.
- { ה, *interrogatif*.
2. ש, forme raccourcie du *pronom relatif* אֲשֶׁר.
3. ו, *copulatif*.

4. מ, forme raccourcie de la préposition מן.
5. כ, préposition qui signifie comme.
6. ל, » » désigne le datif.
7. ב, » » signifie dans, en.

Les anciens grammairiens, pour aider la mémoire, ont fait remarquer que ces 7 lettres se retrouvent dans les mots מֹשֶׁה וְכָלֵב (*Moïse et Caleb*).

Nous allons faire quelques *remarques spéciales* sur chacune de ces *préfixes*.

§ 443. Quant à l'*article*, nous renvoyons le lecteur aux §§ 390-394. Mais pour ce qui regarde le ה interrogatif qui ne diffère du ה de l'article que par les points-voyelles dont il est accompagné, il est à remarquer que le ה qui sert à désigner l'interrogation (הַשְׁלוֹם [y a-t-il] de la paix?) n'est que l'article sous une forme plus raccourcie. C'est pourquoi quelquefois, et surtout lorsqu'un *Sheca* suit, il prend — avec *Dagush* dans la lettre suivante, tout comme l'article (Par ex. הַלֵּבָן, Gen. XVII, 17; הַתְּקֵשֶׁר, Job. XXXVIII, 31, הַיַּיִטָּב, Lévi. X, 19). Il arrive aussi que devant des *gutturales* il prend —, et — lorsque la gutturale a —, imitant en cela aussi l'article (v. §§ 361 et 392). Par ex. הַאֲתָם, vous? Jug. VI, 31; הַחֶכֶם, le sage? Job. XV, 2.

La ponctuation *ordinaire* du ה interrogatif est de prendre comme gutturale — au lieu de — (הַשְׁלוֹם, de la paix?), et — devant une gutturale ou devant un autre —. Par ex. הַאֵה, Gen. XVIII, 23. הַמְּקַנָּא, Nomb. XI, 29.

§ 444. La 2^e des préfixes, la lettre ש, munie d'un — et suivie d'un *Dagush*, est une forme raccourcie

du pronom relatif **אֲשֶׁר**, et ne se trouve que rarement dans les livres anciens du code hébreu. Par ex. (pour **אֲשֶׁר לִי**) **כַּרְמִי שְׁלִי**, *ma vigne qui (est) à moi*, Cant. I, 6 (comp. § 436).

§ 445. La 3^e préfixe est le **ו** *copulatif*. Nous en avons déjà parlé § 96. Aux règles que nous y avons données nous ajouterons seulement trois remarques.

a) Le **ו** *copulatif* précédant immédiatement la syllabe tonique, ne prend pas **ֿ**, si le mot auquel il est attaché porte un *accent conjonctif*. Par ex. Eccl. I, 4. **דָּוָר הַלֵּךְ וְדָוָר בָּא**, *une génération passe, et une autre génération vient*; mais **דָּוָר וְדָר**, Ps. XLV, 18.

b) S'il est suivi de **י**, de **וּ** ou de **ו**, le **ו** au lieu de prendre *Shourek* (**וּ**) [v. § 96], prend **ֿ** (v. § 81), dans lequel le **י** est alors *quiescent*. C'est ainsi que **יְהִי**, fut. apocopé de **הִיָּה** (*il sera* ou *qu'il soit*), avec **ו** *copul.* fait **וְיִהְיֶה**; **יְרוּשָׁלַיִם**, *Jérusalem*, avec ce même **ו** devient **וְיְרוּשָׁלַיִם**; **וְהֵייתֶם**, *et vous êtes* (prét. *Kal* de **הָיָה**); **וְחֵייתֶם**, *et vous vivez* (de **חָיָה**).

c) Le **ו** *copulatif*, lorsqu'il précède un *Sheva composé* (§ 19), prend la voyelle brève qui se trouve dans le *Sheva composé*, selon la règle que nous avons donnée § 92. Par ex. **וְעֵנְבִים**; *et des raisins*; **וְאֵמֶת**, *et vérité*; **וְאֵנִי** *vo-oni*, *et un vaisseau*.

§ 446. La 4^e préfixe, le **מ**, n'est que la préposition **מִן**, *de*, assimilée au substantif. C'est pourquoi il prend **ֿ**, et se fait suivre d'un *Daguessh fort*, pour remplacer le **ן** retranché. Quand il précède une gutturale, ce **מ** prend **ֿֿ** (v. § 74). Par ex. **עֲצָם מֵעֲצָמִי**, *os DE mes os et chair DE ma chair*, Gen. II, 23.

§ 447. Les trois autres *préfixes* (savoir la 5^e כ, comme, la 6^e ל, signe du datif et la 7^e ב, dans, en) prennent leurs voyelles d'après les mêmes règles.

a) Elles prennent ordinairement le *Sheva simple* qui, selon § 90, doit se changer en — (Par ex. לְמֶלֶךְ, *au roi*, לְמַלְכִים, *aux rois*), ou qui assez souvent devient —, si la syllabe tonique suit immédiatement (ce qui a lieu surtout lorsque le ל précède les *infinitifs* des verbes פִּי, פִּי, עֵץ, עֵץ et עֵי), ou si le mot porte un *accent distinctif majeur*. Par ex. לְגַעַת, *pour toucher* (de נָגַע, § 183); לְתַת, *pour donner* (v. § 187); לְבִזֹז, *pour piller* (de בִּזַז); לְנֶצַח, *à jamais*, Es. XIII, 20, mais לְנֶצַח נְצָחִים, *aux siècles des siècles*. Es. XXXIV, 10.

b) Quant aux modifications particulières qui ont lieu lorsque l'une des préfixes כ, ל, ב est placée devant un mot qui a l'article, voyez ce que nous avons dit § 393.

Du ה paragogique.

§ 448. Le ה *parag.* dont nous avons parlé § 364, doit entrer ici en considération, parce qu'il remplit aussi en quelque sorte les fonctions d'une préposition (§ 365). Il sert de *lettre suffixe* pour exprimer la direction vers un certain endroit. Par ex. תִּימָן, *midi*, תִּימָנָה, *vers le midi*; אֶרֶץ, *terre*, אֶרֶצָה, *vers la terre*, par terre. C'est pour cela que les grammairiens ont appelé ce ה le *Hé local*.

Quant à l'influence exercée par le ה *paragogique* sur les voyelles du mot auquel il est attaché, v. § 364.

§ 449. Tableau des Particules avec Suffices.

Suffixe de la 5 ^e pers. sing. masc.	עַן (en)	כִּי (comme)	מִן (de)	אֲתָּה (signe d'Acc.)	אֲלֵי (vers)
" " " " " fém.	בָּךְ	בְּךָ	מִמֶּנִּי	אֲתָּה	אֲלֵיךָ
" " " plur. masc.	בְּכֶם	בְּכֶם	מִמֶּנִּי	אֲתֶם	אֲלֵיכֶם
" " " " " fém.	בְּךָ	בְּכֶם	מִמֶּנִּי	אֲתָּה	אֲלֵיךָ
" " " " " fém.	בְּךָ	בְּכֶם	מִמֶּנִּי	אֲתָּה	אֲלֵיךָ
" " " " " plur. masc.	בְּכֶם	בְּכֶם	מִמֶּנִּי	אֲתֶם	אֲלֵיכֶם
" " " " " fém.	בְּכֶם	בְּכֶם	מִמֶּנִּי	אֲתֶם	אֲלֵיכֶם
" " " " " plur. com.	בְּכֶם	בְּכֶם	מִמֶּנִּי	אֲתֶם	אֲלֵיכֶם
" " " " " plur. "	בְּכֶם	בְּכֶם	מִמֶּנִּי	אֲתֶם	אֲלֵיכֶם

י) Et אֲתָּה.

Remarques.

§ 450. 1^{re}. La préfixe ל, signe du datif, prend les suffixes tout comme la préposition ב; ainsi לך, à toi, לנו, à nous, etc. Cependant la 3^e pers. plur. masc. ne peut se raccourcir; on ne peut pas dire להם; selon l'analogie de בהם, on ne trouve que להם.

§ 451. 2^e. La particule את [proprement את, mais on ne la trouve guère autrement qu'avec *Makkeph* et ׀ (v. § 87, 2)] peut être ou le signe de l'accusatif, ou la préposition qui a la signification de *avec*. Dans l'un et l'autre cas, cette particule prend des suffixes. Il faut remarquer seulement que dans sa composition avec les suffixes, la préposition את, avec, change le ׀ en ׀ suivi de *Daguessh*, tandis que את, signe de l'accusatif le change en ׀, comme on le voit sur le tableau § 441. Ainsi אתי, avec moi, אתנו, avec nous; mais אתי, moi, אתנו, nous (Acc.).

Ce n'est que lorsque את, signe de l'accusatif, prend les *suffixes graves*, que le ׀ lui reste. On dit donc אתכם, vous.

§ 452. 3^e. La préposition על, sur, se décline absolument comme אל, avec cette différence que על prend ׀, dans tous les cas où אל prendrait ׀. Ainsi עליך, sur toi; עלינו, sur nous.

§ 453. 4^e La *pause* (comp. §§ 103 et 104) exerce quelquefois son influence sur les formes que le tableau présente, de sorte que les formes בך, en toi, מכה, de toi, se changent en : בך et מכה; de même לך, à toi, devient לך.

§ 454. Nous finissons ici ce que nous avons à dire des *particules* sous le seul rapport de leurs formes, et nous terminons ce chapitre par la remarque, que tout ce qui regarde ou leur signification, ou la modification de leur sens, ou la formation de nouvelles particules combinées, rentre trop dans le domaine de la lexicographie, pour que nous puissions nous en occuper ici.

Nous renvoyons donc le lecteur à un bon dictionnaire pour l'étude de ces petits mots si indispensable à celle du langage.

APPENDICE.



PARADIGMES

DES VERBES ET DU NOM.

	Kal.	Niphal.	Pihel.
PRÉT. Sing. 3 ^e masc.	פָּקַד	נִפְקַד	פִּיקַד
3 ^e fém.	פָּקְדָה	נִפְקְדָה	פִּיקְדָה
2 ^e masc.	פָּקַדְתָּ	נִפְקַדְתָּ	פִּיקַדְתָּ
2 ^e fém.	פָּקַדְתְּ	נִפְקַדְתְּ	פִּיקַדְתְּ
1 ^{re} com.	פָּקַדְתִּי	נִפְקַדְתִּי	פִּיקַדְתִּי
Plur. 3 ^e com.	פָּקְדוּ	נִפְקְדוּ	פִּיקְדוּ
2 ^e masc.	פָּקַדְתֶּם	נִפְקַדְתֶּם	פִּיקַדְתֶּם
2 ^e fém.	פָּקַדְתֶּן	נִפְקַדְתֶּן	פִּיקַדְתֶּן
1 ^{re} com.	פָּקַדְנוּ	נִפְקַדְנוּ	פִּיקַדְנוּ
Inf. absolu.	פָּקֹד	הִפְקֹד	פִּיקֹד
» construit.	פָּקֵד	הִפְקֵד	פִּיקֵד
Imp. Sing. inasc.	פָּקַד	הִפְקֵד	פִּיקַד
fém.	פָּקְדִי	הִפְקְדִי	פִּיקְדִי
Plur. masc	פָּקְדוּ	הִפְקְדוּ	פִּיקְדוּ
fém.	פָּקְדֵנָה	הִפְקְדֵנָה	פִּיקְדֵנָה
Fut. Sing. 3 ^e masc.	יִפְקַד	יִפְקַד	יִפְקַד
3 ^e fém.	תִּפְקַד	תִּפְקַד	תִּפְקַד
2 ^e masc.	תִּפְקַד	תִּפְקַד	תִּפְקַד
2 ^e fém.	תִּפְקְדִי	תִּפְקְדִי	תִּפְקְדִי
1 ^{re} com.	אִפְקַד	אִפְקַד	אִפְקַד
Plur. 3 ^e masc.	יִפְקְדוּ	יִפְקְדוּ	יִפְקְדוּ
3 ^e fém.	תִּפְקְדֵנָה	תִּפְקְדֵנָה	תִּפְקְדֵנָה
2 ^e masc.	תִּפְקְדוּ	תִּפְקְדוּ	תִּפְקְדוּ
2 ^e fém.	תִּפְקְדֵנָה	תִּפְקְדֵנָה	תִּפְקְדֵנָה
1 ^{re} com.	נִפְקַד	נִפְקַד	נִפְקַד
PART. act.	פָּקֵד	נִפְקַד	פִּיקַד
pass.	פָּקֻד		

Pubal	Hiphil	Hophal	Hithpabel
פִּקַּד	הִפְקִיד	הִפְקַד	הִתְפַּקַּד
פִּקְדָה	הִפְקִידָה	הִפְקַדָה	הִתְפַּקְדָה
פִּקְדוֹת	הִפְקִידוֹת	הִפְקַדוֹת	הִתְפַּקְדוֹת
פִּקְדוֹת	הִפְקִידוֹת	הִפְקַדוֹת	הִתְפַּקְדוֹת
פִּקְדוֹתַי	הִפְקִידוֹתַי	הִפְקַדוֹתַי	הִתְפַּקְדוֹתַי
פִּקְדוֹ	הִפְקִידוֹ	הִפְקַדוֹ	הִתְפַּקְדוֹ
פִּקְדוֹתֵם	הִפְקִידוֹתֵם	הִפְקַדוֹתֵם	הִתְפַּקְדוֹתֵם
פִּקְדוֹתֵי	הִפְקִידוֹתֵי	הִפְקַדוֹתֵי	הִתְפַּקְדוֹתֵי
פִּקְדוֹנוֹ	הִפְקִידוֹנוֹ	הִפְקַדוֹנוֹ	הִתְפַּקְדוֹנוֹ
פִּקַּד	הִפְקִיד		
פִּקַּד	הִפְקִיד	הִפְקַד	הִתְפַּקַּד
	הִפְקַד		הִתְפַּקַּד
manque.	הִפְקִידוֹ	manque.	הִתְפַּקְדוֹ
	הִפְקִידוֹ		הִתְפַּקְדוֹ
	הִפְקִידָה		הִתְפַּקְדָה
יִפְקַד	יִפְקִיד	יִפְקַד	יִתְפַּקַּד
תִּפְקַד	תִּפְקִיד	תִּפְקַד	תִּתְפַּקַּד
תִּפְקַד	תִּפְקִיד	תִּפְקַד	תִּתְפַּקַּד
תִּפְקְדוֹ	תִּפְקִידוֹ	תִּפְקְדוֹ	תִּתְפַּקְדוֹ
אִפְקַד	אִפְקִיד	אִפְקַד	אִתְפַּקַּד
יִפְקְדוֹ	יִפְקִידוֹ	יִפְקְדוֹ	יִתְפַּקְדוֹ
תִּפְקְדוֹ	תִּפְקִידוֹ	תִּפְקְדוֹ	תִּתְפַּקְדוֹ
תִּפְקְדוֹ	תִּפְקִידוֹ	תִּפְקְדוֹ	תִּתְפַּקְדוֹ
תִּפְקְדוֹ	תִּפְקִידוֹ	תִּפְקְדוֹ	תִּתְפַּקְדוֹ
נִפְקַד	נִפְקִיד	נִפְקַד	נִתְפַּקַּד
מִפְקַד	מִפְקִיד	מִפְקַד	מִתְפַּקַּד

	Kal	Niphal	Pihel
Præt. Sing. 3 ^o masc.	עָמַד	נִעְמַד	עָמַד
3 ^o fém.	עָמְדָה	נִעְמְדָה	עָמְדָה
2 ^o masc.	עָמַדְתָּ	נִעְמַדְתָּ	עָמַדְתָּ
2 ^o fém.	עָמַדְתְּ	נִעְמַדְתְּ	עָמַדְתְּ
1 ^{re} com.	עָמַדְתִּי	נִעְמַדְתִּי	עָמַדְתִּי
Plur. 3 ^o com.	עָמְדוּ	נִעְמְדוּ	עָמְדוּ
2 ^o masc.	עָמַדְתֶּם	נִעְמַדְתֶּם	עָמַדְתֶּם
2 ^o fém.	עָמַדְתֶּן	נִעְמַדְתֶּן	עָמַדְתֶּן
1 ^{re} com.	עָמַדְנוּ	נִעְמַדְנוּ	עָמַדְנוּ
INF. absol.	עֹמֵד		עֹמֵד
• constr.	עֹמֵד	הָעֹמֵד	עֹמֵד
IMP. Sing. masc.	עֹמֵד	הָעֹמֵד	עֹמֵד
fém.	עֹמְדִי	הָעֹמְדִי	עֹמְדִי
Plur. masc.	עֹמְדוּ	הָעֹמְדוּ	עֹמְדוּ
fém.	עֹמְדָנָה	הָעֹמְדָנָה	עֹמְדָנָה
FUT. Sing. 3 ^o masc.	יִעְמַד	יִעְמַד	יִעְמַד
3 ^o fém.	תִּעְמַד	תִּעְמַד	תִּעְמַד
3 ^o masc.	תִּעְמַד	תִּעְמַד	תִּעְמַד
2 ^o fém.	תִּעְמְדִי	תִּעְמְדִי	תִּעְמְדִי
1 ^{re} com.	אֵעְמַד	אֵעְמַד	אֵעְמַד
3 ^o masc.	יִעְמְדוּ	יִעְמְדוּ	יִעְמְדוּ
3 ^o fém.	תִּעְמְדָנָה	תִּעְמְדָנָה	תִּעְמְדָנָה
2 ^o masc.	תִּעְמְדוּ	תִּעְמְדוּ	תִּעְמְדוּ
2 ^o fém.	תִּעְמְדָנָה	תִּעְמְדָנָה	תִּעְמְדָנָה
1 ^{re} com.	נִעְמַד	נִעְמַד	נִעְמַד
PART. act.	עֹמֵד	נִעְמַד	מֵעֹמֵד
• pass.	עֹמֵד		

Pubal	Hiphal	Hophal	Hithpahal
עַמַּד	הֶעֱמִיד	הֶעֱמַד	הִתְעַמַּד
עַמְדָּה	הֶעֱמִידָהּ	הֶעֱמַדָּה	הִתְעַמְדָּה
עַמְדַּת	הֶעֱמַדְתָּ	הֶעֱמַדְתָּ	הִתְעַמְדַּת
עַמְדָּת	הֶעֱמַדְתָּ	הֶעֱמַדְתָּ	הִתְעַמְדָּת
עַמְדָּתִי	הֶעֱמַדְתִּי	הֶעֱמַדְתִּי	הִתְעַמְדָּתִי
עַמְדוֹ	הֶעֱמִידוֹ	הֶעֱמַדוֹ	הִתְעַמְדוֹ
עַמְדָּתָם	הֶעֱמַדְתָּם	הֶעֱמַדְתָּם	הִתְעַמְדָּתָם
עַמְדָּתָן	הֶעֱמַדְתָּן	הֶעֱמַדְתָּן	הִתְעַמְדָּתָן
עַמְדָּנִי	הֶעֱמַדְנִי	הֶעֱמַדְנִי	הִתְעַמְדָּנִי
עַמַּד	הֶעֱמִיד		
עַמַּד	הֶעֱמִיד	הֶעֱמַן	הִתְעַמַּן
	הֶעֱמַן		הִתְעַמַּן
manque.	הֶעֱמִידִי	manque.	הִתְעַמַּדִי
	הֶעֱמִידוֹ		הִתְעַמַּדוֹ
	הֶעֱמַדְנָה		הִתְעַמַּדְנָה
יַעֲמַד	יַעֲמִיד	יַעֲמַד	יַתְעַמַּד
תַּעֲמַד	תַּעֲמִיד	תַּעֲמַד	תַּתְעַמַּד
תַּעֲמַד	תַּעֲמִיד	תַּעֲמַד	תַּתְעַמַּד
תַּעֲמַדִּי	תַּעֲמִידִי	תַּעֲמַדִּי	תַּתְעַמַּדִּי
אַעֲמַד	אַעֲמִיד	אַעֲמַד	אַתְעַמַּד
יַעֲמִדוּ	יַעֲמִידוּ	יַעֲמִדוּ	יַתְעַמִּדוּ
תַּעֲמַדְנָה	תַּעֲמַדְנָה	תַּעֲמַדְנָה	תַּתְעַמַּדְנָה
תַּעֲמִדוּ	תַּעֲמִידוּ	תַּעֲמִדוּ	תַּתְעַמִּדוּ
תַּעֲמַדְנָה	תַּעֲמַדְנָה	תַּעֲמַדְנָה	תַּתְעַמַּדְנָה
נַעֲמַד	נַעֲמִיד	נַעֲמַד	נַתְעַמַּד
מַעֲמַד	מַעֲמִיד	מַעֲמַד	מַתְעַמַּד

	Kal	Niphal	Hiel
PRÉT. Sing. 3 ^o masc.	זָעַק <i>zā'iq</i>	נִזְעַק	בִּיַּד
3 ^o fém.	זָעְקָה	נִזְעַקְהָ	בִּיָּדָהּ
2 ^o masc.	זָעַקְתָּ	נִזְעַקְתָּ	בִּיָּדְךָ
2 ^o fém.	זָעַקְתְּ	נִזְעַקְתְּ	בִּירְכֹתְךָ
1 ^o com.	זָעַקְתִּי	נִזְעַקְתִּי	בִּירְכֹתַי
Plur. 3 ^o com.	זָעְקוּ	נִזְעַקוּ	בִּירְכוּ
2 ^o masc.	זָעַקְתֶּם	נִזְעַקְתֶּם	בִּירְכֹתֶם
2 ^o fém.	זָעַקְתֶּן	נִזְעַקְתֶּן	בִּירְכֹתֶינָן
1 ^o com.	זָעַקְנוּ	נִזְעַקְנוּ	בִּירְכֵנוּ
Inf. abs.	זָעוּק	נִזְעוּק	בִּרְזוּק
» constr.	זָעֻק	הִזְעֻק	בִּרְזָק
IMP. Sing. masc.	זָעַק	הִזְעַק	בִּרְזָק
fém.	זָעֻקִי	הִזְעֻקִי	בִּרְזָקִי
Plur. masc.	זָעֻקוּ	הִזְעֻקוּ	בִּרְזָקוּ
fém.	זָעֻקְנָה	הִזְעֻקְנָה	בִּירְזָקְנָה
FUT. Sing. 3 ^o masc.	יִזְעַק	יִזְעַק	יִבְרַח
3 ^o fém.	תִּזְעַק	תִּזְעַק	תִּבְרַח
2 ^o masc.	תִּזְעַק	תִּזְעַק	תִּבְרַח
2 ^o fém.	תִּזְעַקִי	תִּזְעַקִי	תִּבְרַחִי
1 ^o com.	אִזְעַק	אִזְעַק	אִבְרַח
Plur. 3 ^o masc.	יִזְעַקוּ	יִזְעַקוּ	יִבְרַחוּ
3 ^o fém.	תִּזְעַקְנָה	תִּזְעַקְנָה	תִּבְרַחְנָה
2 ^o masc.	תִּזְעַקוּ	תִּזְעַקוּ	תִּבְרַחוּ
2 ^o fém.	תִּזְעַקְנָה	תִּזְעַקְנָה	תִּבְרַחְנָה
1 ^o com.	נִזְעַק	נִזְעַק	נִבְרַח
PART. act.	זָעֻק	נִזְעַק	מִבְרַח
ss.	זָעוּק		

Puhal	Hiphil	Hophal	Hithpael
בִּרְךְ	הִזְעִיק	הִזְעַק	הִתְבַּרְךְ
בִּרְכָה	הִזְעִיקָה	הִזְעַקָה	הִתְבַּרְכָה
בִּרְכָת	הִזְעִיקְתָּ	הִזְעַקְתָּ	הִתְבַּרְכָת
בִּרְכָת	הִזְעִיקְתְּ	הִזְעַקְתְּ	הִתְבַּרְכָת
בִּרְכָתִי	הִזְעִיקְתִּי	הִזְעַקְתִּי	הִתְבַּרְכָתִי
בִּרְכוּ	הִזְעִיקוּ	הִזְעַקוּ	הִתְבַּרְכוּ
בִּרְכֹתֶם	הִזְעִיקְתֶם	הִזְעַקְתֶם	הִתְבַּרְכֹתֶם
בִּרְכֹתֶן	הִזְעִיקְתֶן	הִזְעַקְתֶן	הִתְבַּרְכֹתֶן
בִּרְכֵנוּ	הִזְעִיקֵנוּ	הִזְעַקֵנוּ	הִתְבַּרְכֵנוּ
	הִזְעִיק		
בִּרְךְ	הִזְעִיק	הִזְעַק	הִתְבַּרְךְ
	הִזְעַק		הִתְבַּרְךְ
manque.	הִזְעִיקִי	manque.	הִתְבַּרְכִי
	הִזְעִיקוּ		הִתְבַּרְכוּ
	הִזְעַקְנָה		הִתְבַּרְכְּנָה
יִבְרַךְ	יִזְעִיק	יִזְעַק	יִתְבַּרַךְ
תִּבְרַךְ	תִּזְעִיק	תִּזְעַק	תִּתְבַּרַךְ
תִּבְרַךְ	תִּזְעִיק	תִּזְעַק	תִּתְבַּרַךְ
תִּבְרַכִי	תִּזְעִיקִי	תִּזְעַקִי	תִּתְבַּרְכִי
אִבְרַךְ	אִזְעִיק	אִזְעַק	אִתְבַּרַךְ
יִבְרְכוּ	יִזְעִיקוּ	יִזְעַקוּ	יִתְבַּרְכוּ
תִּבְרַכְנָה	תִּזְעַקְנָה	תִּזְעַקְנָה	תִּתְבַּרְכְּנָה
תִּבְרְכוּ	תִּזְעִיקוּ	תִּזְעַקוּ	תִּתְבַּרְכוּ
תִּבְרַכְנָה	תִּזְעַקְנָה	תִּזְעַקְנָה	תִּתְבַּרְכְּנָה
נִבְרַךְ	נִזְעִיק	נִזְעַק	נִתְבַּרַךְ
מִבְרַךְ	מִזְעִיק	מִזְעַק	מִתְבַּרַךְ

	Kal	Niphal	Pihel
Prét. Sing. 3° masc.	שָׁמַע	נִשְׁמַע	שִׁמַּע
3° fém.	שָׁמְעָה	נִשְׁמְעָה	שִׁמְעָה
2° masc.	שָׁמַעְתָּ	נִשְׁמַעְתָּ	שִׁמַּעְתָּ
2° fém.	שָׁמַעְתְּ	נִשְׁמַעְתְּ	שִׁמַּעְתְּ
1 ^{re} com.	שָׁמַעְתִּי	נִשְׁמַעְתִּי	שִׁמַּעְתִּי
Plur. 3° com.	שָׁמְעוּ	נִשְׁמְעוּ	שִׁמְעוּ
2° masc.	שָׁמַעְתֶּם	נִשְׁמַעְתֶּם	שִׁמַּעְתֶּם
2° fém.	שָׁמַעְתֶּן	נִשְׁמַעְתֶּן	שִׁמַּעְתֶּן
1 ^{re} com.	שָׁמַעְנוּ	נִשְׁמַעְנוּ	שִׁמַּעְנוּ
INF. abs.	שָׁמַע	נִשְׁמַע	שִׁמַּע
» constr.	שָׁמַעַתְּ	הַשְׁמַעַתְּ	שִׁמַּעַתְּ
IMP. Sing. masc.	שָׁמַע	הִשְׁמַע	שִׁמַּע
fém.	שָׁמְעִי	הִשְׁמְעִי	שִׁמְעִי
Plur. masc.	שָׁמְעוּ	הִשְׁמְעוּ	שִׁמְעוּ
fém.	שָׁמְעֵנָה	הִשְׁמְעֵנָה	שִׁמְעֵנָה
Fut. Sing. 3° masc.	יִשְׁמַע	יִשְׁמַע	יִשְׁמַע
3° fém.	תִּשְׁמַע	תִּשְׁמַע	תִּשְׁמַע
2° masc.	תִּשְׁמַע	תִּשְׁמַע	תִּשְׁמַע
2° fém.	תִּשְׁמְעִי	תִּשְׁמְעִי	תִּשְׁמְעִי
1 ^{re} com.	אִשְׁמַע	אִשְׁמַע	אִשְׁמַע
3° masc.	יִשְׁמְעוּ	יִשְׁמְעוּ	יִשְׁמְעוּ
3° fém.	תִּשְׁמְעֵנָה	תִּשְׁמְעֵנָה	תִּשְׁמְעֵנָה
2° masc.	תִּשְׁמְעוּ	תִּשְׁמְעוּ	תִּשְׁמְעוּ
2° fém.	תִּשְׁמְעֵנָה	תִּשְׁמְעֵנָה	תִּשְׁמְעֵנָה
1 ^{re} com.	נִשְׁמַע	נִשְׁמַע	נִשְׁמַע
PART. act.	שֹׁמַע	נֹשְׁמַע	שֹׁמַע
pass.	שְׁמוּעַ		

Puhal	Hiphil	Hophal	Hithpabel
שָׁמַע	הִשְׁמִיעַ	הִשְׁמַע	הִשְׁתַּמַּע
שָׁמְעָה	הִשְׁמִיעָה	הִשְׁמְעָה	הִשְׁתַּמְעָה
שָׁמַעְתָּ	הִשְׁמַעְתָּ	הִשְׁמַעְתָּ	הִשְׁתַּמַּעְתָּ
שָׁמַעְתִּי	הִשְׁמַעְתִּי	הִשְׁמַעְתִּי	הִשְׁתַּמַּעְתִּי
שָׁמְעוּ	הִשְׁמִיעוּ	הִשְׁמְעוּ	הִשְׁתַּמְעוּ
שָׁמַעְתֶּם	הִשְׁמַעְתֶּם	הִשְׁמַעְתֶּם	הִשְׁתַּמַּעְתֶּם
שָׁמַעְתֶּן	הִשְׁמַעְתֶּן	הִשְׁמַעְתֶּן	הִשְׁתַּמַּעְתֶּן
שָׁמַעְנוּ	הִשְׁמַעְנוּ	הִשְׁמַעְנוּ	הִשְׁתַּמַּעְנוּ
	הִשְׁמַע		
שָׁמַע	הִשְׁמִיעַ	הִשְׁמַע	הִשְׁתַּמַּע
	הִשְׁמַע		הִשְׁתַּמַּע
manque.	הִשְׁמִיעִי	manque.	הִשְׁתַּמַּעִי
	הִשְׁמִיעוּ		הִשְׁתַּמְעוּ
	הִשְׁמַעְנָה		הִשְׁתַּמַּעְנָה
יִשְׁמַע	יִשְׁמִיעַ	יִשְׁמַע	יִשְׁתַּמַּע
תִּשְׁמַע	תִּשְׁמִיעַ	תִּשְׁמַע	תִּשְׁתַּמַּע
תִּשְׁמַע	תִּשְׁמִיעַ	תִּשְׁמַע	תִּשְׁתַּמַּע
תִּשְׁמַעִי	תִּשְׁמִיעִי	תִּשְׁמַעִי	תִּשְׁתַּמַּעִי
אִשְׁמַע	אִשְׁמִיעַ	אִשְׁמַע	אִשְׁתַּמַּע
יִשְׁמְעוּ	יִשְׁמִיעוּ	יִשְׁמְעוּ	יִשְׁתַּמְעוּ
תִּשְׁמַעְנָה	תִּשְׁמַעְנָה	תִּשְׁמַעְנָה	תִּשְׁתַּמַּעְנָה
תִּשְׁמְעוּ	תִּשְׁמִיעוּ	תִּשְׁמְעוּ	תִּשְׁתַּמְעוּ
תִּשְׁמַעְנָה	תִּשְׁמַעְנָה	תִּשְׁמַעְנָה	תִּשְׁתַּמַּעְנָה
נִשְׁמַע	נִשְׁמִיעַ	נִשְׁמַע	נִשְׁתַּמַּע
מִשְׁמַע	מִשְׁמִיעַ	מִשְׁמַע	מִשְׁתַּמַּע

166 E. 1° VERBES DÉFECTIFS פָּנַח (v. § 184.)

	Kal	Niphal	Hiphil	Hophal
Præf. Sing. 5° m.	נָגַשׁ	נִגַּשׁ	הִגִּישׁ	הִגָּשׁ
3° f.	נִגַּשָׁה	נִגַּשָׁה	הִגִּיֶּשָׁה	הִגָּשָׁה
2° m.	נִגַּשְׁתָּ	נִגַּשְׁתָּ	הִגַּשְׁתָּ	הִגַּשְׁתָּ
2° f.	נִגַּשְׁתִּי	נִגַּשְׁתִּי	הִגַּשְׁתִּי	הִגַּשְׁתִּי
4° c.	נִגַּשְׁתִּי	נִגַּשְׁתִּי	הִגַּשְׁתִּי	הִגַּשְׁתִּי
Plur. 5° c.	נִגְשׂוּ	נִגְשׂוּ	הִגִּישׁוּ	הִגָּשׁוּ
2° m.	נִגַּשְׁתֶּם	נִגַּשְׁתֶּם	הִגַּשְׁתֶּם	הִגַּשְׁתֶּם
2° m.	נִגַּשְׁתֶּן	נִגַּשְׁתֶּן	הִגַּשְׁתֶּן	הִגַּשְׁתֶּן
4° c.	נִגַּשְׁנוּ	נִגַּשְׁנוּ	הִגַּשְׁנוּ	הִגַּשְׁנוּ
Inf. abs.	נָגוּשׁ	הִנְגֹּשׁ	הִגִּישׁ	
» constr.	גָּשַׁת	הִנְגִּישׁ	הִגִּישׁ	הִגָּשׁ
Imp. Sing. m.	נִשׁ	הִנְגִּשׁ	הִגִּישׁ	
f.	נִשִּׁי	הִנְגִּשִּׁי	הִגִּיֶּשִׁי	manque.
Plur. m.	נִשׂוּ	הִנְגִּשׂוּ	הִגִּישׁוּ	
f.	נִשְׁנֶה	הִנְגִּשְׁנֶה	הִגִּשְׁנֶה	
Fut. Sing. 5° m.	יִגַּשׁ	יִנְגִּשׁ	יִגִּישׁ	יִגָּשׁ
5° f.	תִּגַּשׁ	תִּנְגִּשׁ	תִּגִּישׁ	תִּגָּשׁ
2° m.	תִּגַּשׁ	תִּנְגַּשׁ	תִּגִּישׁ	תִּגַּשׁ
2° f.	תִּגַּשִּׁי	תִּנְגַּשִּׁי	תִּגִּיֶּשִׁי	תִּגַּשִּׁי
4° c.	אִגַּשׁ	אִנְגַּשׁ	אִגִּישׁ	אִגָּשׁ
Plur. 5° m.	יִגַּשׂוּ	יִנְגַּשׂוּ	יִגִּישׁוּ	יִגָּשׁוּ
5° f.	תִּגַּשְׁנָה	תִּנְגַּשְׁנָה	תִּגִּשְׁנָה	תִּגָּשְׁנָה
2° m.	תִּגַּשׂוּ	תִּנְגַּשׂוּ	תִּגִּישׁוּ	תִּגַּשׂוּ
2° f.	תִּגַּשְׁנָה	תִּנְגַּשְׁנָה	תִּגִּשְׁנָה	תִּגַּשְׁנָה
4° c.	נִגַּשׁ	נִנְגַּשׁ	נִגִּישׁ	נִגָּשׁ
Part. act.	נֹגֵשׂ	נֹגֵשׂ	מִגִּישׁ	מִגָּשׂ
pass.	נֹגֵשׂ			

	Kal.	Niphal.	Hiphil	Hophal
PRÉT.	אָכַל	נֶאֱכַל	הֵאָכִיל	הִאָכַל

Comme les verbes 1^{re} gutturale.

Inf. abs.	אָכֹל	הֵאָכֹל		
» constr.	אֲכַל	הֵאָכֵל	הֵאָכִיל	הִאָכַל
IMP. Sing. m.	אֲכַל	הֵאָכֵל	הֵאָכִיל	
f.	אֲכָלִי	etc.	etc.	
Plur. m.	אֲכַלוּ			manque.
f.	אֲכַלְנָה			
Fut. Sing. 3° m.	יֵאָכֵל	יֵאָכֵל	יֵאָכִיל	יֵאָכַל
3° f.	תֵּאָכֵל	etc.	etc.	etc.
2° m.	תֵּאָכֵל			
2° f.	תֵּאָכְלִי			
1 ^{re} c.	אֲכַל			
Plur. 3° m.	יֵאָכְלוּ			
3° f.	תֵּאָכְלֶנָּה			
2° m.	תֵּאָכְלוּ			
2° f.	תֵּאָכְלֶינָּה			
1 ^{re}	נֵאָכַל			
PART. act.	אֹכֵל	נֹאֲכֵל	מֵאָכִיל	מֵאָכַל
» pass.	אֹכֹל			

	Kal	Niphal
Prét. Sing. 5° m.	סָב	נָסַב
5° f.	סָבָה	נָסַבָּה
2° m.	סָבוֹת	נָסַבוֹת
2° f.	סָבוֹת	נָסַבוֹת
1° c.	סָבוֹתִי	נָסַבוֹתִי
Plur. 5° c.	סָבוּ	נָסַבוּ
2° m.	סָבוֹתֶם	נָסַבוֹתֶם
2° f.	סָבוֹתְךָ	נָסַבוֹתְךָ
1° c.	סָבוֹנוּ	נָסַבוֹנוּ
Inf. abs.	סָבוֹב	הִסָּבֵב
» constr.	סָב	הִסָּב
Imp. Sing. m.	סָב	הִסָּב
f.	סָבִי	הִסָּבִי
Plur. m.	סָבוּ	הִסָּבוּ
f.	סָבִינָה	הִסָּבִינָה
Fut. Sing. 5° m.	יָסֵב	יָסֵב
5° f.	תָּסֵב	תָּסֵב
2° m.	תָּסֵב	תָּסֵב
2° f.	תָּסֵבִי	תָּסֵבִי
1° c.	אָסֵב	אָסֵב
Plur. 5° m.	יָסֵבוּ	יָסֵבוּ
5° f.	תָּסֵבִינָה	תָּסֵבִינָה
2° m.	תָּסֵבוּ	תָּסֵבוּ
2° f.	תָּסֵבִינָה	תָּסֵבִינָה
1° c.	נָסֵב	נָסֵב
PART. act.	סָבוֹב	נָסֵב
» pass.	סָבוּב	

Hiphil	Hophal	Pohel	Pohal
הִסֵּב	הוֹסֵב	סוֹבֵב	סוֹבֵב
הִסְבֵּה	הוֹסְבֵה	סוֹבְבֵה	סוֹבְבֵה
הִסְבֹּת	הוֹסְבֹת	סוֹבְבֹת	סוֹבְבֹת
הִסְבֹּת	הוֹסְבֹת	סוֹבְבֹת	סוֹבְבֹת
הִסְבֹּתִי	הוֹסְבֹתִי	סוֹבְבֹתִי	סוֹבְבֹתִי
הִסְבּוּ	הוֹסְבוּ	סוֹבְבוּ	סוֹבְבוּ
הִסְבֹּתֶם	הוֹסְבֹתֶם	סוֹבְבֹתֶם	סוֹבְבֹתֶם
הִסְבֹּתֶךָ	הוֹסְבֹתֶךָ	סוֹבְבֹתֶךָ	סוֹבְבֹתֶךָ
הִסְבֹּנוּ	הוֹסְבֹנוּ	סוֹבְבֹנוּ	סוֹבְבֹנוּ
הִסֵּב			
הִסֵּב	הוֹסֵב	סוֹבֵב	סוֹבֵב
הִסֵּב		סוֹבֵב	
הִסְבִּי	manque.	סוֹבְבִי	manque.
הִסְבּוּ		סוֹבְבוּ	
הִסְבִּינָה		סוֹבְבִנָה	
יִסֵּב	יּוֹסֵב	יִסּוֹבֵב	יִסּוֹבֵב
תִּסֵּב	תּוֹסֵב	תִּסּוֹבֵב	תִּסּוֹבֵב
תִּסֵּב	תּוֹסֵב	תִּסּוֹבֵב	תִּסּוֹבֵב
תִּסְבִּי	תּוֹסְבִי	תִּסּוֹבְבִי	תִּסּוֹבְבִי
אִסֵּב	אּוֹסֵב	אִסּוֹבֵב	אִסּוֹבֵב
יִסְבוּ	יּוֹסְבוּ	יִסּוֹבְבוּ	יִסּוֹבְבוּ
תִּסְבִּינָה	תּוֹסְבִינָה	תִּסּוֹבְבִנָה	תִּסּוֹבְבִנָה
תִּסְבוּ	תּוֹסְבוּ	תִּסּוֹבְבוּ	תִּסּוֹבְבוּ
תִּסְבִּינָה	תּוֹסְבִינָה	תִּסּוֹבְבִנָה	תִּסּוֹבְבִנָה
נִסֵּב	נּוֹסֵב	נִסּוֹבֵב	נִסּוֹבֵב
מִסֵּב	מּוֹסֵב	מִסּוֹבֵב	מִסּוֹבֵב

	Kal		Niphal
Part. Sing. 5° m.	יֹשֵׁב	<i>l. assis</i>	נוֹשֵׁב
5° f.	יֹשֵׁבָה		נוֹשֵׁבָה
2° m.	יֹשֵׁבֶת		נוֹשֵׁבֶת
2° f.	יֹשֵׁבֶת		נוֹשֵׁבֶת
1° c.	יֹשֵׁבְתִי		נוֹשֵׁבְתִי
Plur. 5° c.	יֹשְׁבוּ		נוֹשְׁבוּ
2° m.	יֹשְׁבֵיכֶם		נוֹשְׁבֵיכֶם
2° f.	יֹשְׁבֵיכֶן		נוֹשְׁבֵיכֶן
1° c.	יֹשְׁבוּנִי		נוֹשְׁבוּנִי
Inf. abs.	יֹשֵׁב		
" constr.	שֹׁבֵת	יֹסֵד	הַיֹּשֵׁב
Imp. Sing. m.	שֵׁב	יִרְשֵׁ	הִיֹּשֵׁב
f.	שְׁבִי	יִרְשִׁי	הִיֹּשְׁבִי
Plur. m.	שְׁבוּ	יִרְשׁוּ	הִיֹּשְׁבוּ
f.	שְׁבֹנָה	יִרְשְׁנָה	הִיֹּשְׁבֹנָה
Fut. Sing. 5° m.	יֵשֵׁב	יִרְשֵׁ	יִיֹּשֵׁב
5° f.	תֵּשֵׁב	תִּירְשֵׁ	תִּיֹּשֵׁב
2° m.	תֵּשֵׁב	תִּירְשֵׁ	תִּיֹּשֵׁב
2° f.	תֵּשְׁבִי	תִּירְשִׁי	תִּיֹּשְׁבִי
1° c.	אֵשֵׁב	אִירְשֵׁ	אִיֹּשֵׁב
Plur. 5° m.	יֵשְׁבוּ	יִירְשׁוּ	יִיֹּשְׁבוּ
5° f.	תֵּשְׁבֹנָה	תִּירְשְׁנָה	תִּיֹּשְׁבֹנָה
2° m.	תֵּשְׁבוּ	תִּירְשׁוּ	תִּיֹּשְׁבוּ
2° f.	תֵּשְׁבֹנָה	תִּירְשְׁנָה	תִּיֹּשְׁבֹנָה
1° c.	נֵשֵׁב	נִירְשֵׁ	נִיֹּשֵׁב
Part. act.	יֹשֵׁב		נוֹשֵׁב
* pass.	יֹשֵׁב		

Hiphil	Hophal	Kal	Hiphil
הוֹשִׁיב	הוֹשִׁב	יָשַׁב	הִיטִיב
הוֹשִׁיבָה	הוֹשִׁבָה	יָשַׁבָה	הִיטִיבָה
הוֹשִׁיבֶת	הוֹשִׁיבֶת	יָשַׁבְתְּ	הִיטִיבְתְּ
הוֹשִׁיבֶת	הוֹשִׁיבֶת	יָשַׁבְתְּ	הִיטִיבְתְּ
הוֹשִׁיבְתִּי	הוֹשִׁיבְתִּי	יָשַׁבְתִּי	הִיטִיבְתִּי
הוֹשִׁיבוּ	הוֹשִׁבוּ	יָשַׁבוּ	הִיטִיבוּ
הוֹשִׁיבְתֶם	הוֹשִׁיבְתֶם	יָשַׁבְתֶּם	הִיטִיבְתֶם
הוֹשִׁיבְתֶן	הוֹשִׁיבְתֶן	יָשַׁבְתֶּן	הִיטִיבְתֶן
הוֹשִׁיבוּ	הוֹשִׁיבוּ	יָשַׁבוּ	הִיטִיבוּ
הוֹשִׁיב, הוֹשִׁיב		יָשׁוּב	הִיטִיב
הוֹשִׁיב	הוֹשִׁב	יָשַׁב	הִיטִיב
הוֹשִׁיב		יָשַׁב	הִיטִיב
הוֹשִׁיבִי	manque.	יָשַׁבִּי	הִיטִיבִי
הוֹשִׁיבוּ		יָשַׁבוּ	הִיטִיבוּ
הוֹשִׁיבְנָה		יָשַׁבְנָה	הִיטִיבְנָה
יוֹשִׁיב	יוֹשִׁיב	יִישַׁב	יִיטִיב
תוֹשִׁיב	תוֹשִׁיב	תִּישַׁב	תִּיטִיב
תוֹשִׁיב	תוֹשִׁיב	תִּישַׁב	תִּיטִיב
תוֹשִׁיבִי	תוֹשִׁיבִי	תִּישַׁבִּי	תִּיטִיבִי
אוֹשִׁיב	אוֹשִׁיב	אִישַׁב	אִיטִיב
יוֹשִׁיבוּ	יוֹשִׁבוּ	יִישַׁבוּ	יִיטִיבוּ
תוֹשִׁיבְנָה	תוֹשִׁיבְנָה	תִּישַׁבְנָה	תִּיטִיבְנָה
תוֹשִׁיבוּ	תוֹשִׁבוּ	תִּישַׁבוּ	תִּיטִיבוּ
תוֹשִׁיבְנָה	תוֹשִׁיבְנָה	תִּישַׁבְנָה	תִּיטִיבְנָה
נוֹשִׁיב	נוֹשִׁיב	נִישַׁב	נִיטִיב
מוֹשִׁיב	מוֹשִׁיב	יָשַׁב	מִיטִיב
		יָשׁוּב	

	Kal	Niphal	Hiphil	Hophal
Prät. Sing. 3° m.	קָם	נָקַם	הִקִּים	הוּקַם
5° f.	קָמָה	נָקַמָה	הִקִּימָה	הוּקַמָה
2° m.	קָמַתְּ	נָקַמְוֹתְךָ	הִקִּימְוֹתְךָ	הוּקַמְוֹתְךָ
2° f.	קָמַתְּ	נָקַמְוֹתְךָ	הִקִּימְוֹתְךָ	הוּקַמְוֹתְךָ
1° c.	קָמַתִּי	נָקַמְוֹתַי	הִקִּימְוֹתַי	הוּקַמְוֹתַי
Plur. 3° c.	קָמוּ	נָקַמוּ	הִקִּימוּ	הוּקַמוּ
2° m.	קָמַתֶּם	נָקַמְוֹתֶם	הִקִּימְוֹתֶם	הוּקַמְוֹתֶם
2° f.	קָמַתְּן	נָקַמְוֹתְנָן	הִקִּימְוֹתְנָן	הוּקַמְוֹתְנָן
1° c.	קָמָנוּ	נָקַמְוֹנוּ	הִקִּימְוֹנוּ	הוּקַמְוֹנוּ
Inf. abs.	קוּם	הִקּוּם	הִקִּים, הִקִּים	
constr.	קוּם	הִקּוּם	הִקִּים	הוּקַם
Imp. Sing. m.	קוּם	הִקּוּם	הִקִּים	
f.	קוּמִי	הִקּוּמִי	הִקִּימִי	manque.
Plur. m.	קוּמוּ	הִקּוּמוּ	הִקִּימוּ	
f.	קוּמְנָה	הִקּוּמְנָה	הִקִּימְנָה	
For. Sing. 3° m.	יָקוּם	יִקְוּם	יִקִּים	יּוּקַם
5° f.	תָּקוּם	תִּקְוּם	תִּקִּים	תּוּקַם
2° m.	תָּקוּם	תִּקְוּם	תִּקִּים	תּוּקַם
2° f.	תָּקוּמִי	תִּקְוּמִי	תִּקִּימִי	תּוּקַמִּי
1° c.	אָקוּם	אִקְוּם	אִקִּים	אּוּקַם
Plur. 3° m.	יָקוּמוּ	יִקְוּמוּ	יִקִּימוּ	יּוּקַמוּ
5° f.	תָּקוּמְיֶנָּה	תִּקְוּמְנָה	תִּקִּימְנָה	תּוּקַמְנָה
2° m.	תָּקוּמוּ	תִּקְוּמוּ	תִּקִּימוּ	תּוּקַמוּ
2° f.	תָּקוּמֵינָה	תִּקְוּמְנָה	תִּקִּימְנָה	תּוּקַמְנָה
1° c.	נָקוּם	נִקְוּם	נִקִּים	נּוּקַם
Part. act.	קוֹם	נִקְוֹם	מִקִּים	מוּקַם
pass.	קוּם			

Pilel	Pulal	Kal		Niphal
קוּמִים	קוּמִים	בָּן	בֵּין	נְבוּן
קוּמְמֵת	קוּמְמֵת	בָּנֵת	בֵּינָה	נְבוּנָה
קוּמְמֵת	קוּמְמֵת	בְּנֵת	בֵּינֹת	נְבוּנוֹת
קוּמְמֵת	קוּמְמֵת	בְּנֵת	בֵּינֹת	נְבוּנוֹת
קוּמְמֵתִי	קוּמְמֵתִי	בְּנֵתִי	בֵּינֹתִי	נְבוּנוֹתִי
קוּמְמוֹ	קוּמְמוֹ	בְּנוֹ	בֵּינוֹ	נְבוּנוֹ
קוּמְמֵתִם	קוּמְמֵתִם	בְּנֵתֶם	בֵּינֹתֶם	נְבוּנוֹתֶם
קוּמְמֵתְךָ	קוּמְמֵתְךָ	בְּנֵתְךָ	בֵּינֹתְךָ	נְבוּנוֹתְךָ
קוּמְמֵנוּ	קוּמְמֵנוּ	בְּנוּ	בֵּינוּ	נְבוּנוּ
		בּוֹן		הַבּוֹן
קוּמִים	קוּמִים	בֵּין		הַבּוֹן
קוּמִים		בֵּין		הַבּוֹן
קוּמְמִי	manque.	בֵּינִי		הַבּוֹנִי
קוּמְמוֹ		בֵּינוֹ		הַבּוֹנוֹ
קוּמְמֵנָה				הַבְּנֵנָה
יְקוּמִים	יְקוּמִים	יְבִין		יְבוּן
תְּקוּמִים	תְּקוּמִים	תְּבִין		תְּבוּן
תְּקוּמִים	תְּקוּמִים	תְּבִין		תְּבוּן
תְּקוּמְמִי	תְּקוּמְמִי	תְּבִינִי		תְּבוּנִי
אֲקוּמִים	אֲקוּמִים	אֲבִין		אֲבוּן
יְקוּמְמוֹ	יְקוּמְמוֹ	יְבִינוֹ		יְבוּנוֹ
תְּקוּמְמֵנָה	תְּקוּמְמֵנָה	תְּבִינֵנָה		תְּבוּנֵנָה
תְּקוּמְמוֹ	תְּקוּמְמוֹ	תְּבִינוֹ		תְּבוּנוֹ
תְּקוּמְמֵנָה	תְּקוּמְמֵנָה	תְּבִינֵנָה		תְּבוּנֵנָה
נְקוּמִים	נְקוּמִים	נְבִין		נְבוּן
מְקוּמִים	מְקוּמִים	בָּן		נְבוּן
		בֵּין		

	Kal	Niphal	Pihel
Prét. Sing. 3° m.	מָצַא	נִמְצַא	מִצְאָה
3° f.	מָצְאָה	נִמְצְאָה	מִצְאָהּ
2° m.	מָצַאתָ	נִמְצַאתָ	מִצְאָתְךָ
2° f.	מָצַאתְּ	נִמְצַאתְּ	מִצְאָתְךָ
1° c.	מָצַאתִי	נִמְצַאתִי	מִצְאָתִי
Plur. 3° c.	מָצְאוּ	נִמְצְאוּ	מִצְאוֹ
2° m.	מָצַאתֶם	נִמְצַאתֶם	מִצְאֹתֵיכֶם
2° f.	מָצַאתְנָה	נִמְצַאתְנָה	מִצְאֹתֵיכֶם
1° c.	מָצַאתִנִּי	נִמְצַאתִנִּי	מִצְאֹתֵיכֶם
Inf. abs.	מִצֹּא	נִמְצֹא	מִצְאוֹ
» constr.	מִצֹּא	הַמִּצְאוֹ	מִצְאוֹ
Imp. Sing. m.	מִצֹּא	הַמִּצֹּא	מִצְאוֹ
f.	מִצֹּאִי	הַמִּצֹּאִי	מִצְאוֹ
Plur. m.	מִצְאוּ	הַמִּצְאוּ	מִצְאוֹ
f.	מִצְאוֹנָה	הַמִּצְאוֹנָה	מִצְאוֹ
Fut. Sing. 3° m.	יִמְצֵא	יִנְמָצֵא	יִמְצְאוֹ
3° f.	תִּמְצְאוּ	תִּנְמָצְאוּ	תִּמְצְאוּ
2° m.	תִּמְצֵא	תִּנְמָצֵא	תִּמְצְאוּ
2° f.	תִּמְצְאוּ	תִּנְמָצְאוּ	תִּמְצְאוּ
1° c.	אֶמְצֵא	אֶנְמָצֵא	אֶמְצְאוּ
Plur. 3° m.	יִמְצְאוּ	יִנְמָצְאוּ	יִמְצְאוּ
3° f.	תִּמְצְאוֹנָה	תִּנְמָצְאוֹנָה	תִּמְצְאוּ
2° m.	תִּמְצְאוּ	תִּנְמָצְאוּ	תִּמְצְאוּ
2° f.	תִּמְצְאוֹנָה	תִּנְמָצְאוֹנָה	תִּמְצְאוּ
1° c.	נִמְצֵא	נִנְמָצֵא	נִמְצְאוּ
PART. act.	מִצֹּא	נִמְצֹא	מִצְאוֹ
» pass.	מִצְוֹ		

Puhal	Hiphil	Hophal	Hithpahal
מִצָּא	הִמְצִיא	הִמְצָא	הִתְמַצָּא
מִצָּאָה	הִמְצִיָּאָה	הִמְצָאָה	הִתְמַצָּאָה
מִצָּאת	הִמְצִיאת	הִמְצָאת	הִתְמַצָּאת
מִצָּאת	הִמְצִיאת	הִמְצָאת	הִתְמַצָּאת
מִצָּאתִי	הִמְצִיאתִי	הִמְצָאתִי	הִתְמַצָּאתִי
מִצָּאוּ	הִמְצִיאוּ	הִמְצָאוּ	הִתְמַצָּאוּ
מִצָּאתֶם	הִמְצִיאתֶם	הִמְצָאתֶם	הִתְמַצָּאתֶם
מִצָּאתֶן	הִמְצִיאתֶן	הִמְצָאתֶן	הִתְמַצָּאתֶן
מִצָּאֵנוּ	הִמְצִיאֵנוּ	הִמְצָאֵנוּ	הִתְמַצָּאֵנוּ
	הִמְצָא		
מִצָּא	הִמְצִיא	הִמְצָא	הִתְמַצָּא
	הִמְצָא		הִתְמַצָּא
manque.	הִמְצִיאִי	manque.	הִתְמַצָּאִי
	הִמְצִיאוּ		הִתְמַצָּאוּ
	הִמְצִיאֲנֶה		הִתְמַצָּאֲנֶה
יִמְצָא	יִמְצִיא	יִמְצָא	יִתְמַצָּא
תִּמְצָא	תִּמְצִיא	תִּמְצָא	תִּתְמַצָּא
תִּמְצָא	תִּמְצִיא	תִּמְצָא	תִּתְמַצָּא
תִּמְצָאִי	תִּמְצִיאִי	תִּמְצָאִי	תִּתְמַצָּאִי
אִמְצָא	אִמְצִיא	אִמְצָא	אִתְמַצָּא
יִמְצָאוּ	יִמְצִיאוּ	יִמְצָאוּ	יִתְמַצָּאוּ
תִּמְצָאֲנֶה	תִּמְצִיאֲנֶה	תִּמְצָאֲנֶה	תִּתְמַצָּאֲנֶה
תִּמְצָאוּ	תִּמְצִיאוּ	תִּמְצָאוּ	תִּתְמַצָּאוּ
תִּמְצָאֲנֶה	תִּמְצִיאֲנֶה	תִּמְצָאֲנֶה	תִּתְמַצָּאֲנֶה
נִמְצָא	נִמְצִיא	נִמְצָא	נִתְמַצָּא
מִמְצָא	מִמְצִיא	מִמְצָא	מִתְמַצָּא

	Kal	Niphal	Pihel
PAËT. Sing. 3° m.	גָּלָה	נִגְלָה	גִּלָּה
3° f.	גִּלְתָּה	נִגְלַתָּה	גִּלְתָּה
2° m.	גִּלִּית	נִגְלִית	גִּלִּית
2° f.	גִּלִּית	נִגְלִית	גִּלִּית
1° c.	גִּלִּיתִי	נִגְלִיתִי	גִּלִּיתִי
Plur. 3° c.	גָּלוּ	נִגְלוּ	גִּלוּ
2° m.	גִּלִּיתֶם	נִגְלִיתֶם	גִּלִּיתֶם
2° f.	גִּלִּיתֶן	נִגְלִיתֶן	גִּלִּיתֶן
1° c.	גִּלִּינוּ	נִגְלִינוּ	גִּלִּינוּ
INF. abs.	גָּלָה	נִגְלָה	גִּלָּה
» constr.	גָּלוֹת	הַגָּלוֹת	גִּלוֹת
IMP. Sing. m.	גָּלֵה	הִגְלֵה	גִּלֵּה
f.	גִּלִּי	הִגְלִי	גִּלִּי
Plur. m.	גָּלוּ	הִגְלוּ	גִּלוּ
f.	גִּלִּינָה	הִגְלִינָה	גִּלִּינָה
FUT. Sing. 3° m.	יִגְלֶה	יִנְגַּלֶּה	יִגִּלֶּה
3° f.	תִּגְלֶה	תִּנְגַּלֶּה	תִּגִּלֶּה
2° m.	תִּגְלֶה	תִּנְגַּלֶּה	תִּגִּלֶּה
2° f.	תִּגְלִי	תִּנְגַּלִּי	תִּגִּלִּי
1° c.	אֶגְלֶה	אֶנְגַּלֶּה	אֶגִּלֶּה
Plur. 3° m.	יִגְלוּ	יִנְגַּלוּ	יִגִּלוּ
3° f.	תִּגְלִינָה	תִּנְגַּלִּינָה	תִּגִּלִּינָה
2° m.	תִּגְלוּ	תִּנְגַּלוּ	תִּגִּלוּ
2° f.	תִּגְלִינָה	תִּנְגַּלִּינָה	תִּגִּלִּינָה
1° c.	נִגְלֶה	נִנְגַּלֶּה	נִגִּלֶּה
PART. act.	גֹּלֵה	נִגְלֶה	מִגִּלֶּה
» pass.	גָּלוּי		

Puhah	Hiphil	Hophal	Hithpahal
גָּלָה	הִגְלָה	הִגְלָה	הִתְגַּלָּה
גָּלְתָה	הִגְלִיתָה	הִגְלִיתָה	הִתְגַּלִּיתָה
גָּלִית	הִגְלִית	הִגְלִית	הִתְגַּלִּית
גָּלִית	הִגְלִית	הִגְלִית	הִתְגַּלִּית
גָּלִיתִי	הִגְלִיתִי	הִגְלִיתִי	הִתְגַּלִּיתִי
גָּלוּ	הִגְלוּ	הִגְלוּ	הִתְגַּלוּ
גָּלִיתֶם	הִגְלִיתֶם	הִגְלִיתֶם	הִתְגַּלִּיתֶם
גָּלִיתֶן	הִגְלִיתֶן	הִגְלִיתֶן	הִתְגַּלִּיתֶן
גָּלִינוּ	הִגְלִינוּ	הִגְלִינוּ	הִתְגַּלִּינוּ
גָּלָה	הִגְלָה	הִגְלָה	הִתְגַּלָּה
גָּלוּת	הִגְלוּת	הִגְלוּת	הִתְגַּלוּת
	הִגְלָה		הִתְגַּלָּה
manque.	הִגְלִי	manque.	הִתְגַּלִּי
	הִגְלוּ		הִתְגַּלוּ
	הִגְלִינָה		הִתְגַּלִּינָה
יִגְלָה	יִגְלָה	יִגְלָה	יִתְגַּלָּה
תִּגְלָה	תִּגְלָה	תִּגְלָה	תִּתְגַּלָּה
תִּגְלָה	תִּגְלָה	תִּגְלָה	תִּתְגַּלָּה
תִּגְלִי	תִּגְלִי	תִּגְלִי	תִּתְגַּלִּי
אִגְלָה	אִגְלָה	אִגְלָה	אִתְגַּלָּה
יִגְלוּ	יִגְלוּ	יִגְלוּ	יִתְגַּלוּ
תִּגְלִינָה	תִּגְלִינָה	תִּגְלִינָה	תִּתְגַּלִּינָה
תִּגְלוּ	תִּגְלוּ	תִּגְלוּ	תִּתְגַּלוּ
תִּגְלִינָה	תִּגְלִינָה	תִּגְלִינָה	תִּתְגַּלִּינָה
נִגְלָה	נִגְלָה	נִגְלָה	נִתְגַּלָּה
מִגְלָה	מִגְלָה	מִגְלָה	מִתְגַּלָּה

N. NOMS.

Singular.

	Et. abs.	Et. constr.	avec suff. lég.	avec suff. gr.
I ^{re} Décl.	שִׁיר (cantique)	שִׁיר	שִׁירִי	שִׁירְכֶם
»	גִּבּוֹר (héros)	גִּבּוֹר	גִּבּוֹרִי	גִּבּוֹרְכֶם
II ^e Décl.	דָּם (sang)	דָּם	דָּמִי	דָּמְכֶם (¹)
»	כּוֹכֵב (étoile)	כּוֹכֵב	כּוֹכְבִי	כּוֹכְבְּכֶם
III ^e Décl.	פְּקִיד (surveillant)	פְּקִיד	פְּקִידִי	פְּקִידְכֶם
IV ^e Décl.	דְּבַר (parole)	דְּבַר	דְּבַרִי	דְּבַרְכֶם
»	זָקֵן (ancien)	זָקֵן	זָקְנִי	זָקְנְכֶם
V ^e Décl.	מֶלֶךְ (roi)	מֶלֶךְ	מַלְכִי	מַלְכְּכֶם
»	קֶבֶר (sépulcre)	קֶבֶר	קֶבְרִי	קֶבְרְכֶם
»	סֵפֶר (livre)	סֵפֶר	סֵפְרִי	סֵפְרְכֶם
»	קֹדֶשׁ (sanctuaire)	קֹדֶשׁ	קֹדְשִׁי	קֹדְשְׁכֶם
»	מוֹת (mort)	מוֹת	מוֹתִי	מוֹתְכֶם
»	זֵית (olivier)	זֵית	זֵיתִי	זֵיתְכֶם
Décl. A.	גֵּן (jardin)	גֵּן	גֵּנִי	גֵּנְכֶם
»	חֵץ (flèche)	חֵץ	חֵצִי	חֵצְכֶם
»	גִּמְלָה (chameau)	—	—	—
Décl. B.	רֹעֵה (pasteur)	רֹעֵה	רֹעִי	—

O. NOMS.

I ^{re} Décl.	שִׁירָה (cantique)	שִׁירַת	שִׁירָתִי	שִׁירָתְכֶם
II ^e Décl.	שָׁנָה (année)	שָׁנַת	שָׁנָתִי	שָׁנָתְכֶם
III ^e Décl.	מַלְכָּה (reine)	מַלְכַת	מַלְכַתִּי	מַלְכַתְכֶם
»	שִׁמְלָה (habit)	שִׁמְלַת	שִׁמְלַתִּי	שִׁמְלַתְכֶם
»	חַרְבַּת (désert)	חַרְבַת	חַרְבַתִּי	חַרְבַתְכֶם
IV ^e Décl.	מִסְגֵּרֶת (enclos)	מִסְגֵּרַת	מִסְגֵּרַתִּי	מִסְגֵּרַתְכֶם

(¹) Pour דָּמְכֶם, v. § 534.

MASCULINS.

(v. § 331.)

Pluriel.

Et. abs.	Et. constr.	avec suff. lég.	avec suff. gr.
שִׁירִים	שִׁירֵי	שִׁירַי	שִׁירֵיכֶם
גְּבוּרִים	גְּבוּרֵי	גְּבוּרַי	גְּבוּרֵיכֶם
דְּמִים	דְּמֵי	דְּמַי	דְּמֵיכֶם
כּוֹכְבִים	כּוֹכְבֵי	כּוֹכְבַי	כּוֹכְבֵיכֶם
פְּקִידִים	פְּקִידֵי	פְּקִידַי	פְּקִידֵיכֶם
דְּבָרִים	דְּבָרֵי	דְּבָרַי	דְּבָרֵיכֶם
זְקֵנִים	זְקֵנֵי	זְקֵנַי	זְקֵנֵיכֶם
מְלָכִים	מְלָכֵי	מְלָכַי	מְלָכֵיכֶם
קְבָרִים	קְבָרֵי	קְבָרַי	קְבָרֵיכֶם
סְפָרִים	סְפָרֵי	סְפָרַי	סְפָרֵיכֶם
קְדָשִׁים	קְדָשֵׁי	קְדָשַׁי	קְדָשֵׁיכֶם
—	—	—	—
זֵיתִים	זֵיתֵי	זֵיתַי	זֵיתֵיכֶם
גְּנִים	גְּנֵי	גְּנַי	גְּנֵיכֶם
חֲצִים	חֲצֵי	חֲצַי	חֲצֵיכֶם
גְּמָלִים	גְּמָלֵי	גְּמָלַי	גְּמָלֵיכֶם
רְעִים	רְעֵי	רְעַי	רְעֵיכֶם

FÉMININS.

(v. § 357.)

שִׁירוֹת	שִׁירוֹת	שִׁירוֹתֵינוּ
שָׁנוֹת	שָׁנוֹת	שָׁנוֹתֵינוּ
מְלָכוֹת	מְלָכוֹת	מְלָכוֹתֵינוּ
שְׁמָלוֹת	שְׁמָלוֹת	שְׁמָלוֹתֵינוּ
חֲרָבוֹת	חֲרָבוֹת	חֲרָבוֹתֵינוּ
מִסְגְּרוֹת	מִסְגְּרוֹת	מִסְגְּרוֹתֵינוּ

SUFFIXES DE LA

III^{me} PERSONNE.

<i>Kal.</i>	Singular.		Pluriel.	
	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.
Prét. Sing. 3 ^e masc.	פָּקְדוֹ	פָּקְדָה	פָּקְדָם	פָּקְדוּ
	פָּקְדוּ			
5 ^e fém.	פָּקְדָתָהּ	פָּקְדָתָהּ	פָּקְדָתָם	פָּקְדָתָן
	פָּקְדָתוֹ			
2 ^e masc.	פָּקְדָתָהּ	פָּקְדָתָהּ	פָּקְדָתָם	פָּקְדָתָן
	פָּקְדָתוֹ			
2 ^e fém.	פָּקְדָתֶיהָ	פָּקְדָתֶיהָ	פָּקְדָתֵימָם	פָּקְדָתֵינָן
	פָּקְדָתֵיו			
1 ^{re} com.	פָּקְדָתֵינוּ	פָּקְדָתֵיהָ	פָּקְדָתֵימָם	פָּקְדָתֵינוּ
Plur. 3 ^e com.	פָּקְדוֹתָם	פָּקְדוֹתָהּ	פָּקְדוֹם	פָּקְדוֹן
2 ^e masc.	פָּקְדוֹתָהּ	פָּקְדוֹתָהּ	פָּקְדוֹתָם	פָּקְדוֹתָן
1 ^{re} com.	פָּקְדוֹנָהּ	פָּקְדוֹנָהּ	פָּקְדוֹנָם	פָּקְדוֹנֵינוּ
INFIN.	פָּקְדוֹ	פָּקְדָה	פָּקְדָם	פָּקְדוּ
IMPÉR.	פָּקְדָהּ	פָּקְדָה } פָּקְדָה	פָּקְדָם	—
Fut. Sing. 3 ^e masc.	יִפְקְדָהּ	יִפְקְדָה } יִפְקְדָה	יִפְקְדָם	יִפְקְדוּ
3 ^e masc. } avec] épenthét.	יִפְקְדָנָהּ	יִפְקְדָנָהּ	—	—
Plur. 3 ^e masc.	יִפְקְדוֹתָם	יִפְקְדוֹתָהּ	יִפְקְדוֹם	יִפְקְדוֹן
<i>Pihel.</i>				
Prét. Sing. 3 ^e masc.	פָּקְדוּ	פָּקְדָה	פָּקְדָם	פָּקְדוּ

II^e PERSONNE.

I^{re} PERSONNE.

Singulier.		Pluriel.		Singulier.	Pluriel.
Masc.	Fém.	Masc.	Fém.	Com.	Com.
פָּקַדְהָ	פָּקַדְתְּ	פָּקַדְכֶם	פָּקַדְכֶן	פָּקַדְנִי	פָּקַדְנוּ
פָּקַדְתְּהָ	פָּקַדְתְּךָ	פָּקַדְתְּכֶם	פָּקַדְתְּכֶן	פָּקַדְתְּנִי	פָּקַדְתְּנוּ
—	—	—	—	פָּקַדְתְּנִי	פָּקַדְתְּנוּ
—	—	—	—	פָּקַדְתְּנִי	
פָּקַדְתִּי	פָּקַדְתִּי	פָּקַדְתִּיכֶם	פָּקַדְתִּיכֶן	—	—
פָּקַדְתִּי	פָּקַדְתִּי	פָּקַדְתִּיכֶם	פָּקַדְתִּיכֶן	פָּקַדְנִי	פָּקַדְנוּ
—	—	—	—	פָּקַדְתְּנִי	פָּקַדְתְּנוּ
פָּקַדְנִי	פָּקַדְנִי	פָּקַדְנוֹכֶם	פָּקַדְנוֹכֶן	—	—
פָּקַדְהָ } פָּקַדְהָ }	פָּקַדְתְּ	פָּקַדְכֶם	פָּקַדְכֶן	פָּקַדְנִי } פָּקַדְנִי }	פָּקַדְנוּ }
—	—	—	—	פָּקַדְנִי	פָּקַדְנוּ
יִפְקַדְהָ	יִפְקַדְתְּ	יִפְקַדְכֶם	יִפְקַדְכֶן	יִפְקַדְנִי	יִפְקַדְנוּ
יִפְקַדְתְּהָ	—	—	—	יִפְקַדְנִי	יִפְקַדְנוּ
יִפְקַדְתִּי	יִפְקַדְתִּי	יִפְקַדְתִּיכֶם	יִפְקַדְתִּיכֶן	יִפְקַדְנִי	יִפְקַדְנוּ
פָּקַדְהָ	פָּקַדְתְּ	פָּקַדְכֶם	פָּקַדְכֶן	פָּקַדְנִי	פָּקַדְנוּ

REMARQUES.

1° L'*accent tonique* tombe toujours sur la *dernière* syllabe du mot. Dans les cas où il se trouve sur l'*avant-dernière*, la première lettre de la syllabe est munie du signe $\acute{}$ (comp. § 102).

2° Sur le tableau du verbe II° *gutturale*, p. 162 et 163, le *Pihel*, *Puhal* et *Hithpahel* sont empruntés à la racine פֿרַח , parce que dans ces conjugaisons le verbe פֿרַח ne fait pas sentir les particularités de la *gutturale* (comp. § 171, 3).

3° Page 168, sur le tableau des *verbes géminés*, nous avons mis dans le *Kal*, à côté du *futur ordinaire*, une autre forme de ce futur qui se trouve à côté de la première (v. § 200).

De même, p. 170, sur le tableau des *verbes פֿי* à côté de l'*infinitif*, de l'*impératif*, et du *futur ordinaire*, se trouvent d'autres formes tirées des racines פֿי et פֿי que certains verbes de cette catégorie préfèrent (v. § 213, b.).

TROISIÈME PARTIE.

SYNTAXE.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

§ 455. Jusqu'ici nous nous sommes occupés des *signes élémentaires* et des *formes*, en traitant d'abord des *lettres* et des *points-voyelles*, de leurs particularités et de leurs modifications, et puis des *mots* et des différentes *formes* sous lesquelles ils se trouvent. La Syntaxe, dont nous allons nous occuper maintenant, et qui forme la troisième partie de la Grammaire, traite aussi des mots, mais seulement en tant qu'ils appartiennent à la phrase.

§ 456. Comme la langue hébraïque ne connaît pas la structure des périodes des langues occidentales, sa syntaxe est très-simple. Cependant elle a des difficultés qui lui sont propres, parce que l'hébreu a un caractère spécial et présente en toutes ses parties des particularités dont les analogues n'existent pas dans nos langues.

§ 457. Ici nous ne pouvons établir que les règles principales, et la lecture assidue du code hébreu, jointe

à l'étude de la Grammaire, achèvera d'introduire le lecteur dans le détail de ces règles et de le familiariser avec le style et le génie de la langue hébraïque en général et de sa syntaxe en particulier.

§ 458. Nous traiterons premièrement de la *Syntaxe en général*, et nous donnerons quelques règles sur la structure des phrases et sur leur liaison mutuelle.

Ensuite nous nous occuperons des *différentes parties du discours* sous le rapport de la Syntaxe, en faisant connaître l'influence qu'elles exercent sur la phrase entière et les rapports dans lesquelles elles se trouvent l'une avec l'autre.

Nous observerons le même ordre que nous avons suivi dans la seconde partie de la Grammaire (v. § 107) en traitant d'abord du *verbe*, puis du *nom* et du *pronom*, et en finissant par les *particules*.

CHAPITRE PREMIER.

SYNTAXE GÉNÉRALE.

ARTICLE PREMIER.

De la Phrase.

§ 459. Les phrases de la langue hébraïque se font remarquer par leur simplicité, et par la manière naturelle dont les idées y sont arrangées.

§ 460. Les phrases sont ou *simples* ou *composées*. La *phrase simple* exprime à elle seule un sens complet. Par ex. בְּרֵאשִׁית בָּרָא אֱלֹהִים אֶת הַשָּׁמַיִם וְאֶת הָאָרֶץ, *au commencement Dieu créa les cieux et la terre*, Gen. I, 1.

§ 461. La *phrase composée* est celle qui a besoin d'une phrase *dépendante* ou *incidente* pour exprimer une idée complète. Par ex. וַיִּשְׁמַע אַבְרָהָם כִּי נִשְׁבָּה אָחִיו, *Abraham apprit que son parent avait été fait prisonnier*, Gen. XIV, 14. La phrase כִּי נִשְׁבָּה אָחִיו est dépendante de וַיִּשְׁמַע אַבְרָהָם, et sert à en compléter le sens.

Il en est de même de la phrase *incidente* אֲשֶׁר בָּרָאתִי dans le passage suivant : אֲמַחֶה אֶת-הָאָדָם אֲשֶׁר בָּרָאתִי : מֵעַל פְּנֵי הָאָרֶץ, *je veux exterminer l'homme que j'ai créé, de dessus la terre*, Gen. VI, 7.

§ 462. Ces phrases ont souvent une forme plus simple encore ; c'est lorsqu'elles n'ont pas de verbe ; dans ce cas, il faut suppléer le verbe auxiliaire הָיָה, pour compléter le sens.

Par ex. dans le passage Gen. II, 12, aucune des deux phrases dont ce verset se compose ne renferme de verbe. זֶהְבַּ הָאָרֶץ הָיָה טוֹב שָׁם הַבְּדֹלָח וְאֶבֶן הַשֹּׁהַם, *l'or de ce pays (est) bon, là (se trouve) la perle et la pierre Shoham*.

§ 463. Cette construction a lieu surtout lorsque le *pronon personnel* de la 3^e *personne* (v. § 396) est employé pour déterminer avec plus de précision le sujet de la phrase. Par ex. אַבְרָם הוּא אַבְרָהָם, *Abraham lui (qui*

est) *Abraham*, 1 Chron. I, 27. — שֶׁבַע פְּרוֹת הַטְּבוֹת שֶׁבַע שָׁנִים הֵנָּה וְשֶׁבַע הַטְּבָלִים הַטְּבוֹרָה שֶׁבַע שָׁנִים הֵנָּה, *les sept belles vaches* (signifient) *sept années*, et *les sept bons épis* (signifient aussi) *sept années*, Gen. XL, 26.

ART. II.

De la Liaison des Phrases.

§ 464. Comme la langue hébraïque préfère les phrases simples aux phrases composées, le moyen par lequel ces phrases se lient est aussi très-simple.

Ordinairement c'est le ו *copulatif* qui lie les phrases, et des récits entiers ne présentent aucune autre conjonction.

Cette particularité du style hébreu paraît surtout dans les phrases dont le sujet change sans que la liaison ordinaire des phrases par le ו *copulatif* soit interrompue. Par ex. וַיְהִי בַיּוֹם הַהוּא וְעָלִי שָׁכַב בְּמִקְוֹמוֹ וְעֵינָיו הִחֲלוּ כְהוֹת.... וַיֵּרֶ אֱלֹהִים מָרָם יִכְבֶּה.... וַיִּשְׁמוֹאֵל שָׁכַב.... וַיִּקְרָא יְהוָה אֶל-שְׁמוֹאֵל.... *et il arriva un jour, et Eli fut couché en son lieu, et ses yeux commencèrent à se ternir.... et la lampe de Dieu n'était pas encore éteinte.... et Samuel était couché (aussi)... et l'Eternel appela Samuel*, 1 Sam. III, 2-4.

Ceci a même lieu lorsque le nouveau sujet, qui entre dans le discours, n'est pas exprimé et doit être sous-entendu seulement. Par ex. וַיָּבֵא הָאִישׁ הַבַּיִתָּה וַיִּפְתַּח הַנְּמָלִים וַיִּתֵּן תָּבֵן וּמִסְפּוֹא לַנְּמָלִים (ELIEZER) *entra dans la maison, et il (LABAN)*

déharnacha les chameaux, et il leur donna de la paille et du foin, Gen. XXIV, 32.

§ 465. Dans une *période*, l'*apodose* (1) se joint aussi à la *protase* sans aucune conjonction ou par le simple *ו* *copulatif*. Par ex. כִּי יִקַח אִישׁ אִשָּׁה חֲדָשָׁה לֹא יֵצֵא, quand quelqu'un aura pris récemment une femme, il n'ira pas à la guerre, Deut. XXIV, 5. — אִם הָרַגְם וְדָרְשׁוּהוּ, s'il les fit mourir, ils le cherchèrent, Ps. LXXVIII, 34.

ART. III.

De la Disposition des mots dans la Phrase.

§ 466. L'ordre dans lequel les mots se succèdent dans la phrase hébraïque est un ordre tout naturel. Ils se suivent selon la valeur qu'ils ont pour le sens de la phrase.

Le mot principal occupe la première place, et les autres lui succèdent dans l'ordre de leur influence sur le sens de la phrase.

Les particules, qui ne reçoivent leur signification que par leur liaison avec d'autres parties du discours, prennent la place que leur assigne cette partie du discours.

§ 467. Le *verbe* est la partie la plus importante du

(1) Nous appelons, en suivant les anciens grammairiens, *protase* (πρότασις) la phrase subordonnée qui exprime une modification quelconque, soit la condition, soit la cause de l'action du verbe de la phrase principale; celle-ci s'appelle *apodose* (ἀπόδοσις). La *protase* et l'*apodose* alternent de place.

discours et occupe ordinairement la première place.

Il est immédiatement suivi par le *sujet*; l'*objet* vient ensuite avec les autres mots qui complètent l'idée. Par ex. וַיַּעַשׂ אֱלֹהִים אֶת־הַרְקִיעַ, *Dieu fit le firmament*, Gen. I, 7. — וַיִּסְגֹּר יְהוָה בְּעָדָו, *et l'Éternel ferma sur lui*, Gen. VII, 16. — וַיִּתֵּן אַבְרָהָם אֶת־כָּל־אֲשֶׁר־לוֹ לְיִצְחָק, *Abraham donna tout ce qu'il avait à Isaac*, Gen. XXV, 5.

§ 468. Cependant, tout autre mot peut être mis au commencement de la phrase, si le sens exige qu'on y appuie plus spécialement.

a) Exemple du *sujet* au commencement de la phrase : וְהָאָרֶץ הָיְתָה תְהוֹ וּבְהוֹ, *et la terre était informe et en désordre*, Gen. I, 2.

b) de l'*objet* : וְעָפָר תֹּאמַלְ, *et de la poussière tu mangeras*, Gen. III, 14. — מַעֲשִׂים אֲשֶׁר לֹא יַעֲשׂוּ, *des choses telles qu'on n'a jamais faites; tu (les) as faites envers moi*, Gen. XX, 9.

c) de l'*adjectif* : גָּדוֹל עֹנֵי מִנְשׂוֹא, (il est) *trop grand mon châtement pour être supporté*, Gen. IV, 13.

d) de tel autre mot qui sert à déterminer le sens : בְּרֵאשִׁית בְּרָא אֱלֹהִים, *au commencement Dieu créa*, Gen. I, 1.

§ 469. Pour appuyer encore plus sur un mot, on le répète souvent en forme de *suffixe*, quand même il se trouve déjà au commencement de la phrase. Par ex. קִיץ וְחֹרֶף אֶתָּה יִצְרָתָם, *l'été et l'hiver tu LES as formés*, Ps. LXXIV, 17.

CHAPITRE SECOND.

SYNTAXE DU VERBE.

ARTICLE PREMIER.

Des Temps.

§ 470. En hébreu, le verbe n'a que deux formes pour exprimer les rapports du temps : le *prétérit* et le *futur*.

Ces termes, empruntés au langage classique, ne présentent pas les mêmes idées que dans nos langues occidentales. En effet, le mot *prétérit* ne renferme pas l'idée d'un temps passé, dans le sens restreint que nous y attachons, ni le mot *futur* celui d'un temps à venir. Nous avons déjà eu occasion de faire des remarques analogues en parlant de la conjugaison et de la déclinaison hébraïque (v. § 110 et 278).

§ 471. Nous avons vu (comp. §§ 124 et 407) que les *personnes* du *prétérit* et du *futur* se composent de formes très-abrégées du *pronom*, ajoutées aux lettres radicales du verbe. Au *prétérit* les formes raccourcies du pronom *suivent* la racine, tandis qu'au *futur* elles *précèdent* les radicales.

§ 472. Le *prétérit*, en plaçant les personnes à la fin de la racine, forme un *temps* ou un *mode* qui relève plus l'idée contenue dans le verbe et fait regar-

der l'action ou l'état qu'il dépeint comme accomplis. Le *futur*, au contraire, en plaçant les personnes au commencement de la racine forme un *temps* ou un *mode* qui n'est pas destiné à faire ressortir comme un fait encore accompli l'idée que le verbe renferme. Le *futur* exprime l'état ou l'action du verbe plutôt comme une *idée*, le *prétérit* la présente plutôt comme un *fait*.

§ 473. Ainsi donc, le *prétérit* étant le *temps* ou le *mode* pour les faits accomplis et positifs, est aussi le *temps* pour les faits *passés*. C'est pour cela qu'on lui a donné le nom de *prétérit*.

Le *futur* étant le *temps* ou le *mode* employé à présenter les faits comme possibles, ou comme attachés à de certaines conditions, sera par là même le *temps* employé pour désigner ce qui est *à venir*. C'est pour cela qu'on lui a donné le nom de *futur*.

§ 474. Lorsqu'en parlant de l'avenir, on trouve bon d'employer le *prétérit*, on le fait ordinairement précéder d'un *copulatif*, et on attache ce même *copulatif* au *futur* lorsqu'on se sert de ce même *temps*, dans le style historique, pour parler du passé. Voyez §§ 438-440, 482 et 488.

§ 475. Ce que nous venons de dire sur les *temps* s'expliquera mieux dans les articles suivans que nous consacrons à la théorie détaillée du *prétérit* et du *futur*.

ART. II.

Du Prétérit.

§ 476. 1° Le *prétérit* s'emploie comme dans les autres langues pour exprimer le temps *passé*. Par ex. בְּרֵאשִׁית בְּרָא אֱלֹהִים, *au commencement Dieu créa*, Gen. I, 1. — אִישׁ הָיָה בְּאֶרֶץ עֹיִץ, *il y avait un homme au pays d'Outz*, Job I, 1.

§ 477. 2° Quelquefois le nexé du discours demande qu'on traduise le *prétérit* hébreu par notre *plus-que-parfait*. Par ex. Il arriva à un endroit où il passa la nuit, כִּי בָא הַשֶּׁמֶשׁ, *car le soleil s'était couché*, Gen. XXVIII, 11. — וַיִּרְאוּ אֹתוֹ כְּאִשֶּׁר יִרְאוּ אֶת־מֹשֶׁה, *et ils le craignirent comme ils avaient craint Moïse*, Jos. IV, 14.

§ 478. 3° Lorsque le *prétérit* est mis pour indiquer un état qui dure pendant quelque temps ou une action qui continue, il correspond au *présent* ou à l'*imparfait* de nos langues. Par ex. אֲשֶׁרֵי הָאוֹשׁ אֲשֶׁר לֹא הֵלֵךְ..... לֹא עָמַד..... לֹא יָשָׁב..... *bienheureux est l'homme qui ne marche point..... ne s'arrête point.... ne s'assied point....* Ps. I, 1. — Les serviteurs d'Isaac vinrent et lui parlèrent touchant le puits qu'ils creusaient [אֲשֶׁר חָפְרוּ] (v. 25), Gen. XXVI, 32.

§ 479. 4° Quelquefois le *prétérit* est employé pour exprimer une forte affirmation sans que l'idée du temps *passé* s'y attache. C'est alors le nexé du discours qui montre s'il doit être traduit par le *présent* ou par le *futur*.

Par ex. נָתַתִּי כֶסֶף הַשָּׂדֶה, *je m'en vais donner l'argent pour le champ*, Gen. XXIII, 13. — אֲשֶׁרוּנִי בְנוֹת, *les filles me diront bienheureuse*, Gen. XXX, 13.

C'est surtout dans le style prophétique qu'on rencontre cette manière d'employer le *prétérit*. Par ex. לָכֵן גְּלוּ עַמִּי, *c'est pourquoi mon peuple sera emmené captif*, Es. V, 13.

§ 480. 5° Le *prétérit*, lorsqu'il prend le sens d'un *futur*, est le plus souvent muni de la conjonction copulative וְ et placé à la suite d'un *futur* proprement dit, ou d'une première partie d'une proposition dont le contenu fait voir que le *prétérit* dont elle est suivie doit exprimer le temps futur. Par ex. עַל כֵּן יַעֲזֹב אִישׁ אֶת־אָבִיו וְאֶת־אִמּוֹ וְדָבַק בְּאִשְׁתּוֹ, *c'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme*, Gen. II, 24. — תֵּלֵךְ, *tu iras et tu prendras*, Gen. XXIV, 4. — הִנֵּה יָמִים בָּאִים וְגִדַעְתִּי אֶת־זְרֻעֶךָ, *voici, les jours viennent, que je couperai ton bras*, 1 Sam. II, 31. — בְּלִכְתְּךָ... וּמִצְאֶתָהּ, *en t'en allant tu trouveras*, 1 Sam. X, 2. — הֲרֵאֵנוּ נָא אֶת־מְבוֹא הָעִיר וְעֲשִׂינוּ עִמָּךְ, *nous te prions de nous montrer une entrée dans la ville et nous te ferons grâce*, Jug. I, 24.

§ 481. 6° Ce *prétérit* devenu *futur*, précédé d'un *impératif*, se traduit quelquefois mieux par l'*impératif*, en se mettant ainsi lui-même au temps du verbe auquel il est lié par la conjonction וְ. Par ex. לֵךְ וְאָמַרְתָּ, *va et tu diras = va et dis*, 2 Sam. VII, 5.

§ 482. Dans ces cas le וְ, parce qu'il semble chan-

ger le *prétérit* en *futur*, est appelé *conversif* (v. §§ 138 et 474), et influe aussi sur le ton du mot. Voyez § 140.

§ 483. 7° Les modifications rendues dans nos langues par le *subjonctif* et le *conditionnel* sont exprimées par le *prétérit* et le *futur* dans la langue hébraïque qui manque de modes correspondans. Le *prétérit* est moins usité que le *futur* (v. § 490) dans ce cas.

Exemples pour le *prétérit*: פֶּן יִשְׁלַח יָדוֹ וְלָקַח... וְאָכַל, afin qu'il n'avance pas sa main et qu'il ne prenne... et qu'il ne mange, Gen. III, 22. — וְהִבֵּאתִי עָלַי קָלְלָה, que je n'attirasse sur moi la malédiction, Gen. XXVII, 12. — כַּסּוּדָם הָיִינוּ לְעִמּוֹרָה דְּמִינוּ, nous serions comme Sodome, nous serions semblables à Gomorrhe, Es. I, 9. — לֹא הָאֱמִינוּ מַלְכֵי אֶרֶץ כִּי יִבֹּא צָר וְאוֹיֵב, les rois de la terre n'eussent jamais cru que l'adversaire et l'ennemi seraient entrés dans les portes de Jérusalem. Lament. IV, 12. — כִּי עֲתָה כִּי הִכִּין יְהוָה אֶת־מַמְלַכְתְּךָ, car l'Eternel aurait maintenant affermi ton règne, 1. Sam. XIII, 13.

ART. III.

Du Futur.

§ 484. 1° Le *futur* sert à exprimer le temps à venir. Par ex. לֹא יִהְיֶה עוֹד מַבּוּל, il n'y aura plus de déluge, Gen. IX, 11.

Dans cette signification il se trouve quelquefois employé pour marquer une certaine opposition au temps

passé exprimé par le *prétérit*. Par ex. Deut. III, 21. *Tes yeux ont vu tout ce que l'Eternel a fait* (עָשָׂה) *à ces deux rois, l'Eternel en fera* (יַעֲשֶׂה) *de même à tous les royaumes.*

§ 485. 2° Assez souvent on emploie le *futur* au lieu de l'*impératif*. Par ex. מִזְבֵּחַ תַּעֲשֶׂה, *tu feras un autel = fais un autel*, Ex. XX, 21.

C'est surtout avec les particules אַל et לֹא, dont la dernière exprime simplement la négation, et dont la première exprime la négation avec une signification accessoire d'exhortation et de conseil, qu'on trouve le *futur* mis pour l'*impératif*. Par ex. אַל תִּקְרַב הֵלֶם, *n'approche point d'ici*, Ex. III, 5. לֹא תִרְצַח, *tu ne tueras point = ne tue point*, Ex. XX, 13.

§ 486. 3° Le *futur* est aussi employé pour décrire en général ou pour indiquer en détail un *état* quelconque, où il ne s'agit pas exclusivement d'un temps à venir, et où nos langues occidentales emploient le *présent*. Par ex. אֱלֹהִים מַעֲשֵׂה יְדֵי אָדָם עֵץ וָאֶבֶן אֲשֶׁר לֹא יִרְאוּן וְלֹא יִשְׁמְעוּן וְלֹא יֵאָכְלוּן וְלֹא יִרְיַחוּן, *des dieux qui sont des œuvres de main d'homme, du bois et de la pierre qui ne voient, ni n'entendent, qui ne mangent, ni ne flairent*, Deut. IV, 28. — De même dans le passage Ps. XXIII, 1-3: *L'Eternel est mon berger, je ne manque de rien* (לֹא אֶחָסֵר).... *Il me fait reposer* (יִרְבִּיצֵנִי).... *et me mène* (יִנְחֵלֵנִי).... *Il restaure mon âme* (נַפְשִׁי יִשׁוּבֵב) *et me conduit* (יִנְחֵנִי). — De même לֹא אֲדַע, *je ne sais pas*; לֹא אוֹכֵל, *je ne puis pas*.

§ 487. 4° Le *futur* peut même perdre sa significa-

tion propre et exprimer le temps *passé* (comp. § 474); c'est surtout quand on veut représenter une action ou un état passé comme ayant eu une certaine *durée*, ou comme ayant eu lieu d'une manière *réitérée*.

Il répond alors à l'*imparfait* en français. Par ex. זָכְרָנוּ אֶת־הַדָּגָה אֲשֶׁר נֹאכַל בְּמִצְרַיִם, *il nous souvient des poissons que nous mangions en Egypte*, Nomb. XI, 5. — בַּיָּמִים הָהֵם אֵין מֶלֶךְ בְּיִשְׂרָאֵל אִישׁ הַיֵּשֶׁר, *en ce temps-là il n'y avait point de rois en Israël; chacun faisait ce qu'il lui semblait être droit*, Jug. XVII, 6. — וְאֵד יַעֲלֶה מִן הָאָרֶץ, *et une vapeur s'élevait de la terre*, Gen. II, 6. — וּמִרְדְּכִי לֹא יִכְרַע וְלֹא יִשְׁתַּחֲוֶה, *mais Mardochée ne s'inclinait point, ni se prosternait*, Esth. III, 2.

Remarque. Un cas analogue se présente après les particules אָז, *alors*, et מִפְּנֵי, *avant que*, où le futur exprime aussi un temps *passé*. Par ex. אָז יָשַׁר מֹשֶׁה, *alors Moïse chanta*, Ex. XV, 1. — אֲנִי מִפְּנֵי אֲכַלֶּה, *avant que je cessasse de parler*, Gen. XXIV, 45.

§ 488. 5° On peut même dire que le *futur* est ordinairement employé pour désigner le *passé*; mais alors il est précédé du *l conversif* (comp. §§ 138 et 141). Quant aux modifications produites sur les voyelles du futur, voyez § 156.

Ce futur, précédé du *l conversif*, appelé *futurum conversum* par les grammairiens, est le *temps historique* des Hébreux. C'est celui dont ils se servent le plus souvent. Il correspond alors à notre *passé défini*. Par ex. וַיִּשָּׁבֵם יְהוֹשֻׁעַ בְּבֹקֶר וַיִּסְעוּ מִהַשְּׁמַיִם וַיָּבֹאוּ, *Josué se leva de bon matin*;

ils partirent de Sittim, vinrent jusqu'au Jourdain... et ils logèrent là cette nuit, Jos. III, 1.

§ 489. Sous cette forme il se trouve aussi quelquefois pour le *présent* et pour le *plus-que-parfait*. Par ex. וְתִמְלֵא אֶרְצוֹ כֶּסֶף וְזָהָב, *et son pays est rempli d'or et d'argent*, Es. II, 7 et XXXIX, 1. *En ce temps-là Mérodac-Baladan envoya des lettres à Ezéchias, parce qu'il avait entendu qu'il avait été malade, et qu'il était guéri* (וַיִּשְׁמַע בִּי חִלָּה וַיַּחֲזֹק).

§ 490. 6° Comme nous l'avons dit § 483, 7°, le futur est très-souvent employé pour rendre les modifications que nous exprimons dans nos langues par le *subjonctif* et par le *conditionnel*. Exemples : דַּבֵּר אֶל-בְּנֵי יִשְׂרָאֵל וַיִּקְחוּ לִי תְרוּמָה, *dis aux enfans d'Israël qu'on prenne une offrande pour moi*, Ex. XXV, 2. — אֶתְמִי נֹעֵץ וַיְבִינֵהוּ וַיְלַמְדֵהוּ בְּאֵרַח — מִשְׁפָּט וַיְלַמְדֵהוּ דַעַת וְדַרְךְ תְּבוּנוֹת, *avec qui a-t-il pris conseil pour qu'il le rendit intelligent, et qu'il lui enseignât le sentier de jugement, et lui apprît la science, et lui fit connaître le chemin de la prudence*, Es. XL, 14. — נֶגַם חֹשֶׁךְ לֹא יַחְשִׁיךָ מִמֶּנּוּ וְלַיְלָה כַּיּוֹם יֵאִיר כַּחֲשִׁיכָה כְּאֹרֶחַ, *même les ténèbres ne me cacheraient point devant toi, et la nuit resplendirait comme le jour et l'obscurité comme la lumière*, Ps. CXXXIX, 12: כִּי־אִשֶׁר לֹא הָיִיתִי אֲחִיָּה מִבֶּטֶן לִקְבֹר אוֹבֵל, *afin que j'eusse été comme n'ayant jamais été, et que j'eusse été porté du ventre de ma mère au sépulcre*, Job X, 19. — וְאֶשְׁלַחְךָ בְּשִׂמְחָה, *car je t'aurais conduit avec joie*, Gen. XXXI, 27.

§ 491. 7° Le futur hébreu est encore employé spéciale-

ment pour exprimer un *dessein*, un *souhait*, un *désir*, et pour donner des *ordres*. Par ex. מִכָּל עֵץ הַגַּן תֹּאכַל, *de chaque arbre du jardin tu dois manger*, Gen. II, 16. — יְהוָה יִשְׁלַמְךָ טוֹבָה, *que l'Eternel te rende du bien*, 1 Sam. XXIV, 20. — מִי בְעַל דְּבָרִים יִגַּשׁ אֲלֵיהֶם, *quiconque aura une affaire, qu'il s'adresse à eux*, Exod. XXIV, 14. — וַיֹּאמֶר יִשְׁעִיָּהוּ יִשְׂאוּ דְבַלְתַּת תְּאֵנִים וַיִּמְרְחוּ עַל הַשְּׁחִין וַיְחַי, *Esaié avait dit : qu'on prenne une masse de figes sèches, et qu'on en fasse un emplâtre sur l'ulcère, et il guérira*, Es. XXXVIII, 21.

§ 492. Si l'on ne veut relever et faire mieux sentir qu'un *dessein*, qu'une *prière*, qu'une *exhortation*, la langue hébraïque aime à prendre pour la 1^{re} *personne* du *singulier* du *futur*, la forme allongée par le ה *paragogique* (v. § 136); mais dans les autres personnes et surtout si l'on veut exprimer avec plus de force une *exhortation* ou un *ordre*, on préfère employer les formes raccourcies du futur (v. §§ 156, 233, 256 et 261), si toutefois la langue les fournit. Les exemples suivans rendront plus clair ce que nous venons de dire.

a) Exemples du *futur* avec ה *paragogique*, marquant un *dessein* ou une *résolution* : נִסְתָּאֲנִי לֹא אֶחְסֹךְ פִּי אֶדְבַּח בְּצַד רוּחִי אֲשִׁיחָה בְּמַר נַפְשִׁי, *c'est pourquoi je ne retiendrai plus ma bouche, je parlerai dans l'angoisse de mon esprit, je discuterai dans l'amerture de mon âme*, Job VII, 11. — נִפְלֵה נָא בְיַד יְהוָה... וּבְיַד אָדָם אַל אֶפְלֵה, *que nous tombions entre les mains de l'Eternel... et que je ne tombe*

point entre les mains des hommes, 2 Sam. XXIV, 14.

Une *exhortation* : נִלְכָּה אַחֲרֵי אֱלֹהִים אֲחֵרִים, *al-*
lons après d'autres dieux! Deut. XIII, 3.

Une *prière* : אֲלֶכְהֶנָּה הַשָּׂדֶה וְאֶלְקָטָהּ בַּשָּׂבָלִים, *je te prie que j'aïlle aux champs et je glanerais quel-*
ques épis, Ruth. II, 2. — נִלְכָּה־נָּא בַּמִּדְבָּר וְנִזְבַּחַהּ, *nous te prions que nous allions au désert, et que*
nous sacrifions, Exod. III, 18.

Un *souhait* : אֲמוּתָהּ הַפַּעַם, *que je meure à présent*,
Gen. XLVI, 30.

b) Exemples du *futur raccourci*, marquant une
exhortation ou un *désir* : יַחֲיֵי רֹאשֵׁי וְאַל־יָמֹת, *que*
Ruben vive, et qu'il ne meure point, Deut. XXXIII,
6. — אֲךָ יִקָּם יְהוָה אֶת־דְּבָרוֹ, *seulement que l'Eternel*
accomplisse sa parole, 1 Sam. I, 23. — יִפְקֹד הַמֶּלֶךְ
פְּקִידִים, *que le roi établisse des commissaires*, Esth.
II, 3.

Un *commandement* : וַיֹּאמֶר אֱלֹהִים יְהִי אוֹר וַיְהִי אוֹר, *et Dieu dit : lumière soit; et lumière fut*, Gen.
I, 3. — הָעוֹף יִרְבַּב בְּאֶרֶץ, *que les oiseaux multiplient*
sur la terre, Gen. I, 22.

ART. IV.

De l'Impératif.

§ 493. 1° L'*impératif* en hébreu désigne, comme dans
toutes les langues, l'*ordre* que l'on fait parvenir à un
autre ou le *désir* qu'on a de lui voir faire quelque chose.
Par ex. מְהֵרָה שְׁלֹשׁ סָאִים קָמַח סֵלֶת לוֹשִׁי וְעָשִׂי עֲצוֹת, *apporte bien vite trois mesures de fleur de farine,*
pétris-les et fais-en des gâteaux, Gen. XVIII, 6. —

תְּנֵה נָא לָהֶם כֶּפֶר כֶּסֶף, *je te prie, donne-leur un talent d'argent*, 2 Rois V, 22.

§ 494. 2° L'*impératif*, quant à sa forme, ne diffère du *futur* que par les préformantes et les afformantes attachées à ce dernier (v. § 133). La ressemblance, entre la forme de ces deux temps, s'étend aussi à l'usage que la langue fait de l'un et de l'autre.

Nous avons vu (v. § 485) que le *futur* remplit souvent les fonctions de l'*impératif*. De même aussi, ce dernier tient lieu du *futur*, lorsqu'un *futur* ou d'autres *impératifs* le précèdent.

a) Exemples d'un *impératif* précédé d'un ou plusieurs *impératifs* : זָאת עֲשׂוּ וְחִיו, *faites ceci et vous vivrez*, Gen. XLII, 18. — סוּר מֵרַע וַעֲשֵׂה טוֹב וְשָׁכֵן לְעוֹלָם, *retire-toi du mal et fais le bien, et tu demeureras* (proprement : *et demeure*) *éternellement*, Ps. XXXVII, 27.

b) *Impératif* précédé d'un *futur* : יִתֵּן יְהוָה לָכֶם וּמְצֹאֵן מְנוּחָה, *que l'Eternel vous donne et vous trouverez* (proprement : *trouvez*) *du repos*, Ruth I, 9. — אֲבָרְכְךָ... וְהָיָה בְרָכָה, *je te bénirai et tu seras* (proprement : *sois*) *une bénédiction*, Gen. XII, 2.

ART. V.

De l'Infinitif.

A. INFINITIF ABSOLU.

§ 495. L'*infinitif absolu* exprime l'idée du verbe sans liaison grammaticale avec le reste de la phrase. C'est l'idée verbale isolément représentée (comp. § 127).

Par ex. הַמַּיִם הָיוּ הַלֹּךְ וְחָסוּר, *les eaux étaient (à s'en) aller et (à) diminuer*, Gen. VIII, 5.

C'est de ce point de vue général qu'il faut considérer les différentes manières dont on emploie cet *infinitif* en hébreu. Nous allons exposer les divers usages de ce mode dans les §§ suivans.

§ 496. 1^o On trouve l'*infinitif absolu* dans des discours animés, où l'orateur se plaît à n'user que de l'*infinitif*, afin de mettre mieux en saillie l'idée des verbes qu'il emploie. Par ex. בְּמִוֹחַ עַל תְּהוֹ וְדַבָּר, שׂוֹא הָרוּ (1) עֵמֶל וְהוֹלִיד אֹן נֶאֱנָת, et on parle vanité, on conçoit le travail, et on enfante l'iniquité, Es. LIX, 4. — וְהַפְּרוּ שִׁשׁוֹן וְשִׁמְחָה הָרַג בְּקָר וְשָׁחַט צֹאן אֲכַל בֶּשֶׂר וְשָׁתוּרָה יִין וְהָפְרוּ שִׁשׁוֹן (2) אֲכַל וְשָׁתוּ (3) כִּי מָחָר נִמְוִרָה, *voici la joie et l'allégresse : tuer des bœufs ! égorger des moutons ! manger la chair ! boire du vin ! manger et boire ! car demain nous mourrons !* Es. XXII, 13.

§ 497. 2^o Quelquefois l'*infinitif absolu* se trouve à la fin d'une phrase avec une signification *adverbiale*. Par ex. בַּיּוֹם הַהוּא אָקִים אֶל-עַלִי אֶת-כָּל-אֲשֶׁר דִּבַּרְתִּי (4) אֶל-בֵּיתוֹ הַחַל וְכִלָּה (5) *en ce jour-là j'effectuerai contre Eli tout ce que j'ai dit touchant sa maison, en commençant et en achevant (c'est-à-dire complètement)*, 1 Sam. III, 12. — אַחַב עָבַד אֶת-הַבַּעַל (6) מְעַט יְהוּא יַעֲבֹדֵנִי הַרְבֵּה (7) *Achab n'a servi qu'un peu Bahal, mais Jéhu le servira beaucoup*, 2 Rois X, 18.

(1) הָרוּ pour הָרָה (v. § 89). (2) שִׁשׁוֹן pour שָׁתָה. (3) כִּלָּה pour כִּלָּה. (4) Comp. § 457.

§ 498. 3° L'*infinitif absolu* est souvent ajouté à un autre temps du verbe, surtout au *prétérit* et au *futur*, pour faire mieux ressortir l'idée du verbe. Il en résulte une phrase qui ne peut pas être traduite littéralement dans les langues occidentales, et que nous rendons par un adverbè ou par une autre tournure. Par ex. מוֹת תָּמוּת (proprement : *tu mourras, mourir*) *tu mourras certainement*, Gen. II, 17. — הֲרַגְנִי נָא הָרַג, *je te prie de me faire mourir plus tôt*, Nomb. XI, 15. — שׁוּב אֲשׁוּב אֵלֶיךָ, *je ne manquerai pas de retourner vers toi*, Gen. XVIII, 10. — הֲיָדוּעַ נָדַע, *pouvions-nous savoir?* Gen. XLIII, 7. — וְהַשְׁמַדְתִּי אֹתָהּ... אֲפֹס כִּי לֹא הַשְׁמִיד אֲשַׁמֵּד אֶת-בֵּית יַעֲקֹב, *je l'abolirai... mais pourtant je n'abolirai point entièrement la maison de Jacob*, Amos. IX, 8.

§ 499. Cette construction de l'*infinitif absolu* à côté d'un autre temps du même verbe est employée quelquefois pour exprimer la *continuation* ou la *durée* d'une action ou d'un état. Par ex. וַיֵּשְׁבוּ הַמַּיִם מֵעַל הָאָרֶץ הַלּוֹךְ וְשׁוּב, *les eaux se retirèrent sans interruption de dessus la terre*, Gen. VIII, 4, et v. 7, *il lâcha le corbeau*, וַיֵּצֵא יֵצוּא וְשׁוּב, *et il sortit allant et venant*. — עָלוּ עֲלֶיהָ וּבְכָה, *ils montaient toujours et pleuraient*, 2 Sam. XV, 30.

§ 500. 4° Quelquefois le temps qu'exprime l'*infinitif absolu* doit être expliqué par le contexte ou par les temps qui précèdent ou qui suivent. Dans ce cas il n'exprime que l'action ou l'état indiqué par le verbe.

Il se trouve pour le *prétérit*. Par ex. dans le pas-

sage 1 Sam. II, 27, 28. *Ne me suis-je pas clairement manifesté à la maison de ton père...* וּבַחֹר אֲתוֹ , מִכָּל־שִׁבְטֵי יִשְׂרָאֵל , je l'ai aussi choisie d'entre toutes les tribus d'Israël.

Pour le futur. Par ex. Nomb. XV, 35. *On punira de mort cet homme-là,* רָגוּם אֲתוֹ בְּאֲבָנִים כָּל־הָעֵדָה , *et toute l'assemblée le lapidera.*

Pour le présent du subjonctif. Par ex. זֹאת נַעֲשֶׂה , *faisons-leur ceci, qu'on les laisse vivre,* Jos. IX, 20.

Pour l'impératif. Par ex. שְׁמֹר אֶת־יוֹם הַשַּׁבָּת , *garde le jour du Sabbat pour le sanctifier,* Deut. V, 12.

Voici un exemple de plusieurs *infinitifs absolus*, précédés d'un *prétérit* et suivis d'un *participe*, qui servent à décrire un état : זָרַעְתֶּם הַרְבֵּה וְהִבֵּא מֵעַם , *vous avez semé beaucoup, mais vous avez peu serré; vous avez mangé, mais non pas jusqu'à être rassasiés; vous avez bu, mais non pas en abondance; vous avez été vêtus, mais non pas jusqu'à être échauffés, et celui qui se loue, se loue pour mettre son salaire dans un sac percé,* Agg. I, 6.

B. INFINITIF CONSTRUIT.

§ 501. On appelle *infinitif construit* cette autre forme de l'infinitif, qu'on emploie dans les cas où l'infinitif se trouve lié grammaticalement avec la phrase dont il fait partie.

L'infinitif en général exprime l'idée du verbe sans y ajouter celle du temps ni celle de la personne; il représente donc le verbe sous la forme d'un substantif verbal (comp. § 127); mais c'est surtout l'*infinitif construit* qui manifeste ce caractère de substantif; car il peut occuper la place d'un *substantif* dans l'*état absolu*, ou d'un substantif en *état construit*, il se place après des *prépositions*, ou se lie avec des *préfixes* et des *suffixes*. Nous en donnerons quelques exemples.

§ 502. 1° Les *infinitifs construits* se trouvent comme des substantifs à l'*état absolu* dans les passages suivans : הִתְרַבְּזָה אֵלַי עָלָה בְּאָזְנֵי, *ta rage* (proprement : *ton t'entrager*) est montée à mes oreilles, 2 Rois XIX, 28. Et dans le verset précédent : וְשִׁבְתָּךְ וְיָצְאתָךְ וּבֵאתָךְ יִדְעָתִי, *je sais ta demeure, ta sortie et ton entrée* (proprement : *ton demeurer, ton sortir et ton entrer*).

Dans le premier de ces exemples, l'infinitif étant sujet de la phrase, doit être regardé comme un *nominatif*, et dans le second comme un *accusatif régi* par יִדְעָתִי.

§ 503. 2° L'*infinitif construit* prend la place d'un substantif en *état construit* dans les propositions suivantes : לְעֵת צֵאת הַשְּׂאֵבוֹת, *au temps que sortent celles qui vont puiser de l'eau* (proprement : *au temps du sortir de celles, etc.*), Gen. XXIV, 11.— לֹא עֵת הָאָסַף הַמִּקְנָה, *il n'est pas temps de rassembler le bétail* (proprement : *dû être rassemblé le bétail*), Gen. XXIX, 7.

§ 504. 3° Lorsque l'*infinitif* prend des *préfixes*, il joue le rôle du substantif d'une manière plus évidente encore.

Ce sont les *préfixes* ב, כ, ל, מ (v. § 442) que prend l'*infinitif*, et qu'il faut traduire dans nos langues par des conjonctions, en changeant l'*infinitif* dans le temps fini que demande le nexé du discours.

§ 505. Le développement complet des significations de ces *préfixes* dans leur liaison avec l'*infinitif* trouve sa place dans le dictionnaire. Nous ne pouvons donner ici que les significations ordinaires.

a) ב, *préposition* dont le sens répond à celui de *en*, *dans*. Placée devant un *infinitif* elle se traduira par : *dans le temps où*, *pendant que*, *lorsque*, etc. Par ex. אֵלֶּיךָ רְצוֹלָהּ הַשָּׁמַיִם וְהָאָרֶץ, *voici l'histoire de l'origine des cieux et de la terre dans le temps où ils furent créés* (proprement : *dans leur être créé*), Gen. II, 4. — וְרֵבְקָה שִׁמְעַת בְּדַבֵּר — יִצְחָק, *or Rebecca écoutait pendant qu'Isaac parlait*, Gen. XXVII, 5.

§ 506. b) כ lié avec des substantifs est un adverbe et signifie *comme*; il s'emploie avec les *infinitifs* de la même manière que notre *comme* : dans ce cas il est conjonction. Par ex. וַיְהִי כִּרְאוֹת הַמֶּלֶךְ, *et il arriva comme le roi vit*, Esth. V, 2. — וַעֲתָה כִּבְאֵי אֵל עֲבֹדָה — אָבִי, *maintenant donc quand je serai venu vers ton serviteur, mon père*, Gen. XLIV, 30.

§ 507. c) La lettre *préfixe* ל, devant l'*infinitif construit*, répond ordinairement aux *prépositions pour*, *de*. Par ex. וַיֵּרֶד יְהוָה לִרְאוֹת אֶת-הָעִיר, *l'Eternel descen-*

dit pour voir la ville, Gen. XI, 5. — וַיִּחְדְּלוּ לְבָנוֹת־הָעִיר, *ils cessèrent de bâtir la ville*, Gen. XI, 8.

Quelquefois l'infinitif avec ל se traduit par le *participe présent* précédé de *en* (répond au gérondif latin en *do*). Par ex. לַעֲשׂוֹת, *en faisant*, Gen. II, 3, et dans la forme fréquente לְאָמַר (v. § 79, 2), *en disant*.

§ 508. Lorsque l'*infinitif* avec ל est précédé du verbe הִיָּה, la phrase indique qu'une chose est sur le point d'avoir lieu. Par ex. וַיְהִי הַשֶּׁמֶשׁ לָבוֹא, *le soleil allait se coucher*, Gen. XV, 12. — וַיְהִי הַשַּׁעַר לְסָגוֹר, *on allait fermer la porte*, Jos. II, 5. — וַיְהִי לְדַרֵּשׁ אֱלֹהִים, *il se mit à rechercher Dieu*, 2 Chron. XXVI, 5.

Assez souvent cette locution ne doit être regardée que comme une périphrase pour le *futur*. Dans ces cas, il arrive quelquefois que הִיָּה doit être sous-entendu. Par ex. וַגַּם הֵמָּה לָהִיֹּת עִם יִשְׂרָאֵל, *eux aussi se joignirent à Israël*, 1 Sam. XIV, 21. — כְּסֻפּוֹת בְּנֶגֶב לַחֲלוֹף, *comme des tourbillons qui ravagent au pays du midi*, Es. XXI, 1. — לְכַרֹּת לוֹ אֲרָזִים, *il se coupe des cèdres*, Es. XLIV, 14.

§ 509. d) Le מ préfixe, lié à l'*infinitif construit*, renferme le plus souvent une idée négative et exprime que l'action ou l'état indiqué par le verbe ne doit pas avoir lieu. Par ex. סָגַר כָּל־בַּיִת מִבּוֹא, *toute maison et fermée, tellement que personne n'y entre*, Es. XXIV, 10. אִמָּם אָזְנוֹ מִשְׁמַע דָּמִים וְעַצֵּם עֵינָיו מִרְאוֹת בָּרַע, *celui qui bouche ses oreilles pour n'ouïr point le sang, et qui ferme ses yeux pour ne voir point le mal*, Es. XXXIII, 15.

§ 510. Quelquefois l'*infinitif* du verbe **הִירָה** est omis, et au lieu de dire **מֵהִיֹּת**, le **מ** est placé immédiatement avant le substantif suivant, lié avec ce verbe. Il en résulte des phrases comme les suivantes : **וַיִּמְאַסְךָ מִמְּלֶכְךָ** (pour **מֵהִיֹּת מֶלֶךְךָ**), *il l'a rejeté, afin que tu ne sois plus roi*, 1 Sam. XV, 23. — **נִכְרִיתָנָהּ מִנּוֹי**, *exterminons-la pour quelle ne soit plus nation*, Jérém. XLVIII, 2.

§ 511. 4° L'emploi des autres *prépositions* avec l'*infinitif* ne présente rien de difficile. Exemples :

Avec **אַחַר** : **אַחֲרַי קָבְרוּ אֶת־אָבִיו**, *après avoir enseveli son père*, Gen. L, 14; avec **עַד** : **עַד שׁוֹבֶכָה**, *jusqu'à ce que tu reviennes*, Jug. VI, 18; avec **עַל** : **עַל אֲמַרְךָ**, *sur ce que tu as dit*, Jérém. II, 35; avec **תַּחַת** : **תַּחַת הָיִיתָ**, *au lieu que tu as été*, Es. LX, 15.

§ 512. 5° Les *suffixes* ajoutés à l'*infinitif* expriment l'*accusatif*, s'ils se rapportent au régime du verbe, et le *génitif* s'ils se rapportent au sujet.

Dans le premier cas, on emploie les formes verbales du suffixe, dans le second les formes des suffixes destinées pour le nom (comp. § 410). Par ex. **קְרָאִי**, *mon cri* (proprement : *le crier de moi*), serait **קְרִיאָנִי**, si le sens devait être *appeler moi*. — **עֲזָרָנִי** signifie *me secourir*, tandis que *mon secours* est **עֲזָרִי** (proprement : *mon secourir*); car la forme **י** — est celle qui s'ajoute aux noms, tandis que celle qu'on emploie pour le verbe est **נִי** —.

ART. VI.

Du Participe.

§ 513. Le *participe*, plus encore que l'*infinitif*, se rapproche du nom, en ce qu'il admet la déclinaison ou flexion des adjectifs et des substantifs (v. § 43).

Le *participe* quelquefois devient même *substantif*. Par ex. אֵיב, *ennemi* (proprement : *le haïssant*), de אֵיב, *haïr*; רֹעֵה, *pasteur* (*le paissant*), de רֹעֵה, *paître*.

§ 514. Le *participe* porte, sous certains rapports, le caractère d'un *nom*; sous d'autres, celui du *verbe*.

§ 515. 1° Comme *substantif*, le *participe* peut se mettre à l'état *construit*. Par ex. יֹשְׁבֵי בֵיתָהּ, *ceux qui habitent en la maison* (proprement : *les habitans de la maison*), Ps. LXXXIV, 5; יוֹרְדֵי בּוֹר, *ceux qui descendent en la fosse* (proprement : *les descendans dans la fosse*), Prov. I, 12.

§ 516. 2° Quand le *participe* exprime l'idée du *verbe*, il peut être suivi de son objet grammatical à l'accusatif, ou lié avec le verbe par une préposition. Par ex. אָהַב צְדָקָה וּמִשְׁפָּט, *qui aime la justice et la droiture*, Ps. XXXIII, 5. — הָרְדִים בָּעַם הָעֹשִׂים — בְּמִלְאָכָה, *qui avaient l'intendance sur les gens qui faisaient l'ouvrage*, 1 Rois IX, 23.

§ 517. 3° Le *participe*, accompagné du verbe substantif הָיָה, forme une espèce de *conjugaison périphrastique*. Par ex. וַיְהִי בָנָה עִיר, *et il bâtit une ville* (proprement : *et il fut bâtissant une ville*), Gen. IV, 17. —

מִקְצָפִים הָיִיתֶם אֶת־יְהוָה, *vous avez fortement irrité l'Éternel*, Deut. IX, 22.

C'est surtout dans l'hébreu des temps postérieurs et dans les écrits des rabbins que cette manière de parler est usitée. Dans l'ancien hébreu nous trouvons très-souvent le *participe* employé dans ce même but, mais en sous-entendant le verbe הָיָה.

§ 518. Dans ces cas, le *participe* peut indiquer le temps *présent* ou le temps *passé*, aussi bien que le temps *à venir*. Il se trouve :

a) Pour le *présent*. Par ex. *Quel est mon péché devant ton père*, כִּי מִבְּקֶשׁ אֶת־נַפְשִׁי, *qu'il recherche ma vie* (proprement : *pour que recherchant ma vie*), 1 Sam. XX, 1.

b) Pour le temps *passé*. Par ex. *Ils abandonnèrent l'Éternel*, הַמוֹצִיא אוֹתָם מֵאֶרֶץ מִצְרַיִם, *qui les avait fait sortir du pays d'Égypte*, Jug. II, 12.

c) Pour le *futur*. Par ex. מִשְׁחַתִּים אֲנַחְנוּ אֶת־הַמָּקוֹם הַזֶּה, *nous détruirons ce lieu*, Gen. XIX, 13.

§ 519. C'est surtout dans le style prophétique que le *participe*, précédé de l'interjection הִנֵּה, *voici*, est employé pour exprimer le temps *à venir*. Par ex. הִנֵּה יָמִים בָּאִים, *voici les jours viendront*, (proprement : *voici les jours venant*), Es. XXXIX, 6.

ART. VII.

Remarques sur le Verbe.

§ 520. 1° Il arrive assez souvent que le verbe ne suit pas la règle générale, selon laquelle il doit s'accorder

avec son sujet en genre et en nombre. Nous trouvons le pluriel pour le singulier et *vice versa*, le masculin pour le féminin et *vice versa*.

Voyez ce que nous dirons sur ces irrégularités dans l'emploi du *genre* et de celui du *nombre*, §§ 568 et les suivans.

§ 521. 2° La 3^e *personne* est employée quelquefois *impersonnellement*. Par ex. וַיְהִי, *et il fut*; יִיטֵב לְךָ, *il sera bien à toi = tu te trouveras bien*, Jér. XXXVIII, 20. — וַתְּהִי־חֶק בְּיִשְׂרָאֵל, *et ce fut une coutume en Israël*, Jug. XI, 39.

§ 522. 3° Le pronom indéfini ON avec le verbe à la 3^e pers. sing. s'exprime en hébreu :

a) Par la 3^e pers. du *singulier*. Par ex. עַל־כֵּן קָרָא, *c'est pourquoi on la nomma Babel*, Gen. XI, 9. — וַיֹּאמֶר לְיוֹסֵף, *on dit à Joseph*, Gen. XLVIII, 1.

b) Par la 3^e pers. du *pluriel*. Par ex. וּמֵעוֹלָם לֹא שָׁמְעוּ לֹא הִאֲזִינוּ, *et on n'a jamais ouï ni entendu*, Es. LXIV, 3.

c) Rarement par la 2^e *personne* (par ex. עַד בֹּאֶךָ, *jusqu'à-ce qu'on vienne, proprement : jusqu'à ton venir*), ou

d) Par le *passif*. Par ex. אִז הוּחַל לְקֹרֵא בְּשֵׁם יְהוָה, *alors on commença d'appeler du nom de l'Eternel*, Gen. IV, 26.

CHAPITRE TROISIÈME.

SYNTAXE DU NOM.

ARTICLE PREMIER.

Du Genre.

§ 523. Comme nous l'avons déjà dit (v. § 296), il n'y a en hébreu que deux genres, le *masculin* et le *féminin*.

Pour le *masculin* il n'y a pas de forme particulière; ce n'est que le *féminin* qui en prend une (v. § 297). On ne peut pas donner des raisons suffisantes pour expliquer pourquoi la plupart des substantifs masculins ont ce genre plutôt que l'autre. Ce n'est que sur les *féminins* que quelques règles générales peuvent être établies.

§ 524. Du genre *féminin* sont :

a) Les noms de *femmes* (par ex. אִמָּה, *mère*; בַּת, *filles*) et de *femelles* d'animaux. Ces derniers peuvent être ou les formes féminines du nom qui désigne le mâle (comme סוּסָה, *jument*, fém. de סוּס, *cheval*), ou des mots à part (comme רְחֵל, *brebis*), ou enfin le même mot, qui est alors du genre *commun*. Ainsi צֶמֶל désigne le *chameau* et sa femelle, בָּקָר, le *bœuf* et la *vache*.

b) Plusieurs des *membres* du corps et plusieurs

noms d'*outils*. Comme יָד, *main*; אָזן, *oreille*; חֶרֶב, *épée*; יָתֵד, *bêche*.

c) Les noms de *pays* et de *villes*. Par ex. אֲדָם, *Idumée*; יְהוּדָה, *Judée*; מִבְּשַׂרְתַּיִר יְרוּשָׁלַם, *Jérusalem, messagère de bonnes nouvelles*, Es. XL, 9.

Mais lorsque le nom du *pays* désigne plutôt ses habitans, il peut être employé comme *masculin*. Par ex. יְהוּדָה נָפְלָה, *la Judée* (c'est-à-dire ses habitans) *est tombée*.

d) Les mots qui désignent des *idées abstraites*. Comme יְשׁוּעָה, *salut*; צְדָקָה, *justice*; נִקְמָה, *vengeance*.

e) Les idées qui, dans les langues qui possèdent les trois genres, sont rendues par le genre *neutre*. Par ex. כִּי אֵין בְּפִיהוּ נְכוֹנָה, *car il n'y a rien de droit (nihil justi) en sa bouche*, Ps. V, 10. — אֶחַת שְׁאַלְתִּי, *j'ai demandé une chose (év)*, Ps. XXVII, 4.

Remarque. Les substantifs assez nombreux, qui admettent les deux genres, sont dits du *genre commun*.

ART. II.

Du Pluriel.

§ 525. Le *pluriel* ne s'emploie pas seulement dans les cas où l'on parle d'une pluralité de choses. Il s'y attache aussi en hébreu l'idée de *majesté* et de *grandeur*. C'est ce que les grammairiens ont appelé *plurialis majesticus* ou *plurialis excellentiæ*.

Ainsi on se sert de אֱלֹהִים, pour désigner le *vrai Dieu*; אֲדֹנָיִם désigne un *seigneur* (par ex. הָאֵשׁ

אֲדֹנֵי הָאָרֶץ, *l'homme, le seigneur du pays*, Gen. XLII, 30), בעֲלִים, *un maître* (אֲבוֹס בְּעַלְיוֹ, *la crèche de son maître*, És. I, 3).

En d'autres cas, on emploie le pluriel dans le sens d'un *superlatif absolu*. Par ex. (1) שִׁתְּנִי תוֹעֵבוֹת לְמוֹ (1) *tu m'a mis en une extrême abomination* (proprement : *abominations devant eux*), Ps. LXXXVIII, 9. — יִתֵּן יְהוָה נִקְמוֹת הַיּוֹם הַזֶּה, *l'Eternel a donné aujourd'hui une vengeance entière* (proprement : *des vengeances*), 2 Sam. IV, 8.

§ 526. Il y a des substantifs dont le pluriel prend une signification un peu différente de celle du singulier. Par ex. דָּם, *sang*, plur. דְּמַיִם, *du sang versé*, et *coulpe d'un meurtre*.

D'autres mots ne se présentent qu'au pluriel; plusieurs d'entre eux expriment des *idées abstraites* comme חַיִּים, *la vie*; אַהֲבַיִם, *amour* (v. § 309).

ART. III.

De l'Article.

§ 527. L'article hébreu dont nous avons déjà parlé § 390 à 393, s'emploie à peu près comme en français. On dit par ex. אֵלֶּרָא תוֹלְדוֹת הַשָּׁמַיִם וְהָאָרֶץ בְּהַבְרָאָם בַּיּוֹם, *voici l'histoire de l'origine des cieux et de la terre, lorsqu'ils furent créés* (v. § 505); *au jour que l'Eternel Dieu fit (une) terre et (des) cieux*, Gen. II, 4.

Dans les §§ suivans, l'article s'écarte de l'usage français.

(1) Pour לָדָם, v. § 422.

§ 528. 1° L'article se trouve avec plusieurs *noms appellatifs* qui remplacent des *noms propres*. Par ex. נָהָר, *fleuve*, הַנְּהָר, *le fleuve*, c'est-à-dire l'Euphrate, le *fleuve* par excellence; בַּעַל, *un seigneur*; הַבַּעַל, *l'idôle Baal*; אָדָם, *homme*, הָאָדָם, *Adam*.

§ 529. 2° *Les noms propres* ne prennent pas l'article (1).

Cependant il y a des exceptions : a) Des mots comme הַיַּרְדֵּן, *le Jourdain*; תְּלִבְנֹךְ, *le Liban*; הַרְמָה, *Rama*.

Il paraît que dans l'origine on a regardé ces noms plutôt comme des désignations *appellatives* que comme des *noms propres*. En effet ces noms, dérivés de יָרַד, *descendre, couler*, לָבַן, *être blanc*, רוּם, *être élevé*, désignent un fleuve d'un cours rapide, une montagne à l'aspect blanc, une ville située sur la montagne.

b) *Les noms de peuple* font aussi exception à cette règle. On dit הָאֲמֹרִי, *les Amorrhéens* (proprement : *l'Amorrhéen*); הָעַמְלִיקִי, *les Amalécites* (proprement : *l'Amalécite*), ou en pluriel הָעֵבְרִים, *les Hébreux*.

Si le nom d'un peuple est composé de deux mots, le premier est regardé comme à l'état construit, et le second seul prend l'article (v. les §§ suivans). Par ex.

(1) C'est pourquoi יְהוָה n'a jamais l'article, tandis que אֱלֹהִים comme nom *appellatif*, prend l'article lorsqu'il désigne le seul vrai Dieu (comp. § 528). Cependant, dans ce cas, il ne le prend pas toutes les fois qu'il est considéré comme un *nom propre*.

בֶּן־הַיְמִינִי, *le Benjaminite*; בֵּית־הַלְּחָמִי, *le Bethléhémite*.

§ 530. 3° L'*article* est omis lorsque le substantif qui devrait le prendre est en *état construit* ou qu'il a des *suffixes*.

Car si je dis בֵּית־הַמֶּלֶךְ, *la maison du roi* ou בֵּיתְךָ, *ta maison*, le mot בֵּית n'a pas besoin d'être déterminé par l'article; le génitif qui suit ou le suffixe qui est ajouté montre assez de quelle maison il s'agit.

§ 531. Mais le substantif qui est précédé d'un état construit ne prend l'*article* que dans le cas où ce dernier devrait le prendre; ainsi אִישׁ־הַמִּלְחָמָה, *L'homme de guerre*, mais אִישׁ מִלְחָמָה, *un homme de guerre*.

§ 532. 4° L'*adjectif* qualifiant un substantif qui a l'*article*, le prend aussi. Par ex. הַנָּהָר הַגָּדוֹל, *le grand fleuve*, Gen. XV, 18.

Le *pronom démonstratif* (זֶה, v. § 429) et le *pronom personnel* de la 3^e personne, lorsqu'il sert de *pronom démonstratif* (v. § 397), prennent aussi l'*article* lorsqu'ils sont précédés d'un substantif qui en est muni. Par ex. הַבַּיִת הַזֶּה, *cette maison*; הָאִישׁ הַזֶּה, *cet homme*; בַּיָּמִים הָהֵם, *en ces jours-là*; הַמְּלָכִים הָאֵלֶּה, *ces rois*, Jos. X, 24.

§ 533. L'*adjectif* et le *pronom démonstratif* prennent l'*article*, lorsque le substantif ne l'a pas, parce qu'il est déterminé par un suffixe. Par ex. שְׁמֶךָ הַגָּדוֹל, *ton grand nom*.

§ 534. 5° Il y a des exceptions à toutes les règles que nous venons de donner. Cependant, il ne faut pas re-

garder comme exception à la règle § 531., le cas où l'adjectif est attribut, et non simple modificatif d'un substantif. Dans ce cas, il faut sous-entendre le verbe substantif הָיָה (v. § 462). Par ex. הָאֶבֶן הַגְּדוֹלָה, *la grande pierre*, mais הָאֶבֶן גְּדוֹלָה (Gen. XXIX, 2), signifie *une pierre qui est grande*. — וַיֵּרְאוּ כִּי רַעֲתָכֶם רַבָּה, *que vous voyiez combien votre péché est grand*, 1 Sam. XII, 17.

Une véritable exception à la règle § 532 a lieu lorsque l'article se trouve seulement avec l'adjectif et qu'il est omis devant le substantif. Cela a lieu surtout dans les livres postérieurs. Par ex. גְּבֻעוֹת הַגְּבוּהוֹת, *les hautes collines*, Jér. XVII, 2. — הַר הַגְּדוֹל, *la grande montagne*, Zach. IV, 7. — נָגִיד הַבָּא, *le prince qui vient*, Dan. IX, 26.

ART. IV.

De l'Apposition et de la Répétition du Substantif.

§ 535. 1°. Si deux substantifs sont placés à la suite l'un de l'autre, sans que le premier soit à l'état construit, le second est attribut du premier. C'est ce qu'on appelle *apposition*. Par ex. אַנְשִׁים אַחִים אֲנַחְנוּ, *nous sommes frères* (proprement : *des hommes frères*) Gen. 13, 8. — דְּבָרִים נְחֻמִּים, *des paroles de consolation* (proprement : *des paroles, des consolations*), Zach. I, 13.

Quand le premier substantif prend l'article ou une préposition, ou l'un et l'autre, le second les prend aussi. Par ex. בַּשָּׂדֵה בַּמִּדְבָּר, *sur les champs au désert*, Jos. VIII, 24.

§ 536. On peut regarder comme une espèce d'apposition le cas où le premier exprime le poids, la mesure, la forme, etc., de la matière indiquée par le second. Par ex. סֵאת סֵלֶת וּסְאֵתִים שְׁעָרִים, *un sac de fine farine et deux sacs d'orge*, 2 Rois VII, 1. — תְּבַקֵּר נְחֹשֶׁת, *le bœuf d'airain*; אַרְבַּעַת סוּרִים אֶבֶן, *quatre rangées de pierres*, Ex. XXVIII, 17. — תַּמְבּוּל מַיִם, *l'inondation d'eaux*, Gen, VI, 17.

§ 537. 2° Quelquefois le même substantif se répète. Cette répétition sert à exprimer :

a) Une grande quantité. Par ex. וַעֲמַק הַשְּׂדִים וְעַמְקֵי הַחַר, *la vallée de Siddim était pleine de puits de bitume*, Gen. XIV, 10.

b) Une distribution. Par ex. אֶל-מְדִינָהּ וּמְדִינָהּ, *à chaque province selon son écriture, et à chaque peuple selon sa langue*, Est. I, 22. — בְּבֹקֶר בְּבֹקֶר, *tous les matins*, Exod. XXX, 7. — קַח מֵאֵתֶם מִטָּה מִטָּה, *prends une verge de chacun d'eux*, Nomb. XVII, 17. — שְׁנַיִם שְׁנַיִם, *elles entrèrent deux à deux*, Gen. VII, 9.

c) La différence. Par ex. אֶבֶן וְאֶבֶן... אֵיפָה וְאֵיפָה, *deux sortes de pierre (à peser)... deux sortes d'epha*, Deut. XXV, 13, 14. — בְּלֵב וּלְבַב יְדַבְּרוּ, *ils parlent avec un cœur double*, Ps. XII, 3.

ART. V.

Du Nominatif absolu.

§ 538. 1° On trouve quelquefois à la tête d'une phrase un ou plusieurs mots, complètement déta-

chés de ce qui suit, sous le rapport grammatical. C'est ce qu'on appelle *nominatif absolu*. Cette construction a lieu quand on attire l'attention sur l'objet qu'on désire faire ressortir. Ce *nominatif absolu* se rend ordinairement en français par la locution *quant à...* Par ex. שִׁכֶם בְּנֵי הַשְּׂקָה נִפְשׁוּ בְּבַתְּכֶם, *Sichem, mon fils — son ame s'est attachée à votre fille*, Gen. XXXIV, 8. — הָאֵל תָּמִים דְּרָכּוֹ, *quant à Dieu, sa voie est parfaite*, Ps. XVIII, 31.

§ 539. 2° Nous avons adopté la dénomination de *nominatif absolu* puisque l'usage l'a consacrée; mais elle est inexacte. Car les mots détachés peuvent être régis par un verbe, par une préposition; quelquefois ils forment une phrase entière. Par ex. וְאֶת־הָעָם וְהַעֲבִיר אֹתוֹ לְעָרִים, *quant au peuple — il le fit passer dans les villes*, Gen. XLVII, 21. — בְּחִלּוּמֵי וְהִנֵּה גִפְנֵן לְפָנַי, *quant à mon songe — voici, un cep était devant moi*, Gen. XL, 9. — הַבַּיִת הַזֶּה אֲשֶׁר אַתָּה בֹנֶה אִם תֵּלֵךְ... *quant à cette maison que tu bâtis — si tu marches*, 1 Rois VI, 12.

ART. VI.

De l'Etat construit.

§ 540. L'*état construit* répond au *génitif* de nos langues occidentales, à la différence près que nous avons signalée §§ 313 et les suivans. Faisons connaître ici quelques particularités où l'*état construit* s'éloigne de l'emploi de notre *génitif*.

§ 541. 1° L'*état construit* est souvent employé dans

les cas de simple *apposition* (v. § 535). Par ex. בתולה בת עמי (proprement : *la vierge de la fille de mon peuple*, pour בתולה בת עמי), *la vierge, fille de mon peuple*, Jérém. XIV, 17. — אנשי בני בליעל, *des hommes, enfans d'ini- quité*, Jug. XIX, 22.

Si le second substantif est un *nom propre*, la construction hébraïque est la même qu'en français. Par ex. נהר כבר, *le fleuve DE Kebar*, Hes. I, 1. — קרית חצות, *la ville DE Hhutzoth*, Nomb. XXII, 39.

§ 542. 2° Quelquefois le nom régi n'exprime pas le sujet de la phrase, mais *l'objet*. Par ex. קנאת עם, Es. XXVI, 11, ne signifie pas : *la jalousie DU peuple* ; mais *la jalousie dont le peuple est l'objet*. De même dans le passage Exod. XXII, 10, שבעת יהוה, *un serment dont יהוה est l'objet* ; et non *un serment que prête l'Eternel*. — רצון עמך, *la bienveillance (que tu portes) à ton peuple*, Ps. CVI, 4.

§ 543. 3° Le nom en *état construit* n'est pas toujours immédiatement suivi d'un autre substantif. Ce dernier peut être remplacé par un *substantif* précédé du ו copulatif ou d'une *préposition*, ou même par une *phrase subordonnée*. Par ex. שכרת ולא מין, *ivre ! mais non pas de vin* (שכרת pour שכרה), Es. LI, 21. — כל חוסי בו, *tous ceux qui se confient en lui*, Ps. II, 12. — נביאי מלבם, *des prophètes qui prophétisent de leur propre mouvement*, Ezéch. XIII, 2. — ישבי על מדין והלכי על דרך, *vous qui êtes assis sur des nattes, et vous qui allez dans le chemin*, Jug. V, 10. — כל ימי אשר הנגע בו, *pen-*

dant tout le temps qu'il aura cette plaie, Lévi. XIII, 46.

§ 544. 4^o Quelquefois, deux noms en *état constr.* sont à la suite l'un de l'autre. Par ex. קִצִּיִּי אֲנָשֵׁי הַמִּלְחָמָה, *les capitaines des gens de guerre*, Jos. X, 24.

Rarement on rencontre trois noms en *état construit* liés ensemble. Comme יְמֵי שְׁנַי תַּיִי אֲבֹתַי, *les jours des années de la vie de mes pères*, Gen. XLVII, 9.

Pour éviter un trop grand nombre d'*états construits*, on a remplacé le génitif par le datif exprimé par ל̄ placé devant le mot régi. Par ex. on dit סֵפֶר דְּבָרֵי יִשְׂרָאֵל לְמַלְכֵי יִשְׂרָאֵל, *le livre des Chroniques des (proprement : aux) rois d'Israël*, pour ne pas dire סֵפֶר דְּבָרֵי יִמֵי מַלְכֵי יִשְׂרָאֵל.

Dans le cinquième chapitre nous parlerons de cet emploi du ל̄ *préfixe* remplaçant le *génitif*.

ART. VII.

De l'Accusatif.

§ 545. L'*accusatif*, comme les autres cas en hébreu, n'est pas exprimé par une modification de la forme (comme dans la déclinaison grecque et latine), et la particule ׀ qui en est le signe n'est employée que sous certaines conditions (v. § 548). Il n'y a donc que le contexte qui dans la plupart des cas puisse nous faire connaître si un substantif est à l'*accusatif*.

§ 546. L'*accusatif* se place après les verbes *transitifs*, comme dans toutes les langues (par ex. בָּרָא אֱת־הַשָּׁמַיִם, *il créa les cieux*); de plus on forme par

lui des locutions qui, en d'autres langues, sont exprimées par d'autres cas, ou au moyen de prépositions.

§ 547. Les cas où l'hébreu voit comme *direct*, l'objet considéré comme *indirect* dans nos langues, sont les suivans :

a) *Régime indirect* formé par les prépositions à, de, quant à, en. Par ex. חָלַח אֶת־רַגְלָיו, *il fut malade AUX pieds*, 1 Rois XV, 23. — הִפִּירָהּ אֶת־כָּל־אֵיבֵי לְחֵי, *tu as frappé A la joue tous mes ennemis*, Ps. III, 8. — רַק הֶפְסֵא אֶגְדֵּל מִמֶּךָ, *seulement je serai plus grand que toi, QUANT AU trône*, Gen. XXXI, 40. — וַיִּשְׁתַּחוּ (¹) אַפָּיִם אֶרְצָה, *il se prosterna le visage EN terre*, Gen. XIX, 1. — וַיַּעַשׂ כַּפֹּתֵי זָהָב מִהוֹר, *il fit le propitiatoire DE pur or*, Exod. XXXVII, 6. — וַיִּבְנֶה אֶת־הָאֲבִנִּים מִזֶּבֶחַ, *il bâtit ces pierres EN autel*, 1 Rois XVIII, 32.

b) *Régime indirect* indiquant la manière ou le moyen. Par ex. וַיִּדְגְּמוּ אֹתוֹ אֲבָן, *ils l'assommèrent de pierres*, Léy. XXIV, 23. — יִרְחֲצוּ מֵיִם, *ils se laveront avec de l'eau*, Exod. XXX, 20. — וְכָל־הָאָרֶץ, *et tout le pays pleurait à grands cris*.

c) *L'endroit* où l'on va, où l'on se trouve. Par ex. וַיִּבְרַח מִצְרַיִם, *il s'enfuit en Egypte*, 1 Rois XI, 40. — תִּשְׁלִיכֵנִי מִצִּוְלָה, *tu m'as jeté au fond*, Joh. II, 4. — וְאַתָּה תִּשְׁמַע הַשָּׁמַיִם, *et toi, entends dans les cieux*, 1 Rois VIII, 32.

(¹) Voyez § 260.

d) *Le temps.* Par ex. וַיַּעַשׂ לַיְלָה, *et il fit de nuit*, Jug. VI, 27. — וּבֹקֶר וּרְאִיתֶם אֶת־כְּבוֹד יְהוָה, *et au matin vous verrez la gloire de l'Éternel*, Exod. XVI, 7.

Remarque. Dans les cas peu nombreux où un *verbe neutre* est suivi de l'*accusatif* d'un substantif formé de la même racine, il faut traduire ce dernier par un adverbe ou par une autre tournure. Par ex. וַיִּחַרְד יִצְחָק חֲרָדָה גְּדוּלָה, *et Isaac fut saisi d'un grand tremblement* (proprement : *tremblait un grand tremblement*), Gen. XXVII, 33. — וַיִּכּוּם מִכָּה גְּדוּלָה, *il les battit d'une grande bataille*, Jos. X, 10 (voyez des constructions analogues §§ 498 et 499, et comparez aussi les phrases latines suivantes : *gravem pugnam pugnare, vitam jucundam vivere*).

§ 548. La particule אֶת, ou ordinairement אֶתְּ avec *Makkeph* (v. § 451) est, comme nous l'avons déjà dit (§ 545), la marque de l'*accusatif*. Cependant elle n'est employée que lorsque le nom est déterminé par l'article, ou que ce dernier est omis parce que le substantif est en état construit, ou a pris un suffixe ou bien lorsque le substantif est un nom propre (comp. §§ 295 et 539). Par ex. אֶת הַשָּׁמַיִם וְאֶת הָאָרֶץ, *le ciel et la terre* (acc.), Gen. I, 1. — כִּי פָקַד יְהוָה אֶת־בְּנֵי־יִשְׂרָאֵל וְכִי רָאָה אֶת־עֵינָיִם, *que l'Éternel avait visité les enfans d'Israël et qu'il avait vu leur affliction*, Exod. IV, 31. — וַיִּקַּח בָּלַק אֶת־בַּלְעָם, *Balac prit Baleam*, Nomb. XXII, 41.

Remarque. Dans les livres poétiques אֶת est souvent omis.

§ 549. Cette particule accompagne cependant assez

souvent des substantifs évidemment au *nominatif*.

Tous les hébraïsans ne sont pas de cet avis. Ils expliquent les passages en question par la supposition que le nom, précédé de אַתְּ, doit être regardé comme *accusatif logique*, sinon *grammatical*.

Cette hypothèse, il est vrai, peut servir à expliquer certains cas, tels que יָתֵן אֶת־הָאָרֶץ הַזֹּאת, *que cette terre* (nomin.) *soit donnée*, ou *qu'on donne cette terre* (accus.), Nomb. XXXII, 5. — וְלֹא יִקְרָא וְעוֹד אֶת־שֵׁמֶךָ אַבְרָם, *ton nom* (nomin.) *ne soit plus appelé Abram*, ou *on n'appelle plus ton nom* (accus.) *Abram*, Gen. XVII, 5. Mais il se présente un assez grand nombre d'exemples où ce mode d'explication ne peut avoir lieu que d'une manière forcée.

Il est probable que la particule אַתְּ a été originairement un *pronom démonstratif* (1), qui, perdant insensiblement sa signification primitive, est devenu une particule. Son usage a été de précéder les noms déterminés par l'*article*, l'*état construit* ou un *suffixe* et surtout quand ces noms sont les objets du verbe, (v. § 548), pour les distinguer du sujet.

Voici quelques exemples où la particule אַתְּ précède un *nominatif* : וַיֵּלֶד לְחֲנוּךְ אֶת־עִירָד, *Irada naquit à Hénoc*, Gen. IV, 18. — וּבִנְיָהוּ הָאֵרִי, *et un lion vint et un ours*, 1 Sam. XVII, 34. — וְאֶת־הַבְּרוֹזֶל נָפַל אֶל־הַמַּיִם, *et le fer tomba dans l'eau*, 2 Rois VI, 5. — אֶת־עַמּוּד הָעֵנָן לֹא סָר

(1) Voyez Gesenii Lexicon manuale hebr. et chald. le mot אַתְּ

מַעֲלֵיהֶם, *la colonne de nuée ne se retira point de dessus eux*, Néhém. IX, 19.

ART. VIII.

Des autres Cas.

§ 550. 1° Le *datif* et l'*ablatif*s'expriment au moyen de prépositions (comp. § 276).

Pour le rapport du *datif* on emploie le ל *préfixe* (v. § 442). Les rapports marqués par l'*ablatif* dans les langues qui ont des cas, sont rendus en hébreu par les prépositions מִן, *de*; בְּ, *en, dans*; עִם, *avec*, etc.

§ 551. a) Le *datif* du pronom *personnel* est ajouté quelquefois par pléonasme après certains verbes, lorsqu'on *commande* ou qu'on exprime un certain *désir*. Par ex. קַח לְךָ, *prends* (proprement : *prends à toi*)! Gen. VI, 21. — לֵךְ לְךָ (1), *va!* Gen. XII, 1. — אִם לֹא תִדְעֵי לְךָ, *si tu ne le sais pas*, Cant. I, 8.

b) L'hébreu n'a pas le verbe *avoir*, on le remplace par le *datif* précédé de הִיָּה, *être*, יֵשׁ, *il y a*, ou אֵין, *il n'y a pas*. Par ex. וַיְהִי לְשֹׁלֹמֹה, *Salomon avait* (proprement : *il était à Salomon*), 1 Rois V, 6. — הִישׁ אֵין לָכֶם אָח, *avez-vous un frère* (proprement : *y a-t-il à vous un frère*)? Gen. XLIII, 7. — אֵין מְרֻעָה לָהֶם, *ils n'ont point de pâturage*, Joël I, 18.

§ 552. 2° Le *vocatif*, comme les autres cas, ne se distingue par aucune terminaison particulière. C'est le

(1) Pour לְךָ, à cause du *Makkeph* (comp. § 44). לְךָ, *impératif Kal* de הִלַּךְ (v. § 270).

nexe qui le fait reconnaître. Ordinairement il est muni de l'*article*, excepté dans les noms *propres*. Par ex. הַיָּם, *ô mer!* Ps. CXIV, 5, et v 6. הַהָרִים, *ô montagnes!* et v 7, אֶרֶץ, *ô terre!* — וְעוֹרְרָתִי בְּנֵי־צִיּוֹן — עַל בְּנֵי־יָוָן, *réveille les enfans, ô Sion! contre les enfans, ô Javan!* Zach. IX, 13.

ART. IX.

De l'Adjectif.

§ 553. L'*adjectif* qualificatif suit ordinairement son substantif et s'accorde avec lui en genre et en nombre. Cette règle est commune à toutes les langues. Les §§ suivans renferment quelques particularités de la langue hébraïque.

Remarque. Sur l'article que peut prendre l'adjectif, v. §§ 532 et suivans.

§ 554. 1° L'*adjectif* qui se rapporte à un substantif en état construit, suit le nom régi en état absolu. Par ex. הַצֵּי גִבּוֹר שְׁנוּנִים, *flèches aiguës d'un guerrier*, Ps. CXX, 4.

§ 555. 2° Si un *adjectif* est suivi d'un substantif qui serve à le déterminer plus exactement, l'adjectif se met ordinairement en *état construit*. Par ex. אֶרֶץ זָבַת (1) חֵלֶב וְדָבַשׁ *et de miel*, Exod. III, 8. — אִשָּׁה קָשָׁה רוּחַ, *une femme affligée d'esprit*, 1 Sam. I, 15. — עַם קָשָׁה עוֹרָה, *un peuple au cou dur*, Deut. IX, 6.

§ 556, 3° La langue hébraïque a peu d'adjectifs.

(1) Etat construit de זָבַת, fém. du participe actif de זָבַח.

Elle y supplée par l'emploi du *génitif*, et cela de deux manières.

a) Le substantif qui indique la nature ou la propriété de l'objet en question, se met au *génitif*. Par ex. שֵׁרֶבִיט הַזָּהָב, *le sceptre d'or*, Esth. IV, 11. — אֲרוֹן עֵץ, *une arche de bois*, Deut. X, 1. — אֲחֻזַּת עוֹלָם, *une possession perpétuelle*, (proprement : *possession d'éternité*), Gen. XVII, 8. — מֵאֲזַנֵי צֶדֶק אֲבְנֵי צֶדֶק, *les balances justes, les pierres [à peser] justes* (proprement : *les balances, les pierres de justice*), Léviq. XIX, 36.

§ 557. b) Nous avons dans nos langues des adjectifs qui expriment une possession, une qualité inhérente, ou bien encore une convenance entre plusieurs personnes et plusieurs choses. Ils sont rendus en hébreu par une périphrase, au moyen de אִישׁ, *homme*, בַּעַל, *seigneur* et בֶּן, *fil*. Exemples : avec אִישׁ : אִישׁ הָאֲדָמָה : *la-boureur* (proprement : *homme de la terre*), Gen. IX, 21. אִישׁ דְּבָרִים, *un homme à paroles*, pour *un homme qui a la parole aisée*, Exod. IV, 10.

Avec בַּעַל : בַּעַל הַחֲלֻמוֹת : *songeur* (proprement : *maître des songes*), Gen. XXXVII, 19. — בַּעֲלֵי בְרִית, *les alliés* (proprement : *maîtres de l'alliance*), Gen. XIV, 13. — בַּעַל כַּנְּפַיִם, *l'oiseau* (proprement : *le maître des ailes*), Ecclési. X, 20.

Avec בֶּן : בֶּן-חַיִל : *un homme vaillant* (proprement : *fil de la force*), Deut. III, 18. — בֶּן-מוֹת, *destiné à la mort*, 1 Sam. XX, 31. — אֲבְרָהָם בֶּן-מֵאָת שָׁנָה, *Abraham avait cent ans* (proprement : *Abraham (était) fil de cent ans*), Gen. XXI, 5. — בְּנֵי בְלִיעַל, *des hommes*

méchans (proprement : *fil* de la *méchanceté*),
1 Sam. X, 27.

De la Comparaison.

§ 558. L'*adjectif*, en hébreu comme en français, ne subit aucune modification dans la formation du *comparatif* et du *superlatif*.

1° Le *comparatif* se forme par la préposition מִן. Par ex. מֵה־מְתוֹק מִדְּבַשׁ וּמֵה עֵז מֵאַרְי מֵה־מְתוֹק מִדְּבַשׁ וּמֵה עֵז מֵאַרְי, *qu'y a-t-il de plus doux que le miel, et qu'y a-t-il de plus fort que le lion?* Jug. XIV, 18. — חָכָם אַתָּה מִדְּנִיָּאל, *tu es plus sage que Daniel*, Ezéch. XXVIII, 3. — טוֹב לַחֲסוֹת בִּיהוָה מִבָּטַח בְּאָדָם, *mieux vaut se confier en l'Éternel, que de se confier en l'homme*, Ps. CXVIII, 8. — תִּרְאֶה תוֹעֵבוֹת גְּדוֹלוֹת מֵאֵלֶּה, *tu verras des abominations plus grandes que celles-ci*, Ezéch. VIII, 15.

§ 559. 2° Il y a trois manières de former le *superlatif*:

a) L'*adjectif* est déterminé par l'article, l'état construit, ou des suffixes. Par ex. אֶלְפֵי הַדָּל, *mon millier* (c'est-à-dire *ma famille*) est le plus pauvre (proprement : le pauvre) qui soit en Manassé, et je suis le plus petit (proprement : le petit) de la maison de mon père. Jug. VI, 15. — הַיִּפָּה בְּנָשִׁים, *la plus belle d'entre les femmes*, Cant. I, 8. — קָטוֹן בְּנָיו, *le plus petit de ses enfans*, 2 Chron. XXI, 17. — טוֹבָם כְּחָדָק, *le meilleur d'entre eux* (proprement : leur bon) est comme une ronce, Mich. VII, 4.

b) Le nom se répète au pluriel. Par ex. הַבָּל הַבָּלִים,

vanité des vanités, pour la plus grande des vanités, Ecclés. I, 2. — עֶבֶד עֲבָדִים, *le serviteur des serviteurs*, pour *le serviteur le plus vil*, Gen. IX, 25. — הַשָּׁמַיִם וְשָׁמַיִם הַשָּׁמַיִם, *les cieux, même les cieux des cieux*, pour *les cieux les plus élevés*, 1 Rois VIII, 27. — וְהָיָה הַמִּזְבֵּחַ קֹדֶשׁ קְדָשִׁים, *et l'autel sera une chose très-sainte*, Exod. XXIX, 37.

Comparez encore Cant. I, 1. שִׁיר הַשִּׁירִים, *le cantique des cantiques*.

c) On place מְכֹל (*de tous, plus que tous*) entre l'adjectif et le substantif modifié. Par ex. וְהַנָּחַשׁ הָיָה מְכֹל חַיֵּי הַשָּׂדֶה עָרוֹם, *le serpent était le plus fin de tous les animaux des champs*, Gen. III, 1. — וַיְהִי הָאִישׁ גְּדוֹל מִכָּל-בְּנֵי קְדָם, *cet homme était le plus puissant de tous les orientaux*, Job I, 3.

ART. X.

Des Noms de Nombres.

A. NOMBRES CARDINAUX.

§ 560. Nous avons déjà parlé §§ 370 et suivans, de l'accord du nom de nombre avec le substantif. Il nous reste à dire un mot sur la construction du substantif avec le nom de nombre.

Il n'y a que deux cas possibles. Le substantif précède ou suit le nom de nombre; le plus souvent il le *suit*.

Remarque. Cependant les noms de nombres depuis 2 à 10, précèdent ordinairement le substantif. Par ex. חָמֵשׁ שָׁנִים... חֲמִשָּׁה שְׁקָלִים... שְׁלֹשָׁת שְׁקָלִים, *cinq ans... cinq sicles... trois sicles*, Lévi. XXVII, 6.

§ 561. a) Si le substantif *précède*, il se met toujours au pluriel. Par ex. ימים שלושה, *trois jours*, 1 Chron. XII, 39. — ערים שש עשרה, *seize villes*, Jos. XV, 41. — גמלים שלשים פרות ארבעים...., *trente chameaux, quarante jeunes vaches.... vingt ânesses*, Gen. XXXII, 16. — בני גבעון תשעים וחמשה, *les fils de Gabaon (étaient au nombre de) quatre-vingt-quinze*, Néhém. VII, 25.

§ 562. b) Quand le substantif *suit*, il se met ordinairement au pluriel. Par ex. שבועת ימים, *sept jours*, Gen. VIII, 10. — חמשה אנשים, *cinq hommes*, Gen. XLVII, 2. — עשרה גמלים, *dix chameaux*, Gen. XXIV, 10. — חמשה עשר בנים, *quinze fils*, 2 Sam. IX, 10. — ושם שתים עשרה עינות מים ושבעים תמרים, *il y avait là douze fontaines d'eau et soixante-dix palmiers*, Exod. XV, 27.

§ 563. Exceptions au § 562.

a) Avec les noms de nombre *au-dessous* de dix, le substantif est *rarement* au singulier. Par ex. שמונה שנה, *huit ans*, 2 Rois XXII, 1. — חמשה לחם, *cinq pains*, 1 Sam. XXI, 4. — עשרה לחם, *dix pains*, 1 Rois XIV, 3. —

b) Avec les noms de nombre *au-dessus* de dix, le substantif prend *souvent* le singulier, surtout s'il exprime un *poids*, une *mesure*, ou bien si le substantif est le mot אִישׁ. Par ex. ארבעים ושתים עיר, *quarante-deux villes*, Nomb. XXXV, 6. — שנים עשר, *vingt-trois ans*, Est. II, 12. — עשרים ושלוש שנה, *vingt-trois ans*, 2 Rois XXIII, 31. — ארבע מאות אִישׁ, *quatre cents hommes.... deux cents hommes*, 1 Sam. XXX, 10.

§ 564. Construction de מֵאָה (*cent*).

Il peut précéder ou suivre son substantif. S'il *précède*, il peut se trouver en *état absolu* ou en *état construit*, et le substantif peut se mettre au singulier comme au pluriel. S'il *suit* son substantif, ce dernier se trouve toujours au pluriel. Par ex. מֵאָה שָׁנָה (Gen. XVII, 7.) et מֵאָת שָׁנָה (Gen. XXV, 7), *cent ans*. — מֵאָה אַמּוֹת, *cent coudées*, Ezéch. XL, 27. — רְמוֹנִים מֵאָה, *cent pommes de grenade*, 2 Chron. III, 16. —

§ 565. Construction de אֶלֶף (*mille*).

Il *précède ordinairement* son substantif, qui se met le plus souvent au singulier (v. § 563, b), rarement au pluriel. Par ex. אֶלֶף אִישׁ, *mille hommes*, Jug. XV, 16. — שֵׁשׁ מֵאוֹת אֶלֶף רַגְלֵי, *six cent mille hommes de pied*, Nomb. XI, 21. — אֶלֶף גֶּפֶן, *mille vignes*, Es. VII, 23. — אַרְבַּעִים אֶלֶף פָּרָשִׁים, *quarante mille cavaliers*, 2 Sam. X, 18. — אֶלֶף פְּעָמִים, *mille fois*, Deut. I, 11.

Plus *rarement* il le *suit*. Par ex. פָּרִים אֶלֶף אֵילִים, *mille veaux, mille moutons, mille agneaux*, 1 Chron. XXIX, 21.

Les mêmes règles s'appliquent à אֲלָפִים. Par ex. אֲלָפִים אִישׁ, *deux mille hommes*, Jug. XX, 45. — אֲלָפִים סוּסִים, *deux mille chevaux*, Es. XXXVI, 8. — חֲמֹרִים אֲלָפִים, *deux mille ânes*, 1 Chron. V, 21. —

Pour les nombres de *trois à dix mille*, on se sert du pluriel אֲלָפִים. Par ex. שְׁלֹשָׁת אֲלָפִים, *trois mille*, Ex. XXXVIII, 26. — עֶשְׂרֵת אֲלָפִים, *dix mille*, Jug. I, 4.

Si אֶלֶף est précédé d'un nombre au-dessus de *dix*,

il se met au *singulier*. Par ex. שְׁמֹנֶה עָשָׂר אֲלָף, *dix-huit mille*, Jug. XX, 44.

§ 566. Lorsque le nom de nombre devrait avoir l'*article*, c'est le substantif qui le prend. Par ex. שְׁנֵי הַמְּאֲרוֹת, *les deux luminaires*, Gen. I, 16. — חֲמִשִּׁים הַצְּדִיקִים, *les cinquante justes*, Gen. XVIII, 24.

S'il s'agit d'un objet connu qui ne soit pas nommé, le nom de nombre prend lui-même l'*article*. Par ex. הָאַרְבָּעִים, *les quarante*, c'est-à-dire, *justes*, Gen. XVIII, 29. — הַשְּׁנַיִם עָשָׂר (1 Chron. XXVII, 15) ou שְׁנַיִם הָעָשָׂר (Jos. IV, 4), *les douze*. — הַשְּׁלֹשָׁה וְהַשְּׁבַעִים וְהַמֵּאֲתָיִם, *les deux cent soixante et treize*, Nomb. III, 46.

B. NOMBRES ORDINAUX ET DISTRIBUTIFS.

§ 567. 1° La langue hébraïque n'a des *nombres ordinaux* proprement dits, que jusqu'à *dix* (v. §§ 383 et 384). Pour les nombres *ordinaux* au-dessus de dix, elle se sert des nombres *cardinaux*. Pour éviter toute ambiguïté, on met :

a) L'*article* devant le nom de nombre. Par ex. עַד יוֹם הָאֶחָד וְעֶשְׂרִים, *jusqu'au vingt-unième jour*, Exod. XII, 18.

b) La *préposition* בְּ se place devant le substantif s'il précède, et devant le nom de nombre si le substantif suit. Par ex. בְּשֵׁנַת שֶׁבַע לַיהוָה, *la septième année de Jéhu*, 2 Rois XII, 2. — בְּשֶׁבַעַה עָשָׂר יוֹם, *le dix-septième jour*, Gen. VII, 11.

Quelquefois, cependant, ni l'un ni l'autre cas n'a lieu, et le contexte seul peut indiquer si le nombre

cardinal doit être pris pour un nombre *ordinal*. Par ex. יוֹם אַרְבָּעָה עָשָׂר, *le quatorzième jour*, (proprement : *le jour quatorze*), Est. IX, 19.

Remarque 1. Dans l'indication des *années* et des *jours des mois*, on se sert même souvent des nombres *cardinaux* pour les nombres *ordinaux* au-dessous de dix, quoique ces derniers existent dans la langue. Par ex. בְּשָׁנָה אַרְבַּע, *la quatrième année*, Zach. VII, 1. — בְּיוֹם אֶחָד, *au premier jour*, Esd. X, 16.

Remarque 2. Dans l'indication des *jours des mois*, le mot יוֹם, quand il devrait précéder, est souvent omis devant les nombres au-dessous de dix. Par ex. בְּשִׁבְעָה לַחֹדֶשׁ, *le septième (jour) du mois*, 2 Rois XXV, 8.

§ 568. 2° Les *nombres distributifs* sont exprimés par la simple répétition des nombres *cardinaux*. Par ex. שִׁבְעָה שִׁבְעָה, *sept à sept*, Gen. VII, 2, et 9, שְׁנַיִם שְׁנַיִם, *deux à deux*.

ART. XI.

Remarques sur la Syntaxe des Noms.

§ 569. La règle générale suivant laquelle, dans toutes les langues, le sujet et l'attribut doivent s'accorder en genre et en nombre (comp. § 553), soit que l'attribut soit exprimé par un *verbe*, ou qu'il le soit par un *adjectif*, souffre beaucoup d'exceptions en hébreu. Outre cette irrégularité, il en faut remarquer une autre du même genre. C'est que l'Hébreu aime à passer d'un sujet grammatical à un autre, et d'une personne à une autre (comp. § 464).

Ces deux exceptions s'expliquent quand on observe que l'Hébreu avait plutôt le sujet logique en vue que le sujet grammatical, en sorte que souvent la construction du reste de la phrase s'accorde bien avec l'idée exprimée au commencement sous le rapport du sens, mais non sous le rapport de l'expression. Ce que nous venons de dire s'éclaircira si nous rangeons les cas de ce genre sous les chefs suivans :

§ 570. 1° Le *verbe*, quand on le fait précéder, aime la 3° *pers. masc. sing.*, lors même que le sujet grammatical qui le suit est féminin et pluriel (1). Par ex. *לֹא נָתַן לָהֶם נַחֲלָה* (נָתַן pour נָתַנָּה que l'on devrait attendre à cause du féminin נַחֲלָה), *il ne leur fut point donné d'héritage*, Nomb. XXVI, 62. — *יְהִי מְאֹרֹת* (pour תְּהִינָה מְאֹרֹת), *que des luminaires soient* (proprement : *qu'il soit des luminaires*), Gen. I, 14. — *וַיֵּרָם תּוֹלְעִים*, *des vers s'engendraient* (proprement : *il s'engendra des vers*), Exod. XVI, 20.

§ 571. 2° Des substantifs au *singulier*, qui expriment des *idées collectives*, aiment le verbe au *pluriel*. Par ex. *וַיִּירָאוּ הָעָם אֶת־יְהוָה וַיֹּאמְרוּ בִיהוָה*, *et le peuple craignit l'Éternel, et ils crurent en l'Éternel*, Ex. XIV, 31. — *וּכְל־הָאָרֶץ בּוֹכִים*, *et tout le pays pleurait*, 2 Sam. XV, 23.

Ceci a surtout lieu quand le verbe *suit* le substantif.

Dans l'exemple suivant se trouvent deux verbes, dont l'un qui précède se trouve au *singulier*, et l'autre

(1) Une construction toute semblable a lieu en français dans des phrases comme celle-ci : *il arrive des messagers*.

qui suit, au *pluriel*. Tous les deux se rapportent cependant au même sujet. וַיִּרְבּוּ הָעָם וַיַּעֲצְמוּ מְאֹד, *le peuple multiplia, et devint très-puissant*, Ex. I, 20.

Comparez en outre : הָעֵדֻדָּה הַרְעָה הַזֹּאת הַנוֹעֲדִים, *cette méchante réunion-là, qui s'était réunie contre moi*, Nomb. XIV, 35. — צֹאן רַבּוֹת, *beaucoup de brebis*, Gen. XXX, 43. — בֵּית שֶׁמֶשׁ קְצָרִים, *Beth-sémes, (c'est-à-dire, les habitans de Bethsémes) moissonnaient*, 1 Sam. VI, 13.

§ 572. 3° Un exemple très-instructif du *changement du sujet* dans une seule et même période se trouve Gen. XIX, 13. כִּי מִשְׁחַתִּיבִם אֲנַחְנוּ אֶת־הַמָּקוֹם הַזֶּה, *car nous allons détruire ce lieu, parce que LEUR cri est devenu grand devant l'Eternel, et il nous a envoyés pour LA détruire*. Dans ce verset le suffixe de la 3^e *masc. plur.* dans צִעֲקַתֶּם se rapporte à מָקוֹם, *lieu*, ou plutôt aux habitans de ce *lieu*, tandis qu'à la fin le *suffixe féminin* dans שְׁחַתְּתָה, ne peut se rapporter au *masc. מָקוֹם*, mais bien à un *féminin* sous-entendu : עִיר, *ville*.

§ 573. 4° Les cas où les *personnes* et le *nombre* changent sont très-fréquens. En voici quelques exemples : מִפְּנֵיכֶם נְשִׁיכֶם וְגֵרָה אֲשֶׁר בְּקֶרֶב מַחֲנֵיךָ, *VOS petits enfans, VOS femmes et TON étranger, qui est au milieu de TON camp*, Deut. XXIX, 10. — מִצְוֹתַי וְחֻקֹּתַי (הַכְּתוּבָה) בְּסֵפֶר הַתּוֹרָה הַזֶּה, *les commandemens et les ordonnances écrites (proprement : écrit) dans ce livre de la loi*, Deut. XXX, 10. — לְחֹכֵי אִמְרֹתֶיךָ (ת) אֲמַרְתֶּךָ, *(pour à cause du Rebia sur le ת)*

ta parole a été douce à mon palais (proprement : *ont été douces*, ce qui s'accorderait avec *אִמְרוֹתֶיךָ*), Ps. CXIX, 103.

§ 574. 5° Une autre irrégularité qu'on rencontre assez souvent concerne le *genre*. Dans beaucoup de cas, on trouve des formes *masculines*, là où la liaison et l'accord grammatical demanderaient des formes *féminines*. La cause en est que l'Hebreu regardait le masculin comme la forme primitive, et que le féminin ne lui apparaissait que comme une modification de cette forme; ensorte qu'avec le masculin l'essentiel était exprimé.

Cette manière de construire avait principalement lieu, quand le sujet féminin était déjà un peu éloigné, comme les exemples le montreront.

Exemples : (pour *חֲזָקָה*) רוּחַ גְּדוֹלָהּ וְחֲזָק, *un vent grand et impétueux*, 1 Rois XIX, 11. — *Et Nahomi dit à ses deux belles-filles : Allez...* יֵעַשׂ יְהוָה עִמָּכֶם (pour *עִשְׂיָתְךָ*) עִשְׂיָתְכֶם (pour *עִמָּכֶן*) חֶסֶד כַּאֲשֶׁר עִשְׂיָתְכֶם (pour *עִשְׂיָתְךָ*) עִשְׂיָתְכֶם, *l'Eternel vous fasse du bien comme vous en avez fait à ceux qui sont morts*, Ruth. I, 8. — וַיֹּאמֶר אֵלֶיהָ עֲמֵד (pour *עֲמָדִי*) פֶּתַח הָאֹהֶל, *il dit à elle : demeure à l'entrée de la tente*, Jug. IV, 20, — (pour *וְחִיתָה*) וְחִיָּה (1) אִם בֵּת הִיא, *si c'est une fille, qu'elle vive*, Ex. I, 16.

(1) Pour *וְחִיָּה* à cause du *Sillouk*, comp. § 96.

CHAPITRE QUATRIÈME.

SYNTAXE DU PRONOM.

ARTICLE PREMIER.

Du Pronom personnel.

§ 575. 1° Quand le *pronom personnel* est placé à la fin du *verbe* comme *pronom suffixe* (v. § 402), il exprime ordinairement l'*accusatif*. Voyez ce que nous avons dit § 404 et les exemples qui s'y trouvent.

Remarques. a) Plus rarement il exprime le *datif*. Par ex. (pour *נתת לי*) *נתתני ארץ־הנגב נתתני*, *tu m'as donné une terre sèche*, Jos. XV, 19. — *ואהבו שתרו* (pour *שתרו לו*), *mais celui qui l'aime* (c'est-à-dire son fils) *LUI hâte le châtiment* (*se hâte de le châtier*), Prov. XIII, 24.

b) Le *suffixe* du verbe peut aussi être séparé du verbe et se présenter comme *accusatif* du pronom lié avec *את*. On trouve également *וישלחום* (1 Sam. VI, 6) et *וישלחו אותם* (Nomb. V, 4.) *ils les renvoyèrent*.

§ 576. 2° Quand le *pronom personnel* est placé comme *pronom suffixe* à la fin d'un *nom*, il exprime alors le *génitif* du pronom ou le *pronom possessif*. Voyez § 403.

Remarques. a) De même que dans l'état construit (v. § 542) le nom régi peut aussi se prendre dans le *sens objectif*, de même aussi le *suffixe* attaché à un *nom* peut se rapporter à l'*objet* du nom régissant. Par ex. נְקִירָא מִשְׁבַּעְתִּי, *tu seras quitte de mon serment*, c'est-à-dire, *du serment prêté à moi*, Gen. XXIV, 8. — חַמְסִי, proprement : *ma violence*, pour *la violence exercée contre moi*, Jér. LI, 35.

b) Si dans l'état construit le nom régi sert à déterminer le sujet comme le pourrait faire un adjectif (comp. § 556, 3), le *suffixe* s'attache au nom régi, plutôt qu'au nom régissant. Par ex. עִיר קְדוֹשָׁךְ, *la ville de ta sainteté*, pour *ta sainte ville*, Dan. IX, 24. — וַתַּחַגְרוּ אִישׁ אֶת-כְּלֵי מִלְחָמָתּוֹ, *vous ceignîtes chacun ses armes de guerre* (proprement : *les armes de sa guerre*), Deut. I, 41.

Quelquefois ce *pronom possessif*, qui devait être rendu par le *suffixe* attaché au nom régissant ou au nom régi a été rendu par une périphrase. Par ex. בְּלִי הַרְעִים אֲשֶׁר-לוֹ, *la mallette de berger qui* (était, comp. § 585) *à lui*, pour *sa mallette de berger*, 1 Sam. XVII, 40.

§ 577. 3° Nous avons déjà dit en passant (§ 463) que le *pronom personnel* de la 3^e pers., employé avec omission du verbe auxiliaire (הָיָה, etc.), sert à déterminer avec plus de précision le sujet de la phrase.

Nous devons ajouter encore que cet usage du *pronom personnel* de la 3^e personne a aussi lieu lorsque le sujet de la phrase est à la 2^e ou à la 1^{re} personne. Par ex. גַּם אַתֶּם כּוֹשִׁים חֲלָלִי חֲרָבֵי הַמָּה, *vous aussi*, Cu-

shéens, vous serez blessés à mort par mon épée [littéralement : *des blessés à mort de mon épée* *עוּךְ* (seront)], Soph. II, 12. — *אתה הוא האלהים*, *tu es Dieu* (proprement : *toi, lui* [es] *Dieu, tu ipse Deus*), 2 Sam. VII, 28.

§ 578. 4° Quelquefois le masculin et le féminin du même pronom, soit séparé soit suffixe, sont employés pour le neutre du pronom démonstratif (comp. § 397 où nous avons déjà rendu attentif à cet usage du pronom personnel de la 3^e personne). Par ex. *כי נזרה הוא אשר אני עשה עמך*, *car ce que* (en latin *id quod*) *je m'en vais faire avec toi, sera une chose terrible*, Ex. XXXIV, 10. — *הלא היא כתובה*, *ceci n'est-il pas écrit au livre du juste?* Jos. X, 13. — *וישם אתה יוסף לחק*, *Joseph en fit une loi*, Gen. XLVII, 26.

§ 579. 5° Quand la pensée de la phrase s'arrête sur la personne désignée par un pronom *suffixe* quelconque, ce pronom est répété. Cette répétition a lieu dans le pronom *séparé*, qui dans ce cas n'exprime pas toujours le *nominatif*, mais bien le cas que désigne le *suffixe*, et qu'il sert à exprimer avec plus d'énergie. Il désigne :

a) Le *nominatif*, quand il sert à répéter le *pronom personnel* exprimé par la préformante ou afformante, qui s'attache au radical du verbe pour en former les différentes personnes. (v. § 407, 1 et 2 et § 124). Dans ce cas, il se place toujours avant le verbe. Par ex. *ואנינאסכתי מלכני*, *et MOI j'ai sacré mon roi*, Ps. II, 6. — *כי אתה תברך צדיק*, *car TOI, tu béniras le juste*, Ps. V, 13.

b) Le *génitif* et l'*accusatif*, suivant qu'il sert à répéter le pronom *suffixe* attaché au *nom* ou au *verbe* (v. §§ 575 et 576). Dans ce cas, il *suit* ordinairement le mot auquel le suffixe s'est attaché. Par ex. וּפְגָרֵיכֶם יִפְּלוּ בַּמִּדְבָּר הַזֶּה, *vos cadavres* (ceux qui sont à) *VOUS*, ils tomberont dans ce désert, Nomb. XIV, 32. — מִי יִתֵּן מוֹתִי אֲנִי תַחְתִּיקָהּ, *plût à Dieu que je fusse mort MOI même pour toi!* 2 Sam. XIX, 1. — וְלִקְוֵי הַכְּלָבִים אֶת־דַּמְּךָ גַּם אֶתָּה, *les chiens lècheront ainsi ton propre sang* (proprement : *ton sang, même TOI*), 1 Rois XXI, 19. — הֲעַרְתָּ לָכֶם אֶתֶם לְשֵׁבֶת בְּבֵתֵיכֶם סְפוּנִים, *est-il temps pour vous, VOUS (dis-je), d'habiter vos maisons lambrissées?* Agg. I, 4.

Cependant le pronom séparé, employé de cette manière, peut aussi précéder. Par ex. אֲנִכִּי בַדֶּרֶךְ נָחַנִּי יְהוָה, *MOI (aussi), sur le chemin le Seigneur m'a conduit*, Gen. XXIV, 27.

Remarque. Il est bien rare que le pronom *séparé* se trouve employé sous cette forme sans qu'il soit précédé d'un pronom à la répétition duquel il doit proprement servir. Par ex. וְלִשֵׁת גַּם הוּא (לוֹ) יֵלֵד בֵּן, *et à Seth aussi (à) LUI n'aquit un fils*, Gen. IV, 26.

§ 580. 6° Quelquefois le *pronom suffixe* est employé comme *pléonasme*. Ceci a lieu quand il se trouve attaché à un *nom* ou à un *verbe* qui se trouve dans la *même* phrase que le mot auquel le suffixe se rapporte (comp. § 469). Par ex. וַתִּרְאֶהוּ אֶת־הַיֶּלֶד, *elle vit l'enfant* (proprement : *elle le vit, c'est-à-dire l'enfant*), Ex. II, 6. — וַיֵּשְׁנוּ אֶת־טַעְמוֹ בְּעֵינֵיהֶם, *et*

il changea son entendement devant eux (proprement : *et il LE changea son entendement devant leurs yeux*); 1 Sam. XXI, 14. — אַחֲרֵיתֶּהּ שִׂמְחָהּ תִּוְגֶה, *la joie finit par la tristesse* (proprement : *SA fin* [c'est-à-dire : celle] *de la joie* [est] *tristesse*), Prov. XIV, 13.

§ 581. 7° D'après ce que nous avons dit §§ 569 et 574, il est aisé de comprendre que, relativement au genre et au nombre, le pronom *séparé* et le pronom *suffixe* se trouvent quelquefois employés dans un accord assez peu régulier avec le nom auquel ils se rapportent. Par ex. וַתִּקַּח הָאִשְׁרָה אֶת־שְׁנֵי הָאֲנָשִׁים וַתְּצַפֵּנּוּ (pour וַתְּצַפֵּנָם), *et la femme prit ces deux hommes et les* (proprement : *le*) *cacha*, Jos. II, 4.

C'est surtout la forme *masculine* du pronom qu'on trouve aussi quand il est question de sujets *féminins*. Par ex. dans le passage Ex. I, 21, *parce que les sages-femmes craignirent Dieu*, וַיֵּצֵא לָהֶם (לָהֶן) בָּתִּים, *il édifia des maisons à elles* (littéralement : *à eux*).

ART. II

Du Pronom démonstratif.

§ 582. Quant à l'emploi du *pronom démonstratif* (v. § 429), voici ce que nous avons à dire :

a) Le *féminin* sert aussi à désigner le genre *neutre* (comp. § 430). Par ex. זֹאת עֲשׂוּ, *faites ceci*, Gen. XLV, 19.

b) Si זֶה se trouve répété, il signifie *l'un, l'autre*. Par ex. עוֹד זֶה מְדַבֵּר וְזֶה בֹא, *comme l'un parlait*

encore, l'autre arriva, Job. I, 16. — וְלֹא קָרַב זֶה וְלֹא קָרַב זֶה, et l'un (des camps) ne s'approcha point de l'autre durant toute la nuit (acc. v. § 547, d), Ex. XIV, 20.

Le pluriel אֱלֹהִים ... אֱלֹהִים est employé dans le même sens. Par ex. Jos. VIII, 22; 2 Sam. II, 13.

c) Plus rarement, et seulement dans le style poétique, on trouve le pronom *démonstratif* employé pour le pronom *relatif* אֲשֶׁר. Par ex. שָׁמַע לְאָבִיךָ זֶה יִלְדֶּךָ, écoute ton père qui (littéralement : celui-ci) t'a engendré, Prov. XXIII, 22. — אֱלֹהֵינוּ זֶה קִוִּינוּ לוֹ, notre Dieu que nous avons attendu, Es. XXV, 9.

ART. III.

Du Pronom relatif.

§ 583. 1° Le pronom relatif n'a, ainsi que nous l'avons déjà dit (§ 435), qu'une forme pour les deux genres et les deux nombres; semblable en ceci au pronom français *qui*, *que*.

§ 584. 2° Souvent il faut sous-entendre devant ce pronom le pronom *démonstratif* [*ce*, *celui*, etc. (*is*, *ea*, *id*)]. Par ex. הוֹרִיתִיךָ אֲשֶׁר תִּדְבֹר, je t'enseignerai CE que tu as à dire, Ex. IV, 12. — וְאֲשֶׁר (fut. *Hoph.* de אָרַר) תִּאָר יוֹאֵר, et celui que tu maudis, est maudit, Nomb. XXII, 6.

C'est toujours le cas quand on trouve אֲשֶׁר précédé d'une *préposition*. Alors le pronom *démonstratif* qui doit être suppléé, se met au cas voulu par la préposition. Ainsi לְאֲשֶׁר s'emploiera pour à celui ou à

ceux qui; אֲרֵב־אִשֶׁר, pour *celui* ou *ceux* (acc.) *qui*;
מֵאִשֶׁר, pour *de celui* ou *de ceux qui*.

Exemples : וַיֹּאמֶר לְאִשֶׁר עַל־בֵּיתוֹ, *et il dit à celui qui* (était placé) *sur sa maison*, Gen. XLIII, 16. —
לְאִשֶׁר בְּבֵתֵיכֶם, *à ceux qui* (sont) *dans vos mai-*
sons, Gen. XLVII, 24. — וַיֹּשִׁיעֵךָ... מֵאִשֶׁר יִבְאוּ עֲלֶיךָ, *et qu'ils te délièrent des choses qui viendront sur toi*,
Es. XLVII, 13.

Remarque. Quelquefois on a omis en même temps que le pronom démonstratif, un substantif désignant le lieu ou le temps, de sorte qu'il en résulte des locutions telles que les suivantes : *conduis le peuple* לְךָ, à (ce lieu du) *quel je t'ai parlé*, Ex. XXXII, 34. — בְּאִשֶׁר תָּמוּתִי אָמוּת, *au même endroit où tu mourras, je mourrai*, Ruth. I, 17.

§ 585. 3° Souvent אִשֶׁר n'est pas pronom relatif proprement dit, mais il sert seulement comme signe de relation à d'autres pronoms ou adverbess, ou même à des phrases entières.

a) Exemples de אִשֶׁר employé avec d'autres pronoms et leur servant de signe de relation : לוֹ signifie à lui, mais אִשֶׁר לוֹ, *auquel*; בְּאֶרְצוֹ, *dans son pays*, mais אִשֶׁר בְּאֶרְצוֹ, *dans le pays duquel*, Gen. XXIV, 37.

b) Exemples de אִשֶׁר employé avec des adverbess : שָׁם, *là*, אִשֶׁר שָׁם, *où*; מִשָּׁם, *de là*, אִשֶׁר מִשָּׁם, *d'où*; אִשֶׁר שָׁמָּה, *là* (avec un verbe de mouvement), אִשֶׁר שָׁמָּה, *où* (aussi avec un verbe de mouvement) (v. § 592). — אִשֶׁר שָׁם הָאֱלֹהִים, *où* (était) *Dieu*, Ex. XX, 18. — הָאֶרֶץ אִשֶׁר הוֹצֵאתָנוּ מִשָּׁם, *le pays d'où tu nous as fait sortir*, Deut. IX, 28.

c) Exemples de אֲשֶׁר placé devant toute une phrase et lui donnant un sens relatif :

אֲתָרָה הַחֲלוֹת לְתִרְאוֹת אֶת־עַבְדְּךָ אֶת־גְּדֻלָּהּ וְאֶת־יָדְךָ
 הַחֲזָקָה אֲשֶׁר מִי אֵל בַּשָּׁמַיִם וּבָאָרֶץ אֲשֶׁר יַעֲשֶׂה
 כְּמַעֲשֶׂיךָ וְכַגְּבוּרָתְךָ, *toi, tu as commencé de montrer à ton serviteur ta grandeur et ta main forte; car qui est le (Dieu) Fort au ciel et sur la terre qui puisse faire (des œuvres) comme tes œuvres et (dont la puissance soit) comme ta puissance, Deut. III, 24.*
 Dans ce passage, le premier אֲשֶׁר met la phrase interrogative qui suit, en relation avec les substantifs qui précèdent (יָדְךָ הַחֲזָקָה et גְּדֻלָּהּ), de sorte que la pensée simplifiée serait : *des miracles qu'aucun autre dieu ne fait.*

וְשָׂמַתִּי אֶת־זֶרְעֶךָ כְּעֹפֶר הָאָרֶץ אֲשֶׁר אִם יוּכַל אִישׁ
 לְמַנּוֹת אֶת־עֹפֶר הָאָרֶץ גַּם זֶרְעֶךָ יִמְנָה, *je rendrai ta postérité comme la poussière de la terre, que si quelqu'un peut compter la poussière de la terre, il pourra aussi compter ta postérité, Gen. XIII, 16.*

Remarque. Dans les cas énumérés sous lettres a et b, אֲשֶׁר est ordinairement séparé par d'autres mots du mot auquel il sert de signe de relation. Par ex. אֲשֶׁר הַקֶּסֶת בְּמַתְנֵיוֹ, *sur les reins duquel (il y avait) le cornet, Ezéch. IX, 11.* — אֲשֶׁר נָבִיא שָׁמָּה, *où nous viendrons, Gen. XX, 13.*

§ 586. 4° אֲשֶׁר suivi de לַ prefixe, et en sous-entendant le verbe substantif être, forme une phrase qui exprime la possession, et qui dans l'usage ordinaire, a souvent été employée comme périphrase du génitif possessif. Par ex. כָּל־אֲשֶׁר לוֹ, *tout ce qu'il a.* —

הַנְּעָרִים אֲשֶׁר לִי, *mes servoiteurs*, Ruth. II, 21. —
הַמְּשִׁקָּה וְהָאֵפָה אֲשֶׁר לְמֶלֶךְ מִצְרַיִם,
l'échanson et le panetier du roi d'Égypte, Gen. XL, 5.

C'est surtout pour éviter un trop grand nombre de génitifs dépendant l'un de l'autre, qu'on se sert de cette locution (comp. § 544). Par ex. אֲבִיר הָרָעִים אֲשֶׁר לְשָׂאוֹל,
le chef des pasteurs de Saül, 1 Sam. XXI, 8.

§ 587. 5° Il arrive bien souvent que le *pronom relatif* אֲשֶׁר est omis, et qu'il doit être suppléé. Cela a lieu entre autres dans tous les cas signalés dans les paragraphes 583-586. Les exemples suivans éclairciront davantage ce que nous venons de dire. כָּל-יֵשׁ-לוֹ, *tout ce qu'il avait*, Gen. XXXIX, 4, tandis que v 5, la phrase complète se trouve (כָּל-אֲשֶׁר-יֵשׁ-לוֹ). — עֵץ לֹא- (כָּל-אֲשֶׁר-יֵשׁ-לוֹ). — יִרְקֵב יִבְחָר (אֲשֶׁר לֹא יִרְקֵב) *il choisit un bois qui ne pourrit point*, Es. XL, 20. — הִזְדַּעַת לָהֶם (אֲשֶׁר לֹא יִלְכוּ בָּהּ) *enseigne-leur le chemin dans lequel ils doivent marcher*, Ex. XVIII, 20.

ART. IV.

Des autres Pronoms.

§ 588. Il nous reste encore à faire mention de la manière dont on supplée, en hébreu, par le moyen de *périphrases*, au manque de plusieurs formes pronominales.

1° Le *pronom réfléchi* est exprimé par une périphrase avec נַפְשׁ, *âme*, ou לֵב, *cœur*, ou קָרֵב, *intérieur*, ou bien quelque autre mot de ce genre. Par ex.

תַּעֲנוּ אֶת-נַפְשׁוֹתֵיכֶם, *mortifiez-vous* (proprement : *vos âmes*), Léviq. XVI, 29. — כִּי חִכְמַת אֱלֹהִים בְּקִרְבוֹ, *parce qu'il y avait en lui la sagesse de Dieu*, 1 Rois III, 28.

Remarque. Assez souvent c'est aussi le pronom personnel de la 3^e personne dont on se sert pour exprimer le pronom réfléchi. Par ex. וַיִּפֶן בְּנִימֵן אַחֲרָיו, *et Benjamin regarda derrière lui*, Jug. XX, 40. — נִמְלֹךְ לָהֶם רָעָה, *ils s'attirent du mal*, Es. III, 9.

§ 589. 2^o Ce même pronom personnel de la 3^e personne, dans la forme séparée, ou aussi עֵצָם (proprement : *os*), quand il s'agit de choses, exprime le pronom même. Par ex. בַּעֲצָם הַיּוֹם הַזֶּה, *le même jour*, Exod. XII, 17. — כַּעֲצָם הַשָּׁמַיִם, *comme le ciel lui-même*, Ex. XXIV, 10.

§ 590. 3^o אִישׁ (*homme, vir*) seul, ou répété deux fois, sert à exprimer :

a) *Quelqu'un, quelqu'une* (aliquis). Par ex. אִם יוּכַל אִישׁ לִמְנוֹת אֶת-עֶפְר הָאָרֶץ, *si quelqu'un peut compter la poussière de la terre*, Gen. XIII, 16. — אִישׁ אִישׁ כִּי יִהְיֶה טָמֵא לְנַפֶּשׁ, *quand quelqu'un sera souillé par un mort*, Nomb. XI, 10.

b) *Chacun, chacune* (quisque). Par ex. מָכְרוּ מִצְרַיִם אִישׁ שָׂדֵהוּ, *les Egyptiens vendirent chacun son champ*, Gen. XLVII, 20. — וַיָּבֵאוּ כָל-הַחֲכָמִים, *tous les hommes d'esprit vinrent chacun d'auprès de son ouvrage*, Ex. XXXVI, 4.

Remarque. Quelqu'un peut aussi être exprimé par אָדָם (*homme*) et par נַפֶּשׁ (*âme*). Par ex. כִּי אָדָם יִקְרִיב, *quand quelqu'un offrira*, Léviq. I, 2. —

נִפְּשׁ כִּי תִחַסֵּם, *quand quelqu'un aura péché*, Lévi. IV, 2.

Chaque se trouve aussi désigné par כָּל (*tout*); dans ce cas le substantif qu'il précède n'a jamais l'article. Par ex. כָּל־עַם, *chaque peuple*, Est. III, 8. — כָּל־עִיר, *chaque ville*, Jérém. XLVIII, 8.

§ 591. 4° אִישׁ (*homme*) lié avec אָח (*frère*), ou רֵעַ (*compagnon, socius*); ou, pour les objets féminins, אִשָּׁה (*femme*) liée avec אָחוֹת (*sœur*), ou רְעוּת (*compagne, socia*), expriment notre *l'un et l'autre*. Par ex. וַיִּפְּרְדוּ אִישׁ מֵעַל אָחִיו, *et ils se séparèrent l'un de l'autre*, Gen. XIII, 11. — וַיֹּאמְרוּ אִישׁ אֶל־רֵעֵהוּ, *et ils se dirent les uns aux autres*, Jug. VI, 29. — חֲמִשׁ הַיָּרִיעַת תְּחַיִּיךָ חִבְרַת אִשָּׁה אֶל־אֲחֹתָהּ, *cinq de ces tapis seront attachés l'un à l'autre*, Ex. XXVI, 3. — וְשָׁם נִקְבְּצוּ דְיוֹת אִשָּׁה רְעוּתָהּ, *là seront rassemblés les vautours ensemble*, És. XXXIV, 15.

CHAPITRE CINQUIÈME.

SYNTAXE DES PARTICULES.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

§ 592. Nous avons déjà remarqué § 437. que les particules hébraïques sont, à peu d'exceptions près, toutes originellement des noms, et qu'elles manifestent

encore ce caractère de différentes manières; en prenant, par exemple, des suffixes, en paraissant sous la forme d'un pluriel et même en état construit.

Cette origine des particules a pour résultat de faire paraître sous différentes acceptions la même particule et de se lier aisément avec d'autres, pour en former de nouvelles.

C'est ainsi que **אַחַר** est à la fois *adverbe* et *préposition*, qu'il peut se lier avec une autre préposition qui modifie son sens de *préposition*, et avec **אֲשֶׁר** pour former une *conjonction*, comme le prouvent les exemples suivans :

a) **אַחַר**, *adv.* **וְאַחַר בָּאוּ מֹשֶׁה וְאַהֲרֹן**, *et après, Moïse et Aaron s'en allèrent*, Ex. V, 1.

b) **אַחַר**, *prép.* **אַחַר הַדְּבָרִים הָאֵלֶּה**, *après ces choses*, Gen. XV. 1.

c) **אַחַר** lié avec une autre *prép.* : **אֲנִי לְקַחְתִּיךָ... מֵאַחַר הַצֹּאן**, *je t'ai pris... d'auprès des brebis*, 2 Sam. VII, 8.

d) **אַחַר** lié avec **אֲשֶׁר** *conj.* : **אַחַר אֲשֶׁר הִפְתָּה הָעִיר**, *après que la ville fut frappée*, Ez. XL, 1.

Un autre exemple de la flexibilité des particules hébraïques se montre dans l'*adverbe* **שָׁם**, *là (ibi)*, qui signifie avec le signe de la relation (**אֲשֶׁר שָׁם**), *où (ubi)*; avec le **ה** *local* (**שָׁמָּה**), *là* (avec un verbe de mouvement, *eo*) et **אֲשֶׁר שָׁמָּה**, *où, (quo)*; composé avec la *préposition* **מִן** (**מִשָּׁם**), *de là (inde)* et **אֲשֶׁר מִשָּׁם**, *d'où (unde)*.

Cette facilité de formation et de composition des particules donne à la langue hébraïque une grande ri-

chasse d'expression et de l'énergie au langage. Mais ni la recherche de toutes les particules et de leurs différens composés, ni leurs modifications par rapport au sens, ne peuvent entrer dans le plan de cet ouvrage. Il suffit d'avoir rendu attentif le lecteur à ce principe de la langue, et il appartient à la lexicographie d'énumérer et de classer tous ces phénomènes [comp. § 454] (1).

En traitant donc des différentes classes des particules nous omettrons tout ce qui est plutôt du ressort des lexiques.

ARTICLE PREMIER.

Des Adverbes.

§ 593. 1^o Les *adverbes* ne se mettent pas seulement avec les *verbes* (Par ex. וַיִּשְׂמַח מְאֹד, *il se réjouit fort*, 1 Rois V, 21), mais ils se placent aussi avec les

(1) Nous pouvons avec confiance renvoyer les jeunes hébraïsants aux lexiques, attendu que les lexicographes modernes ont travaillé avec beaucoup de succès, et perfectionné les articles qui traitent des particules sous tous les rapports, principalement sous celui de l'analyse logique des diverses significations des mots qui composent ces parties du discours, autrefois si négligées.

Nous croyons donc rendre service à tous ceux qui s'occupent de l'hébreu en indiquant entre autres bons ouvrages de ce genre qui nous paraissent pouvoir particulièrement être mis entre leurs mains, les suivans :

Lexicon manuale hebraicum et chaldaicum in Veteris Testamenti libros.... elaboravit G. GESENIUS. Lipsiæ 1833.

Lexicon manuale hebraicum et chaldaicum in Veteris Testamenti libros.... edidit G. B. WINER. Lipsiæ 1828.

substantifs. Par ex. מֵעַט מִיַּם, *peu d'eau*, Gen. XVIII, 4. — חֲבֵרֵיךָ מְאֹד, *le grand nombre de tes sortilèges* (proprement : *tes sortilèges beaucoup*), Es. XLVII, 9.

Il arrive quelquefois que le substantif se met en *état construit*, comme si l'adverbe était un véritable nom. Par ex. מְתֵי מְעַט, *peu de monde*, Deut. XXVI, 5.

Le français présente quelque chose d'analogue.

§ 594. 2° Deux adverbes, l'un d'une signification *affirmative*, et l'autre *négative*, ont un caractère particulier. Ce sont יֵשׁ et אֵין [ou plus souvent אֵין (1)]. Tous les deux expriment, outre leur signification adverbiale, affirmative et négative, le *temps* et la *personne* du verbe substantif *être*, exigés par le contexte, de sorte que dans l'usage ils se présentent comme une espèce de verbes impersonnels : יֵשׁ, *il y a, il existe*; אֵין (אֵין) = לֹא יֵשׁ, *il n'y a pas, il n'existe pas*.

a) יֵשׁ. Exemples : יֵשׁ יְהוָה בַּמָּקוֹם הַזֶּה, *l'Eternel est en ce lieu-ci*, Gen. XXVIII, 16. — אִם יֵשׁ עֹשֶׂה, *s'il y a quelqu'un qui fasse la justice*, Jérém. V, 1.

Si le pronom *personnel* est sujet de la phrase, dont l'idée verbale est exprimée par יֵשׁ, il se lie à ce der-

(1) אֵין, s'il précède le substantif ou s'il prend des suffixes, se raccourcit en אֵין (tel que בֵּית en בֵּית, v. § 544), et révèle aussi par-là encore plus clairement son origine nominale. Ce changement de voyelle n'exerce cependant aucune influence sur sa signification.

nier sous la forme d'un *suffixe* (comp. § 407). Par ex. **אִם יִשְׁנוּ בְּאֶרֶץ**, *s'il est dans le pays*, 1 Sam. XXIII; 23. — **אִם יִשָּׁה מוֹשִׁיעַ בְּיָדִי אֶת־יִשְׂרָאֵל**, *si tu vas délivrer* (proprement : *s'il y a toi délivrant*) *Israël par ma main*, Jug. VI, 36.

b) **אֵין** correspond tout-à-fait à **יֵשׁ**, avec la seule différence que le premier implique l'idée de négation, de non-existence. Par ex. **וְאָדָם אֵין**, *il n'y avait point d'homme*, Gen. II, 5. — **וְאָמְרוּ אֵין**, *et on a répondu : il n'y est point*, 1 Rois XVIII, 10. — **אֵין יְהוָה בְּקִרְבְּכֶם**, *l'Éternel n'est point au milieu de vous*, Nomb. XIV, 42. — **בְּיָמֵים הָהֵם אֵין מֶלֶךְ בְּיִשְׂרָאֵל**, *en ce temps-là il n'y avait point de roi en Israël*, Jug. XVII, 6.

S'il se lie à un *verbe*, celui-ci se met au participe, parce que **אֵין** exprime déjà l'idée de *être* (comparez par rapport à **יֵשׁ**, auquel s'applique la même règle, l'exemple cité plus haut, Jug. VI, 36).

Par ex. **אֵין פֹּתֵר אֹתָם**, *il n'y avait personne qui les interprétait* (proprement : *il n'y avait [personne] interprétant eux*), Gen. XLI, 8. — **אֶת־דְּתֵי הַמֶּלֶךְ אֵינָם עֹשִׂים**, *il ne font point les lois du roi*, Est. III, 8.

Il prend aussi, comme on vient de le voir dans l'exemple précédent, de même que **יֵשׁ**, le pronom *personnel* en forme de suffixe. Comparez en outre : **אֵינָנוּ כִּי לָקַח אֹתוֹ אֱלֹהִים**, *il ne se trouva plus, parce que Dieu l'avait pris*, Gen. V, 24. — **אֵינְכֶם מֵאֱמִינִים**, *vous n'étiez point croyant*, Deut. I, 32.

§ 595. 3° Quant aux particules d'affirmation et de

négation proprement dites, la langue hébraïque n'en a formé que pour la *négation*.

אֲבַל qui quelquefois peut être traduit par *oui*, ne s'emploie cependant pas pour la simple *affirmation*. Pour exprimer cette dernière, on se sert, si elle se rapporte à une *personne*, d'un pronom *personnel* ou d'une périphrase équivalente, et se rapportant à des *choses*; le mot qui désigne l'objet en question, est répété par celui qui répond. Par ex. *Es-tu Hasaël? il répondit* : אֲנִי, 2 Sam. II, 20. — *Es-tu Tsiba? il répondit* : עֲבָדְךָ (ton serviteur), 2 Sam. IX, 2. — *Saül descendra-t-il (הֲיֵרֵד)?... le Seigneur répondit* : יֵרֵד, 1 Sam. XXIII, 11; et † 12, *me lieront-ils (הֲיִסְבְּרוּנִי)? le Seigneur répondit* : יִסְבְּרוּ.

§ 596. Pour la *négation* positive on se sert de l'adverbe de négation לֹא. Par ex. וַיֹּאמֶר אֵלָיו... צֵא וַיֹּאמֶר לֹא, et il lui dit : sors, et il dit : non, 1 Rois II, 30. — וַיֹּאמֶר לֹא הָאֶפְרַתִּי אַתָּה וַיֹּאמֶר לֹא, es-tu Ephratien? et il dit : non, Jug. XII, 5.

Quelquefois on trouve אֵל employé dans le même sens. Par ex. וַיֹּאמֶר לוֹ מֶלֶךְ יִשְׂרָאֵל אֵל, et le roi d'Israël lui dit : non, 2 Rois III, 13.

Ordinairement on se sert de אֵל comme du grec μή, pour exprimer une négation avec l'idée accessoire d'exhortation ou de conseil.

Par ex. אֵל בְּנוֹתַי, non, mes filles, Ruth I, 13. — אֵל נָא תְהִי מְרִיבָה בֵּינִי וּבֵינֶךָ, je te prie qu'il n'y ait point de dispute entre moi et toi, Gen. XIII, 8. — אֵל תִּבֵּיט אַחֲרַיָּךְ וְאֵל תַּעֲמֹד בְּכָל-הַכְּפָר, ne regarde point derrière toi, et ne t'arrête point dans toute la plaine, Gen. XIX, 17.

§ 597. 4^o L'interrogation *directe* est ordinairement formée par הָ (v. § 443). Par ex. הַשָּׂמֶר הֲאֲנִי אֲנִי, *suis-je le gardien de mon frère, moi?* Gen. IV, 9.

L'interrogation *indirecte* l'est également par הָ ou par אִם. Par ex. *Il lâcha un pigeon, לְרִאֲוֹת הַקֶּלֶוֹ, pour voir si les eaux étaient allégées, הַמַּיִם, Gen. VIII, 8. — נִרְאָה אִם פָּרְחָה הַנֶּפֶן, voyons si la vigne est avancée, Cant. VII, 13.*

Souvent on omet toute particule, et ce n'est que le ton de la voix qui doit faire ressortir la question. Par ex. אִתְּךָ זֶה בְּנִי עֵשָׂו, *es-tu toi-même mon fils Esau?* Gen. XXVII, 24. — וְאֲנִי לֹא אֲחֻס׃ עַל נִינְוָה, *et moi, n'épargnerais-je point Ninive?* Jon. IV, 11.

§ 598. L'interrogation *disjonctive* (*utrum — an, est-ce que — ou si?...*), de même que toute question *répétée*, se trouve ordinairement avec הָ dans le premier membre, et avec אִם dans le second. Par ex. (vous verrez)... *quel est le terroir, הַשְּׂמֵנָה הִיא אִם רֵזָה הִיא בְּהַ עֵץ אִם אֵין, s'il est gras ou maigre, s'il y a des arbres ou non, Nomb. XIII, 20. — הַלְבָּן מֵאָה שָׁנָה יוֹלֵד וְאִם שָׂרָה הַבַּת תִּשְׁעִים שָׁנָה תֵּלֵד, naîtrait-il un fils à un homme âgé de cent ans? et Sara âgée de quatre-vingt-dix ans aurait-elle un enfant? Gen. XVII, 17. — הֲיִנְשָׁר לְעוֹלָם אִם יִשְׁמַר — לְנֶצַח, tiendra-t-il sa colère à toujours, et la gardera-t-il à jamais? Jérém. III, 5.*

§ 599. Voici quelques *remarques* sur l'emploi particulier de la forme interrogative.

a) L'interrogation a quelquefois une signification

négative. Par ex. הַאֲתָה תִּבְנֶה לִּי בַיִת, *me bâtirais-tu une maison?* pour *ce ne sera pas toi qui m'en bâtiras une*, 2 Sam. VII, 5.

b) Quelquefois aussi elle est employée dans un sens *affirmatif*. Par ex. הֲכִי קָרָא שְׁמוֹ יַעֲקֹב, *n'est-ce pas, il s'appelle Jacob?* pour *c'est avec raison qu'il s'appelle Jacob*, Gen. XXVII, 36. — הֲנִגְלָה נְגִלְתִּי אֶל־בַּיִת, *ne me suis-je pas clairement manifesté* (v. § 498) *à la maison de ton père?* pour *certes, je me suis*, etc. 1 Sam. II, 27.

C'est principalement הֲלֹא (*nonne?*) qu'on trouve employé dans ce sens. Par ex. הֲלֹא צִוִּיתִי אֶת־הַנְּעָרִים, *voici, j'ai donné l'ordre aux serviteurs*, Ruth. II, 9.

c) L'interrogation donne quelquefois au verbe de la phrase, le sens d'un *optatif*. Par ex. מִי יִשְׁמְנֵי שֵׁפֶס, *qui m'établira juge dans le pays?* pour *ô! que ne m'établit-on*, etc., 2 Sam. XV, 4. — מִי יִתֶּן, *que je fusse mort moi-même pour toi!* 2 Sam. XIX, 1.

ART. II.

Des Prépositions.

§ 600. Pour ce qui concerne l'origine des *prépositions*, leur affinité avec les autres classes de particules, notamment les adverbess, leur composition avec d'autres prépositions et leur signification, nous en appelons à ce que nous avons dit §§ 106, 437, 438 et 592.

Remarque. C'est surtout la préposition מִן dont on se sert pour la composition avec d'autres préposi-

tions. Le français *de* présente quelque chose d'analogue. Par ex. מֵעַל, *de dessus*; מִתַּחַת, *de dessous*; מֵעַם, *de chez*.

§ 601. Quelques-unes des lettres préfixes (§ 442) appartiennent aussi aux prépositions. Ce sont les préfixes בּ, *dans, en*; כּ, *comme*; לְ, signe du *datif*, et מִ, abréviation de מִן, *de*.

Nous nous contentons de donner quelques règles sur le לְ, dont l'emploi est plus compliqué que celui des autres lettres préfixes. En disant cela, c'est principalement sa liaison avec le *substantif* que nous avons en vue, parce que la théorie de sa syntaxe est beaucoup plus simple, quand il se place devant l'infinitif (לְרֹאוֹת, *pour voir*; לְאמֹר, *pour dire, en disant*, v. §§ 507 et 508), ou s'il dépend immédiatement du verbe en désignant l'objet indirect (לְקַרֵּב, *s'approcher de...*, לְהִקְשִׁיב, *faire attention à...*).

§ 602. La place du לְ préfixe dans la phrase est devant l'*objet indirect*, et il sert à le mettre en rapport avec le verbe ou avec un autre nom, ou enfin à le déterminer d'une manière quelconque.

1° La relation qu'il établit entre deux noms n'est pas aussi intime que celle du *génitif* ou *état construit*. Cependant assez souvent on l'emploie pour ce dernier (Par ex. הַצְּפוּיִם לְשָׁאוּל, *les sentinelles A Saül*, pour *les sentinelles DE Saül*, 1 Sam. XIV, 16); principalement pour éviter un trop grand nombre d'*états construits* dépendant l'un de l'autre (comp. § 544 et פֶּתַח הַבַּיִת לְאֵלִישָׁע, *la porte de la maison d'Élisée*, 2 Rois V, 9), ou dans le cas où le nom ré-

gissant ne doit pas être aussi déterminé qu'il le serait dans l'état construit. Par ex. מְזַמֵּר לְדָוִד, veut dire un cantique de David, un cantique composé par David, tandis que מְזַמֵּר דָּוִד serait le cantique de David (1).

Le ל *préfixe* devra aussi être regardé comme une périphrase semblable du génitif dans des phrases comme celle-ci : נִינְוָה הָיְתָה עִיר גְּדוֹלָה לְאֱלֹהִים (ici אֱלֹהִים avec ל devra être pris dans le sens d'un génitif remplaçant l'adjectif, comp. § 556), *Ninive était une grande ville de Dieu*, Jon. III, 3.

De même après des *noms de nombre*. Par ex. בְּשָׁנָה שְׁתַּיִם לְדַרְיוֹשׁ, dans la seconde année de Darius, Agg. I, 1. — בְּשִׁבְעֵינָה לְחֹדֶשׁ, au septième [jour (v. § 567, rem. 2)] du mois, 2 Rois XXV, 8.

2° Dans les exemples suivans, la transition du *datif* au *génitif* se montre plus clairement. La signification fondamentale du ל comme *préposition* ressort davantage. Ex. וַיַּעַשׂ מָסַךְ לְפֶתַח הָאֹהֶל, et il fit un voile à (pour) la porte (= le voile de la porte) de la tente, Ex. XXXVI, 37. — הָרֶם לְרַגְלֶיךָ, un marche-pied à tes pieds = le marche-pied de tes pieds, Ps. CX, 1.

3° Quand ל désigne l'objet agissant (chez les grammairiens ל *authoris* et *causæ*), il y a lieu à des locutions comme les suivantes : יוֹם לַיהוָה, un jour (assigné) par l'Éternel, Es. II, 12. — הִכָּה לְפִי חֶרֶב,

(1) Assez souvent (par ex. Ps. 25, 26 et 27) le mot מְזַמֵּר est omis, et le titre des Psaumes ne porte que לְדָוִד; il doit alors être suppléé.

frapper au tranchant de l'épée. — לִיהוָה מִגִּבּוֹרֵינוּ, *notre bouclier est l'Éternel et notre roi le Saint d'Israël*, Ps. LXXXIX, 19.

C'est principalement avec les verbes *passifs* qu'il se trouve dans ce sens. Par ex. בָּרוּךְ אַתָּה לַיהוָה, *bénis-toi de par l'Éternel*, 1 Sam. XV, 13. — גַּם לְרַעְהוּ יִשָּׂא רֵשׁ, *même de son ami, le pauvre est haï*, Prov. XIV, 20.

4° Dans un grand nombre de cas, ל *préfixe* devra être traduit par *quant à*. Par ex. אֲמַרְי לִי אָחִי הוּא, *dis, quant à moi, c'est mon frère*, Gen. XX, 13. — לְיִשְׁמָעֵאל שָׁמַעְתִּיהָ, *quant à Ismaël, je t'ai exaucé*, Gen. XVII, 20. — צִוָּה לוֹ הַמֶּלֶךְ, *le roi avait ordonné (ainsi) quant à lui*, Esth. III, 2.

5° Enfin le ל *préfixe* sert à désigner certains rapports tels que les suivans : לְבֹקֶר וּלְעֶרֶב, *le matin et le soir*, 1 Chron. XVI, 40. — לְמִינֹו, *selon son espèce*, Gen. I, 11. — לֹא לְמַרְאֵה עֵינָיו יִשְׁפֹּט, *il ne juge point sur la vue de ses yeux*, És. XI, 3. — לְפֶתַח חַטָּאת רִבֵּץ, *le péché guette à la porte*, Gen. IV, 7. — שֵׁב לְיְמִינִי, *assieds-toi à ma droite*, Ps. CX, 1.

§ 603. Il nous reste à remarquer une particularité du *style poétique*; c'est que, lorsqu'une préposition se trouve devant un mot du premier hémistiche d'un verset et lorsqu'elle doit être répétée devant un mot du second membre, elle se trouve omise et doit être suppléée. Par ex. (pour וְלַיהוָה כָּל) לְאָמַר לְיִרוּשָׁלַם תִּבְנֶה וְהִיכַל (וְלַיהוָה כָּל) תִּבְנֶה, *disant à Jérusalem : tu seras rebâtie, et*

(AU) *temple* : tu seras fondé, Es. XLIV, 28. —
 (pour **בְּכַשְׁדִּים**) **וְזָרְעוּ כַּשְׁדִּים בְּבָבֶל חֶפְצוֹ חֶפְצוֹ**,
il mettra en exécution son bon plaisir contre Baby-
lone, et son bras (sera CONTRE) les Chaldéens, Es.
 XLVIII, 14. — (pour **כַּעַל הַצֵּבִיב**) **וְרִיעוּ עֲלֵימֹו (1) כַּצֵּבִיב**,
on crie après eux comme (APRÈS) un larron, Job
 XXX, 5.

ART. III.

Des Conjonctions.

§ 604. 1° Le nombre des conjonctions, de même que la précision du langage qu'elles sont destinées à produire, est considérablement augmenté par **אֲשֶׁר** et **כִּי**, par le moyen desquels une grande partie des prépositions, en se combinant avec eux, peuvent au ssi servir de conjonctions.

Quant à **אֲשֶׁר**, voyez plus bas § 606.

Nous citerons comme prépositions devenues conjonctions par la liaison avec **כִּי**, entr'autres les suivantes : **כִּי עַד**, *jusqu'à ce que*; **כִּי יַעַן** et **כִּי תַחַת**, *parce que*, etc.

On forme aussi de nouvelles conjonctions par la combinaison de deux conjonctions. Par ex. **כִּי גַם**, *quoique, quand même*; **כִּי אֵף**, *à plus forte raison*; **כִּי אֲמָן**, *mais*; etc.

§ 605. 2° La particule de cette classe qui se présente le plus souvent est le **ו** *copulatif*.

On le trouve quelquefois dans des liaisons où une conjonction copulative proprement dite ne serait

(1) Pour **עַל יְהוָה**, v. § 422.

nullement en place, et où il n'est destiné qu'à faire ressortir une idée accessoire qui vient renforcer l'idée principale, comme dans les phrases suivantes : צַר וְסָבִיב, *l'ennemi et cela tout autour*, Amos. III, 11. — הַשָּׁמַיִם וְהַשָּׁמַיִם, *les cieux, même les cieux des cieux*, 1 Rois VIII, 27. — וַיִּקְבְּרוּהוּ בְרָמָה וּבְעִירוֹ, *et ils l'avaient enseveli à Rama, qui était sa ville*, 1 Sam. XXVIII, 3. — וְהָיוּ לְאִתּוֹת וּלְמוֹעֲדִים, *et qu'ils seroient de signes, c'est-à-dire pour les saisons*, Gen. I, 14.

Dans d'autres cas il s'éloigne tellement de sa destination copulative, qu'il tient lieu même d'une conjonction *adversative*. Par ex. וְאֲנִי נְכַרְיָה, *cependant je suis étrangère*, Ruth II, 10. — וְאֵיךְ הַשֶּׁהָהָה לְעֵלָה, *mais où est la bête pour l'holocauste?* Gen. XXII, 7. — וְאֲשֶׁר יִהְיֶה לְךָ, *mais ce que tu auras*, Deut. XV, 3.

§ 606. 3^o אֲשֶׁר, une des conjonctions les plus fréquentes qu'on rencontre, a des significations très-variées. Par ex. *puisque, parce que*, (אֲשֶׁר יַחַטְאוּ, *parce qu'ils ont péché*, 1 Rois VIII, 33), *afin que* (confondons leur langage, אֲשֶׁר לֹא יִשְׁמְעוּ, *afin qu'ils n'entendent point*, Gen. XI, 7), *si* (אֲשֶׁר נָשִׂיא יַחַטְא, *si un des principaux a péché*, Lévit. IV, 22), etc.

En outre il sert, comme nous l'avons déjà dit au commencement de cet article, à mettre en rapport avec des phrases entières des particules qui, d'après leur nature, ne pourraient se lier à des phrases comme telles. Par ex. אַחֲרֵי אֲשֶׁר כָּרְתוּ לָהֶם בְּרִית, *après qu'ils eurent traité alliance avec eux*, Jos. IX, 16; ce

n'est que par אֲשֶׁר que la préposition אַחַר a pu se lier avec le verbe כָּרְתוּ עִזְבוּ — עַל אֲשֶׁר עִזְבוּ, *c'est parce qu'il ont abandonné*, Deut. XXIX, 24. — כַּאֲשֶׁר בָּאֵשֶׁר, *comme Moïse avait commandé*, Jos. VIII, 31. Dans cet exemple la lettre préfixe כ n'aurait pas pu se lier avec צִוָּה, sinon par אֲשֶׁר.

§ 607. 4° La conjonction אִם dont on se sert pour adjurer ou prêter un serment, implique ordinairement l'idée d'une *négation*, et avec לֹא une *affirmation*. Par ex. *Je vous adjure par...., אִם תִּעִירוּ, que vous ne réveilliez point*, Cant, II, 7. — נִשְׁבַּע יְהוָה צְבָאוֹת — לֵאמֹר אִם לֹא כַאֲשֶׁר דִּמִּיתִי כֵן הָיְתָה, *l'Éternel des armées a juré, en disant : Certes, ainsi que je l'ai pensé, ainsi il arrivera*, Es. XIV, 24.

Pour comprendre la phrase avec אִם il faut faire précéder l'imprécation comme on la trouve dans le passage suivant : פֹּה יַעֲשֶׂה לְךָ (1) אֱלֹהִים וְכֹה יוֹסִיף אִם, תִּכְחַד מִמֶּנִּי דָבָר, *ainsi Dieu te fasse et ainsi il y ajoute, si tu me caches un mot*, 1 Sam. III, 17.

Mais en racontant, on omit dans le principe cette formule, probablement par un sentiment de délicatesse religieuse; de là cette manière de parler elliptique dont nous avons déjà donné quelques exemples, auxquels nous ajoutons encore celui-ci : הַשְּׁבַע לִי, בְּאֱלֹהִים אִם תְּמִיתֵנִי וְאִם תִּסְגְּרֵנִי בְיַד אֲדֹנָי, *jure-moi par Dieu que tu ne me feras point mourir, et que tu ne me liereras point entre les mains de mon maître*, 1 Sam. XXX, 15.

(1) Le *Daguessh* dans לֵךְ est *euphonique*, comp. § 63.

Une fois que cette phrase elliptique fut passée dans l'usage, on l'employa même dans les cas où on fit précéder des adjurations auxquelles אִם ne convient pas proprement.

C'est ainsi qu'on trouve : חַי נַפְשֵׁךָ הַמֶּלֶךְ אִם יִדְעֵתִי, *par la vie de ton ame, ô roi, je ne sais pas*, 1 Sam. XVII, 55.

ART. IV.

Des Interjections.

§ 608. Les *interjections* qui expriment la *douleur*, le *chagrin*, se lient ordinairement avec les prépositions ל, אֶל, עַל. Par ex. הֵהָ לַיּוֹם, *ah! quelle journée!* Éz. XXX, 2. — הוּי אֶל-נְבוֹ, *malheur à Nébo!* Jérém. XLVIII, 1. — הוּי עֲלֵיהֶם, *malheur à eux!* Jérém. L, 27.

Cependant on les trouve aussi sans prépositions. Par ex. הוּי חַכְמִים בְּעֵינֵיהֶם, *malheur à ceux qui sont sages à leurs yeux*, Es. V, 21.

§ 609. a) L'*interjection* הִנֵּה prend aussi des suffixes (§ 439, 3) qui ont la signification des suffixes *verbaux*, c'est-à-dire qu'ils expriment l'*accusatif* (comp. §§ 404 et 405, c). C'est pourquoi הִנֵּה prend la forme des suffixes verbaux dans le cas où ils diffèrent, par la forme, des suffixes ajoutés au nom (§ 427). Ainsi הִנְנִי, ou avec le נ *épenthétique* (v. § 426, la fin) הִנְנִי, *me voici*, et non הִנִּי, ce qui était le suffixe nominal.

b) אֲשֵׁרִי est pour la forme l'*état construit plur.* d'un sing. אֲשֵׁר, mais pour l'usage il est *interjection*.

Par ex. אֲשֶׁר־יֵשׁ הָאִישׁ, *bienheureux l'homme*, Ps. I, 1.—
 אֲשֶׁר־יְאֻמְרֵךְ אֲשֶׁר־יְעַבְדֶּךָ, *ô! que bienheureux sont
 les gens! ô! que bienheureux sont les serviteurs*,
 1 Rois X, 8.

Cette interjection aussi prend des *suffixes*. Par ex.
 אֲשֶׁר־יְיָ יִשְׂרָאֵל, *ô! que tu es heureux, Israël!* Deut.
 XXXIII, 29.

c) Une petite particule que nous ne pouvons que
 très-difficilement rendre dans nos langues, et qui est
 destinée à donner à la phrase l'expression d'une prière
 obligeante, d'un désir modeste, est l'interjection נָא.
 Comparez la phrase suivante : אִם נָא מָצָאתִי חַן בְּעֵינֶיךָ אֵל נָא תֵעָבֵר מֵעַל עֲבָדֶךָ, *si j'ai trouvé grâce
 devant tes yeux, ne passe pas, je te prie, de devant
 ton serviteur (mais arrête-toi)*, Gen. XVIII, 3.

APPENDICE.

ANALYSE GRAMMATICALE

DU PSAUME XXIII (1).

✓ 1.

TEXTE : מִזְמוֹר לְדָוִד יְהוָה רֵעִי לֹא אֲחַסֵּר

TRADUCTION LITTÉRALE : *Cantique de David. L'Eternel (est) mon berger; je ne manque de rien.*

ANALYSE : מִזְמוֹר] *chant, cantique*, subst. masc. de la racine זָמַר, *tailler* (se dit des arbres); dans le Pihel (v. § 117) l'idée du Kal est appliquée aux paroles, et il signifie, prononcer des paroles mesurées, cadencées, c'est-à-dire *chanter*. Le subst. qui en est formé, l'est au moyen du הֶמָנְטִיקָה (v. §§ 295 et 290).

לְדָוִד] *de David*. Sur l'emploi du לִ prefixe dans ce cas v. § 602, 1, et sur l'orthographe défective du nom, § 83.

(1) En ajoutant l'analyse d'un psaume à cette grammaire, notre but ne pouvait être que *grammatical* et nullement *exégétique*. On y trouvera donc l'explication grammaticale de chaque mot, et des renvois continuels à la grammaire, dont elle doit montrer l'usage aux commençants.

יהוה] *Nom propre de la divinité manifestée.* Les voyelles de ce mot sont prises de **אֲדֹנָי**, *Seigneur* (v. § 305), pour qu'on lise *Adonai*. Le *Sheva composé* (ֿ) du א s'est changé en *Sheva simple* en se plaçant sous le ה, parce que ce dernier n'en a pas besoin (comp. § 75). Les voyelles propres du nom ineffable **יהוה** ne peuvent pas être déterminées avec certitude. La ponctuation **אֲדֹנָי** est un *Keri perpétuel* (v. § 51, 4). La prononciation *Jehova* ne peut pas être justifiée; parce que en lisant ainsi, on réunit en un mot des consonnes et des voyelles qui appartiennent à deux mots différents.

רָעִי] *mon berger*, forme composée du part. act. Kal de la racine **רָעָה**, *paître*, devenu substantif, et du pronom *suffixe* de la 1^{re} pers. sing. masc. Sur la déclinaison de **רָעָה** comp. § 350 et Tabl. N.

Sous le rapport syntactique le verbe *être* doit être suppléé (v. § 462).

לֹא] *non, ne pas*, adverbe de négation.

אֶחָסֵר] *je ne manque de rien, je n'ai point de disette*, 1^{re} pers. sing. fut. Kal de la racine **חָסַר** (verbe E, v. § 145). Le ח a contre la règle générale (§ 75) *Sheva simple* selon § 164. — Le ֿ sous ח est à cause de l'accent *Sillouk* (ֿ) qui fait *pause* (v. §§ 41 et 103), et se trouve pour ֿ que les verbes E prennent au futur (v. § 148).

Le futur dans ce verset et dans les deux versets qui suivent, est le futur *descriptif*, dont nous avons parlé § 486, et qui devra être traduit par notre présent.

7 2.

TEXTE : בְּנֵאוֹת דֶּשֶׁא יִרְבִּיצֵנִי עַל־מֵי מְנוּחָת יִנְהַלֵּנִי

TRAD. LITT. : *Dans des parcs de verdure il me fait reposer; le long des eaux de repos il me mène.*

ANAL. : בְּנֵאוֹת] *dans des parcs de*, état construit plur. du subst. נֵאוֹה (II^e décl., Tabl. O), de la racine נֵאוֹה = נוֹה, *demeurer*, avec בִּ préfixe. Ce dernier a — à cause du — qui suit (v. § 90).

דֶּשֶׁא] *de verdure*; ce mot désigne l'*herbe jeune et tendre*. — נֵאוֹת דֶּשֶׁא, est un des états construits dont nous avons parlé § 556; *des parcs de verdure* sont des parcs couverts de verdure, des *parcs herbeux*.

יִרְבִּיצֵנִי] *il me fait reposer*, 3^e pers. masc. sing. fut. Hiph. avec le suffixe de la 1^{re} pers. sing. La racine רִבַּץ a dans le Kal la signification de *se coucher*, en parlant des animaux. Par ex. Gen. XLIX, 10. Le Hiph. *faire coucher, faire camper*, est un terme usité chez les pâtres, comp. Cant. I, 7.

עַל] *sur, le long de*, prép., comp. § 441.

מֵי] *eaux de*, état constr. de מַיִם, *eau*. Sur la déclinaison de מַיִם comparez § 368.

מְנוּחָת] *repos*, plur. de מְנוּחָה, *repos*, subst. dérivé de נוּחַ, *se reposer*. Le plur. מְנוּחָת, au lieu du sing. comme cela se rencontre souvent avec des mots qui expriment des idées abstraites (v. § 526).

Le génitif est le même que dans le premier hémistiche, *eaux de repos*, pour *eaux tranquilles*.

יִנְהַלֵּנִי] *il me conduit*, 3^e pers. masc. sing. fut. Pihel, avec le suff. de la 1^{re} pers. sing. La racine נָהַל

n'est pas usitée dans le Kal. Le Pihel a la signification de *conduire* avec l'idée accessoire de *surveillance*. Le *Daguessh* fort caractéristique du Pihel, n'est pas exprimé dans la 2^e radicale parce qu'elle est *gutturale*, et n'est pourtant pas compensé par la prolongation de la voyelle précédente, comme cela arrive, du reste, ordinairement devant ך et ך (comp. §§ 74 et 171, 3).

Quant aux deux futurs de ce verset sous le rapport de la syntaxe, comparez ce que nous avons dit sur celui du premier verset.

* 3.

TEXTE : נַפְשִׁי יִשׁוּבָב יִנְחֵנִי בְּמַעְגְּלֵי צְדָק לְמַעַן שְׁמוֹ

TRAD. LITT. : *Mon ame il restaure ; il me conduit dans les ornières de la droiture à cause de son nom.*

ANAL. : נַפְשִׁי] *mon ame*, subst. fém. (forme sègolée, § 341) avec le suff. de la 1^{re} pers. sing. — נַפְשִׁי est le régime de יִשׁוּבָב, et devrait, étant déterminé par un suffixe, être précédé de la particule אֵת (§ 548). Mais ce dernier se trouve souvent omis dans les livres poétiques. Voyez la remarque ajoutée au dernier paragraphe cité.

יִשׁוּבָב] *il restaure*, 3^e masc. sing. fut. Pilel (v. § 229) de la racine שׁוּב, au Kal *retourner* ; au Hiphil et au Pilel, *conduire en arrière*, *ramener* ; *ramener l'ame* se dit en hébreu pour *restaurer*, *rafraîchir*. Comparez la phrase française *ramener les esprits vitaux*.

יִנְחֵנִי] *il me conduit*, 3^e masc. sing. fut. Hiph. avec le suff. de la 1^{re} pers. sing. La racine נָחַד a dans

le Kal et dans le Hiph. la signification de *conduire*. La 3^e radicale ה a disparu devant le suffixe (v. § 263). Le ך au contraire, s'est maintenu contre la règle générale (§ 182, a) à cause de la gutturale ה qui suit (comp. § 186).

בַּמַּעְגָּלִי] *dans les ornières de*, état constr. plur. du subst. masc. מַעְגָּל, *ornière*, de la racine inusitée עַגַּל, qui renferme la signification de quelque chose de rond et de roulant. De cette racine dérivent עַגְלָה, *le chariot*, et מַעְגָּל, *trace que laisse un chariot, ornière*. La gutturale ך prend le *Sheva simple*, parce qu'il est quiescent (v. § 75). Quant à la déclinaison, le subst מַעְגָּל, ayant la 1^{re} voyelle (—) invariable (comp. § 85) et la 2^e (—) variable, se range sous notre 2^e décl. (§ 333).

צִדְקָה] *droiture, justice*, subst. masc.

Le rapport du génitif exprime l'idée d'un adjectif, de même que dans le 2^e verset.

לְמַעַן] *à cause*, prép. composée (v. § 592) de ל préfixe et d'un subst. מַעַן, *dessein*. Sur la dérivation de particules dérivées de verbes et de noms, comp. § 437.

שְׁמוֹ] *de son nom*, subst. masc. שֵׁם, *nom*, avec le suff. de la 3^e pers. masc. sing. Sur la déclinaison de שֵׁם, comp. § 335.

* 4.

טֵקֶסְטֵ : כִּי־אֵלֶיךָ וּבְגִיא צַלְמוֹתַי לֹא־אִירָא רָע
כִּי־אַתָּה עֹמְדִי שְׁבִטָּךָ וּמִשְׁעֲנֵתְךָ הִמָּה יִנְחַמְנִי :

TRAD. LITT. : *Même quand je marcherais dans la vallée de l'ombre de la mort, je ne craindrais point*

de mal, car toi (tu es) avec moi; ton bâton et ton appui — eux me consolent.

ANAL. : **גַּם כִּי**] *même quand*. Sur la liaison de **גַּם** avec **כִּי**, voyez § 604, dernier alinéa.

אֵלַי] *je marcherais*, 1^{re} sing. fut. Kal de la racine **הִלַּךְ**, *marcher*. Ce verbe forme plusieurs temps du Kal à l'instar des verbes **פָּי**, comp. § 270; et sur les deux *Zéré* de ce même futur, voyez § 213; 1, *α*.

Le futur doit être pris ici dans le sens de l'imparfait du subjonctif des Latins, ou de notre conditionnel, comp. § 490.

בְּגֵיא] *dans la vallée de*, **ב** préfixe avec le subst. com. **גֵּיא**, qui dans l'état construit a **גֵּיא**, selon l'analogie de **זֵית**, état constr. **זֵית** (v. § 344, Tabl. N).

צִלְמוֹת] *l'ombre de la mort*, subst. fém., un des mots rares qui sont formés par la réunion de deux autres (**צֶלַל**, *ombre*, et **מוֹת**, *mort; enfer*), ce qui ordinairement n'a lieu que pour des noms propres (par ex. **יִשְׁמַעְיָאל**, *Dieu entend*, Gen. XVI, 11; **עִמְנוּאֵל**, *Dieu avec nous*, Es. VIII, 14).

אֵירָא] *je craindrais*, 1^{re} sing. fut. Kal de la racine **יָרָא**, *craindre*. Le **א** radical est quiescent en **־** (v. § 242); le **י** radical au contraire en **־**, parce que ce **י** est primitif (v. §§ 212 et 217), selon la règle indiquée au § 79, 2, de sorte que **אֵירָא** est pour **אֵירָא**.

Le futur exprime le conditionnel comme aussi **אֵלַי**.

רָע] *un mal*. **רָע** est adj. et subst. masc. Ici il est subst. Le **־** se trouve à cause de l'accent *distinctif Rebia* (v. §§ 41 et 103).

כִּי] *car*, conjonction.

אַתָּה] *toi*, pronom personnel séparé de la 2^e pers. Le verbe auxiliaire doit être suppléé ici. Comp. v. 1.

עִמָּדִי] *avec moi*, prép. **עִם**, *avec*, avec le suff. de la 1^{re} pers. sing. Sur le **ד** inséré, v. § 440.

שִׁבְטֶךָ] *ton bâton*, subst. **שִׁבֵּט** ou **שִׁבְטָא** (V^e décl., v. §§ 341 et suiv.) avec le suff. de la 2^e pers. masc. sing.

וּמִשְׁעַנְתְּךָ] *et ton appui*, subst. fém. **מִשְׁעָנָה**, *appui (bâton)*, de **שָׁעַן**, au Niphâl *s'appuyer*, avec le suff. de la 2^e pers. masc. sing. et le **ו** copulatif qui a *Shourek* selon § 96. Le **א** a **־** pour **־** à cause de l'accent *Rebia* (v. § 103). Quant à la déclinaison de **מִשְׁעָנָה**, v. § 361 et Tabl. O, IV^e décl. fém.

הֵמָּה] *eux*, pronom personnel séparé de la 3^e pers. masc. plur. (§ 396).

Dans cette phrase le sujet exprimé par **שִׁבְטֶךָ** et **מִשְׁעַנְתְּךָ**, est placé avant le verbe parce que le psalmiste appuie dessus (comp. § 468); par la même raison le sujet est répété par le pronom (**הֵמָּה**), cas analogue à celui que nous avons mentionné § 469 où le mot sur lequel on appuie est répété en forme de suffixe.

יִנְחֵמְנִי] *me consolent*, 3^e masc. plur, fut. Pihel avec le suffixe de la 1^{re} pers, sing. **נִחַם**, au Pihel *consoler*. Quoique le **ח** n'ait pas pris le *Daguesh caractéristique* du Pihel, il ne se trouve pas compensé dans la voyelle précédente qui est resté **—** au lieu d'être prolongé en **־**. Comp. §§ 74 et 171.

Le **־** sous **ח** est pour **ח** et ne se distingue de lui que sous le rapport de l'orthographe (v. § 83).

* 5.

TEXTE : תַּעֲרֵךְ לְפָנַי וְשִׁלַּחַן נֶגְדַּי צָרָרִי דִשְׁנָרַי בְּשִׁמֵּן
 רֹאשִׁי כּוֹסֵי רוּיָהּ :

TRAD. LITT. : *Tu dresses devant moi une table vis-à-vis de mes oppresseurs ; tu oins avec l'huile ma tête ; ma coupe (est) comble.*

ANAL. : תַּעֲרֵךְ] *tu dresses*, 2^e masc. sing. fut. Kal de la racine עֲרַךְ, *mettre en ordre, préparer, dresser*. Quant au ׀ sous ץ et au ׀ sous ת, comp. §§ 162 et 163.

לְפָנַי] *à ma face*, subst. masc. פָּנִים, qui ne se présente qu'au plur. (§ 309) avec ל préfixe et le suff. de la 1^{re} pers. sing. Le ׀ de פָּנִים est variable. Le rapport qu'exprime le ל ici, est analogue à celui qu'il désigne dans la phrase suivante : יֹשֵׁבָה לְפֶתַח בֵּיתָהּ, *elle s'assied à la porte de sa maison*, Prov. IX, 14. Comp. en outre § 602, 5, et principalement les deux derniers exemples qui y sont cités.

שִׁלַּחַן] *une table*, subst. masc. dérivé de שָׁלַח, *envoyer, étendre*, et formé au moyen du ׀ hémantique (§ 288).

נֶגְדַּי] *vis-à-vis de*, préposition.

צָרָרִי] *mes oppresseurs, mes ennemis*, plur. du part. actif masc. Kal de צָרַר, *opprimer, persécuter*, avec le suff. de la 1^{re} pers. sing. Le part. צָרַר, qui est devenu subst. (*oppresseur, ennemi*) a, comme tous les participes actifs Kal, le ׀ invariable, et le ׀ variable, il appartient par conséquent à notre II^e décl. Le ׀, par lequel le suff. de la 1^{re} pers. sing. s'attache

au plur. masc. (§ 414) a été prolongé en ־ à cause de l'accent *distinctif majeur Athnach*.

תִּשְׂנֶה] *tu oins*, 2^e masc. sing. prêt. Pihel de la racine **שָׁן**, peu usitée au Kal; dans le Pihel il prend la signification de *rendre gras, oindre*.

Le futur qui se trouve au commencement de ce verset est *descriptif*, comme ceux du 2^e et 3^e verset. Le second verbe du verset qui se range à côté du premier pour le sens descriptif, se trouve au *prétérit* pour exprimer une forte affirmation, dont nous avons parlé § 479.

בִּשְׁמֵן] *avec l'huile*, subst. masc., avec l'article et le **ב** préfixe qui a fait disparaître le **ה** de l'article, comp. § 393. Le subst. **שֶׁמֶן** est une forme sègolée (V^e décl.), dérivée de **שָׁן** (verbe E, § 145), *être gras*.

רִאשִׁי] *ma tête*, subst. masc. avec le suff. de la 1^{re} pers. sing. Sur la déclinaison de **רִאשׁ**, comp. § 368, à la fin.

כּוֹסִי] *ma coupe*, le même suffixe avec le subst. fém. **כּוֹס**, *coupe*. Le ־ est invariable (§ 84, 1), le mot rentre donc dans notre I^{re} décl.

Le *Dagush doux* se trouve dans le Caph malgré la syllabe ouverte qui précède, parce que le **י** quiescent qui précède porte un accent *distinctif* (comp. § 69).

רוּיָה] *abondance, comble*, subst. fém. dérivé de la racine **רוּה**, *abreuver abondamment*.

Il faut suppléer aussi devant ce mot le verbe **הָיָה** (§ 462).

7 6.

TEXTE : אֵךְ יֵטוֹב וְחַסֵּד יִרְדְּפוּנִי כָּל־יְמֵי חַיֵּי וְשִׁבְתִּי
בְּבַיִת־יְהוָה לְאֶרֶךְ יָמִים :

TRAD. LITT. : *Certes, bien et grâce me poursuivront tous les jours de ma vie, et je demeurerai dans la maison de l'Eternel pour une durée de jours (pour toujours).*

ANAL. : אֵךְ] *oui, certes*, particule d'un sens affirmatif, qui implique souvent une restriction, de sorte qu'il signifie alors *seulement, rien que*. Un exemple du sens affirmatif simple est אֵךְ טָרַף טָרַף, *certainement il a été déchiré*, Gen. XLIV, 28. En admettant donc ce sens, on traduira ce mot dans notre verset tel que nous l'avons fait, et, en adoptant avec plusieurs interprètes l'autre, on traduira : *seulement du bien et...*

טוֹב] *bien*. Ce mot sert d'adj. טוֹבָה, טוֹב, *bon, bonne*, d'adv. *bien* (par ex. 2 Sam. III, 13), et de subst. *le bien, le bonheur, la bonté*.

וְחַסֵּד] *et grâce*, subst. masc. חַסֵּד, avec le ו copulatif, qui a ו־, parce qu'il précède immédiatement la syllabe tonique (§ 96), חַסֵּד étant un des substantifs sègolés qui portent tous le ton sur l'avant-dernière syllabe (comp. §§ 282 et 342).

יִרְדְּפוּנִי] *me poursuivront*, 3^e masc. plur. fut. Kal, avec le suffixe de la 1^{re} pers. sing. La racine רָדַף a proprement le sens de *presser les pas de quelqu'un*. S'il se prend en mauvaise part, c'est *persécuter*, et dans un bon sens, c'est *suivre avec ardeur*,

poursuivre, par ex. la justice (Prov. XXI, 21), la paix (Ps. XXXIV, 15). Le sens de notre passage est : le bien et la grâce me suivront constamment.

Le *futur* est ici le futur proprement dit, c'est-à-dire, la forme pour exprimer le temps à venir (comp. § 484).

כל] *tous*. Proprement כל est un subst. masc. dérivé de כלל, *accomplir*, avec la signification de *la totalité, le tout, l'ensemble*. Quant à sa construction grammaticale, il doit toujours être considéré comme à l'état constr. כל-הארץ, *toute la terre*, serait donc proprement *l'ensemble de la terre*; כל-העם, *la totalité du peuple*, pour *tout le peuple*. Dans l'usage כל est un adjectif avec la signification de *tout*. — Comme monosyllabe, il se trouve ordinairement sans accent tonique propre, et se lie au moyen de *Makkeph* (§ 44) au mot suivant. De là aussi sa voyelle raccourcie ׀ (ö, *Kametz-chatouph*, comp. § 52). — Le *Daguessh doux*, dans le Caph, malgré le ׀ quiescent qui précède, se trouve à cause de l'accent *distinctif Tiphcha initiale* (§ 41, 15).

יָמַי] *jours de*, état constr. plur. de יוֹם, *jour*. Sur l'anomalie de la formation du plur. de ce mot, v. § 368.

חַיִּי] *ma vie*, plur. de חַיִּי avec le suff. de la 1^{re} pers. sing. Le sing. חַיִּי est plus usité comme adj. avec le sens de *vivant*, rarement comme subst. *vie*. Pour cette dernière idée abstraite on se sert du plur. חַיִּים (comp. § 309) avec le *Daguessh* dans le ׀ radical (comp. § 346). — Le ׀ du suff. (§ 414) s'est prolongé en ׀ à cause de l'accent *distinctif majeur Athnach*.

וְשֹׁבְתִי] *et je demeurerai*. La forme grammaticale de ce mot est bien simple, c'est la 1^{re} pers. sing. prêt. Kal de **שׁוּב**, *retourner*, avec וְ *conversif*. Mais comme *je retournerai* ne va pas avec le contexte, la plupart des interprètes sont de l'opinion qu'il faut ramener cette forme à la racine **שׁוּב**, *demeurer, rester*. Elle serait alors l'inf. constr. (**שׁוּבָת**, § 213, 1, a) avec le suff. de la 1^{re} pers. sing., qui dans ce cas tiendrait la place d'un subst., *mon demeurer* pour *ma demeure*. Cet infinitif se trouve en effet avec le même suff. et dans ce sens, Ps. XXVII, 4; mais alors le וְ a — tandis que dans notre forme il a — (**שׁוּבְתִי** au lieu de **שׁוּבָתִי**). Cependant il est vrai que les formes sègolées, quand elles prennent des suffixes, admettent sous la 1^{re} radicale indifféremment — et — (v. § 343 et Tabl. N. מֶלֶךְ, מְלִכִי; קָבַר, קְבָרִי). Mais comme la construction sous le rapport syntactique est en outre bien dure si l'on explique **שׁוּבְתִי** par l'inf., je préférerais l'opinion de Gesenius qui pense que **שׁוּבְתִי** est pour **יִשְׁבְּתִי** (1^{re} pers. sing. prêt. de **יִשׁוּב**), et la lettre faible וְ a déjà disparu dans le prêt., ce qui ordinairement n'a lieu que dans l'inf. et l'imp. (v. § 213). — Le וְ est alors וְ *conversif* du prêt. (§§ 138-140 et 482).

בְּבַיִת] *dans la maison de*, état constr. sing. du subst. masc. **בַּיִת**, *maison*, avec le בְּ préfixe. Sur la déclinaison de **בַּיִת**, en tant que régulière au sing., v. § 344 et Tabl. N, V^e décl. et pour le plur. irrégulier § 368.

Le בְּ préfixe a *Daguessh doux* qui selon la règle (§§ 68 et 69) ne devrait pas se trouver après un וְ

quiescent et un accent conjonctif; il doit être regardé comme *euphonique* (comp. § 70).

לְאֶרְךָ] *pour une durée de*, état constr. du subst. masc. אֶרְךָ, *longue durée*, avec לְ préfixe. La forme אֶרְךָ qui dérive de אֶרְךָ, *durer long-temps*, est une des formes sègolées en *o*, § 341.

יָמִים] *jours*, plur. de יוֹם, *jour*, v. § 368.

ERRATA.

NOTE. Pour les citations de passages on a suivi le texte original dont l'ordre numérique des chapitres et versets diffère quelquefois de celui des versions. — Certains mots qui commencent par une des lettres בִּגְדֵי כֶּפֶת (v. § 67), portent un *Daguessh doux* dans le texte sacré selon la règle § 69; on l'a mis quelquefois sans qu'on l'ait accompagné de l'accent qui le précède et qui en est la cause.

Malgré tout le soin qu'on a apporté à ce travail, il se trouvera encore quelques légères incorrections, pour lesquelles on réclame l'indulgence du lecteur.

Page 21, ligne 3, au lieu de (כי יֵעֲבֹר), lisez (כי עֲבֹר).

- | | | | | | | | |
|---------------------------|------------|--|--|--|---|-----------------------|--|
| » 40, | » 41, | » | » | וֹרֵעַ, | » | וֹרֵעַ. | |
| » 48, | » 2, | » | » | נִפְקָד, | » | נִפְקָד. | |
| » 58, | » 8, | au lieu de <i>intransifs</i> , | | | » | <i>intransitifs</i> . | |
| » 59, | » 7, | » | | תַּנָּה, | » | תַּנָּה. | |
| » 63, | » 10, | » | | <i>sans</i> , | » | <i>sous</i> . | |
| » 81, | » 16, | après le § 229, insérez § 229 bis. Le paradigme des verbes quiescens עָו se trouve | | | | | |
| <i>Appendice lett. I.</i> | | | | | | | |
| » 85, | » 3, | d'en bas, au lieu de בִּינֹתִי | | lisez בִּינֹתִי. | | | |
| » 88, | » 6, | au lieu de ך, lisez ך. | | | | | |
| » 101, | » 11, | d'en bas, au lieu de אֱמֶת, | | <i>vérité</i> , lisez אֱמֶת, <i>nourrice</i> . | | | |
| » 103, | » 14, | d'en bas, au lieu de Hes. IV, 9, lisez Ezéch. IV, 9. | | | | | |
| » | » | » 7, | d'en bas, au lieu de Ps. CXLIV, 2, lisez CXLIV, 2. | | | | |
| » 118, | » 3, | au lieu de § 412, lisez § 416. | | | | | |
| » 122, | » 6, | » | » | אֲבִי | » | אֲבִי. | |
| » 150, | » 5 et 17, | » | » | <i>vous</i> , | » | <i>nous</i> . | |
| » 155, | » 16, | » | » | § 441, | » | § 449. | |
| » 201, | » 9, | au lieu de <i>plus tôt</i> , lisez <i>plutôt</i> . | | | | | |
| » 214, | » 6, | » | » | בֵּיתְךָ, | » | בֵּיתְךָ. | |

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages
PRÉFACE.	V.

INTRODUCTION.

PRÉCIS HISTORIQUE SUR LA LANGUE HÉBRAÏQUE.

CHAP. I. <i>Des Langues sémitiques en général.</i>	XIX.
CHAP. II. <i>De la Langue hébraïque jusqu'à la dispersion des Juifs.</i>	XVII.
CHAP. III. <i>De la Langue hébraïque depuis la dispersion des Juifs.</i>	XXXIV.

PREMIÈRE PARTIE.

DES SIGNES ÉLÉMENTAIRES.

CHAP. I. <i>Des Lettres et des points-voyelles.</i>	
ART. I. Des Consonnes.	§§ 1-5. 4
ART. II. Des Voyelles.	6-14. 4
ART. III. Du Sheva simple.	15-18. 6
	Du Sheva composé. 19-22. 7
ART. IV. Du Daguesh.	23-27. 9
ART. V. Du Mappik.	28. 11
ART. VI. Des Syllabes.	29-35. »
ART. VII. Des Accens.	34. 13
	I. Accens considérés comme signes du ton. 35-39. »
	II. Accens considérés comme signes de ponctuation (TABLEAU). 40-45. 13
ART. VIII. Du Makkèph.	44. 17
ART. IX. Du Mèthèg.	45-46. 18
ART. X. Du Keri et du Chethib.	47-51. 19
ART. XI. Du Kamets-chatouph.	52-54. 22

	§§	Pages
CHAP. II. <i>Des Changemens et des modifications que subissent les lettres et les points-voyelles.</i>		
ART. I. De la Classification, des Consonnes.	55-56.	24
ART. II. Du Changement des Consonnes.	57-59.	25
ART. III. De l'Assimilation.	60.	26
ART. IV. Du Daguesh fort.	61-66.	26
ART. V. Du Daguesh doux.	67-73.	28
ART. VI. Des Gutturales.	74-77.	30
ART. VII. Des Lettres quiescentes.	78-83.	32
ART. VIII. Des Voyelles invariables.	84-86.	34
ART. IX. Du Changement des Voyelles.	87-89.	36
ART. X. De la Formation de nouvelles Syllabes.	90-96.	38
ART. XI. Du Ton.	97-102.	40
ART. XII. De la Pause.	103-105.	42
APPENDICE : Exercice de lecture.		43

SECONDE PARTIE.

DES FORMES.

Observations préliminaires.	106-107.	45
CHAP. I. <i>Du Verbe.</i>		
ART. I. De la Racine.	108-109.	46
ART. II. Des Conjugaisons.	110-112.	47
I. Du Kal.	113.	48
II. Du Niphal.	114-115.	»
III. Du Pihel et du Puhel.	116-118.	49
IV. Du Hiphil et du Hophal.	119-121.	»
V. Du Hithpahal.	122-123.	50
ART. III. Des Temps.		
1° Du Prétérit.	124-126.	51
2° De l'Infinitif.	127-129.	52
3° De l'Impératif.	130-131.	50
4° Du Futur.	132-135.	54
De l'Allongement du Futur.	136-137.	55
Du Vav conversif.	138-142.	55
5° Du Participe.	143-144.	57

TABLE.

§§ 277
Pages

ART. IV.	Remarques.		
	1° Sur le Kal.	145-149.	58
	2° Sur le Niphal.	150.	59
	3° Sur le Pihel et le Puhel. . .	151-153.	60
	4° Sur le Hiphil et le Hophal.	154-157.	61
	5° Sur le Hithpahel.	158-160.	61
ART. V.	Des Verbes avec des gutturales.	161.	62
	1° Des Verbes 1 ^{re} gutturale. .	162-168.	"
	2° Des Verbes 2 ^e gutturale. .	169-172.	64
	3° Des Verbes 3 ^e gutturale. .	173-175.	65
ART. VI.	Des Verbes imparfaits.		
	Observations préliminaires. . . .	176-181.	66
	A. Des Verbes défectifs.		
	1° Des verbes פִּי.	182-190.	69
	2° Des verbes יֵי, ou gémérés.	191-204.	71
	B. Des Verbes quiescens.		
	3° Des Verbes נִי.	205-211.	75
	4° Des Verbes פִּי.	212-223.	76
	5° Des Verbes יֵי.	224-233.	79
	6° Des Verbes יֵי.	236-240.	83
	7° Des Verbes לִי.	241-248.	84
	8° Des Verbes לִי.	249-263.	86
ART. VII.	Remarques générales sur les verbes impar-		
	faits.	264.	90
	A. Conjugaisons peu usitées. .	265-268.	"
	B. Des verbes quadrillitères. . . .	269.	91
	C. Des verbes défectifs.	270.	91
	D. Des verbes doublement im-		
	parfaits.	271-275.	92
CHAP. II.	Du Nom.		
	Observations préliminaires. . . .	274-278.	93
ART. I.	De la Dérivation des Noms.	279-295.	95
ART. II.	Du Genre des Noms.	296-301.	101

	§§	Pages
ART. III.	Du Nombre des Noms.	
	A. Du Pluriel.	
	I. Des Noms masculins.	302-305. 102
	II. Des Noms féminins.	306-309. 104
	B. Du Duel.	310-312. 105
ART. IV.	De l'État construit.	313-316. 106
ART. V.	Des Déclinaisons.	317-321. 107
	A. Des Noms masculins.	322-329. 108
	1 ^{re} Déclinaison.	330-332. 110
	2 ^o Déclinaison.	333-335. 111
	3 ^o Déclinaison.	336-337. 112
	4 ^o Déclinaison.	338-340. "
	5 ^o Déclinaison.	341-345. "
	Déclinaison A.	346-349. 114
	Déclinaison B.	350-351. 115
	B. Des Noms féminins.	352-357. "
	1 ^{re} Déclinaison féminine.	358. 118
	2 ^o Déclinaison féminine.	359. 119
	3 ^o Déclinaison féminine.	360. "
	4 ^o Déclinaison féminine.	361-362. "
ART. VI.	Remarques sur le Nom.	365. 120
	A. Des Lettres paragogiques.	364-367. 121
	B. Des Formes anormales du nom.	368-369. 122
ART. VII.	Des Noms de Nombres.	
	A. Des Nombres cardinaux.	370-382. 124
	B. Des Nombres ordinaux.	383-385. 128
	De la manière d'écrire les nombres.	386-389. 129
CHAP. III.	Du Pronom.	
ART. I.	De l'Article.	390-394. 131
ART. II.	Du Pronom personnel.	395-401. 132
ART. III.	Du Pronom suffixe.	402-407. 134
ART. IV.	Des Suffixes ajoutés au Nom et au	
	Verbe.	408-409. 137
	I. Des Suffixes ajoutés au Singulier du Nom	
	et au Verbe.	410-413. 137

TABLE.

	§§	279 Pages
II. Des Suffixes ajoutés au Pluriel des Noms masculins.	414-415.	140
III. Des suffixes ajoutés au Pluriel des Noms féminins.	416.	141
ART. V. Remarques sur les Suffixes.	417-423.	142
Du \int épenthétique. :	424-426.	143
TABLEAU général des Suffixes.	427.	144
Remarques sur ce tableau.	428.	145
ART. VI. Des autres pronoms.		
I. Du Pronom démonstratif.	429-432.	146
II. Du Pronom interrogatif.	433-434.	147
III. Du Pronom relatif.	435-436.	»
CHAP. IV. <i>Des Particules.</i>		
Des Particules en général.	437-441.	148
Des Lettres préfixes.	442-447.	150
Du \int paragogique.	448.	153
TABLEAU des Particules avec Suffixes.	449.	154
Remarques.	450-454.	155
APPENDICE : Paradigmes des Verbes et du Nom.		157

TROISIÈME PARTIE.

DE LA SYNTAXE.

Observations préliminaires.	455-458.	185
CHAP. I. <i>De la Syntaxe générale.</i>		
ART. I. De la Phrase.	459-463.	184
ART. II. De la Liaison des Phrases.	464-465.	186
ART. III. De la Disposition des mots dans la Phrase.	466-469.	187
CHAP. II. <i>De la Syntaxe du Verbe.</i>		
ART. I. Des Temps.	470-475.	189
ART. II. Du Prétérit.	476-485.	191
ART. III. Du Futur.	484-492.	193
ART. IV. De l'Impératif.	493-494.	198
ART. V. De l'Infinitif.		
A. De l'Infinitif absolu.	495-500.	199

	§§	Pages
	B. De l'Infinitif construit.	501-512. 202
ART. VI.	Du Participe.	513-519. 207
ART. VII.	Remarques sur le Verbe.	520-522. 208
CHAP. III. De la Syntaxe du Nom.		
ART. I.	Du Genre.	523-524. 210
ART. II.	Du Pluriel.	525-526. 211
ART. III.	De l'Article.	527-534. 212
ART. IV.	De l'Apposition et de la Répétition du sub- stantif.	535-537. 213
ART. V.	Du Nominatif absolu.	538-539. 216
ART. VI.	De l'État construit.	540-544. 217
ART. VII.	De l'Accusatif.	545-549. 219
ART. VIII.	Des autres Cas.	550-552. 223
ART. IX.	De l'Adjectif.	553-557. 224
	De la Comparaison.	558-559. 226
ART. X.	Des Noms de Nombres.	
	A. Des Nombres cardinaux.	560-566. 227
	B. Des Nombres ordinaux et dis- tributifs.	567-568. 230
ART. XI.	Remarques sur la syntaxe des Noms.	569-574. 231
CHAP. IV. De la Syntaxe du Pronom.		
ART. I.	Du Pronom personnel.	575-581. 235
ART. II.	Du Pronom démonstratif.	582. 239
ART. III.	Du Pronom relatif.	583-587. 240
ART. IV.	Des autres Pronoms.	588-591. 245
CHAP. V. De la Syntaxe des Particules.		
	Observations préliminaires.	592. 243
ART. I.	Des Adverbes.	593-599. 247
ART. II.	Des Prépositions.	600-603. 232
ART. III.	Des Conjonctions.	604-607. 256
ART. IV.	Des Interjections.	608-609. 259
APPENDICE : Analyse grammaticale du Psaume XXIII.		261

NDI
[Barcode]
HW 5H6V M

